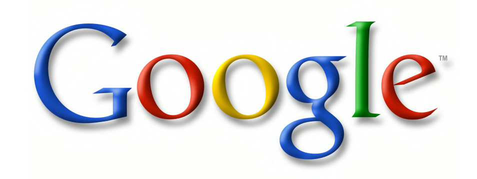
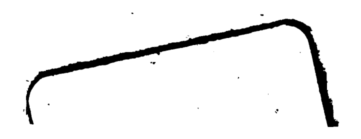




HISTOIRE

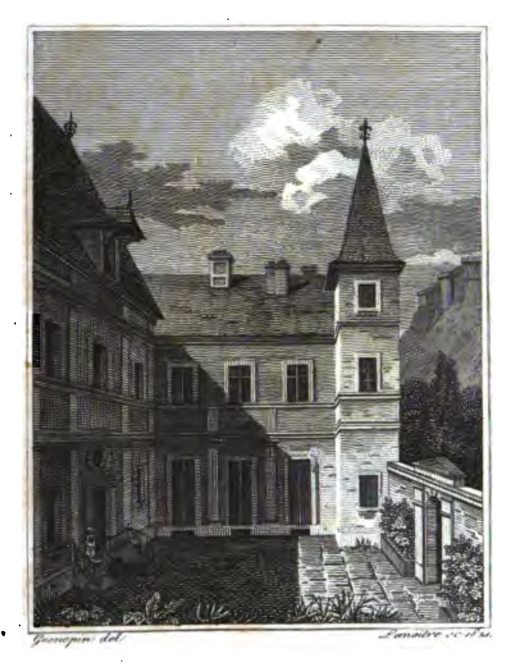
DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE

J. DE LA FONTAINE.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT L'AINÉ,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE SAINT-MICHEL,
IMPRIMEUR DU ROI.





MAISON DE LAFONTAINE A CHATEAU-THIERRY.

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE

J. DE LA FONTAINE,

PAR C. A. WALCKENAER,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

De ma rêveuse enfance il a fait les délices.
DUCIS.

TOME PREMIER.

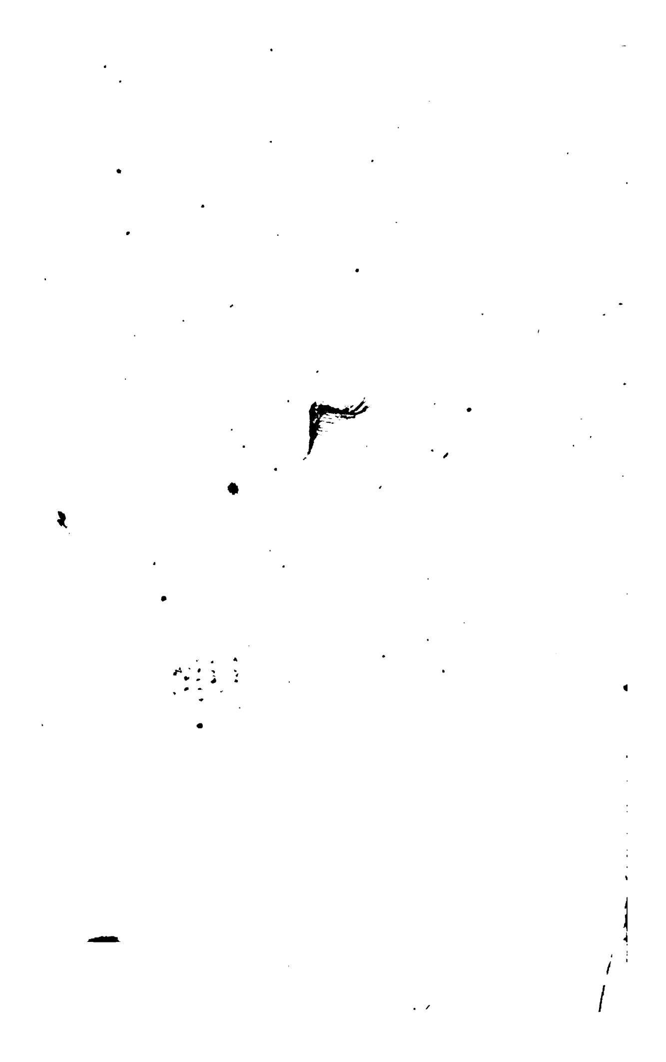


À PARIS,

CHEZ A. NEPVEU, LIBRAIRE,

PASSAGE DES PANORAMAS, N° 26.

M D CCC XXI.



PRÉFACE.

CETTE seconde édition d'un ouvrage que le public a paru accueillir favorablement, a été revue avec tout le soin dont je suis capable, et présente des corrections et des augmentations nombreuses. On s'en étonnera peut-être, en se rappelant le peu de temps qui s'est écoulé depuis que la première édition a paru. Mais les personnes qui auront eu la patience de lire les notes qui accompagnent cette première édition, ainsi que les *Nouvelles Œuvres de La Fontaine* que j'ai fait paroître peu après en un volume in-8°, se seront facilement aperçues que plusieurs documents utiles m'étoient parvenus trop tard. En réimpri-

mant mon ouvrage, j'ai dû non seulement faire passer dans le texte plusieurs choses que je n'avois pu placer que dans les notes, mais faire encore de nouveaux efforts pour atteindre le but que je m'étois proposé. J'ai déja dit dans la préface de la première édition que cet ouvrage avoit été composé pour accompagner l'édition des œuvres de La Fontaine la plus exacte, la plus belle et la plus complète que l'on ait encore publiée sous le format in-18. J'ai laissé imprimer d'abord, il est vrai, ce même ouvrage in-8° pour qu'on pût le joindre à toutes les éditions que l'on a faites, ou que l'on pourroit faire par la suite, sous ce format des œuvres de notre fabuliste; mais je me réservois en même temps de le perfectionner pour l'édition à laquelle il étoit particulièrement destiné. Afin de me faciliter la tâche que je m'étois imposée, plusieurs hommes de

lettres, qui veulent bien prendre quelqu'intérêt à mes travaux, m'ont communiqué leurs observations. M. le vicomte Héricart de Thury m'a confié plusieurs lettres écrites de la main même de La Fontaine, et plusieurs actes de famille souscrits par lui, ainsi que d'autres documents précieux. M. du Temple a mis une complaisance infinie à me transmettre tous les renseignements, et tous les éclaircissements, que ses liaisons avec les personnes de Château-Thierry le mettoient à portée de se procurer, et entre autres une généalogie de la famille de La Fontaine dressée sur des actes authentiques. M. le marquis de Château-Giron m'a livré la copie qu'il a bien voulu faire de cette partie des mémoires manuscrits composés par un contemporain de La Fontaine qui étoit relative à ce poëte. J'ai parlé assez au long de ces mémoires

et de leur auteur dans la préface des *Nouvelles OEuvres diverses de J. de La Fontaine*, 1820, in-8°, et je ne répéterai point ici ce que j'en ai dit. Au moyen de ces obligeantes communications et des nouvelles recherches auxquelles je me suis livré, plusieurs points importants de l'histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine qui étoient restés douteux ont été complétement éclaircis. J'ai découvert aussi plusieurs faits intéressants auparavant inconnus, et j'ai pu déterminer avec précision la date de tous ceux qui se rattachent soit directement, soit indirectement à notre poëte ou à ses ouvrages.

J'ai sur-tout tiré un assez grand parti d'un recueil manuscrit en huit volumes in-folio que je possède et que j'ai eu la patience de parcourir en entier. Il est intitulé *Chansons critiques et historiques*. Ce

recueil qui est accompagné d'airs notés commence avec la Fronde et se termine vers le milieu du siècle dernier. Chaque chanson est éclaircie par des notes marginales qui montrent dans ceux qui les ont écrites (elles ont dû être l'ouvrage de plusieurs) une connoissance très grande des personnes et des familles, et des événements les plus secrets. Il est évident que, dans un temps où l'on ne pouvoit comme aujourd'hui tout dire et tout imprimer, l'opposition au pouvoir se manifestoit par des couplets malins, et qu'on avoit pris l'habitude d'en faire sur tout ce qui attiroit l'attention publique. On en formoit des recueils qui circuloient en manuscrits et qui exerçoient une sorte d'influence sur l'opinion. C'est ce qui a fait dire à un bel esprit de nos jours que sous l'ancien régime le Gouvernement de la France étoit une monarchie tem-

pérée par des chansons. Ces recueils doivent être fort anciens; et, si j'ai été bien informé, il en existe de beaucoup plus considérables que celui dont j'ai fait usage, dans quelques unes des bibliothèques royales de Paris.

Dans le *Ménagiana* on lit (t. III, p. 235) ce passage curieux: « Un recueil de vau« devilles est une pièce des plus nécessai« res à un historien qui veut écrire sincè« rement; » et La Monnoye, éditeur du *Ménagiana*, emploie deux pages à prouver par des exemples cette singulière proposition. Si on peut la contester relativement à l'histoire générale, on conviendra qu'elle est vraie pour la biographie qui se compose de faits qu'on chercheroit vainement ailleurs, et qui même pour la plupart ne peuvent point être imprimés. Mais ces annales impures de la malice et de la débauche ne doivent être con-

sultées qu'avec précaution, et il faut être en garde contre les exagérations et les atroces calomnies dont elles sont pleines. L'historien et le biographe qui veulent faire comparoître les hommes au tribunal de la postérité, ont autant besoin de discernement que ceux qui sont appelés à les gouverner. Les uns et les autres manqueront leur but s'ils n'ont qu'une idée fausse ou imparfaite de la nature humaine si diverse et si étrange. Beaucoup d'hommes d'état sans doute ont échoué dans leurs entreprises pour n'avoir pas eu une sage défiance de ceux qui les entouroient; mais un plus grand nombre aussi a succombé pour n'avoir pas su distinguer ceux sur lesquels on pouvoit s'appuyer avec confiance; et tel homme qui s'est vu subitement déchu du rang suprême seroit peut-être devenu le maître du monde, s'il avoit pu

croire à la vertu et à la grandeur d'ame.

Ces réflexions ne sont nullement déplacées à la tête d'un ouvrage où je me suis vu dans la nécessité de parler des événements d'un siècle qui, de nos jours, est devenu tour-à-tour l'objet d'amères satires ou de panégyriques outrés. Ainsi l'esprit de parti, non content de défigurer le présent, va chercher dans le passé un aliment à ses fureurs fanatiques ou à son fol enthousiasme : il tourmente sans cesse la Muse impassible de l'histoire qui désavoue ses productions éphémères, et repousse même le talent le plus séducteur quand il méconnoît la vérité, ou qu'il s'efforce d'éteindre son flambeau.

J'ai supprimé dans cette édition les notes qui, dans la première, n'occupent pas moins d'espace que le texte. Le petit nombre de celles que l'on trouvera au bas des pages de la table des matières

de cette seconde édition ne sont pas dans la première. Elles servent à appuyer de nouveaux faits ou des corrections nouvelles. Ainsi ceux qui seroient tentés de recourir aux sources qui ont servi de matériaux à mes récits doivent consulter les citations et les notes de la première édition, les nouvelles *OEuvres diverses de La Fontaine* publiées avec les *Poésies de François de Maucroix*, et enfin les nouvelles notes qui sont jointes à la table des matières de la présente édition. On ne manquera pas de me reprocher d'avoir mis ainsi les lecteurs dans la nécessité de réunir et de consulter trois volumes différents; mais je répondrai que le petit nombre de ceux qui aiment à vérifier par eux-mêmes les faits sont habitués à prendre de bien plus grandes peines pour arriver à leur but, et que le public se

plaindroit avec raison qu'on l'eût forcé d'acquérir un volumineux commentaire, qui ne seroit pour lui qu'un inutile bagage puisqu'il ne le liroit pas.

Je n'ai pas cru devoir cependant pousser le sacrifice jusqu'à retrancher ma *table des matières disposées par ordre chronologique*. Je l'ai au contraire augmentée et perfectionnée avec un grand soin. J'ose dire qu'elle peut servir à rectifier sur plusieurs points de volumineux ouvrages composés sur l'histoire de ces temps, et rétablir les dates qui sont altérées.

TABLE
DES PRINCIPALES DIVISIONS
DE CET OUVRAGE.

TOME I.

TOME II.

FIN DE LA TABLE DES DIVISIONS.

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE

J. DE LA FONTAINE.

LIVRE PREMIER

1621 — 1661.

Je me propose d'écrire la vie de La Fontaine, ou plutôt je vais entretenir mes lecteurs de La Fontaine et de ses ouvrages; car aucun évènement digne d'être raconté n'a signalé le cours de sa longue et heureuse carrière. Ses premières poésies, dès qu'elles parurent, lui acquirent une grande réputation. Il fut chéri et loué par les écrivains les plus illustres de son temps; les hommes les plus remarquables

par leurs hauts faits, leurs talents, leur puissance ou leurs richesses, les femmes les plus célèbres par le rang, les graces ou l'esprit, recherchèrent sa société, protégèrent ou charmèrent ses loisirs : l'amitié lui épargna même jusqu'aux soins et aux soucis de sa propre existence. Il laissa doucement couler ses jours, et s'abandonna sans contrainte à ses goûts et à son génie. Après sa mort, par reconnoissance pour lui, sa famille fut dispensée d'acquitter les charges publiques; et lorsque la gloire, la science, la vertu, l'innocence et la beauté ne pouvoient fléchir le cœur des bourreaux de la France, le nom seul de La Fontaine sauva d'une mort inévitable ses derniers descendants. Enfin, de nos jours où l'on s'est plu à déprécier le grand siècle qui le vit naître, non seulement il échappa à l'ingratitude de cette envieuse postérité, mais presque tous ceux qui voulurent le peindre lui prêtèrent, dans leurs Notices ou leurs Éloges, des vertus qu'il n'avoit pas. L'enthousiasme qu'ont fait naître ses délicieux ouvrages n'est pas la seule cause de cette disposition de tous à la bienveillance

pour ce qui le concerne. La bonté, qui faisoit le fond de son caractère, et qui se manifeste dans ses écrits, exerce sur les ames un empire plus puissant que le génie même : celui-ci excite l'admiration, mais l'autre inspire l'amour; et l'amour veut être indulgent pour l'objet de ses affections. Cependant, si La Fontaine pouvoit reparoître un instant parmi nous, il nous diroit : « Ce n'est point servir ma mé« moire selon mon gré que de s'écarter du « vrai et du naturel. J'ai donné dans mes Fa« bles des leçons de sagesse pour tous les rangs « et pour tous les âges; mais, vous le savez, « je n'ai pas toujours été sage dans ma con« duite et dans mes vers. Si vous parlez de « moi, que ce soit donc, comme je l'ai fait « moi-même, sans dissimulation et sans ré« serve. »

Jean de La Fontaine naquit le 8 juillet 1621, à Château-Thierry, de Charles de La Fontaine, Maître des eaux et forêts, et de Françoise Pidoux, fille du Bailli de Coulommiers; sa famille étoit fort ancienne, et avoit même quel-

que prétention à la noblesse. Son éducation paroît avoir été négligée, et on croit qu'il étudia d'abord dans une école de village, ensuite à Reims, ville pour laquelle il avoit une prédilection particulière. Lorsqu'il eut terminé des études imparfaites, un chanoine de Soissons, nommé G. Héricart, lui fit présent de quelques livres de piété, et il crut avoir du penchant pour l'état ecclésiastique. Ce n'est pas une des moindres singularités de cet homme célèbre, lorsque l'on considère son caractère, ses goûts, les inclinations qui l'ont dominé pendant tant d'années, et la nature d'un grand nombre de ses écrits, de voir le commencement et la fin de sa vie consacrés à la religion et à la piété. Il fut reçu à l'Institution de l'Oratoire le 27 avril 1641. Son exemple y attira la même année, au mois d'octobre, Claude de La Fontaine, son frère puîné, qui persista dans sa résolution, se fit prêtre, et en 1649 donna tous ses biens à son frère Jean, à condition que celui-ci lui paieroit une rente viagère. Claude resta à l'Institution de l'Oratoire jusqu'en 1650, et se retira ensuite

à Nogent-l'Artault, où il est mort du vivant de son frère : Jean avoit été envoyé au séminaire de Saint-Magloire le 28 octobre 1641 ; mais bientôt ennuyé de ce genre de vie, il en sortit après y être resté environ un an.

Rentré dans le monde, La Fontaine fit bientôt voir par les inclinations qui le dominèrent combien il s'étoit mépris sur sa vocation. Dans le journal manuscrit d'un contemporain, dont le témoignage est d'autant plus digne de foi qu'il écrivoit pour lui seul et pour ses amis, lorsqu'on ne pouvoit prévoir encore la célébrité future de notre poëte, nous apprenons que, dès sa première jeunesse, La Fontaine se fit remarquer par ses distractions, son indolence et son vif penchant pour les plaisirs. Son père, s'étant rendu à Paris pour suivre un procès, l'avoit emmené avec lui. Il le chargea un jour d'un message pressé, en lui disant que de sa célérité dépendoit en partie le succès de son affaire. La Fontaine sort, rencontre quelques uns de ses camarades, se met à causer avec eux; et oubliant son message, il se laisse conduire à la comédie; ce ne fut

qu'à son retour que les reproches de son père lui rappelèrent ce dont il s'étoit chargé, et lui firent connoître la faute qu'il avoit commise. Une autre fois, en revenant de Paris à Château-Thierry, il avoit attaché à l'arçon de sa selle des papiers de famille de la plus grande importance; ils se détachèrent et tombèrent sans que La Fontaine, occupé à rêver, s'en aperçût. Le courrier de l'ordinaire passe quelques minutes après, voit un paquet à terre et le ramasse; puis à quelque distance il aperçoit un cavalier seul sur la route : c'étoit La Fontaine auquel il demanda s'il n'avoit rien perdu. La Fontaine, tout étonné de la question, regarde de tout côté, et répond avec assurance que rien ne lui manque. « Cependant, dit le courrier, je viens de trouver à terre ce sac de papier. » — « Ah! c'est à moi, s'écrie La Fontaine, et il y va de tout mon bien. » Puis il reprend son paquet avec empressement, et l'emporte.

Vers cette époque aussi La Fontaine fut soupçonné d'intrigues amoureuses avec plusieurs dames de Château-Thierry et des envi-

rons. Un jour, pendant l'hiver et durant une forte gelée, on l'aperçut, la nuit, courant, une lanterne sourde à la main, et en bottines blanches, ce qui caractérisoit alors la grande parure. Cet incident donna lieu à bien des suppositions. Son aventure avec la femme du lieutenant général de Château-Thierry fit encore plus de bruit. Il en étoit amoureux et desiroit vivement la voir en particulier. Pour cela il résolut de s'introduire chez elle pendant la nuit, en l'absence de son mari. Mais cette dame avoit une petite chienne qui faisoit bonne garde. La Fontaine commença par se saisir de la chienne et l'emporta chez lui; puis le même soir, d'intelligence avec la suivante, il se glisse dans la chambre à coucher de la dame et se cache sous une table couverte d'un tapis à bousse. Malheureusement la lieutenante avoit retenu une de ses amies pour passer la nuit et se trouvoit couchée avec elle. La Fontaine ne fut pas déconcerté par ce contretemps. Il attendit que l'amie fût endormie; et, s'approchant ensuite doucement du lit, il se nomma et prit en même temps la main de sa

dame, qui par bonheur ne dormoit pas. Tout ceci fut fait avec tant de promptitude et d'adresse qu'elle n'en fut point effrayée. La Fontaine s'entretint avec elle à loisir et s'échappa avant que l'amie fût éveillée. « La lieutenante, dit l'auteur du journal, parut enchantée d'une si grande marque d'amour, et quoique La Fontaine assure qu'il n'en a obtenu que de légères faveurs, je crois qu'elle lui a tout accordé. »

Lorsque La Fontaine eut atteint l'âge de vingt-six à vingt-sept ans, son père voulut l'établir, et dans ce dessein il lui transmit sa charge et lui fit épouser Marie Héricart, fille d'un lieutenant au bailliage de la Ferté-Milon. La Fontaine se soumit à ces deux engagements plutôt par complaisance que par goût. Mais incapable par caractère de toute gêne et de toute contrainte, il négligea presque toujours l'exercice de sa charge qu'il garda vingt ans. Il s'éloigna peu-à-peu de sa femme, et finit par l'abandonner tout-à-fait; il parut même oublier en quelque sorte qu'il étoit marié.

On a parlé fort diversement de la femme de La Fontaine. On s'accorde à dire qu'elle avoit

de la vertu, de la beauté et de l'esprit; mais d'Olivet, le Père Niceron et Montenault prétendent qu'elle étoit d'une humeur impérieuse et fâcheuse. Ils n'hésitent même pas à penser que c'est elle que La Fontaine a voulu peindre dans le conte de Belphégor, sous le nom de madame Honesta :

Belle et bien faite. . . . .
. . . . mais d'un orgueil extrême;
Et d'autant plus que de quelque vertu
Un tel orgueil paroissoit revêtu.

La Harpe et plusieurs autres auteurs, pour excuser la licence de quelques uns des contes de La Fontaine, ont avancé, comme une chose reconnue, que les mœurs de cet homme célèbre étoient pures et irréprochables. Dans ce cas, sa femme, qui, pour n'avoir pas su dominer ses défauts, l'auroit forcé de s'exiler du toit domestique, auroit eu tous les torts. Mais cette assertion sur les mœurs de La Fontaine est malheureusement tout-à-fait contraire à la vérité; et celle qui concerne l'âpreté du caractère de sa femme est au moins douteuse. Les auteurs

homme n'a plus que La Fontaine aimé les femmes, que nul n'a été plus tôt et plus longtemps sensible à leurs attraits; et ne s'est abandonné plus ouvertement, et avec moins de scrupule, aux charmes de leur doux commerce. Ce tort, si grand pour un homme engagé dans les liens du mariage, non seulement La Fontaine le sentoit, mais il a fallu qu'il en fît en quelque sorte l'aveu public. On le trouve, cet aveu, à la fin du conte intitulé *les Aveux indiscrets*; et il est bien placé là, car les seuls aveux indiscrets qu'ait jamais faits La Fontaine ont été pour révéler ses défauts, et non ceux des autres.

Le nœud d'hymen doit être respecté,
Veut de la foi, veut de l'honnêteté:
Si par malheur quelque atteinte un peu forte
Le fait clocher d'un ou d'autre côté,
Comportez-vous de manière et de sorte
Que ce secret ne soit point éventé.
Gardez de faire aux égards banqueroute;
Mentir alors est digne de pardon.
Je donne ici de beaux conseils, sans doute:
Les ai-je pris pour moi-même? hélas! non.

Les faits, révélés par l'auteur du journal son contemporain, ne confirment que trop bien ces aveux. Une jeune abbesse, que les incursions des Espagnols avoient forcée de se retirer à Château-Thierry, alla loger chez La Fontaine. Il en fut épris, et il sut lui plaire. Un jour sa femme les surprit ensemble; sans se déconcerter il lui fit la révérence et se retira. Le même auteur cite encore de lui des discours qu'on exagéroit peut-être, mais qui prouvent qu'il avoit pour sa femme la plus complète indifférence.

Cependant il se persuada, ou plutôt il se laissa persuader un jour, qu'il en devoit être jaloux : et voici à quelle occasion.

Il étoit fort lié avec un ancien capitaine de dragons, retiré à Château-Thierry, nommé Poignan, homme franc, loyal, mais fort peu galant. Tout le temps que Poignan n'étoit pas au cabaret, il le passoit chez La Fontaine, et par conséquent auprès de sa femme, lorsqu'il n'étoit pas chez lui. Quelqu'un s'avise de demander à La Fontaine pourquoi il souffre que Poignan aille le voir tous les jours; « Et pour-

« quoi, dit La Fontaine, n'y viendroit-il pas?
« c'est mon meilleur ami. — Ce n'est pas ce que
« dit le public; on prétend qu'il ne va chez toi
« que pour madame de La Fontaine. — Le pu-
« blic a tort; mais que faut-il que je fasse à
« cela? — Il faut demander satisfaction, l'épée
« à la main, à celui qui nous déshonore. Hé
« bien, dit La Fontaine, je la demanderai. »
Il va le lendemain, à quatre heures du matin, chez Poignan, et le trouve au lit. « Lève-toi,
« lui dit-il, et sortons ensemble. » Son ami lui demande en quoi il a besoin de lui, et quelle affaire pressée l'a rendu si matineux. « Je t'en
« instruirai, répond La Fontaine, quand nous
« serons sortis. » Poignan, étonné, se lève, sort avec lui, le suit et lui demande où il le mène; « Tu vas le savoir, » répondit La Fontaine, qui lui dit enfin, lorsqu'il fut arrivé dans un lieu écarté. « Mon ami, il faut nous battre. » Poignan, encore plus surpris, l'interroge pour savoir en quoi il l'a offensé, et lui représente que la partie n'est pas égale. « Je suis un hom-
« me de guerre, lui dit-il, et toi, tu n'as jamais
« tiré l'épée. — N'importe, dit La Fontaine, le

« public veut que je me batte avec toi. » Poignan, après avoir résisté inutilement, tire son épée par complaisance, se rend aisément maître de celle de La Fontaine, et lui demande de quoi il s'agit. « Le public prétend, lui dit La « Fontaine, que ce n'est pas pour moi que « tu viens tous les jours chez moi, mais pour « ma femme.—Eh ! mon ami, je ne t'aurois ja- « mais soupçonné d'une pareille inquiétude, et « je te proteste que je ne mettrai plus les pieds « chez toi. — Au contraire, reprend La Fon- « taine, en lui serrant la main, j'ai fait ce que « le public vouloit ; maintenant, je veux que « tu viennes chez moi tous les jours, sans quoi « je me battrai encore avec toi. » Les deux antagonistes s'en retournèrent, et déjeunèrent gaiement ensemble.

Si la femme de La Fontaine n'eut pas tous les défauts odieux qu'on lui a trop légèrement prêtés, il paroît certain qu'elle ne possédoit aucune des qualités aimables qui auroient pu inspirer de l'amour à son mari ; on ne voit aucune trace de ce sentiment à son égard dans ce qui nous reste de lui. La Fontaine ne

laisse, au contraire, jamais échapper l'occasion de faire la satire de l'état conjugal, et se montre trop vivement affecté des inconvénients qui résultent d'une union mal assortie, pour ne pas donner lieu de penser qu'il en avoit fait lui-même la triste expérience. Une preuve certaine que tous les torts n'étoient pas de son côté, et que ceux de sa femme, quoique d'une nature moins grave, étoient cependant reconnus par ses propres parents, c'est la liaison intime qui subsista toujours entre Jannart et lui.

Jacques Jannart, conseiller du Roi et substitut du procureur général au parlement de Paris, avoit épousé Marie Héricart, tante de la femme de La Fontaine. Par sa fortune, ses dignités, son crédit, son expérience dans les affaires, Jannart étoit le personnage le plus important des deux familles avec lesquelles, par son mariage, il se trouvoit allié. Nous avons eu sous les yeux plusieurs lettres de la main de La Fontaine, qui lui sont adressées, et elles prouvent que Jannart avoit un sincère attachement pour notre poëte. Celui-ci le consul-

toit et le faisoit intervenir dans toutes ses affaires. Il avoit pour lui autant d'amitié que de respect et il le nommoit toujours *son cher oncle*. Il lui faisoit fréquemment des demandes d'argent auxquelles Jannart ne se refusoit jamais. Une de ces lettres nous apprend que La Fontaine étoit bien avec sa belle-mère, et qu'en gendre désintéressé il n'avoit pas balancé à acquitter de ses deniers d'anciennes dettes qu'elle avoit contractées. Dans d'autres lettres il se livre à des détails d'affaires et à des calculs qui devoient coûter beaucoup à sa paresse; mais il s'y montre si peu habile qu'il s'excuse de ne pouvoir finir un compte, parcequ'il n'a pas pu trouver à Château-Thierry de tables d'intérêts calculées d'avance. La manière dont il recommande à Jannart une certaine madame de Pont-de-Bourg prouve entre eux la plus grande intimité. « Je suis prié, lui dit-il, de vous en écrire de si bonne part qu'il a fallu malgré moi vous être importun, si c'est vous être importun que de vous solliciter pour une dame de qualité qui a une parfaitement belle fille. J'ai vu le temps que vous vous laissiez

toucher à ces choses, et ce temps n'est pas éloigné, c'est pourquoi j'espère que vous interprèterez les lois en faveur de madame de Pont-de-Bourg ». Le goût de La Fontaine pour le jeu, et l'éloignement où il se tenoit de sa femme, avoient fait répandre à la Ferté-Milon des bruits désavantageux sur son compte. Comme ces bruits, semés par quelqu'un qui étoit intéressé à les accréditer, n'avoient aucun fondement et étoient parvenus aux oreilles de Jannart, La Fontaine se crut obligé de le détromper; et il lui écrit en ces termes : « Monsieur mon oncle, ce qu'on vous a mandé de l'emprunt et du jeu est très faux : si vous l'avez cru, il me semble que vous ne pouviez moins que de m'en faire la réprimande; je la méritois bien par le respect que j'ai pour vous, et par l'affection que vous m'avez toujours témoignée. J'espère qu'une autre fois vous vous mettrez plus fort en colère, et que, s'il m'arrive de perdre mon argent, vous n'en rirez pas. Mademoiselle (1) de La Fontaine ne sait nulle-

(1) C'est de sa femme dont il parle : on n'appeloit alors *madame* que les femmes nobles.

ment gré à ce donneur de faux avis, qui est aussi mauvais politique qu'intéressé. Notre séparation peut avoir fait quelque bruit à la Ferté, mais elle n'en a pas fait à Château-Thierry, et personne n'a cru que cela fût nécessaire. »

La Fontaine avoit, dit-on, atteint sa vingt-deuxième année, avant de donner le moindre signe du penchant qui devoit bientôt l'entraîner vers la poésie. Un officier qui se trouvoit en quartier d'hiver à Château-Thierry lut un jour devant lui, avec emphase, l'ode de Malherbe sur la mort de Henri IV, qui commence ainsi :

Que direz-vous, races futures,
Si quelquefois un vrai discours
Vous récite les aventures
De nos abominables jours?

Il écouta cette ode avec des transports mécaniques de joie, d'admiration et d'étonnement, semblable à un homme qui, né avec le génie de la musique, auroit été nourri dans un désert, et qui entendroit tout-à-coup un instru-

ment harmonieux, savamment touché, résonner à ses oreilles : telle fut l'impression que firent sur La Fontaine les vers de Malherbe. Il se mit aussitôt à lire cet auteur; il passa les nuits à l'apprendre par cœur, et il alloit le jour le déclamer dans les lieux solitaires. Bientôt il prit aussi du goût pour Voiture, et il fit des vers dans le genre de ceux de ce poëte, ou plutôt il imita ses défauts, ses expressions recherchées, et ses froides antithèses. Heureusement un de ses parents nommé Pintrel, auquel il communiqua les premiers essais de sa muse, lui fit comprendre que, pour mûrir et pour développer son talent, il ne devoit pas se borner à lire nos poëtes français, mais qu'il falloit aussi lire et relire sans cesse Horace, Homère, Virgile, Térence et Quintilien. Il se rendit à ce sage conseil; et un de ses amis, M. de Maucroix, qui cultivoit avec succès la poésie, contribua aussi à l'affermir dans son nouveau plan d'étude, et à lui inspirer cette admiration pour l'antiquité, qui dégénéra même en lui en une sorte de préjugé superstitieux. La Fontaine fit sur-tout

ses délices de Platon et de Plutarque, quoiqu'il ne pût les lire que dans des traductions. D'Olivet a eu sous les yeux les exemplaires qui lui avoient appartenu, et il a remarqué qu'ils étoient notés de sa main presque à chaque page, et que la plupart de ses notes étoient des maximes qu'on retrouve dans ses fables.

La Fontaine, ainsi que nous le verrons, a témoigné d'une manière touchante sa reconnoissance envers Pintrel et de Maucroix, en publiant, après la mort du premier, sa traduction des Épîtres de Sénèque, et en prêtant le secours de son nom et de ses poésies pour faciliter le débit des ouvrages du second.

L'étude des anciens ne fit pas négliger à La Fontaine celle des modernes; mais parmi ceux qui avoient écrit dans sa langue, aucun alors, si on excepte Corneille, n'étoit digne d'être pris pour modèle : aussi, après Malherbe, il se borna à un petit nombre, et s'attacha principalement à Rabelais, Marot et Voiture. L'*Astrée* de d'Urfé l'amusa long-temps; il fit ses délices des contes naïfs et joyeux de la

reine de Navarre ; mais, excepté ces auteurs favoris, il se plaisoit davantage avec les Italiens, sur-tout avec Arioste, Bocace et Machiavel ; non pas, dit un habile critique, le Machiavel *du Prince* et de l'*Histoire de Florence*, mais celui de la *Mandragore*, de la *Clytie*, et de *Belphégor*. Il est possible qu'en effet La Fontaine préférât le conteur et l'auteur comique à l'historien et au politique ; mais plusieurs passages de ses écrits prouvent cependant qu'il savoit très bien apprécier Machiavel sous ce dernier rapport.

La Fontaine, quoiqu'éloigné de la capitale, indépendamment des conseils de ses deux Aristarques, Pintrel et de Maucroix, avoit, dans sa propre famille, des encouragements qui contribuèrent au développement de ses talents poétiques. Son père aimoit passionnément les vers, quoiqu'il fût incapable de les bien juger, et plus encore d'en faire. Il fut enchanté que son fils devînt poëte, et se montra pour lui un auditeur toujours prêt et toujours indulgent. La Fontaine consultoit aussi avec avantage sa femme et sa sœur, qui toutes

deux avoient de l'instruction, de l'esprit et du goût.

Le premier ouvrage que publia La Fontaine, fut la traduction de l'*Eunuque* de Térence, en vers, imprimée en 1654. Un des plus concis, mais non pas un des moins spirituels biographes de notre poëte, a cité les premiers vers de cette pièce, afin de prouver qu'elle étoit écrite dans le style de la bonne comédie. Ce biographe a raison de dire qu'il n'a pas usé de tous ses avantages ; car, effectivement, il y a plusieurs autres scènes mieux écrites que le commencement de celle qu'il cite. Mais nous pensons qu'il a tort d'avancer que cette pièce ne méritoit pas l'indifférence avec laquelle le public la reçut. La Fontaine ne s'étoit point proposé, ainsi qu'il le déclare dans sa préface, de reproduire l'*Eunuque* de Térence, il voulut seulement l'imiter. Son ouvrage est en même temps une traduction trop libre et une imitation trop servile ; c'est une comédie ancienne avec des formes modernes : elle manque, par conséquent, de vraisemblance ; elle est froide et sans intérêt ; le style,

quoique assez passable, est loin de donner une idée du naturel exquis et de l'élégante simplicité de l'auteur latin.

La Fontaine, dont les passions, quoique fortement empreintes en lui par la nature, furent toujours douces et modérées, et qui ne voyoit en elles que des causes de jouissance et des moyens de bonheur, ne fut point détourné de son amour pour les vers, par le peu de succès de son premier ouvrage; et, sans soin du présent, sans inquiétude pour l'avenir, il cultivoit les Muses obscurément dans la province où il étoit né, et jouissoit inconnu des douceurs de l'amitié. Celle qu'il avoit contractée avec de Maucroix ne faisoit que s'accroître avec le temps. De Maucroix avoit d'abord embrassé la profession d'avocat et s'y étoit distingué; il en fut détourné par la passion qu'il conçut pour mademoiselle de Joyeuse, fille du lieutenant du roi au gouvernement de Champagne. Ne pouvant assurer le bonheur de sa vie par une union à laquelle la différence des rangs et des fortunes opposoit un obstacle invincible, de Maucroix partit pour l'I-

talie afin de remplir une mission que Fouquet lui avoit confiée : mais bientôt de retour il obtint un canonicat de l'église de Reims, et ce bénéfice, qui fut suivi d'un autre, lui procura une fortune indépendante, et qui, quoique modique, suffisoit à la sagesse de ses goûts et à la modération de ses desirs. Retiré à Reims il invitoit sans cesse La Fontaine à venir le voir, et celui-ci trouvoit un double avantage en cédant à ses instances, puisqu'il se déroboit aux tracas domestiques, et qu'il jouissoit en même temps de la société de son ami et des plaisirs d'une grande ville. Il nous révèle lui-même un des principaux motifs qui lui rendoient le séjour de Reims si agréable.

Il n'est cité que je préfère à Reims;
C'est l'ornement et l'honneur de la France;
Car, sans compter l'ampoule et les bons vins,
Charmants objets y sont en abondance.
Par ce point-là je n'entends, quant à moi,
Tours ni portaux; mais gentilles Galoises;
Ayant trouvé telle de nos Rémoises
Friande assez pour la bouche d'un roi.

Cependant Jannart conjectura que le talent

de La Fontaine pour les vers pourroit être agréable à Fouquet dont il étoit l'ami, et le substitut dans la charge de procureur au parlement de Paris. Il le lui présenta donc comme son parent. Fouquet, alors surintendant des finances, avoit, à l'exemple du premier ministre Mazarin, profité des désordres des temps pour accumuler d'immenses richesses. Il mettoit alors à en jouir le même empressement qu'il avoit montré pour les acquérir. Doué d'une grande capacité pour les affaires, d'une prodigieuse facilité pour la rédaction, d'un esprit très orné, prompt, adroit, fertile en expédients; mais né avec un caractère ardent et présomptueux, vain et avide de louanges; réunissant toutes les passions, et voulant toutes les satisfaire à-la-fois; corrompant, à la cour, les hommes pour son ambition, et les femmes pour ses plaisirs; ne connoissant, pour ses desseins, d'autre puissance que celle de l'or, et cependant n'étant pas dénué de grandeur d'ame: tel étoit Fouquet. Il éclipsoit, par son luxe, le souverain même. Il savoit distinguer les gens de lettres et les artistes qui nais-

soient alors à la gloire, et les encourager par des largesses. L'homme le plus éloquent de ce temps, Pellisson, étoit son premier commis : Le Nostre dessinoit ses jardins ; il commandoit à Le Brun des tableaux pour ses palais, et à Molière des pièces pour ses fêtes. La Fontaine plut à Fouquet ; celui-ci le prit pour son poëte, se l'attacha, et lui fit une pension de mille francs, à condition qu'il en acquitteroit chaque quartier par une pièce de vers, condition qui fut exactement remplie.

La Fontaine avoit le goût et le sentiment des arts, qui s'allient presque toujours avec le génie poétique ; il savouroit avec délices la tranquillité du séjour de la campagne, mais il recherchoit aussi la société, et sur-tout celle des femmes aimables ; enfin il ne haïssoit pas la bonne chère. Qu'on juge de son bonheur, lorsque le surintendant lui procura toutes ces jouissances sans qu'il en coûtât aucun sacrifice à son insouciance et à sa paresse ! Aussi dès lors il fut tout à Fouquet ; sa reconnoissance en fit un héros : il l'aima véritablement

dans sa prospérité, mais il l'aima plus encore dans son malheur.

Transporté tout-à-coup du fond d'une province au milieu de la société la plus brillante du royaume, La Fontaine se fit de tous ceux qui le connurent des protecteurs et des amis.

On s'étonnera justement de ce succès, si l'on considère le portrait qu'ont tracé de lui quelques uns de ses contemporains. On ne peut expliquer l'empressement qu'on mettoit à l'accueillir, par l'éclat de sa réputation, et par le plaisir qu'on trouvoit à la lecture de ses ouvrages; La Fontaine n'avoit encore rien produit qui pût le tirer de l'obscurité. D'ailleurs, alors comme aujourd'hui, on savoit très bien, au besoin, applaudir aux écrits d'un auteur, et négliger sa personne : l'exemple du grand Corneille suffiroit seul pour le prouver. La Fontaine avoit donc des qualités aimables, puisqu'il se faisoit aimer; mais, ennemi de toute dissimulation, ces qualités ne se manifestoient qu'avec les personnes dont il étoit particulièrement connu, ou lorsque la joie qu'il éprouvoit le faisoit sortir de son habi-

tuelle apathie. Concentré dans ses propres pensées, distrait, rêveur, il étoit souvent, dans la société, d'une nullité complète, qui, lors de sa grande célébrité, choquoit d'autant plus ceux qui avoient lu ses écrits, qu'avant de l'avoir vu ils s'étoient promis beaucoup de jouissance de la conversation d'un homme d'une tournure d'esprit si gaie, si originale. Aussi, en recueillant avec soin tout ce que les contemporains ont écrit sur notre poëte, il faut bien distinguer ceux qui n'eurent avec lui que des relations passagères, d'avec ceux qui ont vécu dans son intimité, et qui seuls peuvent nous en donner une idée exacte. Ses distractions et sa candeur donnèrent lieu à des aventures plaisantes, et souvent presque incroyables. Nous ne devons pas omettre ces particularités, toutes minutieuses qu'elles sont, parcequ'elles servent à peindre cet homme singulier; mais nous devons les séparer des contes absurdes que, même de son vivant, on a débités sur lui, et dont il est facile de démontrer la fausseté. C'est ainsi que nous obtiendrons un portrait piquant par sa

vérité, au lieu d'une risible, mais fausse caricature.

Louis Racine, qui n'a connu La Fontaine que par tradition, et par ce que lui en ont dit ses sœurs, en parle dans les termes suivants : « Autant il étoit aimable par la douceur du caractère, autant il l'étoit peu par les agréments de la société. Il n'y mettoit jamais rien du sien; il ne parloit pas, ou vouloit toujours parler de Platon. »

La Bruyère, qui aime à charger ses portraits, trace ainsi celui de La Fontaine :

« Un homme paroît grossier, lourd, stupide ; il ne sait pas parler, ni raconter ce qu'il vient de voir : s'il se met à écrire, c'est le modèle des bons contes ; il fait parler les animaux, les arbres, les pierres, tout ce qui ne parle pas ; ce n'est que légèreté, qu'élégance, que beau naturel et que délicatesse dans ses ouvrages. » La Bruyère ajoute à ce portrait celui du grand Corneille qui offroit un pareil contraste entre sa personne et ses écrits ; mais on laissoit le grand Corneille dans sa solitude, et on recherchoit La Fontaine. Continuons de

rassembler les témoignages de ses contemporains, et nous en saurons bientôt les raisons.

Une femme qui, nous le croyons, s'est cachée sous un faux nom, et qui eut avec La Fontaine, dans les dernières années de sa vie, des liaisons intimes dont nous chercherons par la suite à déterminer la nature, a réclamé avec chaleur contre le portrait qu'en a tracé La Bruyère, et, à cet égard, elle en appelle au témoignage de tous ceux qui ont connu La Fontaine. Ce qu'elle en dit est confirmé par d'Olivet, qui a vécu avec plusieurs amis de La Fontaine, et qui s'exprime ainsi sur son compte :

« A sa physionomie on n'eût point deviné ses talents. Rarement il commençoit la conversation, et même, pour l'ordinaire, il y étoit si distrait, qu'il ne savoit ce que disoient les autres. Il rêvoit à toute autre chose, sans qu'il pût dire à quoi il rêvoit. Si pourtant il se trouvoit entre amis, et que le discours vînt à s'animer par quelque agréable dispute, surtout à table, alors il s'échauffoit véritablement, ses yeux s'allumoient; c'étoit La Fontaine en per-

sonne, et non pas un fantôme revêtu de sa figure.

« On ne tiroit rien de lui dans un tête-à-tête, à moins que le discours ne roulât sur quelque chose de sérieux et d'intéressant pour celui qui parloit. Si des personnes dans l'affliction s'avisoient de le consulter, non seulement il écoutoit avec grande attention, mais, je le sais de gens qui l'ont éprouvé, il s'attendrissoit; il cherchoit des expédients; il en trouvoit, et cet idiot (c'est d'Olivet qui parle), qui de sa vie n'a fait à propos une démarche pour lui, donnoit les meilleurs conseils du monde : autant il étoit sincère dans ses discours, autant étoit-il facile à croire tout ce qu'on lui disoit.

« Une chose qu'on ne croiroit pas de lui, et qui est pourtant très vraie, c'est que dans ses conversations il ne laissoit rien échapper de libre, ni d'équivoque. Quantité de gens l'agaçoient, dans l'espérance de lui entendre faire des contes semblables à ceux qu'il a rimés; mais il étoit sourd et muet sur ces matières : toujours plein de respect pour les femmes, donnant de grandes louanges à celles

qui avoient de la raison, et ne témoignant jamais de mépris à celles qui en manquoient. »

Nous voyons par là que La Fontaine étoit un convive aimable, un homme de bon ton et de bon conseil, sensible et affectueux, plein d'indulgence pour les autres, simple et sans prétention pour lui-même : un composé si rare nous explique suffisamment ses succès dans le monde. Aussi la dame dont nous avons parlé plus haut, et qui publia les œuvres posthumes de notre poëte un an après sa mort, oppose-t-elle la manière dont il étoit accueilli partout au portrait qu'en a tracé La Bruyère.

« Si l'auteur qui l'a peint sous des traits si contraires à la vérité l'avoit bien connu, dit-elle, il auroit avoué que le commerce de cet aimable homme faisoit autant de plaisir que la lecture de ses livres. Aussi tous ceux qui aiment ses ouvrages (et qui est-ce qui ne les aime pas ?) aimoient aussi sa personne. Il étoit admis chez tout ce qu'il y a de meilleur en France. Tout le monde le desiroit, et si je voulois citer toutes les illustres personnes et tous les esprits supérieurs qui avoient de l'em-

pressement pour sa conversation, il faudroit que je fisse la liste de toute la cour. »

Mais c'est plutôt encore dans ses ouvrages, que dans les renseignements donnés par ses contemporains, que nous devons étudier cette alliance d'un esprit plein de finesse et de malice avec cette simplicité et cette bonhomie innées et inaltérables, qui font de La Fontaine l'homme le plus singulier peut-être et le plus original qui ait paru.

Ce fut en 1653 que Fouquet commença les travaux de Vaux-le-Vicomte, situé à dix lieues de Paris, près de Melun et sur les bords de la Seine. L'architecte Le Vau, que Boileau prétend être le véritable auteur de la célèbre colonnade du Louvre, construisit le palais; Le Nostre dessina les jardins, Le Brun et les meilleurs artistes du temps exécutèrent les peintures. Bientôt Vaux surpassa en splendeur Compiègne, Fontainebleau, et les autres habitations royales qui existoient alors. Fouquet y dépensa dix-huit millions, qui en valoient près de trente-six de notre monnoie actuelle. Toutes ces merveilles enchantèrent La Fontaine; et,

autant pour céder à sa propre impulsion que par le desir de louer le goût et la magnificence de son protecteur, il entreprit de célébrer ces beaux lieux dans un ouvrage mêlé de prose et de vers, qu'il intitula le *Songe de Vaux*. Il nous apprend lui-même que les architectes, les sculpteurs et les peintres qui avoient contribué aux constructions et aux ornements de Vaux, lui remirent des mémoires sur chacune des parties qu'ils avoient exécutées, pour l'aider dans la composition de son ouvrage. Il en fut occupé pendant près de trois ans; sans doute bien agréablement, puisqu'il jouissoit en même temps des lieux qu'il décrivoit : cependant il ne l'a jamais terminé, et n'en a publié que des fragments. Le Père Bouhours, dont les décisions étoient alors une autorité en littérature, dit que ces fragments brillent d'esprit depuis le commencement jusqu'à la fin. Il est vrai; mais c'est de celui de Voiture et de Sarrasin, pour lequel on avoit alors une admiration beaucoup trop grande, et qu'on a peut-être trop rabaissé depuis.

La Fontaine feint, dans le *Songe de Vaux*,

que les quatre arts qui avoient contribué à l'embellissement et à la célébrité de ce séjour enchanté, l'architecture, la peinture, le jardinage et la poésie se disputent la préséance. Ces arts sont représentés par quatre fées, Palatiane, Appellanire, Hortesie et Calliopée, qui plaident successivement leur cause en présence d'Oronte ou de Fouquet, et de *force demi-dieux*, pour nous servir des termes mêmes de l'auteur. On sent combien cette allégorie est froide; l'exécution s'en est ressentie. La Fontaine, dans ce premier essai, cherchoit encore son talent; et il faut avouer qu'il le trouve quelquefois, comme dans la peinture de l'Oisiveté, et dans l'invocation au Sommeil, que nous citerons, parcequ'il y saisit l'occasion, qu'il n'a jamais laissé échapper depuis, d'apprendre à ses lecteurs combien il aimoit à dormir :

. . . . Toi que chacun réclame,
Sommeil, je ne viens pas t'implorer dans ma flamme.
Conte à d'autres que moi ces mensonges charmants
Dont tu flattes les vœux des crédules amants;
Les merveilles de Vaux me tiendront lieu d'Aminte.
Fais que par ces démons leur beauté me soit peinte.

Tu sais que j'ai toujours honoré tes autels;
Je t'offre plus d'encens que pas un des mortels;
Doux Sommeil, rends-toi donc à ma juste prière.

Aucun poëte, soit ancien, soit moderne, n'a mieux que La Fontaine loué les femmes, les délices de la vie champêtre, les charmes de la solitude, les douceurs du sommeil et de la paresse. Quand ces sujets se présentent sous sa plume, il est toujours heureusement inspiré. Dans le cinquième fragment de ce *Songe de Vaux*, la peinture qu'il fait de la Nuit rappelle la grace de l'Albane et du Corrège.

Voyez l'autre plafond où la Nuit est tracée:
Cette divinité, digne de vos autels,
Et qui, même en dormant, fait du bien aux mortels,
Par de calmes vapeurs mollement soutenue,
La tête sur son bras, et son bras sur la nue,
Laisse tomber des fleurs, et ne les répand pas.

Puis il ajoute:

Avec tous ses appas, l'aimable enchanteresse
Laisse souvent veiller les peuples du Permesse;
Cent doctes nourrissons surmontent son effort.
Hélas! dis-je, pour moi, je n'ai rien fait encor;

Je ne suis qu'écoutant parmi tant de merveilles.
Me sera-t-il permis d'y joindre aussi mes veilles?
Quand aurai-je ma part d'un si doux entretien?

La Fontaine avoit près de trente-sept ans lorsqu'il se plaignoit, avec raison, de n'avoir encore rien fait qui pût passer à la postérité; mais les Muses, dont il imploroit les entretiens avec tant de charme, devoient bientôt le combler de leurs plus précieuses faveurs. Il s'essaya dans le genre héroïque; et, quoique ce ne fût pas celui qui convînt le mieux à la nature de son génie, il prouva par la composition du poëme d'*Adonis* qu'il étoit aussi destiné à produire ces merveilles qui causoient son admiration. Le poëme d'*Adonis* ne parut, et ne fut entièrement terminé que long-temps après, mais La Fontaine en présenta dès lors à Fouquet une copie manuscrite avec une dédicace en vers dans laquelle le poëte disoit au surintendant :

Vois de bon œil cet œuvre, et consens pour ma gloire
Qu'avec toi l'on le place au Temple de Mémoire.
Par toi je me promets un éternel renom;
Mes vers ne mourront point, assistés de ton nom.

Cependant La Fontaine paroît avoir été, à cette époque, dominé encore plus par son goût pour le plaisir, que par son amour pour la gloire.

Une abbesse, peu scrupuleuse, et qui est peut-être la même dont nous avons parlé précédemment, l'invita à venir la voir : mais la guerre duroit encore avec les Espagnols ; ils occupoient Rocroy, et avoient dans cette ville une garnison nombreuse commandée par un chef courageux et expérimenté nommé Montal, qui jetoit la terreur dans toute la Champagne. La Fontaine écrivit donc une lettre en vers à la jeune et aimable abbesse, pour lui expliquer comment il n'osoit céder à son invitation, et il lui rappelle l'aventure alors récente de M. Girardin, qui, en se rendant à Bagnolet, fut enlevé par M. Barbezière de Chémerault, et transporté à Bruxelles, où l'on négocioit encore pour sa rançon.

Les Rocroix, gens sans conscience,
Me prendroient aussi bien que lui,
Vous allant conter mon ennui.
J'aurois beau dire à voix soumise :

Messieurs, cherchez meilleure prise;
Phébus n'a point de nourrisson
Qui soit homme à haute rançon;
Je suis un homme de Champagne
Qui n'en veux point au roi d'Espagne;
Cupidon seul me fait marcher.
Enfin, j'aurois beau les prêcher;
Montal ne se soucieroit guère
De Cupidon ni de sa mère:
Pour cet homme en fer tout confit
Passeport d'amour ne suffit.

Fouquet faisoit alors une cour assidue à madame de Sévigné, et l'on sait que la résistance qu'il trouva en elle le força de se réduire aux témoignages d'une simple amitié : il lui montra cette épître de La Fontaine. Cette aimable veuve, aussi régulière dans sa conduite, qu'indulgente et facile pour tout le reste, et dont la vertu n'ôtoit rien à l'enjouement et aux graces, loua cette épître, quoique la fin en soit assez libre. La Fontaine, flatté du suffrage d'une femme aussi polie que spirituelle, envoya de suite à Fouquet un dizain pour madame de Sévigné, où il laisse éclater la joie que lui cause ce succès.

Entre les dieux, et c'est chose notoire,
En me louant, Sévigné me plaça :
J'étois alors deux cent mille au-deçà,
Voire encor plus, du temple de Mémoire.
Ingrat ne suis, son nom seroit piéça
De là le ciel, si l'on m'en vouloit croire.

Mais la liaison de La Fontaine avec la femme de Colletet qui subsistoit alors ne se bornoit pas à de simples jeux d'esprit; Guillaume Colletet, le père de celui que Boileau a insulté dans ses vers, étoit, selon l'expression de Ménage, particulièrement enclin aux amours *ancillaires* : il avoit épousé successivement trois de ses servantes; la troisième, qui se nommoit Claudine, étoit une blonde fort jolie, mais assez sotte. Colletet entreprit pourtant de lui faire une réputation littéraire. Il composoit pour elle des vers françois, qu'elle récitoit à table avec asses d'agrément, et dont on la croyoit l'auteur; quelques uns même ont été imprimés sous son nom. Beaucoup de beaux esprits du temps furent dupes de cette ruse; et, charmés de la figure de la belle Claudine, plus encore que de ses vers, ils s'empressè-

rent de la célébrer. L'abbé de Marolles, dans ses mémoires, met au nombre des meilleurs poëtes de son temps « l'illustre Claudine de M. Colletet. » Le savant Nicolas Heinsius, qui la vit pendant son séjour à Paris, écrivoit à Colletet, dans une lettre en latin datée de Stockholm, « Quand je vois ta Claudine, cet assemblage de toutes les graces, il me semble que j'ai devant moi toutes les Muses ensemble. » Le Pelletier et d'autres poëtes firent des sonnets pour Claudine ; et Colletet lui-même en composa pour elle un recueil qu'il intitula *les Amours de Claudine.* La Fontaine fut plus qu'un autre épris des charmes de la jeune Muse; il fit des vers à sa louange; et, parmi plusieurs autres, que sans doute il avoit composés sur le même sujet, il nous a conservé un sonnet et deux madrigaux relatifs à *Mademoiselle* C. (Claudine). Le sonnet est adressé à Sève peintre assez célèbre, qui a orné de ses tableaux plusieurs églises de Versailles et de Paris, et qui avoit fait le portrait de Claudine; le poëte lui dit :

Par d'inutiles soins pour moi tu te surpasses ;

Clarice est en mon ame avec toutes ses graces;
Je m'en fais des tableaux où tu n'as point de part.
Pour me faire sans cesse adorer cette belle,
Il n'étoit pas besoin des efforts de ton art,
Mon cœur sans ce portrait se souvient assez d'elle.

Colletet voulut conserver, après lui, à Claudine la réputation qu'il lui avoit acquise; et, peu de temps avant de mourir, il fit sous son nom les sept vers suivants, dans lesquels elle protestoit qu'après la mort de son époux elle renonçoit à la poésie.

Le cœur gros de soupirs, les yeux noyés de larmes,
Plus triste que la mort dont je sens les alarmes,
Jusque dans le tombeau je vous suis, cher époux.
Comme je vous aimai d'une ardeur sans seconde,
Comme je vous louai d'un langage assez doux,
Pour ne plus rien aimer ni rien louer au monde
J'ensevelis mon cœur et ma plume avec vous.

Claudine ayant tenu trop exactement parole, on se douta de la ruse. Ceux qui l'avoient le plus admirée, ne trouvant plus en elle qu'un esprit vulgaire, furent entièrement désabusés. La Fontaine, désenchanté, non seulement quit-

ta Claudine, mais fit contre elle des stances satiriques qui commencent ainsi :

Les Oracles ont cessé,
Colletet est trépassé.
Dès qu'il eut la bouche close,
Sa femme ne dit plus rien.
Elle enterra vers et prose
Avec le pauvre chrétien.

Notre poëte imprima dans un Recueil ces stances, à la suite même du sonnet et des deux madrigaux, et comme on le railloit sans doute d'avoir été pris pour dupe, il fit précéder ces pièces de vers d'une lettre à un de ses amis, qui contient des aveux singulièrement remarquables par leur naïveté :

« Vous vous étonnez, dites-vous, de ce « que tant d'honnêtes gens ont été les dupes « de mademoiselle C. (Colletet), et de ce que « j'y ai été moi-même attrapé. Ce n'est pas un « sujet d'étonnement que ce dernier point ; au « contraire, c'en seroit un si la chose s'étoit « passée autrement à mon égard. Savez-vous « pas bien que, pour peu que j'aime, je ne vois « dans les défauts des personnes non plus

« qu'une taupe qui auroit cent pieds de terre « sur elle ? Dès que j'ai un grain d'amour, je « ne manque pas d'y mêler tout ce qu'il y a « d'encens dans mon magasin ; cela fait les « meilleurs effets du monde : je dis des sottises « en vers et en prose, et serois fâché d'en avoir « dit une qui ne fût pas solennelle. Enfin je « loue de toutes mes forces. *Homo sum qui ex « stultis insanos reddam*. Ce qu'il y a, c'est que « l'inconstance remet les choses en leur ordre. « Ne vous étonnez donc plus ; voyez seulement « ma palinodie ; mais voyez-la sans vous en « scandaliser. »

Si Claudine n'avoit pas voulu jouer le rôle de bel-esprit, et paroître autre qu'elle n'étoit, La Fontaine n'auroit pas fait contre elle des stances satiriques, et probablement ne l'auroit pas quittée si promptement ; il n'avoit que trop de goût pour les amours vulgaires : il parle d'après sa propre conviction quand il nous dit « qu'une grisette est un trésor », et il en fait connoître de suite la raison :

On en vient aisément à bout;
On lui dit ce qu'on veut, bien souvent rien du tout.

La condition que La Fontaine avoit faite d'acquitter par des vers chaque quartier de sa pension, lui fit composer à cette époque différentes petites pièces qui n'ont rien aujourd'hui de remarquable, mais qui le paroîtront beaucoup si on les compare avec les recueils de sonnets, de madrigaux et autres poésies que publioient les Hesnault, les Colletet, les Perrin, les Bonnecorse, et tant d'autres poëtes de ce temps. On ne connoissoit, en quelque sorte, que le style maniéré et recherché dont Voiture étoit le modèle; le style froidement ampoulé de Ronsard et de Brébeuf, et l'ignoble burlesque mis à la mode par Scarron. Les Muses françoises sembloient avoir perdu, depuis Marot, l'art de badiner avec grace. La Fontaine, qui avoit fait une étude approfondie de cet ancien poëte, aimoit à s'approprier ses tours si énergiques dans leur naïve précision, à enrichir sa langue des mots expressifs de nos vieux auteurs, que l'usage et le temps avoient laissé perdre; et, guidé par son heureux instinct et par l'excellent modèle qu'il s'étoit choisi, il fut le premier qui, dans les

petits vers de circonstance, fut aisé, naturel et vrai. Sous ce rapport, ses premières poésies méritent attention, et sont en quelque sorte des monuments pour notre histoire littéraire. La Fontaine réunit, par le caractère et le style de ses écrits, les deux beaux siècles de François Ier et de Louis XIV. Il a les graces ingénues et spirituelles du premier, et s'élève souvent à la pompe et à la magnificence du second. C'est non seulement par le choix heureux des vieilles expressions rajeunies par lui, mais encore par la forme même de ses premiers essais, qu'il s'est rapproché heureusement des poëtes du seizième siècle. Du temps de notre poëte, il semble qu'on ne pouvoit s'exprimer que par des sonnets ou des madrigaux. La Fontaine en a composé très peu. Dans toutes les petites pièces de vers qu'il fit ou pour Fouquet ou par ses ordres, il s'assujettit au mètre de la ballade chevaleresque, du rondeau gaulois, du sixain ou du dizain des troubadours, de l'épître familière, et de l'ode anacréontique.

Quelquefois, en s'adressant au surinten-

dant, il badine sur l'engagement qu'il avoit pris avec lui.

Il me faudra quatre termes égaux.
A la Saint-Jean je promets madrigaux
Courts, et troussés, et de taille mignonne :
Longue lecture en été n'est pas bonne.
. . . .
Pâques, jour saint, veut autre poésie.
J'enverrai lors, si Dieu me prête vie,
Pour achever toute la pension,
Quelques sonnets pleins de dévotion.
Ce terme-là pourroit être le pire;
On me voit peu sur tels sujets écrire.

On s'aperçoit, par ces vers, que La Fontaine s'étoit bien écarté des idées qui l'avoient fait entrer, vingt ans avant, à la Congrégation de l'Oratoire. Il ajoute :

Mais tout au moins je serai diligent;
Et, si j'y manque, envoyez un sergent;
Faites saisir, sans aucune remise,
Stances, rondeaux, et vers de toute guise.
Ce sont nos biens; les doctes nourrissons
N'amassent rien, si ce n'est des chansons.
. . . .
Et je prétends. . .

Qu'au bout de l'an le compte y soit entier;
Deux en six mois, un par chaque quartier.
Pour sûreté j'oblige par promesse
Le bien que j'ai sur le bord du Permesse.
Même au besoin notre ami Pellisson
Me pleigera d'un couplet de chanson.

Ce fut Pellisson, l'ami constant de notre poëte, qui transmit à Fouquet cette épître, et qui envoya en même temps au surintendant d'autres petites pièces de La Fontaine, parmi lesquelles étoit l'*Épitaphe d'un paresseux*, épigramme que La Fontaine, dans un accès de gaieté, avoit faite contre lui-même, qui a été tant de fois réimprimée à la suite des contes et des fables, sous le titre d'*Épitaphe de La Fontaine*, mais qu'il faut toujours transcrire, parcequ'elle peint avec vérité sa molle indolence et son aversion pour tous les tracas de la vie :

Jean s'en alla comme il étoit venu,
Mangea le fonds avec le revenu,
Tint les trésors chose peu nécessaire.
Quant à son temps, bien sut le dispenser :
Deux parts en fit, dont il souloit passer
L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire.

Cette pièce semble indiquer que La Fontaine avoit déja vendu une portion de son patrimoine pour subvenir à sa dépense; et en effet, de diverses lettres de lui et de plusieurs actes que nous avons eus sous les yeux, il résulte que, dès le commencement de l'année 1656, il avoit vendu à son beau-frère M. de Villemontée une ferme de Damar et ensuite une maison et un domaine situés à Châtillon-sur-Marne, reçus en échange et à titre de supplément de prix de la ferme de Damar. La vente de ces immeubles lui procura une somme qui, en monnoie d'aujourd'hui, pourroit être évaluée à 40,000 francs. Plus tard (en 1676) La Fontaine après avoir cédé sa charge vendit aussi sa maison de Château-Thierry à Antoine Pintrel son parent, afin d'acquitter une partie des dettes qu'il avoit contractées envers M. Jannart. Madame de La Fontaine, alors séparée de bien avec son mari, toucha le reste du prix qui fut réservé sur cette vente. On voit d'après ces détails que la fortune de La Fontaine sans être très considérable étoit suffisante, si sa femme ou lui eussent su la gérer; mais tous

deux manquoient d'ordre et d'économie, sans lesquels même les plus grandes fortunes ne peuvent se maintenir. Cependant si La Fontaine ne faisoit pas ses propres affaires, il se mêloit quelquefois utilement de celles des autres; il rendoit la faveur, dont il jouissoit auprès du surintendant, utile à ses compatriotes et à sa ville natale, et, au moyen d'une ballade dont le refrain est

L'argent sur-tout est chose nécessaire,

il obtint que le pont et la chaussée de Château-Thierry, renversés par les débordements de la Marne, fussent réparés aux frais de l'État.

Les petites pièces que notre poëte se plaisoit à composer n'avoient pas toujours un but aussi utile. Pour acquitter la dette qu'il avoit contractée, il n'oublioit pas d'adresser à madame la surintendante une ode ou une épître, lors de la naissance de chacun de ses enfants. Quelquefois un impromptu suffisoit pour payer un quartier de sa pension, comme celui qu'il fit pour le mariage projeté de M. de Mézières avec

la fille du maréchal d'Aumont qu'on devoit célébrer à Vaux. En un mot, il ne laissoit passer presque aucun évènement sans le chanter, sur un ton ou sérieux ou badin.

Le siège que soutinrent les Augustins, en 1658, contre les archers du parlement, qui vouloit les contraindre à recommencer une élection, lui inspira une ballade qui fit alors du bruit dans la société, et qui parut tellement plaisante que Boileau, long-temps après, et lorsqu'elle n'avoit pas encore été imprimée, la récitoit presque en entier. Jannart avoit été chargé d'exécuter les ordres du parlement dans cette affaire, et La Fontaine fut instruit de la résistance des religieux : croyant qu'un combat entrepris contre eux ne pouvoit être ni long ni meurtrier, il couroit pour aller voir cette bagarre, lorsqu'un de ses amis le rencontra sur le Pont-Neuf, et lui demanda où il alloit; il répondit en riant : « Je vais voir tuer « des Augustins. » Cette plaisanterie, si simple dans une telle occasion, a été rapportée par quelques biographes comme un trait de distraction ou d'insensibilité, parcequ'en effet

il y eut malheureusement deux Augustins qui perdirent la vie dans cette occasion.

La Fontaine se consoloit de tout en faisant des vers, et son naturel heureux et doux, son esprit enjoué, trouvoient, jusque dans ces petites misères qui altèrent souvent l'humeur de l'homme le plus patient, des sujets de gaieté et des occasions nouvelles pour badiner avec sa Muse. Un jour il se présenta à Saint-Mandé pour faire une visite au surintendant, et, après avoir attendu une heure, il fut obligé de partir sans le voir. Il fallut absolument qu'il exhalât son mécontentement dans une épître. Pour bien connoître La Fontaine, il faut voir comment il s'exprime quand il est fâché :

Seigneur, je ne saurois me taire.
Celui qui plein d'affection
Vous promet une pension,
. . . .
Celui-là, dis-je, a contre vous
Un juste sujet de courroux.
L'autre jour, étant en affaire,
Vous ne daignâtes recevoir
Le tribut qu'il croit vous devoir
D'une profonde révérence.

Il fallut prendre patience,
Attendre une heure, et puis partir.
J'eus le cœur gros, sans vous mentir,
Un demi-jour, pas davantage;
Car enfin, ce seroit dommage
Que, prenant trop mon intérêt,
Vous en crussiez plus qu'il n'en est.

Il déplore ensuite les occupations trop multipliées de Fouquet, et dit, que si cela continue, il lui arrivera comme aux moines d'Orbais qui, lorsque les jours deviennent courts, se plaignent de n'avoir pas le temps de prendre leurs repas. Orbais étoit une abbaye de Bénédictins à cinq lieues au sud-est de Château-Thierry. Il est probable que ces bons moines avoient la réputation de faire bonne chère, et le trait satirique que La Fontaine leur décoche en passant, est bien dans le caractère de sa Muse dont la bonhomie n'est presque jamais sans malice. Il continue à plaindre le sort de Fouquet condamné aux ennuis de la grandeur, et il lui donne les conseils suivants :

A jouir, pourtant, de vous-même
Vous auriez un plaisir extrême;

Renvoyez donc en certain temps
Tous les traités, tous les traitants,
Les requêtes, les ordonnances,
Le parlement et les finances,
Le vain murmure des frondeurs,
Mais, plus que tous, les demandeurs.
. . . . . . , ...
Renvoyez, dis-je, cette troupe,
Qu'on ne vit jamais sur la croupe
Du mont où les savantes Sœurs
Tiennent boutique de douceurs.
Mais que pour les amants des Muses
Votre suisse n'ait point d'excuses,
Et moins pour moi que pour pas un :
Je ne serai pas importun ;
Je prendrai votre heure et la mienne.

Fouquet ne savoit que trop bien secouer à Saint-Mandé le joug des affaires ; mais c'étoit pour donner audience à d'autres personnes qu'aux amants des Muses. « Il se chargeoit de tout, dit l'abbé de Choisy dans ses *Mémoires*, et prétendoit être premier ministre sans perdre un instant de ses plaisirs. Il faisoit semblant de travailler seul dans son cabinet à Saint-Mandé ; et pendant que toute la cour, prévenue de sa future grandeur, étoit dans son anticham-

bre, louant à haute voix le travail infatigable de ce grand homme, il descendoit par un escalier dérobé dans un petit jardin, où ses nymphes, que je nommerois bien si je voulois, et même les mieux cachées, lui venoient tenir compagnie au poids de l'or. » Fouquet avoit fait construire à Saint-Mandé une superbe galerie, et la Fontaine, qui y avoit attendu une heure, nous la décrit en détail, et nous apprend qu'elle étoit ornée des statues d'Osiris et des tombeaux des rois d'Égypte, que le surintendant avoit fait venir à grands frais : ainsi les merveilles des arts modernes ne suffisoient point à Fouquet, et il lui falloit encore tout ce que l'antiquité offre de plus curieux et de plus rare. La Fontaine oublie son courroux dans la contemplation de ces antiques, et il termine son épître par une de ces réflexions d'une douce mélancolie qui donnent tant de prix à ses écrits :

Vous que s'efforce de charmer
L'antiquité qu'on idolâtre,
Pour qui le dieu de Cléopâtre,
Sous nos murs enfin abordé,

Vient de Memphis à Saint-Mandé;
Puissiez-vous voir ces belles choses
Pendant mille moissons de roses!
Mille moissons, c'est un peu trop,
Car nos ans s'en vont au galop,
Jamais à petites journées.
Hélas! les belles destinées
Ne devroient aller que le pas.
Mais quoi! le ciel ne le veut pas.
Toute ame illustre s'en console,
Et, pendant que l'âge s'envole,
Tâche d'acquérir un renom
Qui fait encor vivre le nom,
Quand le héros n'est plus que cendre.

L'abbé de Marolles nous apprend que Fouquet avoit fait composer des descriptions en vers latins et en vers françois des tableaux qui ornoient sa galerie de Saint-Mandé. Les vers latins avoient été composés par Gervais son médecin, et les vers françois par La Fontaine.

Mais bientôt La Fontaine fut invité par Fouquet à occuper sa muse de choses plus importantes : il l'engagea à chanter un évènement, que tous les poëtes d'alors s'empressèrent de célébrer à l'envi. Je veux parler du voyage de toute la cour dans le Midi, de la paix des

Pyrénées, qui fut signée le 7 novembre 1659, et du mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse, qui eut lieu à Fontarabie, le 3 juin 1660: cette alliance terminoit la guerre entre la France et l'Espagne, et tendoit à faire cesser l'inimitié qui subsistoit depuis si long-temps entre ces deux grandes monarchies, presque toujours divisées, et dont l'union constante seroit cependant nécessaire à leur mutuelle prospérité. La Fontaine fit une ode sur la paix qui n'étoit pas encore conclue, et qui dépendoit de la réussite de la négociation du mariage du roi avec l'infante.

Le début de cette ode, tel qu'il fut d'abord imprimé, nous apprend que Mazarin, en partant de Paris, pour se rendre à Saint-Jean-de-Luz, alla coucher à Vaux : comme tout ce qu'il y avoit d'agréable et d'heureux s'allioit dans l'imagination de La Fontaine avec l'idée de Vaux, il tire de cette circonstance seule un augure favorable à la réussite d'une négociation pour laquelle il fait des vœux bien sincères :

Le plus grand de mes souhaits
Est de voir, avant les roses,

L'infante avecque la paix;
Car ce sont deux belles choses.

O Paix, source de tout bien,
Viens enrichir cette terre,
Et fais qu'il n'y reste rien
Des images de la guerre.

Accorde à nos longs desirs
De plus douces destinées;
Raméne-nous les plaisirs
Absents depuis tant d'années.

La Fontaine fit peu après une ballade pour célébrer la paix et le mariage, et enfin deux madrigaux lorsque le mariage eut été conclu. La ballade se termine par cet envoi à Louis XIV:

Prince amoureux de dame si gentille,
Si tu veux faire à la France un bon tour,
Avec l'infante enlève à la Castille
Les Jeux, les Ris, les Graces et l'Amour.

Il ne manquoit malheureusement à cela que la vérité. Le jeune roi n'étoit pas du tout amoureux de l'infante, et faisoit à regret ce mariage. Il étoit épris de Marie Mancini, l'une des nièces du cardinal de Mazarin, et il l'auroit même épousée si la fière Anne d'Autriche,

naturellement si douce, ne se fût révoltée à la seule idée d'une telle alliance. Le rusé ministre, soit parcequ'il n'espéroit pas vaincre sur cet article une reine qu'il dominoit cependant entièrement sur toute autre chose, soit qu'il craignît, comme on l'assure, pour son crédit et son pouvoir, le caractère ferme et énergique de sa propre nièce sur le trône, soit enfin par des motifs d'une sage politique, s'opposa aux voeux du jeune monarque : mais celui-ci insistoit fortement. Marie Mancini étoit venue à Saint-Jean-de-Luz, et employoit tous les moyens de séduction pour triompher, dans son amant, de l'habitude de la soumission envers une mère qu'il aimoit, envers un ministre qu'il respectoit. Les intérêts de deux grands royaumes furent près d'être sacrifiés à une intrigue d'amour, lorsque Mazarin arracha enfin au jeune roi un ordre de conduire sa nièce au Brouage. Avant d'obéir, elle alla trouver son amant, et lui fit répandre des larmes; mais elle ne put le faire changer de résolution, et en se retirant elle lui dit : « Ah! Sire, vous « êtes roi, vous m'aimez, et je pars. »

Après avoir célébré le départ du roi, La Fontaine chanta aussi le retour, et anticipa le paiement poétique dont il étoit redevable à Fouquet, en lui envoyant une longue relation en vers, de la pompeuse entrée de la reine dans Paris, le 26 août 1660, qui fut pour Mazarin un véritable triomphe. La marche dura dix à douze heures. La maison du cardinal, riche et nombreuse, effaçoit par son éclat, celle de MONSIEUR. Madame Scarron, alors cachée dans la foule, et bien loin de se douter qu'elle épouseroit un jour le roi, fait aussi dans une de ses lettres une description de cette entrée. Ce qui, sur-tout, attira son attention et celle de La Fontaine fut la magnificence extraordinaire des mulets de son Éminence.

Puisque nous avons fait mention de madame Scarron, nous ne devons pas omettre de dire qu'elle devint veuve, six semaines après cette entrée de la reine à Paris. La Fontaine fit alors sur la mort de son mari une espèce d'épigramme impromptu, qui seroit inintelligible aujourd'hui, si nous ne rappelions pas l'anecdote à laquelle l'auteur a fait allusion, et dont

négligé lui-même de nous instruire, quand fait imprimer cette petite pièce. Scarron it près de succomber aux maux qui l'affli-oient depuis long-temps; ses amis cher-oient à le ramener à des sentiments religieux: mais il eut une crise qui détermina un hoquet si violent, qu'on crut qu'il alloit expirer. Cependant le mal se calma; et, après une secousse aussi forte, on s'imaginoit que Scarron ne songeroit plus qu'à profiter de ce moment de calme pour se préparer à sa fin; mais on fut tout étonné de lui entendre dire : « Si j'en reviens, je ferai une belle satire contre le hoquet. » La Fontaine fit sur ce mot les vers suivants :

Scarron, sentant approcher son trépas,
Dit à la Parque : Attendez, je n'ai pas
Encore fait de tout point ma satire.
Ah ! dit Clothon, vous la ferez là-bas;
Marchons, marchons, il n'est pas temps de rire.

Mazarin, après vingt ans d'une administration traversée par deux furieuses proscriptions, espéroit jouir encore long-temps de la gloire qu'il s'étoit acquise; mais il ne survécut que

peu de mois à la grande négociation dont il avoit assuré le succès. Fouquet, qui vouloit succéder à une partie de sa puissance, ne fut que plus attentif à captiver le jeune monarque; et il excitoit sans cesse les gens de lettres, qu'il pensionnoit, et sur-tout La Fontaine, à choisir le souverain et sa famille pour sujet de leurs compositions. La grossesse de la reine et le mariage de MONSIEUR, frère unique du roi, furent pour notre poëte l'occasion de deux pièces de vers : la première est une épître assez longue en prose et en vers, adressée à Fouquet, dans laquelle il prédit à la reine qu'elle accouchera d'un dauphin, prédiction qui s'accomplit; la seconde est une ode à MADAME, qui avoit épousé Philippe, frère du roi, le 31 mars 1661. Cette princesse étoit Henriette d'Angleterre, fille du roi Charles I, qui avoit porté sa tête sur l'échafaud, et sœur de Charles II, qui venoit d'être rétabli sur le trône de ses pères, par une révolution inespérée.

La Fontaine se trouvoit présent à la magnifique fête que Fouquet donna à Louis XIV,

et à toute sa cour, le 17 août 1661, et la relation la plus détaillée qui nous en reste, est celle qu'il adressa dans une lettre, en prose et en vers, à son ami de Maucroix. Tous les Mémoires du temps ne parlent qu'avec admiration de cette fête. Torelli le machiniste et le peintre Le Brun sont ceux auxquels La Fontaine attribue principalement les merveilles de cette journée :

Deux enchanteurs pleins de savoir
Firent tant par leur imposture,
Qu'on crut qu'ils avoient le pouvoir
De commander à la nature.
L'un de ces enchanteurs est le sieur Torelli,
Magicien expert, et faiseur de miracles;
Et l'autre c'est Le Brun, par qui Vaux embelli
Présente aux regardants mille rares spectacles,
Le Brun dont on admire et l'esprit et la main,
Père d'inventions agréables et belles,
Rival des Raphaëls, successeur des Apelles,
Par qui notre climat ne doit rien aux Romains.

On commença par se promener, dans les jardins, au milieu des cascades et des jets d'eau qui jaillissoient de toutes parts; on servit ensuite un festin magnifique, et l'on se

rendit dans une allée de sapins, éclairée par des milliers de flambeaux, où l'on avoit dressé un vaste théâtre.

Dès que la toile fut levée, Molière parut seul, en habit de ville, s'adressant au roi d'un air triste et surpris, il fit des excuses sur ce qu'il manquoit de temps et d'acteurs pour donner à S. M. le divertissement qu'elle sembloit attendre. Mais dès qu'il eut cessé de parler, un rocher qui se trouvoit sur le théâtre fut tout-à-coup transformé en une vaste coquille, vingt gerbes d'eau s'élancèrent dans les airs, la coquille s'ouvrit, et il en sortit une jeune et jolie naïade; c'étoit la Béjart, que Molière, trop amoureux, épousa depuis pour son malheur. La nymphe, s'avançant sur le théâtre, prononça le prologue de la comédie des *Fâcheux*, composé par Pellisson. Après avoir récité ce prologue, elle commanda aux divinités qui lui étoient soumises de s'animer, et les termes et les statues qui ornoient le théâtre furent transformés en faunes et en bacchantes qui dansèrent un ballet, accompagné de chants et de musique. Après le ballet, on joua

comédie, dont le sujet, dit La Fontaine, est un homme qui, sur le point d'aller à une assignation amoureuse, est arrêté par toutes sortes de gens :

C'est un ouvrage de Molière.
Cet écrivain par sa manière
Charme à présent toute la cour.
. . . .
J'en suis ravi, car c'est mon homme.
Te souvient-il bien qu'autrefois
Nous avons conclu d'une voix
Qu'il alloit ramener en France
Le bon goût et l'air de Térence?
. . . . . Jamais il ne fit si bon
Se trouver à la comédie,
Car ne pense pas qu'on y rie
De maint trait jadis admiré,
Et bon *in illo tempore.*
Nous avons changé de méthode,
Jodelet n'est plus à la mode,
Et maintenant il ne faut pas
Quitter la nature d'un pas.

La Fontaine peint ensuite le feu d'artifice qui termina cette superbe fête :

Figure-toi qu'en même temps

On vit partir mille fusées,
Qui par des routes embrasées
Se firent toutes dans les airs
Un chemin tout rempli d'éclairs,
Chassant la nuit, brisant ses voiles.

Après le feu d'artifice, il y eut un bal, et l'on dansa jusqu'à trois heures du matin; ensuite on servit une collation magnifique : lorsqu'on se retira, des milliers de fusées volantes répandirent la plus brillante clarté au milieu de la nuit la plus obscure.

Non seulement le roi, mais la reine-mère, MONSIEUR, MADAME, tous les princes et les seigneurs de la cour de Louis XIV se trouvoient présents. Dans le commencement de cette soirée, Fouquet croyoit avoir atteint le terme de ses desirs, et étoit comme enivré de son bonheur, lorsqu'il reçut tout-à-coup un billet de madame du Plessis-Bellière, sa confidente et son amie, qui lui annonçoit que le roi avoit eu le projet de le faire arrêter à Vaux, et que la reine-mère seule l'avoit fait changer de résolution. Ainsi, tandis que la foule jouissoit avec délices de tous les plaisirs réunis dans

cette superbe fête, la colère, la haine, la jalousie, fermentoient dans le cœur du monarque auquel on la donnoit; et le maître de ces lieux enchanteurs, qui avoit tout préparé, tout ordonné, qui présidoit à tous ces jeux brillants, étoit frappé de crainte, et forcé de déguiser sous un front serein, et par de continuels sourires, le noir chagrin dont il étoit obsédé.

Tout ce qui concerne Fouquet se trouve tellement lié avec la vie de notre poëte, dont ce ministre fut si long-temps le protecteur et l'ami, que nous ne pouvons nous dispenser d'exposer avec quelques détails les causes de la disgrace de ce dernier surintendant des finances.

Après la mort du marquis de Vieuville, Nicolas Fouquet, déjà maître des requêtes et procureur général au parlement de Paris, fut en 1653 nommé surintendant principalement par l'influence de l'abbé Fouquet, son frère, qui avoit du crédit auprès de la reine-mère et du premier ministre Mazarin. Quoique Nicolas Fouquet ne fût pas le seul surintendant,

et eût un collègue dans Servien, cependant sa grande habileté le fit bientôt considérer comme le principal administrateur des finances du royaume. Quand il fut nommé, le trésor, ou l'épargne, comme on s'exprimoit alors, étoit dénué d'argent. Fouquet fit face à tout par son seul crédit; il engagea ses biens, ceux de son épouse, emprunta sur sa signature des sommes considérables à Mazarin lui-même; et, trouvant des ressources pour subvenir à toutes les dépenses, il déguisa toujours la pénurie des finances.

Comme il les gouvernoit seul, et qu'il en eut seul le secret, il amassa des sommes immenses, et osa exploiter à son profit certaines branches de revenu public, tandis que le premier ministre se faisoit un patrimoine des places et des dignités, dont il trafiquoit ouvertement. Mais Mazarin étoit avare, et Fouquet étoit généreux, et même prodigue. Le premier ministre n'amassoit tant de millions que pour les renfermer dans ses coffres; le surintendant ne sembloit en quelque sorte desirer les richesses que pour les dépenser et les répandre.

Mazarin vendoit toutes les graces de la couronne; l'argent de Fouquet alloit trouver ceux qui en avoient besoin. Il avoit en quelque sorte à sa solde les poëtes, les artistes, et tous les hommes de mérite de ce temps, et il donnoit ainsi un noble exemple au jeune monarque, dont les vues sordides de Mazarin auroient pu rétrécir les idées. Il faisoit des pensions à tous les hommes puissants de la cour qui vouloient s'attacher à ses intérêts; et un grand personnage de ce temps dit, dans ses Mémoires, que, pour être porté sur sa liste, il n'y avoit en quelque sorte qu'à le vouloir. Fouquet, par une telle conduite, fit bientôt ombrage au premier ministre; il s'étoit aussi brouillé avec son frère qui, l'ayant porté par son crédit à la place qu'il occupoit, avoit cru pouvoir le gouverner. L'abbé Fouquet, homme débauché, imprévoyant, dans sa colère excita contre le surintendant plusieurs femmes qui avoient du crédit auprès de la reine-mère, entre autres la duchesse de Chevreuse habile en intrigue. Il se forma donc à la cour deux partis, l'un pour renverser Fouquet, l'autre pour le maintenir.

D'un côté étoient les vieux courtisans qui, refusant les graces du surintendant, ne s'attachoient qu'au premier ministre; de l'autre les jeunes seigneurs qui ne songeoient qu'à se divertir et à jouir des bienfaits de Fouquet. Mais son principal soutien étoit l'art de se rendre nécessaire : plus le désordre des finances étoit grand, plus il étoit difficile de le remplacer, sur-tout depuis que la mort de Servien, qui eut lieu en 1659, l'avoit laissé le seul maître de cette partie du gouvernement.

Lorsque Mazarin eut conclu la paix des Pyrénées, et marié le roi avec l'infante d'Espagne, il se crut assez puissant pour rétablir l'ordre dans les finances. Le premier pas à faire étoit de se débarrasser du surintendant. Il fit rédiger par Colbert un projet, dans lequel une chambre de justice devoit être instituée pour juger Fouquet, et tous ceux qui avoient prévariqué sous lui. La minute même de ce projet envoyée à Mazarin avant son retour de Fontarabie fut interceptée à Bordeaux par le surintendant au moyen d'un employé des postes qui lui étoit dévoué. Après avoir pris copie du

projet, on fit parvenir l'original à son adresse, de sorte que l'on ne soupçonna rien : Fouquet alarmé avoit aussitôt appelé Gourville et lui avoit révélé ce terrible secret. Gourville, qui, de simple valet-de-chambre du duc de La Rochefoucauld, étoit devenu un financier adroit, et un habile négociateur, conjura l'orage. Il alla trouver Mazarin; et, dissimulant ce qu'il savoit de ses desseins, il fit seulement entendre au premier ministre, que dans le moment même où la conclusion de la paix occasionoit le plus de dépense, les bruits qui couroient sur la disgrace du surintendant nuisoient à son crédit; et que si son Éminence ne prouvoit pas, par des démonstrations publiques, que ces bruits n'avoient aucun fondement réel, il seroit impossible à Fouquet et à ses amis de trouver l'argent dont on avoit besoin et que les circonstances du moment rendoit nécessaires. Ces considérations empêchèrent Mazarin d'exécuter le projet qu'il avoit conçu. D'ailleurs naturellement timide, il n'osa pas attaquer de front un homme qui s'étoit fait de si puissants appuis. Toutefois, Fouquet, averti

du danger, le redoutoit toujours ; il avoit eu l'imprudence de se plaindre de Colbert à Mazarin, et de témoigner qu'il avoit eu connoissance du projet qu'on avoit rédigé contre lui : jugeant mal sa position et les temps, il conçut, au milieu du tourbillon qui l'entraînoit trop rapidement, des plans incohérents, en cas que le premier ministre voulût le mettre en jugement. Il acheta Belle-Isle, fortifia ce lieu, et eut des idées vagues de résistance. Il en parla à quelques uns de ses intimes amis ; il les rédigea, et écrivit même les notes où les rôles étoient distribués. Ces notes trouvées parmi ses papiers dans la suite furent fatales à ceux qu'il avoit nommés, et faillirent lui coûter la vie.

Enfin, Mazarin mourut, et Fouquet se trouva délivré de toutes ses craintes. Débarrassé d'un si puissant rival, il ne douta point qu'avec un roi âgé de vingt-trois ans, qui aimoit les plaisirs, et qu'on avoit toujours tenu éloigné des affaires, il ne devînt premier ministre : il est certain qu'il en auroit eu en partie la puissance, et qu'il auroit acquis toute la con-

fiance de Louis XIV, s'il avoit su le juger. Le roi, à qui Mazarin, en mourant, avoit sur-tout conseillé de commencer par mettre l'ordre dans les finances de son royaume, et à qui il avoit spécialement recommandé Colbert, ne demandoit pas mieux cependant que de se servir des grands talents de Fouquet. Par les hommes de mérite dont il avoit su s'entourer, par sa générosité et la grandeur de ses vues, la noblesse et l'élégance de ses manières, le surintendant convenoit à Louis XIV plus que tout autre ; aussi fut-il appelé avec Le Tellier et Lyonne dans le conseil privé, qui d'abord ne se composa que de ces trois ministres. Mais en même temps, le jeune monarque fit entendre à Fouquet qu'il n'ignoroit pas les abus qui avoient eu lieu ; il lui dit qu'il vouloit connoître les finances de son royaume, comme la partie la plus importante de son gouvernement, et il l'engagea à lui présenter sans déguisement la situation des choses.

Fouquet consulta ses amis, qui lui conseillèrent unanimement de marcher droit avec le roi, et de ne lui rien cacher. S'il eût suivi ce

conseil, il obtenoit la confiance de Louis XIV, et il s'associoit à la gloire de ce beau règne. Mais il eût fallu pour cela qu'il renonçât à son luxe effréné, à son jeu scandaleux, à ses intrigues avec des femmes de la cour, du rang le plus élevé, aux créatures qu'il se faisoit par le moyen de quatre millions de pensions, distribuées annuellement; il eût fallu enfin qu'il ne vît que le bien de l'État, qu'il se confiât au roi, et qu'il le regardât comme son unique appui. Le surintendant n'eut pas le courage de changer ses habitudes; d'ailleurs, il crut que la volonté qu'avoit manifestée Louis XIV, de gouverner par lui-même, étoit le résultat de l'ardeur première d'un jeune homme qui ignore que l'exercice du pouvoir entraîne après lui plus d'embarras que de douceurs. Il se flatta que le monarque se lasseroit bientôt de captiver, pendant plusieurs heures de la journée, son attention sur des matières aussi sèches et aussi arides que celles des finances, et il crut qu'après que ce premier feu seroit calmé, Louis XIV reprendroit le train de vie qu'il menoit du temps de Mazarin : il osa lui présenter

des états inexacts. Louis XIV les communiquoit tous les soirs à Colbert. Celui-ci démontroit au roi comment Fouquet, en diminuant les recettes et en augmentant les dépenses, se réservoit les moyens de continuer toujours son système de profusion. Louis XIV, qui déja possédoit l'art, si nécessaire pour celui qui est appelé à régner, de dissimuler ses pensées et ses intentions au milieu de tant d'hommes qui s'étudient à les pénétrer dans l'unique but de les faire tourner à leur profit, ne faisoit au surintendant que de légères observations; il vouloit seulement lui montrer qu'il ne perdoit pas de vue cet important objet de son gouvernement, et il essayoit de le rendre sincère: mais l'ayant, pendant cinq mois, trouvé fidèle à son plan de déguisement, il résolut de s'en débarrasser, et de se confier à l'austère probité de Colbert.

Cependant Fouquet étoit encore protégé par la reine-mère, et il est probable que Louis XIV se seroit contenté d'écarter le surintendant, et que la punition de toutes ses prévarications se fût bornée à une éclatante disgrace, sans une

circonstance qui aggrava beaucoup ses torts dans l'esprit du monarque, et alluma contre lui sa colère.

Le goût de Fouquet pour les femmes sembloit s'augmenter tous les jours, en proportion des facilités qu'il avoit trouvées à le satisfaire au milieu d'une cour galante et corrompue. Il y avoit au nombre des filles d'honneur de MADAME, belle-sœur du roi, une jeune personne, dont la beauté n'étoit pas, au premier abord, fort remarquable, mais qui, cependant, avoit un teint d'une blancheur éclatante, de beaux cheveux d'un blond argenté, des yeux bleus, et un regard si tendre, si doux, si modeste, qu'il gagnoit le cœur, et imprimoit le respect. Elle avoit peu d'esprit, quoiqu'elle aimât beaucoup la lecture ; mais son sourire et le son de sa voix prêtoient à ses moindres paroles un charme inexprimable. Un léger vice de conformation rendoit sa démarche un peu inégale et traînante, et lui donnoit un air indolent qui plaisoit, parcequ'il étoit en harmonie avec son maintien naïf et timide. Malgré ce défaut, c'étoit une des meilleures

danseuses de la cour, et celle qui montoit à cheval avec le plus de dextérité. Tous ses gestes étoient si naturellement gracieux que l'abbé de Choisy qui avoit été élevé avec elle, et qui nous fournit la plupart des traits dont nous la peignons, dit que ce vers de La Fontaine semble avoir été fait pour elle,

Et la grace plus belle encor que la beauté.

A ce portrait, tous mes lecteurs ont déjà reconnu La Vallière. C'est elle dont Fouquet étoit épris; la desirer et chercher à la corrompre étoit pour Fouquet la même chose.

Il eut donc recours à son agent ordinaire pour ces sortes d'affaires, madame du Plessis-Bellière, femme d'un officier-général, et mère de la marquise de Créquy, qui rendoit à Fouquet les mêmes genres de service que le duc de Saint-Aignan à Louis XIV. Madame du Plessis-Bellière alla trouver La Vallière, et lui dit que le surintendant avoit vingt mille pistoles à son service. Le rejet de cette offre et de toute autre de cette nature étonna Fouquet, qui n'y étoit pas accoutumé, et il chercha à en con-

noître le motif. Comme il avoit des agents par-tout, il découvrit bientôt un secret inconnu encore à toute la cour ; c'étoit la liaison du roi avec mademoiselle de La Vallière. L'amour seul, et non l'ambition et l'intérêt, avoit vaincu La Vallière, à qui la nature avoit donné une trop grande sensibilité, mais dont l'ame étoit pure, élevée, et portée à la vertu. Fouquet, qui n'avoit pas mieux conçu son caractère que celui du roi, renonçant à ses prétentions sur elle, chercha à se faire un moyen utile à ses projets, du secret qu'il avoit découvert, et n'ayant pu devenir l'amant de La Vallière, il aspira à devenir son confident. Un jour qu'il la rencontra dans l'antichambre de Madame, il l'entraîna à l'écart, et lui fit un pompeux éloge du roi ; il lui dit que c'étoit l'homme le mieux fait de son royaume, et en même temps le plus aimable. La Vallière, surprise et confuse, fut offensée des discours du surintendant, et le quitta brusquement. Le soir elle instruisit le roi, non seulement des insinuations que Fouquet s'étoit permises dans la journée, mais des indignes proposi-

tions par lesquelles il avoit osé tenter de la séduire. On peut juger de la colère et du ressentiment que l'indiscrète audace du ministre dut allumer dans le cœur d'un monarque tel que Louis XIV. Dès ce moment, il résolut sa perte. On adopta le plan proposé par Colbert, sous Mazarin, et même, par le moyen de la duchesse de Chevreuse, on y fit consentir la reine-mère.

Cependant, comme le gouvernement du jeune roi succédoit à celui d'une régence durant laquelle les esprits s'étoient familiarisés avec les troubles et l'agitation, on crut qu'on devoit user de dissimulation, et qu'il falloit quelques précautions pour rompre sans secousses les chaînes d'or, dont l'habile surintendant avoit su entourer le gouvernement et tous les ressorts de l'administration.

Louis XIV accepta donc la fête de Vaux; mais la surprise que lui causa le luxe du surintendant l'irrita encore plus contre lui. Les courtisans remarquèrent malignement que sur les frises des superbes appartements du château de Vaux, on avoit peint plusieurs

fois la couleuvre qui appartenoit aux armes de Colbert, et l'écureuil, avec cette devise orgueilleuse *Quò non ascendam* (où ne monterai-je pas?), qui faisoit partie des armes de Fouquet. Enfin, Louis XIV ne put se contenir, lorsqu'il aperçut un portrait de La Vallière dans le cabinet de l'imprudent ministre. Il avoit donné l'ordre de le faire arrêter sur-le-champ; mais la reine-mère lui fit sentir l'inconvenance de sévir contre un sujet, au milieu même d'une fête qu'il lui donnoit. L'ordre fut révoqué. Un billet de madame du Plessis-Bellière avertit Fouquet du danger qu'il avoit couru. Le secret de la disgrace du surintendant se trouvant presqu'à moitié découvert, le roi se vit obligé d'user encore d'une plus grande dissimulation. Fouquet, naturellement vain et disposé à se flatter comme tout homme dont le succès a toujours couronné les entreprises, y fut trompé. Il crut faire plaisir au roi, en vendant sa charge de procureur-général au parlement; et il ne s'aperçut pas qu'on ne l'y avoit engagé que pour lui ravir l'appui d'un corps auquel, par cette résignation, il

cessoit d'appartenir. Il se crut encore en faveur, lorsque Louis XIV eut décidé de faire un voyage en Bretagne, province où Fouquet étoit né. Enfin, le 5 septembre 1661, il fut arrêté à Nantes, et conduit en prison; on mit les scellés sur tous ses papiers, et sur ceux de madame du Plessis-Bellière, sa confidente. De honteux secrets furent révélés. Saint-Évremont et plusieurs autres seigneurs furent exilés et forcés de s'enfuir pour jamais du royaume. On créa une commission pour juger Fouquet. Après trois ans d'une dure captivité, et toutes les peines et les anxiétés qu'entraîne un procès criminel, ses amis le regardèrent comme heureux de n'avoir été condamné qu'à un bannissement perpétuel. Mais Louis XIV, peu satisfait de cette vengeance, et ne voulant pas que Fouquet pût porter dans l'étranger les secrets de l'État, le fit renfermer dans la forteresse de Pignerol, où il termina sa vie dans les sentiments de la plus sincère piété.

Les courtisans que le surintendant avoit enrichis l'abandonnèrent dans son malheur; les gens de lettres qu'il avoit aidés à vivre le

défendirent tous. Pellisson surtout se couvrit de gloire par son héroïque dévouement. De la Bastille où on l'avoit renfermé, oubliant le soin de sa propre défense, il sut faire parvenir en faveur de Fouquet des plaidoyers, dont Voltaire compare l'éloquence à celle des discours de Cicéron; ni les promesses ni les menaces ne purent le faire fléchir. Après avoir fait parler le langage des lois avec énergie afin de convaincre, il s'efforça de toucher le monarque, en prêtant à ses supplications et à ses nobles sentiments les couleurs de la poésie.

Mais personne ne contribua plus que La Fontaine à intéresser le public en faveur de Fouquet. Dès qu'il eut fait paroître son *Élégie aux Nymphes de Vaux*, toute l'animosité qui existoit contre le surintendant se calma. Les Muses françoises n'avoient point encore fait entendre des sons aussi harmonieux et aussi touchants : on imprima cette élégie dans tous les recueils du temps; les amateurs de poésie la récitoient tout entière; et l'on sut particulièrement gré au poëte d'avoir proposé Henri IV pour modèle au jeune roi, lorsqu'en s'adres-

sant aux Nymphes de Vaux, il les supplie d'intercéder pour celui qui avoit embelli leur demeure :

Si le long de vos bords Louis porte ses pas,
Tâchez de l'adoucir, fléchissez son courage;
Il aime ses sujets, il est juste, il est sage;
Du titre de clément rendez-le ambitieux:
C'est par là que les rois sont semblables aux dieux.
Du magnanime Henri qu'il contemple la vie;
Dès qu'il put se venger il en perdit l'envie.
Inspirez à Louis cette même douceur:
La plus belle victoire est de vaincre son cœur.
Oronte est à présent un objet de clémence;
S'il a cru les conseils d'une aveugle puissance,
Il est assez puni par son sort rigoureux,
Et c'est être innocent que d'être malheureux.

La Fontaine, dans une sorte d'épître à Ariste (qui est, je crois, Pellisson) auquel il adressoit le *Songe de Vaux*, se glorifie avec raison du succès de son élégie. Ce n'étoit pas un poëte dont l'amour-propre jouissoit d'une vaine renommée, mais un ami dont le cœur étoit satisfait d'avoir fait quelque chose d'utile pour un ami dans l'infortune :

Je soupire en songeant au sujet de mes veilles;

Vous m'entendez, Ariste, et d'un cœur généreux
Vous plaignez comme moi le sort d'un malheureux.
Il déplut à son roi; ses amis disparurent:
Mille voix contre lui dans l'abord concoururent,
Malgré tout ce torrent je lui donnai des pleurs.
J'accoutumai chacun à plaindre ses malheurs.

La Fontaine ne se contenta pas de son élégie; il composa aussi plus tard une ode sur le même sujet, et la fit parvenir à Fouquet, afin d'avoir ses observations avant de la faire paroître. La fierté et le courage du surintendant n'avoient point été abattus par un an et demi d'une dure captivité; car, dans une apostille à une des strophes de cette ode, il dit au poëte qu'il demandoit trop bassement pour lui une chose que l'on doit mépriser, c'est-à-dire la vie. « Mais, lui répond La Fontaine, peut-« être n'avez-vous pas considéré que c'est moi « qui parle; moi qui demande une grace qui « nous est plus chère qu'à vous. Il n'y a point « de termes si humbles, si pathétiques et si « pressants, que je ne m'en doive servir en cette « rencontre : quand je vous introduirai sur la « scène, je vous prêterai des paroles convena-

« bles à la grandeur de votre ame. » Nous voyons aussi par cette lettre de La Fontaine, que Fouquet, qui, deux ans auparavant, avoit été un des régulateurs des destinées de la France, ne put rien comprendre à la strophe où le poëte invite le monarque à détourner sa colère d'un sujet déja trop puni, pour la diriger contre Rome et Vienne qui osent le braver. Fouquet avoit vécu, pendant quelque temps, tellement séparé de tout commerce humain, qu'il prit cette allusion aux affaires d'Europe pour une déclamation téméraire et déplacée, et qu'il demandoit la suppression de la strophe. Ainsi l'aventure des Corses, l'insulte faite au duc de Créquy, la saisie d'Avignon déjà ordonnée, étoient des évènements qui n'existoient pas pour lui.

LIVRE DEUXIÈME.

1661 — 1669.

Parmi ceux qu'une même inclination pour les lettres, et sur-tout pour la poésie, avoit liés avec La Fontaine, se trouvoit un jeune homme qui s'unit avec lui de la plus étroite amitié. Ce jeune homme n'avoit encore composé que des vers d'assez mauvais goût; mais, quoiqu'il fût de plus de dix-huit ans moins âgé que La Fontaine, il avoit fait des études plus profondes et plus complètes : il étoit plus que lui initié dans la connoissance des modèles de l'antiquité; la langue d'Homère lui étoit familière, et La Fontaine se faisoit souvent expliquer par lui les œuvres de ce prince des poëtes. Ce jeune homme, c'étoit Racine. Il étoit de la Ferté-Milon, pays de la femme de La Fontaine, ce qui leur procura des connoissances communes à tous deux et des oc-

casions plus fréquentes de se trouver ensemble; mais l'estime qu'ils conçurent l'un pour l'autre, la confiance mutuelle qui en fut la suite, les rapports sympathiques de deux cœurs susceptibles d'attachement, purent seuls donner à cette liaison ce degré de stabilité et de durée qui la rendit inaltérable.

Pendant le procès de Fouquet, le jeune Racine se trouvoit à Uzès, chez un de ses oncles génovéfain, qui s'engageoit à lui résigner tous ses bénéfices, s'il embrassoit l'état ecclésiastique. Racine s'étoit fait tonsurer, et étudioit la théologie par intérêt et par nécessité; mais son goût l'entraînoit vers la littérature, et il regrettoit la capitale, les sociétés qu'il y avoit laissées, les plaisirs qu'il y avoit goûtés. Les lettres de La Fontaine qui lui rappeloient tout cela, et le mettoient au courant de toutes les nouvelles du théâtre et du beau monde, étoient sa principale ressource contre l'ennui qui l'obsédoit. En effet, presque toutes les lettres qui nous restent de La Fontaine présentent un mélange d'esprit, de franchise et de bonhomie, qui leur donne un charme tout

particulier. Il les entremêle presque toujours de vers, et passe heureusement et avec facilité du langage de la prose à celui de la poésie.

La première lettre que Racine écrivit dès qu'il fut arrivé en Languedoc fut adressée à La Fontaine, qui, ainsi que lui, avoit eu la fièvre peu de temps auparavant : « Tout ce que j'ai vu ne m'a pas empêché de songer autant à vous que je le faisois, lorsque nous nous voyions tous les jours,

Avant qu'une fièvre importune
Nous fît courir même fortune,
Et nous mît chacun en danger
De ne plus jamais voyager. »

Comme si alors tout dût être commun entre ces deux amis, ils se ressembloient non seulement par leur goût pour la poésie, mais aussi par leur inclination pour les femmes : la lettre dont nous venons de parler le prouve, et n'a pas été lue par ceux qui ont prétendu que c'étoit sous le beau ciel du Languedoc que Racine avoit reçu les premières leçons de l'amour. « Je ne me saurois empêcher, écrit le

jeune Racine, de vous dire un mot des beautés de cette province; on m'en avoit dit beaucoup de bien à Paris; mais, sans mentir, on ne m'en avoit encore rien dit auprès de ce qui en est, et pour le nombre et pour l'excellence. il n'y a pas une villageoise, pas une savetière qui ne disputât de beauté avec les Fouilloux et les Meneville. Toutes les femmes y sont éclatantes, et s'y ajustent d'une façon qui leur est la plus naturelle du monde; et pour ce qui est de leur personne,

Color verus, corpus solidum et succi plenum (1).

Mais, comme c'est la première chose dont on m'a dit de me donner de garde, je ne veux pas en parler davantage; aussi bien ce seroit profaner une maison de bénéficier comme celle où je suis, que d'y faire de longs discours sur cette matière, *domus mea, domus orationis* (2); c'est pourquoi vous devez vous attendre que je ne vous en parlerai plus du tout.

(1) Un coloris frais, un corps ferme, la fleur de l'embonpoint et de la santé. TER. *Eun.* act. II, sc. v.

(2) Ma maison est une maison de prière.

On m'a dit : soyez aveugle. Si je ne le puis être tout-à-fait, il faut du moins que je sois muet : car, voyez-vous, il faut être régulier avec les réguliers, comme j'ai été loup avec vous et avec les autres loups vos compères. Adîou sias. »

Ce langage n'est certainement pas d'un novice. Mais disons quelles étoient ces beautés célèbres si bien connues de La Fontaine, auxquelles Racine comparoit les femmes du Languedoc. Mademoiselle de Fouilloux, dont presque tous les éditeurs de Racine ont défiguré le nom, amie intime de mademoiselle de La Vallière, paroît avoir été, comme elle, attachée à MADAME; elle reçut du roi cinquante mille écus pour épouser le marquis de Sourdis. Mademoiselle de Meneville, qui étoit fille d'honneur de la reine, n'eut pas un sort aussi heureux : lorsqu'on saisit les papiers de Fouquet, on trouva des lettres de dames de la cour qu'il avoit conservées. « Alors, dit la bonne madame de Motteville, on vit qu'il y avoit des femmes et des filles qui passoient pour sages, et qui ne l'étoient pas. » Mademoiselle de Me-

neville fut une des plus compromises par cette enquête qui fut faite chez le surintendant. Elle fut chassée et forcée de se retirer dans un couvent. Madame de La Fayette dit que c'étoit une des plus belles personnes de ce temps. Le duc d'Anville (auparavant comte de Brionne) en étoit amoureux, et avoit voulu l'épouser.

Poignant, dont nous avons déja parlé, l'ami commun de La Fontaine et de Racine, se trouve souvent mêlé dans leur correspondance. On voit que Racine écrivoit à Poignant sans espoir de réponse; mais il n'en étoit pas de même à l'égard de La Fontaine. Dans une lettre à l'abbé Le Vasseur, Racine dit : « M. de La Fontaine m'a écrit, et me mande force nouvelles de pièces de poésies, et sur-tout des pièces de théâtre. Je m'étonne que vous ne m'en disiez pas un mot. N'est-ce point que ce charme étrange qui vous empêchoit d'écrire vous empêchoit aussi d'aller à la comédie? » Racine ne fait pas à La Fontaine de semblables reproches; au contraire il lui dit : « Votre lettre m'a fait un grand bien, et je passerois as-

sez doucement mon temps, si j'en recevois souvent de pareilles. Je ne sache rien qui me puisse mieux consoler de mon éloignement de Paris ; je m'imagine même être au milieu du Parnasse, tant vous me décrivez agréablement tout ce qui s'y passe de plus mémorable. » Racine dans cette même lettre qui est en prose et en vers, après avoir retracé en quatre stances les diverses destinées des Muses, ajoute :

Paris, le siége des Amours,
Devient aussi celui des Filles de Mémoire ;
Et l'on a grand sujet de croire
Qu'elles y resteront toujours.

Puis il termine par une louange aussi fine que délicate pour son ami : « Quand je parle de Paris, j'y comprends les beaux pays d'alentour :

Tantôt Fontainebleau les voit
Le long de ses belles cascades ;
Tantôt Vincennes les reçoit
Au milieu de ses palissades.

Elles sont souvent sur les eaux
Ou de la Marne ou de la Seine ;

Elles étoient toujours à Vaux,
Et ne l'ont pas quitté sans peine.

Nous voyons aussi dans cette même lettre que Racine alloit souvent à Château-Thierry, et étoit fort connu de madame de La Fontaine et des beaux esprits de cette ville. « Renvoyez-moi, dit-il à celui-ci, cette bagatelle *des Bains de Vénus*, et me mandez ce qu'en pense votre académie de Château-Thierry, sur-tout mademoiselle de La Fontaine; je ne lui demande aucune grace pour mes vers : qu'elle les traite rigoureusement. »

Bientôt après, La Fontaine eut avec le fisc un procès qui lui causa un véritable chagrin : on se rappelle que nous avons remarqué en commençant que sa famille étoit une des plus anciennes de Château-Thierry, et avoit quelques prétentions à la noblesse. Dès le règne d'Henri IV, il arrivoit souvent que des roturiers, dans l'espoir de se soustraire au paiement de la taille, prenoient le titre d'écuyer. Le roi en fit d'expresses prohibitions par un édit du mois de mars 1600. Louis XIII, au mois de janvier 1634, défendit également

d'usurper la noblesse, et de prendre la qualité d'écuyer, à peine de 2000 livres d'amende. De semblables déclarations furent rendues par Louis XIV, le 30 décembre 1656, et le 8 février 1661. En vertu de ces dernières ordonnances, on fit de sévères perquisitions et les agents du fisc produisirent des actes dans lesquels La Fontaine étoit qualifié d'écuyer; ils dirigèrent contre lui des poursuites, et, en son absence, un arrêt par défaut le condamna à 2000 livres d'amende. La Fontaine dont les affaires étoient déja dérangées fut fort affligé de cette condamnation : il s'adressa dans cette extrémité au duc de Bouillon, et le pria de faire agir son crédit auprès de Colbert, pour le faire décharger de cette amende. Le duc de Bouillon étoit depuis peu seigneur de la ville où notre poëte résidoit, et lui devoit en quelque sorte sa protection : en effet, l'année même dans laquelle La Fontaine lui écrivoit, c'est-à-dire en 1662, le duc de Bouillon venoit d'obtenir de nouvelles provisions de l'acte qui consommoit l'échange de ce qui lui restoit du duché de Bouillon, contre le duché de Château-

Thierry, celui d'Albret, et les comtés d'Auvergne et d'Évreux. Comme si la langue poétique étoit la seule que La Fontaine connût, c'est en vers qu'il fit sa supplique au duc de Bouillon; et malgré son badinage sur le procureur Thomas Rousseau qui l'a poursuivi, le partisan La Vallée-Cornay au nom duquel on agissoit contre lui, La Fontaine décèle tout le chagrin de son ame : cette affaire n'étoit pas en effet la seule qui alors le tourmentoit. Fouquet arrêté à Nantes le 5 septembre (La Fontaine dit le sept par erreur) avoit été transféré d'Amboise à Vincennes et de là à la Bastille, où il étoit gardé à vue, ainsi que Guénégaud, trésorier de l'épargne, son ami, et diverses autres personnes enveloppées dans sa disgrace. Sa femme avoit été exilée en Limousin, et un de ses parents nommé Bailly, avocat général au grand conseil, avoit eu ordre de se retirer à Château-Thierry. Enfin, la chambre de l'Arsenal instruisoit le procès du malheureux surintendant avec une partialité révoltante : c'est à tous ces évènements que le poëte fait allusion :

Prince, je vis, mais ce n'est qu'en ces vers :
L'ennui me vient de mille endroits divers ;
Du parlement, des aides, de la chambre,
Du lieu fameux par le sept de septembre,
De la Bastille, et puis du Limousin ;
Il me viendra des Indes à la fin.

. . . .

Je vous arrête à d'étranges propos :
N'en accusez que ma raison troublée ;
Sous le chagrin mon ame est accablée ;
L'excès du mal m'ôte le jugement.
Que me sert-il de vivre innocemment,
D'être sans faste, et cultiver les Muses ?
Hélas ! qu'un jour elles seront confuses,
Quand on viendra leur dire en soupirant :
« Le nourrisson que vous chérissiez tant,
« Moins pour ses vers que pour ses mœurs faciles,
« Qui préféroit à la pompe des villes
« Vos antres cois, vos chants simples et doux,
« Qui dès l'enfance a vécu parmi vous,
« A succombé sous une injuste peine ! »

Il étoit difficile de solliciter une faveur en vers plus touchants et plus gracieux. La Fontaine prie le duc, non seulement d'intervenir en personne auprès du ministre, mais d'engager son épouse à joindre ses sollicitations aux siennes.

Si votre épouse étoit même d'humeur
A dire encore un mot sur cette affaire;
Comme elle sait persuader et plaire,
Inspire un charme à tout ce qu'elle dit,

. . . .

Je suis certain qu'une double entremise
De cette amende obtiendroit la remise.

Ces derniers vers prouvent que cette épître est postérieure au 20 avril de l'année 1662, époque à laquelle Marie-Anne Mancini épousa le duc de Bouillon. Parmi les sept nièces que le cardinal de Mazarin avoit fait venir successivement d'Italie, et qui toutes s'allièrent aux premières maisons du royaume, les deux plus célèbres par les agréments de leur figure et de leur esprit furent les deux dernières filles de Mancini. L'aînée des deux, Hortense Mancini, fut donnée au duc de La Meilleraye qui prit le nom de Mazarin; la plus jeune, Marie-Anne, n'épousa le duc de Bouillon qu'un an après la mort du ministre, son oncle, sur lequel elle avoit acquis un grand ascendant. Nous voyons d'après les vers que nous venons de citer, que, peu de temps après son mariage, La Fon-

taine lui fut présenté. Elle avoit alors vingt-deux ans. C'étoit une brune piquante, plus jolie que belle, vive et même un peu emportée, aimant les plaisirs et animant la conversation par une gaieté spirituelle et des saillies inattendues; elle avoit un goût décidé pour la poésie et même elle faisoit des vers. Le desir de lui plaire et d'amuser son imagination libre et badine inspira, dit-on, à la Fontaine ses plus jolis contes, mais malheureusement aussi les plus licencieux. Il est probable qu'il obtint la remise de l'amende à laquelle il étoit condamné, par l'influence de cette nouvelle protectrice qui devoit avoir alors un grand crédit, puisque son oncle avoit été le premier auteur de la fortune de Colbert de qui cette affaire dépendoit; du moins il ne nous reste aucune trace que La Fontaine se soit jamais plaint des cruautés du fisc à son égard.

L'année suivante, Jannart, qui comme tous les amis de Fouquet lui étoit resté fidèle, et avoit composé des écrits pour sa défense, fut exilé à Limoges où s'étoit déja rendue madame Fouquet. La Fontaine se décida aussitôt à sui-

vre Jannart dans son exil. Dans plusieurs lettres à sa femme, il fait en prose, mêlée de vers, la description de ce voyage qui, pour l'enjouement et l'agrément des détails, peut être comparé à celui de Chapelle et de Bachaumont. Nous y chercherons seulement les traits qui peuvent servir à mieux faire connoître le caractère de La Fontaine.

Il commence par des remontrances, qui, toutes justes qu'elles pouvoient être, ne devoient pas plaire, car enfin c'étoient des remontrances.

« Vous n'avez jamais voulu lire d'autre « voyage que ceux de la Table Ronde : mais « le nôtre mérite bien que vous le lisiez ; il « pourra même arriver que si vous goûtez ce « récit, vous en goûterez après de plus sé- « rieux. Vous ne jouez, ni ne travaillez, ni ne « vous souciez du ménage, et, hors le temps « que vos bonnes amies vous donnent par « charité, il n'y a que les romans qui vous di- « vertissent. Considérez, je vous prie, l'utilité « que ce vous seroit, si, en badinant, je vous « avois accoutumée à l'histoire soit des lieux,

« soit des personnes ; vous auriez de quoi vous « désennuyer toute votre vie, pourvu que ce « soit sans intention de rien retenir, moins « encore de rien citer. Ce n'est pas une bonne « qualité pour une femme d'être savante ; et « c'en est une très mauvaise d'affecter de pa- « roître telle. » Ces leçons étoient excellentes ; mais elles sont données d'une manière peu aimable, et qui montre peu d'affection. La fin de cette lettre nous prouve qu'alors, au moins, La Fontaine n'avoit pas renoncé aux sentiments d'époux et de père. « Faites bien mes « recommandations à notre marmot, et dites- « lui que j'amènerai peut-être de ce pays « quelque beau petit chaperon pour le faire « jouer et pour lui tenir compagnie. » Cet enfant étoit né en 1660, et devoit être alors âgé d'environ trois ans. Au Bourg-la-Reine, La Fontaine se plaint de l'ennui que lui causa la nécessité où il fut d'entendre une messe paroissiale. « De bonne fortune pour nous, dit- « il, le curé étoit ignorant, et ne prêcha « point. » La naïveté avec laquelle La Fontaine faisoit confidence à sa femme de ses

penchants, qu'il auroit dû tenir secrets, ne devoit pas contribuer à la paix du ménage. Il lui raconte qu'il avoit trouvé heureusement trois femmes dans la diligence. « Parmi ces « trois femmes, il y avoit une Poitevine qui « se qualifioit comtesse; elle paroissoit assez « jeune et de taille raisonnable, témoignoit « avoir de l'esprit, déguisoit son nom, et ve- « noit plaider en séparation contre son mari : « toutes qualités d'un bon augure, et j'y eusse « trouvé matière de cajolerie, si la beauté s'y « fût rencontrée; mais je vous défie de me faire « trouver un grain de sel dans une personne « à qui elle manque. » Ce comique défi que La Fontaine porte à sa femme vient à l'appui de plusieurs autres passages de ses ouvrages qui nous apprennent que ce qu'il estimoit le plus dans les femmes, étoient les avantages dont elles tirent elles-mêmes le plus de vanité.

Dans une lettre suivante, il raconte une de ces distractions qui devinrent par la suite, en lui, si fréquentes, et qui donnèrent une teinte extraordinaire à ce caractère déja si naturel-

lement original. C'étoit à Cléry, près d'Orléans, dont il visita l'église. « Au sortir de cette église, « dit-il, je pris une autre hôtellerie, pour la « nôtre ; il s'en fallut peu que je n'y comman- « dasse à dîner, et m'étant allé promener dans « le jardin, je m'attachai tellement à la lecture « de Tite-Live, qu'il se passa plus d'une bonne « heure, sans que je fisse réflexion sur mon ap- « pétit. Un valet de ce logis m'ayant averti de « cette méprise, je courus au lieu où nous « étions descendus, et j'arrivai assez à temps « pour compter. »

En passant par Amboise, où Fouquet avoit été renfermé d'abord, La Fontaine voulut voir la chambre qu'avoit habitée l'illustre prisonnier, et c'est dans le récit naïf de cette petite circonstance que se décèle tout entière la touchante sensibilité de cet excellent homme. « Je « demandai, dit-il, à voir cette chambre : triste « plaisir, je vous le confesse ; mais enfin je le « demandai. Le soldat qui nous conduisoit « n'avoit pas la clef ; au défaut, je fus long- « temps à considérer la porte, et me fis conter « la manière dont le prisonnier étoit gardé. Je

« vous en ferois volontiers la description; mais « ce souvenir est trop affligeant.

Qu'est-il besoin que je retrace
Une garde au soin nompareil,
Chambre murée, étroite place,
Quelque peu d'air pour toute grace,
Jours sans soleil,
Nuits sans sommeil,
Trois portes en six pieds d'espace?
Vous peindre un tel appartement,
Ce seroit attirer vos larmes.
Je l'ai fait insensiblement:
Cette plainte a pour moi des charmes.

« Sans la nuit, on n'eût jamais pu m'arracher « de cet endroit. »

La Fontaine fait remarquer à sa femme combien, avec l'indolence de son caractère, elle doit lui avoir d'obligation d'être aussi exact à lui écrire. « Il ne s'en faut pas un quart d'heure « qu'il ne soit minuit.... J'emploie cependant « les heures qui me sont les plus précieuses, « à vous faire des relations, moi qui suis en- « fant du sommeil et de la paresse. »

Dans l'avant-dernière des lettres qui nous

restent de ce voyage, La Fontaine fait à sa femme une longue description du château de Richelieu, séjour alors magnifique, et aujourd'hui détruit; les chefs-d'œuvre qui s'y trouvoient, et que La Fontaine énumère longuement et en homme passionné pour les arts, font maintenant l'ornement de plusieurs des belles collections de l'Europe.

La seconde lettre, en date du 19 septembre 1663, contient quelques uns de ces traits qui peignent notre fabuliste. Il trouve, à Châtelleraut, un de ses parents, octogénaire, dont il trace un portrait piquant. « Je trouvai à Châ« telleraut un Pidoux dont notre hôte avoit « épousé la belle-sœur. Tous les Pidoux ont du « nez, et abondamment. » Remarquons, en passant, que cette singulière réflexion devient encore plus comique, lorsqu'on songe que notre poëte l'a faite par un retour sur lui-même, car il étoit Pidoux par sa mère et avoit le nez long et aquilin; et justifiant la loi des contrastes du bon Bernardin de Saint-Pierre, il déclare ailleurs que dans les femmes il aime les nez petits, courts et même retroussés. Quoi qu'il en

soit, il continue ainsi : « On nous assura de plus « qu'ils vivoient long-temps, et que la mort, « qui est un accident si commun chez les au- « tres humains, passoit pour un prodige parmi « ceux de cette lignée. Je serois merveilleuse- « ment curieux que la chose fût véritable. » Et elle étoit véritable. La famille des Pidoux étoit une des plus notables du Poitou, et les annales de cette province nous donnent les noms de trois Pidoux octogénaires dans un même siè- cle. La Fontaine, continuant de tracer le por- trait de son parent, ajoute : « Quoi que c'en « soit, mon parent de Châtelleraut demeure « onze heures à cheval sans s'incommoder, « bien qu'il passe quatre-vingts ans. Ce qu'il a « de particulier, et que ses parents de Château- « Thierry n'ont pas, il aime la chasse et la pau- « me, sait l'Écriture et compose des livres de « controverse : au reste l'homme le plus gai « que vous ayez vu, et qui songe le moins aux « affaires, excepté celles de son plaisir. Je crois « qu'il s'est marié plus d'une fois ; la femme « qu'il a maintenant est bien faite et a certai- « nement du mérite : je lui sais bon gré d'une

« chose, c'est qu'elle cajole son mari, et vit « avec lui comme si c'étoit son galant : et je « sais bon gré d'une chose à son mari, c'est « qu'il lui fait encore des enfants. Il y a ainsi « d'heureuses vieillesses, à qui les Plaisirs, « l'Amour et les Graces tiennent compagnie « jusqu'au bout : il n'y en a guère, mais il y en « a, et celle-ci en est une. De vous dire quelle « est la famille de ce parent, et quel nombre « d'enfants il a, c'est ce que je n'ai pas remar-« qué, mon humeur n'étant nullement de m'ar-« rêter à ce petit peuple. Trop bien me fit-on « voir une grande fille que je considérois vo-« lontiers, et à qui la petite-vérole a laissé des « graces, et en a ôté. C'est dommage, car on « dit que jamais fille n'a eu de plus belles es-« pérances que celle-là. »

Quelles imprécations
Ne mérites-tu point, cruelle maladie,
Qui ne peux voir qu'avec envie
Le sujet de nos passions!
Sans ton venin, cause de tant de larmes,
Ma parente m'auroit fait moitié plus d'honneur;
Encore est-ce un grand bonheur
Qu'elle ait eu tel nombre de charmes :

Tu n'as pas tout détruit; sa bouche en est témoin,
Ses yeux, ses traits, et d'autres belles choses.
Tu lui laissas les lis, si tu lui pris les roses;
Et, comme elle est ma parente de loin,
On peut penser qu'à le lui dire
J'aurois pris un fort grand plaisir;
J'en eus la volonté, mais non pas le loisir:
Cet aveu lui pourra suffire.

Il ajoute sur cette parente: « Si nous eussions « fait un plus long séjour à Châtelleraut, j'é« tois résolu de la tourner de tant de côtés que « j'aurois découvert ce qu'elle a dans l'ame, et « si elle est capable d'une passion secrète: je « ne vous en saurois apprendre autre chose, « sinon qu'elle aime fort les romans; c'est à « vous qui les aimez fort aussi de juger quelle « conséquence on en peut tirer. »

La Fontaine arrive à Poitiers, où il avoit un cousin: « Ville mal pavée, dit-il, pleine d'éco« liers, abondante en prêtres et en moines. Il « y a en récompense nombre de belles, et l'on « y fait l'amour aussi volontiers qu'en lieu de « la terre; c'est de la comtesse que je le sais. « J'eus quelques regrets de n'y point passer; « vous pourriez aisément en deviner la cause. »

Toujours le même excès de franchise dans ses aveux : enfin notre poëte arrive à Belac et se plaint de la malpropreté des habitants de cette ville, puis il ajoute : « Dispensez-moi, « vous qui êtes propre, de vous en rien dire. » C'est la seule chose agréable que La Fontaine adresse à sa femme dans toute cette correspondance, et, par cette raison, tout insignifiante qu'elle est, nous n'avons pas dû l'omettre. « Rien ne m'auroit plu à Belac, continue-« t-il, sans la fille du logis, jeune personne « assez jolie. Je la cajolai sur sa coiffure ; c'é-« toit une espèce de *cale* à oreilles, des plus « mignonnes, et bordée d'un galon d'or large « de trois doigts. La pauvre fille, croyant bien « faire, alla querir aussitôt sa cale de cérémo-« nie pour me la montrer. Passé Chavigny, on « ne parle quasi plus françois ; cependant cette « personne m'entendit sans beaucoup de peine ; « les fleurettes s'entendent par tout pays, et « ont cela de commode qu'elles portent avec « elles leur truchement. Tout méchant qu'étoit « notre gîte, je ne laissai pas d'y avoir une nuit « fort douce ; mon sommeil ne fut nullement

« bigarré de songes, comme il a coutume de « l'être : si pourtant Morphée m'eût amené la « fille de l'hôte, je pense que je ne l'aurois pas « renvoyée ; mais il ne le fit pas, et je m'en pas- « sai. » Il falloit que La Fontaine fût bien certain de la vertu de sa femme, pour se livrer si souvent à des aveux aussi naïfs et aussi singuliers, ou qu'il fût bien indifférent sur les suites.

Il arrive enfin à Limoges : il trouve que le peuple y est fin et poli, que les hommes y ont de l'esprit ; mais les femmes ne lui plaisent point, quoiqu'elles aient de la blancheur. En conséquence, il renferme le jugement qu'il porte de cette ville, dans ces jolis vers :

Ce n'est pas un plaisant séjour ;
J'y trouve aux mystères d'amour
Peu de savants, force profanes,
Peu de Philis, beaucoup de Jeannes ;
Peu de muscat de Saint-Mesmin,
Force boisson peu salutaire ;
Beaucoup d'ail, et peu de jasmin :
Jugez si c'est là mon affaire.

Après son voyage de Limoges, La Fontaine

retourna à Château-Thierry où se trouvoit la duchesse de Bouillon. Son mari s'étoit joint à ces jeunes François, qui, impatients d'acquérir la gloire militaire, étoient allés en 1664 exercer sous Montecuculli leur valeur contre les Turcs ; et la duchesse, pendant son absence, avoit eu ordre de se retirer à Château-Thierry ou dans le chef-lieu des domaines de la maison de Bouillon. La duchesse de Bouillon accueillit La Fontaine qui fut d'autant plus sensible aux prévenances de la *Dame* des lieux qui l'avoient vu naître, qu'elle étoit jeune, jolie et spirituelle. Notre poëte, par les charmes de son esprit et de son talent, s'efforça donc de dissiper l'ennui que la duchesse devoit éprouver en se trouvant exilée dans une petite ville de province, loin de la pompe et des plaisirs de la cour auxquels elle étoit accoutumée. Il y réussit : et lorsque la duchesse quitta Château-Thierry, elle l'emmena avec elle à Paris, et l'admit dans sa société, qui se composoit de ce que la capitale offroit de plus aimable et de plus illustre. Elle le fit connoître particulièrement de la duchesse Mazarin sa sœur, du duc de

Bouillon son mari, du cardinal de Bouillon son beau-frère, qui tous chérirent en lui la bonhomie de son caractère; et surent apprécier les graces inimitables de ses légères productions.

Il en avoit fait imprimer quelques unes séparément; c'est ainsi que *Joconde* avoit paru en 1664: mais enfin, il en donna un premier recueil en 1665, d'abord avec une très petite préface et avec les initiales seules de son nom; puis enhardi par le succès, il fit réimprimer le même recueil dans la même année avec une préface plus longue et avec son nom en toutes lettres. Il étoit déja âgé de près de 44 ans et ce volume intitulé *Contes et Nouvelles en vers*, quoiqu'il n'eût pas plus de 92 pages petit in-12, fait époque dans la littérature françoise. Pour bien apprécier l'influence de La Fontaine sur cette littérature, et la place que l'on doit lui assigner, il est, ce me semble, nécessaire de rappeler en peu de mots les révolutions qu'elle éprouva jusqu'à lui.

Les guerres et les désordres produits en Europe, dans le moyen âge, par cette multitude

de petits souverains subordonnés les uns aux autres, et cependant indépendants; la forme particulière que prirent les différents États qui succédèrent à la chute de l'Empire romain; l'abolition de l'esclavage personnel, et l'introduction de celui de la glèbe; la naissance des castes privilégiées; les idées mystiques, et l'extrême crédulité, qu'avoient fait naître dans les esprits les fausses interprétations des dogmes du christianisme; la multiplicité des ordres monastiques; les richesses et la puissance toujours croissantes des prêtres: toutes ces causes réunies produisirent des habitudes et des mœurs entièrement différentes de celles de l'antiquité, et donnèrent à la littérature grossière de nos ancêtres un caractère tout particulier. Ce n'étoient plus ces réunions de plusieurs peuples rivaux et alliés, qui, sous un beau ciel, et sous de délicieux ombrages, considéroient avec enthousiasme la course rapide des chars, ou la lutte des athlètes; ou qui écoutoient avec délices un Homère, célébrant les héros des temps passés; un Pindare, chantant la gloire des vainqueurs aux Jeux Olympiques; un Hé-

rodote, racontant en prose simple, mais élégante et harmonieuse, les révolutions des États, et les merveilles des contrées lointaines qu'il avoit parcourues. Les citoyens d'une ville entière ne se réunissoient plus dans de vastes amphithéâtres, pour applaudir aux compositions dramatiques d'un Eschyle, d'un Sophocle et d'un Euripide. Les villes d'Europe, dans le moyen âge, n'étoient peuplées que de serfs et de misérables prolétaires qui se trouvoient dans la dépendance absolue des seigneurs. Ceux-ci, uniquement occupés de chasse et de guerre, vivoient retirés dans leurs châteaux, où les rigueurs de la saison les forçoient de se renfermer une grande partie de l'année.

De là, naquit le goût pour les contes et les récits propres à émouvoir l'imagination, et à tromper l'ennui d'une longue et solitaire oisiveté. D'abord, ces récits prirent la teinte dévote et mystique de ces temps : on falsifia toutes les annales des siècles passés, pour les accommoder à la croyance religieuse; on chargea l'histoire des martyrs de la religion chrétienne, de circonstances miraculeuses, afin

d'émouvoir davantage l'imagination des lecteurs, et les tristes et sombres légendes des Saints furent les premières productions de la littérature de tous les peuples modernes de l'Europe. Le goût des pélerinages, qui alloit toujours en augmentant, mêla quelques fictions orientales à ces pieux récits; et les périls auxquels tant de voyageurs avoient échappé, en visitant des contrées lointaines, les aventures extraordinaires qui leur étoient arrivées, donnoient une sorte de vraisemblance aux fictions les plus étranges, et augmentoient la facilité que l'on avoit à croire tout ce qui étoit surnaturel et merveilleux. D'un autre côté, l'inégalité des rangs, des richesses et du pouvoir, si fortement prononcée, la vie retirée des châteaux, la solitude forcée des cloîtres, rendirent les communications entre les deux sexes plus difficiles et plus mystérieuses, et donnèrent au sentiment de l'amour une délicatesse et un raffinement que les anciens n'avoient pas connus.

Mais les désordres causés par l'abus de la force, de la part de tant de petits souverains

retranchés dans leurs inexpugnables forteresses, s'étoient augmentés de manière à menacer l'existence même de toute civilisation. Toujours ceux qui cherchent à remédier aux grands maux qui tourmentent l'ordre social s'acquièrent, par une juste réciprocité, la reconnoissance des peuples. Si, dans les premiers âges de la Grèce, on mit les Hercule et les Thésée au rang des demi-dieux, pour avoir terrassé les bêtes féroces, la religion aussi prodigua tous les trésors de ses indulgences envers ceux qui, dans les temps désastreux du moyen âge, au lieu d'abuser du droit de la force, se dévouèrent au secours des foibles et des opprimés. On vit alors des guerriers inspirés par un noble enthousiasme exposer leur vie, uniquement pour soustraire aux coups de l'injustice les êtres les moins capables de résistance, c'est-à-dire, les prêtres et les femmes. En se consacrant ainsi à la défense de ce qu'il y avoit de plus vénéré et de plus sacré, et aussi de plus aimable et de plus intéressant, ces guerriers acquirent une renommée, qui fut pour eux une source de considération

et même de pouvoir. Bientôt tous ceux qui avoient l'ame assez élevée pour aspirer à une honorable réputation s'empressèrent de suivre leur exemple, et ambitionnèrent le prix obtenu par leur noble courage. Comme tous recevoient des ministres de Dieu, des bénédictions et des prières en récompense des périls qu'ils avoient affrontés pour la défense de l'Église, il étoit naturel aussi que le beau sexe exprimât de diverses manières sa reconnoissance envers des héros qui s'exposoient, pour sa défense, à tant de fatigues et de dangers. Il fut donc permis à la beauté d'animer leur zèle par des privilèges et par des faveurs réservés pour eux seuls. Ainsi naquit la chevalerie, qui eut pour soutien et pour véhicule la religion et la galanterie, et dont les premiers préceptes et les premiers devoirs étoient l'amour de Dieu et des dames. Les croisades furent un des grands résultats de cette institution, et achevèrent d'en exalter tous les principes; mais ces sanglantes et lointaines expéditions produisirent des désordres encore plus grands que ceux dont la chevalerie avoit entrepris la

réforme. Une extrême licence dans les mœurs qu'amènent toujours la vie des camps et les violences de l'état de guerre, s'allia avec la piété la plus fervente, et avec l'enthousiasme religieux, qui portoient à affronter la mort, non seulement sans crainte, mais même avec plaisir. Tant il est vrai que l'homme, composé bizarre de vices et de vertus, réunit souvent les extrêmes les plus opposés, et les contrastes les plus inexplicables ! Le goût pour les récits merveilleux s'accrut encore par le contact et la fréquentation forcée des croisés avec les Arabes, dont l'imagination, continuellement en mouvement, ne peut jamais s'arrêter dans l'enceinte d'un monde réel. Alors les légendes des Saints, malgré les fictions dont on les avoit surchargées, parurent sombres, uniformes et ennuyeuses. On enfanta des productions plus conformes aux mœurs du temps, et aux grands évènements dont on étoit les témoins et les acteurs. On vit naître les grands romans de chevalerie, comme, chez les anciens, on avoit vu paroître plusieurs poëmes épiques, après la guerre de Troie, qui étoit une croisade de

tous les peuples de la Grèce contre ceux d'Asie. Avec ces grandes compositions, si pleines de récits merveilleux, parurent aussi les chansons, les tensons, les rondeaux, les ballades, les romances des *troubadours*, et des *trouvères*, ainsi que les lays, les novelles et les fabliaux des *jongléours*, des *contéours* et des *fabléours*, qui, presque toujours, avoient pour sujets des aventures d'amour, et qui réjouissoient le paladin forcé de rester oisif sous sa tente, ou trompoient l'ennui et le désœuvrement des dames et des seigneurs dans leurs châteaux. Les anciens ne pouvoient avoir eu aucune idée de ces sortes de productions, parce-qu'elles étoient le résultat de mœurs différentes des leurs, d'une organisation sociale qui leur étoit inconnue, des formes particulières aux langues modernes, et sur-tout de l'introduction de la rime.

Ainsi, la littérature du moyen âge prit un caractère particulier et distinct, et, quoique encore irrégulière et grossière, elle renfermoit le germe de beautés différentes de celles qu'avoient pu produire les grands écrivains de

l'antiquité. Sans doute, le génie est essentiellement créateur; et l'excellence de sa nature est de mettre au jour des combinaisons de pensées, de sentiments et d'images, qui n'ont auparavant été, ni conçues, ni senties, ni aussi bien exprimées. Cependant, le génie même reçoit, malgré lui, l'empreinte des habitudes, des mœurs et des idées dominantes du siècle qui le voit naître; et, bien loin de chercher à s'y soustraire, son instinct de gloire l'engage à en revêtir toutes ses productions : car, s'il aspire à conquérir les suffrages de la postérité, il veut aussi jouir de ceux de ses contemporains, et il sait que pour cela il est nécessaire qu'il leur parle un langage qu'ils puissent entendre, et qu'il se mette en rapport avec les idées de son siècle, et le monde dans lequel il vit. Aussi voyons-nous que les traits caractéristiques de la littérature du moyen âge se retrouvent tous dans les littératures qui, chez les peuples modernes de l'Europe, s'épurèrent et se perfectionnèrent les premières. Pour le prouver, il suffit de rappeler aux lecteurs les immortelles productions de Lopès

de Véga, de Calderon, du Dante, de Bocace, de Pétrarque, de l'Arioste et du Tasse, qui toutes nous reportent aux siècles de la féodalité, de la féerie, des enchantements, de la dévotion, et de la galanterie chevaleresque.

En France, où cependant avoient fleuri avec le plus d'éclat les troubadours, les trouvères, les romanciers et les conteurs, la littérature, quand elle tendit à son perfectionnement, s'éloigna presque entièrement de cette littérature primitive commune à tous les peuples de l'Europe, dont on retrouve encore tous les caractères dans les créations des beaux génies de l'Italie et de l'Espagne. Il est facile d'assigner les causes de cette différence remarquable.

Le partage de la monarchie françoise entre un certain nombre de grands vassaux, dont plusieurs étoient aussi puissants, et souvent plus puissants que le monarque, avoit enfanté de longues et sanglantes guerres intestines, et retardé les progrès de la civilisation, et aussi ceux du commerce, des arts, des sciences et de la littérature. Les grands génies qui devoient illustrer la France ne parurent que

long-temps après ceux de l'Italie et de l'Espagne; mais alors l'invention de l'imprimerie avoit fait connoître et avoit placé dans toutes les mains les chefs-d'œuvre des grands écrivains de la Grèce et de Rome; les travaux des érudits en avoient rendu l'intelligence plus facile. L'admiration pour les anciens développa dans tous les esprits des règles de goût et des idées du beau, toutes différentes de celles qu'on avoit eues dans les siècles précédents. Richelieu parut, et termina la longue lutte de l'autorité royale contre les grands vassaux de la couronne. Son despotisme fit disparoître jusqu'aux traces de la féodalité et de la chevalerie, et la révolution qui s'étoit accomplie dans le gouvernement amena de grands changements dans les mœurs et les habitudes. Influencée par toutes ces causes, la littérature françoise, qui commença peu après à jeter un grand éclat, fit d'abord quelques emprunts aux Italiens et aux Espagnols; mais bientôt dans les chefs-d'œuvre de Corneille, de Molière, de Boileau et de Racine, elle se modela sur l'antiquité, et considéra comme les seules

règles du bon goût, celles qu'avoient pratiquées les auteurs des siècles classiques. La Fontaine fut le seul de nos poëtes qui, par la nature même de ses productions, par la naïveté expressive et la familiarité piquante de son style, nous reproduisit nos anciens troubadours et nos premiers fabliers. Seul, il nous ramena en quelque sorte au berceau même de notre poésie; mais il le couvrit de fleurs, et nous le montra paré de tout l'éclat et de toutes les graces de la nouveauté.

Dans le volume des *Contes et Nouvelles* dont nous avons parlé, une petite pièce ayant pour titre *Imitation d'un livre intitulé Arrêts d'Amour*, nous rappelle une des institutions les plus extraordinaires de la chevalerie; je veux parler des Cours d'Amour. Les mœurs et les habitudes, plus puissantes que les lois, faisoient respecter les décisions de ces singuliers tribunaux chargés de prononcer en dernier ressort sur les questions controversées par les poëtes dans les tensons, les jeux partis et les jeux mi-partis. Ces arrêts étoient sacrés comme les lois de l'honneur même, et toute per-

sonne, tenant à sa réputation, n'eût pas plus osé les enfreindre que les usages relatifs aux duels consacrés par le temps, quoiqu'ils ne fussent écrits nulle part. Un ecclésiastique du douzième siècle, maître André, chapelain de la Cour de France, recueillit dans un livre le Code d'Amour en trente et un articles, ainsi que les décisions et la jurisprudence de ces tribunaux ordinairement composés de dames, et présidés par les reines et par les femmes des plus grands feudataires de la couronne. Cet ouvrage a donné lieu à un jurisconsulte du quinzième siècle, et lorsque les institutions de la chevalerie et les Cours d'Amour n'existoient plus que par tradition, de composer un recueil de pure imagination, intitulé *Arrêts d'Amour*. C'est dans ce livre de Martial d'Auvergne que La Fontaine a puisé le sujet de la petite pièce dont nous parlons; et notre poëte ne se doutoit probablement pas que la cause qu'il exposoit en vers avoit été réellement plaidée au tribunal de la reine Éléonore, et que la décision n'avoit pas été conforme à l'arrêt qu'il rapporte, mais à celui qu'il nous apprend

qu'il auroit lui-même rendu. La reine Éléonore avoit dit, en d'autres termes, avant La Fontaine, *qui prend se vend.*

« La Fontaine, dit La Harpe, prétend que Dieu mit au monde Adam *le nomenclateur*, en lui disant, *Te voilà : nomme.* On pourroit dire aussi que Dieu mit au monde La Fontaine *le conteur*, en lui disant, *Te voilà : conte.* » Aussi Chaulieu, en parlant de lui de son vivant, l'appelle quelque part *le conteur*, bien certain qu'aucun de ses lecteurs ne se méprendroit sur celui qu'il nommoit ainsi : par la même raison madame de Bouillon le désignoit souvent par le nom de *fablier.*

Dans la fable, La Fontaine s'est élevé au-dessus de tous les modèles ; dans le conte l'Arioste lui est supérieur par le génie de l'invention, par une élégance plus soutenue, par une plus grande variété de tons, par une touche plus énergique, et un coloris plus vigoureux : mais le poëte de Ferrare n'a pas dans le style naïf, ni ces traits délicats, ni cette simplicité pleine de finesse, qui nous charment dans La Fontaine. Celui-ci a peut-être aussi surpassé

ses modèles dans l'art de préparer, comme sans dessein, les incidents, de ménager des surprises amusantes, de s'entretenir avec son lecteur, de plaisanter sur les objections et les invraisemblances de son sujet, d'animer ses récits par la gaieté du style et par les graces d'une poésie légère et facile. Nul n'a eu, à un plus haut degré, le talent de placer à propos des réflexions toujours heureuses, souvent spirituelles et malignes, souvent aussi pleines de sens et de raison. On ne sauroit trop le louer d'avoir usé sobrement et avec goût du langage piquant de Rabelais et de Marot; d'avoir passé avec adresse à côté des écueils que présentoient les sujets qu'il traitoit, et d'avoir su, presque toujours, échapper au danger sans cesse imminent des obscénités.

La Harpe a dit que, du côté des mœurs, la plupart des contes de La Fontaine étoient plutôt libres que licencieux : ce qui n'empêche pas, ajoute-t-il, qu'on ait eu raison d'y voir un mal et un danger qu'il n'y apercevoit pas. C'est user d'indulgence envers notre poëte; un trop grand nombre de ses contes sont mal-

heureusement licencieux, et nous sommes forcés d'avouer que l'ensemble de sa conduite prouve qu'il étoit fort insouciant sur l'espèce de danger qui pouvoit résulter de leur publication. La manière badine avec laquelle il se défend sur ce point, dans sa préface, suffiroit seule pour le prouver. On a dit, pour l'excuser, que jamais il ne consentit à réciter aucun de ses contes en société, quoiqu'il y fût plusieurs fois excité : mais c'étoit par une suite de l'indolence qui lui étoit naturelle, et non par l'effet d'aucun scrupule; car il menoit souvent avec lui un de ses amis nommé Gaches, et, quand on le prioit de vouloir réciter un de ses contes ou une de ses fables, il répondoit qu'il n'en savoit pas, mais que Gaches en pouvoit dire : et Gaches en récitoit à la satisfaction de tous les auditeurs enchantés, tandis que La Fontaine, à l'écart, rêvoit à toute autre chose.

Joconde, publié séparément, au commencement de l'année 1664, avoit donné lieu à une contestation qui augmenta la célébrité de ce petit ouvrage. En 1663, on avoit mis au jour

les œuvres poétiques et posthumes d'un M. de Bouillon, secrétaire du duc d'Orléans, dans lesquelles se trouvoit cette histoire de Joconde, traduite de l'Arioste d'une manière plate et ennuyeuse. Cependant l'envie et le mauvais goût opposèrent cette insipide production à celle de notre poëte. Les partisans de Bouillon lui faisoient un mérite d'avoir traduit l'Arioste littéralement, et soutenoient que le conte de *Joconde*, dans La Fontaine, étoit défiguré par les changements qu'il y avoit faits. Les admirateurs de La Fontaine prétendoient, au contraire, que le conte étoit devenu plus agréable par ces changements mêmes. Beaucoup de personnes prirent parti dans cette contestation, et elle s'échauffa tellement qu'il se fit des gageures considérables en faveur de l'un et de l'autre poëte. C'est alors que Boileau écrivit sur *Joconde* une dissertation en forme, en faveur d'un de ses amis qui avoit parié mille francs pour la supériorité du *Joconde* de La Fontaine. Le sévère critique analyse l'une et l'autre production, et les compare entre elles et avec l'Arioste, l'original de toutes deux.

Non seulement Boileau établit la grande supériorité de La Fontaine sur Bouillon, mais il donne même à la Fontaine l'avantage sur l'Arioste. Voltaire a pris le parti du poëte italien; « mais il me semble, dit La Harpe, que dans tous les endroits où Despréaux rapproche et compare les deux poëtes, il est difficile de n'être pas de son avis, et de ne pas convenir que La Fontaine l'emporte par ces traits de naturel et de naïveté, par ces graces propres au conte, qui étoient en lui un présent de la nature. »

C'est vers cette époque que se forma cette étroite liaison entre Boileau, Racine, La Fontaine et Molière, qui composèrent pendant quelque temps une sorte de quatuorvirat littéraire. L'antiquité nous montre l'exemple de l'amitié qui unissoit Horace et Virgile, nos temps modernes celle de Pope et de Swift; mais peut-être aucun siècle et aucun pays ne peuvent offrir une intimité semblable à celle de quatre poëtes d'un aussi grand génie et d'une nature si diverse. Jamais l'on ne vit réunis quatre auteurs aussi éminents dans des

genres si différents, et quatre hommes qui présentassent plus de contrastes dans leurs caractères et dans leurs manières. Boileau, bruyant, brusque, tranchant, mais loyal et franc; Racine, d'une gaieté douce et tranquille, mais malin et railleur; Molière, naturellement attentif, mélancolique et rêveur; La Fontaine, souvent distrait, mais quelquefois follement jovial, et réjouissant par ses saillies, ses naïvetés spirituelles, et sa simplicité pleine de finesse. N'oublions pas Chapelle qu'ils avoient aussi admis dans leur réunion, Chapelle qui, dès qu'il paroissoit, inspiroit la joie à tous les autres; il n'eut pas le génie de ses quatre amis, mais il leur fut supérieur, comme homme de société. « Jamais, dit le célèbre Bernier, qui a vécu avec lui; jamais la nature ne fit une imagination plus vive, un esprit plus pénétrant, plus fin, plus délicat, plus enjoué, plus agréable. Les Muses et les Graces ne l'abandonnèrent jamais; elles le suivoient chez les Crenets et les Boucingaults, où elles savoient attirer tout l'esprit de Paris. Les faux plaisants n'avoient garde de s'y trou-

ver; à l'ombre seule il connoissoit le fat, et le tournoit en ridicule. »

Despréaux loua, pendant quelque temps, un petit appartement au faubourg Saint-Germain, dans la rue du Vieux-Colombier, où ces amis se réunissoient deux ou trois fois la semaine, pour souper ensemble, et se communiquer leurs ouvrages. Si on excepte Molière dont la réputation étoit déjà établie, tous les autres, quoique d'âges différents, prenoient place, en quelque sorte, en même temps, sur le Parnasse françois; et il est remarquable que la publication de *la Thébaïde* et de *l'Alexandre* de Racine, des *Contes* de la Fontaine, du *Voyage* de Chapelle, et des premières *Satires* de Boileau, date des années 1664 et 1665.

La Fontaine a lui-même dépeint au commencement de sa *Psyché*, avec des couleurs séduisantes, mais vraies, ces douces réunions qui eurent plus d'influence qu'on ne pense sur les plus beaux chefs-d'œuvre de la littérature françoise.

« Quatre amis, dont la connoissance avoit

« commencé par le Parnasse, tinrent une espèce « de société, que j'appellerois Académie si leur « nombre eût été plus grand, et qu'ils eussent « autant regardé les Muses que le plaisir. La « première chose qu'ils firent, ce fut de bannir « d'entre eux les conversations réglées, et tout « ce qui sent la conférence académique. Quand « ils se trouvoient ensemble, et qu'ils avoient « bien parlé de leurs divertissements, si le ha- « sard les faisoit tomber sur quelque point de « science ou de belles lettres, ils profitoient de « l'occasion : c'étoit, toutefois, sans s'arrêter « trop long-temps à une même matière, vol- « tigeant de propos en autre, comme des abeil- « les qui rencontreroient en leur chemin di- « verses sortes de fleurs. L'envie, la maligni- « té, ni la cabale, n'avoient de voix parmi eux. « Ils adoroient les ouvrages des anciens, ne « refusoient point à ceux des modernes les « louanges qui leur sont dues, parloient des « leurs avec modestie, et se donnoient des « avis sincères, lorsque quelqu'un d'eux tom- « boit dans la maladie du siècle, et faisoit un « livre, ce qui arrivoit rarement. »

Souvent ces joyeux convives s'amusoient des distractions de La Fontaine, et faisoient contre lui d'innocentes conspirations; ils l'avoient tous surnommé *le bon homme*. Plusieurs anecdotes, relatives à ce qui se passoit alors dans leur intimité, nous ont été conservées par eux-mêmes, ou transmises par d'Olivet et Louis Racine à qui ils les avoient racontées: il en est une qui prouve jusqu'à quel point le mérite, en apparence si humble, de La Fontaine, étoit apprécié par ces hommes supérieurs.

Un jour Molière soupoit avec Racine, Boileau, La Fontaine, et Descoteaux, fameux joueur de flûte. La Fontaine étoit ce jour-là encore plus qu'à son ordinaire plongé dans ses distractions. Racine et Boileau, pour le tirer de sa léthargie, se mirent à le railler si vivement, qu'à la fin Molière trouva que c'étoit passer les bornes. Au sortir de table il poussa Descoteaux dans l'embrasure d'une fenêtre, et lui parlant d'abondance de cœur, il lui dit: « Nos beaux esprits ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le bon homme. »

Rabelais, ainsi que nous l'avons déja dit, étoit un des auteurs favoris de La Fontaine, qui l'admiroit follement. Dans une réunion qui eut lieu chez Boileau, et où se trouvoient Racine, Valincourt, et un frère de Boileau, docteur en Sorbonne, celui-ci se mit à disserter sur saint Augustin, et en fit un pompeux éloge. La Fontaine, plongé dans ses rêveries habituelles, écoutoit sans entendre; enfin cependant il se réveilla comme d'un profond sommeil : pour prouver qu'il avoit bien saisi le sujet de la conversation, il demanda d'un grand sérieux au docteur, s'il croyoit que saint Augustin eût plus d'esprit que Rabelais. Le docteur, surpris, le regarda depuis la tête jusqu'aux pieds, et pour toute réponse : « Prenez garde, lui dit-il, M. de La Fontaine, vous avez mis un de vos bas à l'envers. » Ce qui étoit vrai.

Quand La Fontaine étoit animé par la discussion, il étoit tout aussi difficile d'interrompre le fil de ses idées, que de le tirer de sa léthargie apparente, lorsqu'il étoit plongé dans ses méditations. Dans l'un et dans l'autre cas,

il étoit insensible au bruit et aux discours qui avoient lieu autour de lui. Pendant un dîner qu'il fit avec Molière et Despréaux, on se mit à discuter sur le genre dramatique. La Fontaine condamna les *à parte*. « Rien, disoit-il, n'est « plus contraire au bon sens. Quoi ! le parterre « entendra ce qu'un acteur n'entend pas, quoi- « qu'il soit à côté de celui qui parle ! » Comme il s'échauffoit en soutenant son sentiment, de façon qu'il n'étoit pas possible de l'interrompre et de lui faire comprendre un seul mot; « Il faut, disoit Despréaux à haute voix, tan- « dis qu'il parloit; il faut que La Fontaine soit « un grand coquin, un grand maraud. » Despréaux répétoit continuellement les mêmes paroles sans que La Fontaine cessât de disserter. Enfin l'on éclata de rire; sur quoi, La Fontaine revenant à lui comme d'un réve interrompu : « De quoi riez-vous donc? » demanda-t-il. « Comment, lui dit Despréaux; je « m'épuise à vous injurier fort haut, et vous « ne m'entendez point, quoique je sois si « près de vous, que je vous touche; et vous « êtes surpris qu'un acteur sur le théâtre n'en-

« tende point un *à parte*, qu'un autre acteur « dit à côté de lui ? »

Cependant on a étrangement exagéré ces distractions et ces rêveries de La Fontaine, et on a cru à tort, d'après une anecdote mal interprétée, qu'elles le plongeoient dans une sorte d'insensibilité physique. La duchesse de Bouillon, allant à Versailles, rencontra le matin La Fontaine, qui rêvoit seul sous un arbre du Cours, et le soir, en revenant, elle le trouva dans le même endroit et dans la même attitude, quoiqu'il eût plu toute la journée. Ce fait prouve seulement que La Fontaine aimoit mieux travailler en plein air que dans l'enceinte d'une chambre, et qu'il préféroit se mettre à couvert sous un dais de verdure plutôt que de se renfermer sous un toit sombre et triste. On ne peut supposer qu'il fût resté dans la même position depuis la première fois que la duchesse l'avoit rencontré. Il s'étoit bien trouvé le matin dans ce lieu solitaire, et il y étoit retourné le soir. En effet tous les endroits lui étoient bons pour travailler; il n'eut jamais de cabinet particulier, ni

de bibliothèque : mais il se plaisoit davantage dans la solitude des champs; et il nous apprend qu'il aimoit sur-tout les frais ombrages, les verts tapis des prés, et le doux bruit des ruisseaux.

La Fontaine alloit tous les ans en automne à Château-Thierry, pour l'arrangement ou plutôt le dérangement de ses affaires : ses dépenses excédoient ses revenus; il établissoit la balance, ainsi que nous l'avons dit, en vendant régulièrement une portion de son patrimoine. Alors les réunions dont nous avons parlé se trouvoient interrompues, parceque La Fontaine emmenoit avec lui Boileau et Racine. Molière étoit trop occupé pour céder à ses instances; et Chapelle, qui d'ailleurs quittoit difficilement la capitale, eût été, par les habitudes qu'il avoit contractées, un compagnon de voyage fort incommode. C'est à Château-Thierry que Boileau conçut l'idée de sa satire sur le festin, et qu'il trouva une partie des originaux qu'il a mis en scène, entre autres celui qui dit,

Ma foi, le jugement sert bien dans la lecture;
A mon gré le Corneille est joli quelquefois.

A leur retour de Château-Thierry, les réunions de la rue du Vieux-Colombier recommençoient plus fréquentes qu'auparavant, et parmi les plaisanteries qui égayoient les repas, une des plus bouffonnes, sans contredit, étoit d'avoir toujours ouvert sur une table le poëme de la Pucelle de Chapelain, pour servir à la punition de celui qui avoit commis quelque faute. Selon les statuts de la société, celui qui s'étoit rendu coupable d'une faute grave devoit lire vingt vers de ce poëme; l'arrêt qui condamnoit à lire la page entière étoit assimilé à un arrêt de mort.

Ces vrais amis ne se contentoient pas de se faire respectivement sur leurs ouvrages de salutaires critiques, ils cherchoient aussi à se corriger mutuellement des défauts qu'ils observoient en eux; mais cela étoit plus difficile. Tous faisoient de continuelles réprimandes à Chapelle, sur sa passion pour le vin. Boileau, le rencontrant un jour dans la rue, lui en voulut parler. « Vous avez raison, dit Cha-

« pelle, je me corrigerai; mais entrons ici, « nous en causerons plus à notre aise. » Ils entrèrent tous deux dans un cabaret, et Chapelle demanda une bouteille qui fut bientôt suivie d'une autre, puis celle-ci, d'une troisième; Chapelle, écoutant avec attention et d'un air repentant, remplissoit le verre de Boileau, qui, s'animant dans son discours, buvoit toujours sans s'en apercevoir, jusqu'à ce qu'enfin le prédicateur et le nouveau converti s'enivrèrent. Depuis lors, Boileau se promit de renoncer à corriger Chapelle de son inclination pour le vin.

De même les quatre amis échouèrent contre l'invincible antipathie de La Fontaine, lorsqu'ils entreprirent de le raccommoder avec sa femme. Madame de La Fontaine étoit restée assez long-temps à Paris avec son mari, mais ensuite, mécontente de lui, elle l'avoit quitté, et s'étoit retirée à Château-Thierry. On fit comprendre à La Fontaine que cette séparation ne lui faisoit point honneur, et on l'engagea à faire un voyage à Château-Thierry, pour se réconcilier avec sa femme. Boileau et

Racine l'exhortèrent avec tant d'instances, qu'il se décida, et partit dans la voiture publique. Arrivé chez sa femme, il trouva une domestique qui ne le connoissoit pas, et qui lui dit que madame étoit au salut. La Fontaine se rendit alors chez un de ses amis qui lui donna à souper et à coucher, et le garda pendant deux jours. Soit que, durant cet intervalle de temps, il y ait eu par des personnes intermédiaires des explications qui aigrirent encore davantage les deux époux l'un contre l'autre, soit qu'enfin La Fontaine, n'étant plus poussé par les instances et les conseils de ses amis, n'ait pu vaincre la répugnance que lui causoit cette réconciliation, il retourna à Paris par la voiture publique, sans avoir vu sa femme. Quand ses amis le revirent et lui demandèrent s'il étoit réconcilié avec elle, honteux, confus, et voulant, pour s'épargner les remontrances, taire la raison de son retour, il leur dit : « J'ai « été pour la voir, mais je ne l'ai pas trouvée; « elle étoit au salut. » Comme les enfants qui craignent de déplaire en laissant entrevoir la vérité, et qui cependant ne peuvent la dissi-

maler, de même La Fontaine aimoit mieux faire une réponse quelconque, que d'entrer en explication sur un sujet qui lui déplaisoit; peu lui importoit que cette réponse fût ou ridicule ou absurde, pourvu qu'il échappât à ce qui l'importunoit. Mais il est singulier que ceux qui ont eu à parler de lui aient attribué à une distraction du bon homme la résolution d'éviter toute entrevue avec sa femme. Depuis cette époque, il chercha même à oublier entièrement qu'il étoit marié, et les sociétés qu'il fréquentoit n'avoient aucune envie de le lui rappeler.

Cependant, malgré le relâchement de ses mœurs, La Fontaine respecta toujours la religion; il désapprouvoit ceux qui se targuoient de leur impiété. Il s'abandonnoit sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres, à son insouciance; mais, lorsque ses idées s'y portoient sérieusement, il étoit plutôt enclin, du moins en théorie, au rigorisme qu'à l'indulgence. Quoiqu'il n'ait pris aucune part aux disputes religieuses qui alors agitoient la société, et même ébranloient l'État, cependant il résu-

ma en quelque sorte toutes les railleries du janséniste Pascal sur les Jésuites dans sa jolie ballade sur Escobar.

Les assemblées de la rue du Vieux-Colombier devinrent plus rares, lorsque Racine eut désobligé Molière, en lui retirant sa pièce d'Alexandre, pour la donner à l'hôtel de Bourgogne, et en lui enlevant pour ce dernier théâtre la du Parc, une de ses meilleures actrices. Chapelle, d'un autre côté, emporté par le tourbillon du grand monde, ne se prêta plus à ses amis aussi souvent qu'ils l'auroient souhaité. Enfin les réunions cessèrent. La Fontaine resta toujours l'intime ami de Racine et de Molière, mais il fréquenta moins Boileau, dont l'humeur austère et le caractère peu indulgent lui convenoient moins. Quant à Chapelle, dont les excès augmentoient avec les années, La Fontaine cessa de le voir. Le bon homme s'entendoit trop bien en plaisirs pour ne pas détester la débauche.

Vers ce temps, La Fontaine paroît avoir été honoré des bontés de la duchesse douairière d'Orléans, et familièrement admis dans la so-

ciété du Luxembourg. C'est ce que prouvent suffisamment trois petites pièces qu'il publia dans un recueil en 1671, mais qui ont dû être composées dans les années 1665 et 1666. Ces pièces sont l'*Épître pour Mignon*, chien de S. A. R. madame la duchesse douairière d'Orléans, et deux *sonnets*, l'un pour *mademoiselle Alençon*; l'autre pour *mademoiselle Poussay*. Tâchons de faire revivre les graces et la finesse de ces petites poésies, aujourd'hui perdues pour tous les lecteurs, peu au fait des circonstances qui les ont fait naître. En les rappelant, nous ferons connoître des particularités qui ont une sorte d'importance historique, quoique les historiens aient négligé de s'en occuper.

Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et oncle de Louis XIV, avoit, l'an 1626, épousé en première noce mademoiselle Bourbon de Montpensier, qui mourut l'année suivante, laissant de ce mariage mademoiselle de Montpensier, héritière de ses grands biens. Gaston se remaria en 1634, contre le consentement du roi son frère, et épousa Marguerite, sœur

de Charles duc de Lorraine. Gaston étant mort en 1660, Philippe, frère unique du roi, commença la nouvelle branche d'Orléans; sa femme, la princesse Henriette d'Angleterre, devint la duchesse d'Orléans, et Marguerite fut la duchesse douairière d'Orléans. Celle-ci avoit eu trois filles de Gaston: mademoiselle d'Orléans l'aînée de toutes, mademoiselle d'Alençon, et mademoiselle de Valois. La première épousa le grand duc de Toscane, la seconde le duc de Guise, et la troisième le duc de Savoie; mais ces trois princesses se trouvoient héritières de Gaston conjointement avec mademoiselle de Montpensier: de là les démêlés et les procès qui eurent lieu entre la belle-mère et la belle-fille, qui jamais, même avant ce temps, n'avoient pu s'accorder ensemble: leur inimitié fut poussée si loin, qu'habitant toutes les deux le palais du Luxembourg, elles partagèrent le jardin afin de ne pas se rencontrer à la promenade. Comme mademoiselle de Montpensier étoit orgueilleuse et sévère, La Fontaine, qui n'avoit pas l'honneur de l'approcher, dit dans son épître:

Petit chien, qu'as-tu? dis-le-moi :
N'es-tu pas plus aise qu'un roi?
Trois ou quatre jeunes fillettes
Dans leurs manchons aux peaux douillettes
Tout l'hiver te tiennent placé :
Puis de madame de Crissé
N'as-tu pas maint dévot sourire?
D'où vient donc que ton cœur soupire?
Que te faut-il? Un peu d'amour
Dans un côté du Luxembourg.
Je t'apprends qu'amour craint le suisse:
Même on lui rend mauvais office
Auprès de la divinité
Qui fait ouvrir l'autre côté.

Nous apprenons encore par là que la comtesse de Crissé, qui est l'original de la comtesse de Pimbéche dans les *Plaideurs* de Racine, avoit une charge chez la duchesse douairière d'Orléans; elle devoit se plaire infiniment dans une maison si pleine de noises et de dissentions. A ce discours du poëte, Mignon répond :

Cela vous est facile à dire,
Vous qui courez par-tout, beau sire;
Mais moi... Parle bas, petit chien;

Si l'évêque de Bethléem
Nous entendoit, Dieu sait la vie.

Cet évêque de Bethléem, dont La Fontaine paroît redouter si fort la censure étoit François de Batailler : sorti de l'ordre des capucins, il avoit été nommé évêque le 25 juin 1664. Ce singulier évêché de Bethléem ne donnoit que mille livres de revenu, et son territoire se réduisoit au faubourg de Panthenor-lez-Clamecy, ou Bethléem sur la rive droite de l'Yonne qui le séparoit de la ville de Clamecy, dans l'intendance d'Orléans. Batailler étoit fort lié avec la duchesse douairière d'Orléans et devoit à son influence d'avoir été fait évêque. Il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, étant mort le 22 juin 1701.

Mais le passage le plus important à expliquer dans l'*Épître pour Mignon*, est le commencement :

Petit chien, que les destinées
T'ont filé d'heureuses annees !
Tu sors des mains dont les appas
De tous les sceptres d'ici-bas
Ont pensé porter le plus riche :

Les mains de la maison d'Autriche
Nous ont ravi ce doux espoir.

Quel est ce sceptre? quelle est cette importante personne qui a été sur le point de monter sur un des premiers trônes de l'univers? Divers passages des Mémoires de mademoiselle de Montpensier et de l'abbé de Choisy nous apprennent qu'on avoit pensé à marier Louis XIV avec mademoiselle d'Orléans, mais que ce mariage n'eut pas lieu parcequ'on préféra avec raison l'alliance avec la branche de la maison d'Autriche, qui régnoit en Espagne: c'est par ce motif, et afin de ménager sa sensibilité, qu'on dispensa mademoiselle d'Orléans de figurer, comme ses deux sœurs, au mariage de Louis XIV. Mademoiselle d'Orléans, devenue la duchesse de Toscane, et mariée contre son gré, abandonna bientôt son mari, et revint demeurer en France: c'est alors qu'elle donna à la duchesse douairière d'Orléans, Mignon, dont toute la petite personne, dit La Fontaine,

Plaît aux Iris des petits chiens
Ainsi qu'à celles des chrétiens.

Nous voilà bien éclaircis sur tout ce qui concerne cette épître, qui est d'ailleurs charmante d'un bout à l'autre, et digne de La Fontaine. Ce que nous avons dit suffit aussi pour bien comprendre le sonnet adressé à S. A. R. mademoiselle d'Alençon. Il ne nous reste plus qu'à nous occuper de mademoiselle Poussay, dont La Fontaine se déclare amoureux, et à laquelle il dit qu'un seul de ses regards feroit la fortune d'un roi : ici l'obscurité de la personne semble la dérober aux recherches, ou plutôt il devient difficile d'exprimer convenablement ce qu'elles nous apprennent : essayons cependant si nous ne pourrions pas donner à nos lecteurs une idée précise de ce qu'étoit mademoiselle Poussay.

Le goût excessif de Louis XIV pour les femmes s'étoit manifesté de bonne heure. La Beauvais, femme de chambre et favorite de la reine sa mère, quoique déja âgée et privée d'un œil, avoit, par sa propre expérience, révélé le secret des fougueux penchants du monarque. Il paroît que, plus avide que délicat, il descendit d'abord jusqu'aux amours les plus vulgai-

res, et qu'il les varioit sans cesse. Sorti de l'adolescence, et plus jaloux de sa dignité, il y mit plus de choix, mais non pas plus de mesure : à Olympe Mancini, depuis comtesse de Soissons, succéda mademoiselle La Motte d'Argencourt, et ensuite Marie Mancini. Henriette d'Angleterre, dont l'époux, par ses goûts honteux, étoit indigne d'une princesse aussi aimable et aussi sensible, fut aussi pendant quelque temps l'objet des attentions particulières du roi, son beau-frère. A ce penchant si fortement prononcé pour l'amour, qui déja est auprès des femmes une si puissante recommandation, Louis XIV joignoit une belle figure, toutes les graces de la jeunesse, toute l'amabilité de la galanterie la plus raffinée, et enfin, lorsqu'il commença à régner, tout le prestige et l'éclat que préte à ces brillantes qualités la splendeur d'une couronne environnée de gloire. Aussi jamais homme peut-être ne fut plus dangereux pour les femmes. Celles que ni les richesses ni les dignités n'auroient pu tenter cédoient malgré elles aux hommages flatteurs et aux attraits irrésistibles d'un si puissant

séducteur. Ainsi la vertu dans La Vallière, vaincue par l'amour, ne put que soupirer des regrets, et faire expier ensuite à l'infortunée victime, par un long repentir et les rigueurs du cloître, l'outrage fait à ses saintes lois. Montespan elle-même, qui supporta depuis, avec une si altière impudence, l'opprobre d'un double adultère, vouloit rester fidèle à l'honneur. Elle fut d'abord plus effrayée que flattée des premières attentions du roi à son égard; elle en avertit son mari, et le supplia de l'emmener loin de la cour. L'imprudent époux, qui voyoit La Vallière au sommet de la faveur, crut que sa femme étoit trompée par les illusions de la vanité; et bientôt après, la fière Montespan prouva qu'il est des dangers qu'on peut fuir, mais dont on ne peut triompher. Durant le règne de ces beautés, il en étoit d'autres nées avec des sentiments moins élevés, qui, ne pouvant inspirer au monarque un attachement durable, parvinrent à le rendre passagèrement infidèle, et qui spéculoient sur son goût trop connu pour la variété dans les plaisirs : telles furent les de Pons, les la

Mothe Houdancourt, les Lude, les Soubise, les Monaco, les Roquelaure et plusieurs autres. De là ce grand nombre de femmes charmantes, que l'ambition, ou le desir de contre-balancer l'influence de la maîtresse en titre, faisoit introduire à la cour, pour les offrir aux regards de Louis XIV, et provoquer son inconstance. Mademoiselle Poussay nous paroît y avoir été conduite dans ce but. Sa mère étoit dame d'honneur de madame la duchesse de Guise, sœur de mademoiselle de Montpensier; elle fit sortir du couvent mademoiselle Poussay, qui étoit destinée à être religieuse, et la mena avec elle à la cour: alors une nouvelle beauté y devenoit, sur-le-champ, l'objet de l'attention générale. Mademoiselle Poussay eut aussitôt ses partisans et ses détracteurs. Mademoiselle de Montpensier avertit un jour le roi, qui ne l'avoit pas vue encore, qu'elle alloit passer avec la duchesse de Guise. « Je « vous remercie, lui dit le roi, de m'avoir pré-« venu. J'aurai soin de m'appuyer contre la « muraille; car on m'a persuadé qu'il me seroit « impossible de voir cette surprenante beau-

« té, sans m'évanouir. » « Cette manière de raillerie, dit Mademoiselle, me fit connoître qu'on lui avoit parlé de cette fille chez La Vallière, chez laquelle madame de Montespan commençoit à aller. » Mademoiselle de Guise, qui gouvernoit son frère, craignant qu'il ne devînt amoureux de mademoiselle Poussay, si elle restoit auprès de la duchesse de Guise, contraignit sa mère de se retirer, avec sa fille, au Luxembourg, auprès de madame la duchesse douairière d'Orléans, dont elle étoit aussi dame d'atour. C'est alors seulement que La Fontaine vit mademoiselle Poussay, et c'est pourquoi il dit dans son sonnet :

J'étois libre, et vivois content et sans amour,
Quand du milieu d'un cloître Amarante est sortie.
Que de graces, bon Dieu ! Tout rit dans Luxembourg.

Ce sonnet est fort médiocre ; mais il rappelle des circonstances qui ne sont pas sans intérét pour l'histoire de ces temps, et pour la connoissance des sociétés dans lesquelles notre poëte étoit admis.

C'est vers cette époque que La Fontaine pa-

roit avoir obtenu, par l'entremise de ses puissants amis, une charge de gentilhomme chez MADAME, Henriette d'Angleterre, première femme de MONSIEUR.

Il falloit bien que, malgré ses distractions et ses bizarreries, La Fontaine fût agréable aux grands; car ils le recherchoient. Mauricette Fébronie de La Tour, sœur du duc de Bouillon, avoit épousé, à Château-Thierry, le prince Maximilien de Bavière, le 28 avril 1668. Lorsqu'elle fut partie, elle voulut que La Fontaine lui écrivît les nouvelles du temps : il s'en acquitta en homme répandu dans le grand monde, et parfaitement bien instruit de tout ce qui s'y passoit; ce qui le prouve c'est une lettre en vers qu'il adressa à la jeune princesse en juillet 1669 : pour être bien comprise, cette lettre a besoin de quelques éclaircissements.

Jean Casimir, roi de Pologne, venoit de renouveler l'exemple de la reine Christine : fatigué des embarras du gouvernement, il s'étoit retiré à Paris, où le roi lui donna l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Toute l'Europe étoit en rumeur pour l'élection d'un roi de Polo-

gne; chaque puissance cherchoit à en faire un, et répandoit de l'argent pour cet effet.

Les esprits
Font tantôt accorder le prix
Au Lorrain, puis au Moscovite,
Condé, Neubourg; car le mérite
De tout côté fait embarras.

Nos historiens nous disent bien que le duc de Neubourg, le prince Charles de Lorraine, et le prince de Condé, étoient des concurrents pour cette couronne; mais la lettre de La Fontaine, d'accord avec les mémoires du temps, nous apprend aussi que le czar de Russie s'agitoit pour l'obtenir, et que les raisonneurs en politique vouloient qu'il fût exclu:

Quant à Moscou, nous l'excluons,
Voici sur quoi nous nous fondons:
Le schisme y régne, et puis son prince
Mettroit la Pologne en province.

Mais, avant de terminer sa lettre, La Fontaine apprend que

Ces messieurs du Nord font la nique
A toute notre politique;

et qu'ils ont choisi un roi, dont le nom est en *ski ;* c'étoit Michel Konibut Wiénowski, qui fut élu le 19 juin 1669. La Fontaine, regrettant avec raison l'argent qu'on a dépensé pour cet objet, ajoute avec beaucoup de bon sens :

. . . . Je crois qu'en paix
Dans la Pologne désormais
On pourra s'élire des princes ;
Et que l'argent de nos provinces
Ne sera pas une autre fois
Si friand de faire des rois.

La Fontaine donne aussi à la princesse des nouvelles de tous ses frères ; elle en avoit cinq, et il n'en oublie aucun. Mais, pour bien comprendre ce qu'il dit à ce sujet, il faut se rappeler qu'alors, pour nous servir des expressions mêmes de La Fontaine, Mahomet étoit en guerre avec Saint-Marc. Les Turcs, après avoir bloqué Candie pendant huit ans, l'assiégeoient avec une armée de trente mille hommes. L'île de Candie, qui appartenoit aux Vénitiens, étoit considérée comme le boulevard de la chrétienté : le secours que la France y porta, le dévouement de M. de La Feuillade, qui, rappe-

lant l'exemple des beaux temps de la chevalerie, y mena trois cents gentilshommes à ses dépens, tout cela ne put retarder que de trois mois la prise de cette ville, qui eût lieu le 16 septembre 1669 : mais, lorsque La Fontaine écrivoit à la princesse, la ville de Candie n'étoit pas encore au pouvoir des Turcs. Il lui dit :

Pendant que je suis sur la guerre
Que Saint-Marc souffre dans sa terre,
Deux de vos frères, sur les flots,
Vont secourir les Candiots.

C'étoient les deux plus jeunes, Constantin Ignace, et Henri Ignace, tous deux chevaliers de Malte, et qui, tous deux, après avoir échappé aux dangers de la guerre, périrent peu d'années après en duel

La Fontaine continue ainsi :

Puisqu'en parlant de ces matières
Me voici tombé sur vos frères,
Vous saurez que le chambellan
A couru cent cerfs en un an.

Le chambellan étoit Godefroy Maurice de La

Tour duc de Bouillon, l'aîné de tous les Bouillons, le mari de Marianne Mancini, protectrice de nôtre poëte; il avoit été revêtu, en 1658, de la charge de grand chambellan: après avoir accompagné le roi, en 1668, à la conquête de la Franche-Comté, il s'étoit retiré dans ses terres, où il s'amusoit à la chasse.

La paix d'Aix-la-Chapelle avoit été conclue le 2 mai de cette même année, et voilà pourquoi La Fontaine, qui espéroit qu'elle seroit durable, fait sur Godefroy de Bouillon les réflexions suivantes:

Courir des hommes, je le gage,
Lui plairoit beaucoup davantage;
Mais de long-temps il n'en courra:
Son ardeur se contentera,
S'il lui plaît, d'une ombre de guerre.

Passant ensuite au quatrième frère, La Fontaine ajoute:

D'Auvergne s'est, dans notre terre,
Rompu le bras; il est guéri.
Ce prince a, dans Château-Thierry,
Passé deux mois et davantage.

C'est Frédéric Maurice de La Tour, comte d'Auvergne, dont il est ici question, le second des Bouillons par rang d'âge.

Ensuite La Fontaine fait un pompeux éloge du troisième, avec lequel il étoit lié, et qui étoit connu sous le nom de duc d'Albret :

Son bel esprit, ses mœurs honnêtes
L'élèveront à tel degré,
Qu'enfin je m'en contenterai.
Veuille le ciel à tous ses frères
Rendre toutes choses prospères ;
Et leur donner autant de nom,
Autant d'éclat et de renom,
Autant de lauriers et de gloire,
Que par les mains de la Victoire
L'oncle en reçoit depuis long-temps.

Cet oncle étoit le grand Turenne, qui aimoit notre poëte, et qui, ainsi que nous le verrons, fournit à sa Muse d'heureuses inspirations. Le duc d'Albret, dans le moment même où La Fontaine écrivoit, se servoit avantageusement, et très habilement, du crédit de son oncle pour obtenir le cardinalat. La Fontaine, qui probablement avoit quelque connoissance des

intrigues qui avoient lieu à ce sujet, et que l'abbé de Choisy nous a racontées en détail, prédit assez clairement au duc d'Albret, dans les vers précédents, qu'il obtiendroit cette haute dignité; le duc d'Albret reçut en effet le chapeau de cardinal, le 4 août 1669, et La Fontaine, dans les six vers qu'il lui adressa aussitôt, semble regarder comme naturel en lui ce don de prophétiser.

De votre dignité je ne suis point surpris;
S'il m'en souvient, seigneur, je crois l'avoir prédit.

Cependant La Fontaine avoit fait paroître un nouveau recueil de contes en 1667, ou 1666, en promettant dans sa préface « que ce seroient les derniers ouvrages de cette nature qui partiroient de ses mains; » promesse qu'il a toujours renouvelée depuis toutes les fois qu'il la trahissoit. Le succès de ce nouveau recueil surpassa encore celui du premier; on le réimprima l'année d'après en Hollande, en y ajoutant la *dissertation sur Joconde*, et une partie du conte de *la Coupe enchantée*, que les éditeurs s'étoient procurés en manuscrit, et

qui n'étoit point terminé : ceci força La Fontaine de publier encore une nouvelle édition de ses Contes, l'année suivante, en y ajoutant la dissertation sur Joconde et le conte imparfait de cette coupe enchantée qu'il a depuis fini tout autrement que dans cette édition ; et comme dans une note de cette même édition il prenoit l'engagement de terminer ce conte, on voit par là que les promesses qu'il avoit faites de renoncer à ce genre de composition s'étoient promptement effacées de sa mémoire.

Mais déja, et dès l'année 1668, La Fontaine avoit donné ses *Fables choisies, mises en vers*, en un volume in-4° imprimé avec luxe et accompagné de figures dessinées et gravées par Chauveau. Ce recueil de fables qui contenoit six livres est dédié au Dauphin, et on voit par le commencement de la préface que plusieurs des apologues qu'il renferme, ainsi que nous l'avons déja remarqué pour les contes, avoient été publiés séparément avant qu'on en formât un volume.

Il est nécessaire de nous arrêter un instant sur celui-ci. Les petites narrations dont il se

compose, variées comme les êtres de la nature que le poëte fait agir et parler, renferment les conseils de la plus haute sagesse, et brillent de l'éclat et des richesses de la poésie : elles assurèrent à La Fontaine le rang élevé qu'il occupe sur le Parnasse françois. En effet, c'est sur-tout par ses fables qu'il a mérité, selon l'heureuse expression de d'Olivet, que sa mémoire fût placée sous la protection des honnêtes gens.

Tout le monde sait que l'ingénieuse idée d'instruire les hommes, et de leur inculquer les principes de la morale et les vérités utiles à leur bonheur, par des récits allégoriques, est attribuée à Ésope, qui vivoit 620 ans avant Jésus-Christ, et habita la cour de Crésus, roi de Lydie; ce qui a fait présumer à quelques savants qu'Ésope a pu emprunter cette invention aux Orientaux, attendu que les Lydiens, ainsi que les autres peuples de l'Asie-Mineure, faisoient un grand commerce avec les Assyriens, alors maîtres de tout l'Orient. Le livre de *Calila et Dimna*, ou *les Fables de Bidpaï*, qui sont aujourd'hui si répandues en

Asie, paroissent être originaires de l'Inde. Quant à Loqman, que l'on a voulu faire considérer comme le même personnage qu'Ésope, un savant orientaliste a très bien démontré que les fables attribuées à cet auteur, transplantées de l'Inde ou de la Grèce sur le sol d'Arabie, n'y ont été connues que long-temps après Mahomet, et sont postérieures au septième siècle de l'ère chrétienne. D'ailleurs la fable du rossignol et de l'épervier que l'on trouve dans Hésiode est une preuve que l'invention de l'apologue est au moins antérieure de trois cents ans à Ésope. Quoi qu'il en soit nous n'avons rien de certain sur cet auteur, que le peu qu'en dit Hérodote, qui vivoit soixante et dix-sept ans seulement après lui. La vie d'Ésope, que La Fontaine a mise à la tête de ses fables, est traduite ou plutôt abrégée du moine Planude, qui l'a écrite en grec au quatorzième siècle. Ce n'est qu'un mauvais roman, plein de contes puérils. La Fontaine dit que Planude vivoit dans un siècle où la mémoire des choses arrivées à Ésope n'étoit pas encore éteinte, et qu'il a pu savoir par tradition ce

qu'il raconte ; cela prouve que notre fabuliste n'avoit pas beaucoup d'érudition, ni de grandes connoissances en chronologie ; car, entre Ésope et le moine Planude, il y a un intervalle de dix-huit siècles et demi. Il est assez probable qu'Ésope n'écrivit point ses fables ; mais la tradition les conserva, et on commença de bonne heure en Grèce à s'en emparer, pour les arranger en prose et en vers. Socrate s'occupa dans sa prison à versifier les fables d'Ésope ; de grands poëtes, des historiens, des philosophes, à son exemple, composèrent aussi occasionellement des fables, et on en trouve quelques unes éparses dans Archiloque, Alcée, Stésichore, Aristote, Platon, Diodore, Plutarque, et Lucien. On forma de bonne heure différents recueils de fables qui tous portoient le nom d'Ésope. Celui qui pendant long-temps servit aux Romains étoit en grec et en vers. Sénèque conseille à une personne de la cour de Claude d'en donner une version latine ; et Quintilien veut qu'en faisant lire les fables de ce recueil aux enfants, on les force de rompre la mesure des vers, afin de les mettre en état

de les redire naturellement et d'eux-mêmes. Ainsi dans tous les temps ces ingénieux récits furent considérés comme propres à l'instruction de l'enfance, aussi bien qu'à celle des hommes faits, qui ne sont le plus souvent que de vieux enfants.

Il est probable que le recueil de fables le plus répandu chez les Romains étoit celui qu'avoit composé Babrias et dont la lecture faisoit les délices de l'empereur Julien. Il ne nous reste que six fables de Babrias et quelques fragments, mais ils suffisent pour prouver que cet auteur possédoit tous les genres de mérite qui conviennent à l'apologue, la naïveté, la grace, la finesse, et la correction du langage. Aussi quoique, d'après un de ses fragments cité dans le lexique d'Appollonius, Babrias soit généralement considéré comme contemporain d'Auguste, un des plus savants critiques de nos jours ne balance pas à le placer à l'époque de Moschus.

Quoi qu'il en soit, Phèdre qui vécut sous Auguste, mais qui n'écrivit que sous le règne de Tibère et peut-être plus tard, mit en vers

latin les fables d'Ésope et de Babrias avec une précision, une élégance et une pureté de style qui auroient dû lui acquérir une célébrité plus grande que celle qu'il paroît avoir obtenue de son temps. Sous le règne de Caracalla, un certain Julius Titianus mit en prose latine un recueil de fables d'Ésope et de Babrias, et c'est ce recueil qu'Avianus traduisit après en vers.

La translation de la capitale de l'empire romain à Byzance donna en orient à la langue grecque la prééminence sur la langue latine, et le rhéteur Aphtonius, qui vivoit vers la fin du troisième siècle de l'ère chrétienne et le commencement du quatrième, écrivit en prose grecque une quarantaine de fables dont quelques unes sont tirées d'Ésope et de Phèdre.

La décadence des lettres est toujours signalée par des abrégés. On trouve que tous les livres sont longs quand on ne veut plus lire. Pendant le déclin du grand empire des Romains, la fable dégénéra comme tous les autres genres de la littérature. Au neuvième siècle, un grammairien nommé Ignatius Magister, qui, du diaconat et de la sacristie de l'église

de Sainte-Sophie, parvint au siège épiscopal de Nicée, abrégea les fables de Babrias et réduisit chacune d'elles à quatre vers iambiques. Cet extrait défiguré n'eut que trop de succès, et nous est parvenu avec le nom de Gabrias, qui n'est que celui de Babrias corrompu. L'ouvrage d'Ignatius n'a pas peu contribué à nous faire perdre celui de l'auteur original, qui cependant existoit encore entier au douzième siècle.

Romulus, ou l'auteur quel qu'il soit qui s'est caché sous ce nom, écrivit ensuite un recueil de fables en latin qu'il annonce avoir été traduit du grec, mais qui n'est presque composé que des fables de Phèdre dont les vers ont été changés en prose en rompant la mesure. Vincent de Beauvais dans son *Miroir moral* mit aussi en mauvaise prose latine quelques unes des fables de Phèdre et de Romulus.

Dès que les langues vulgaires en Europe se formèrent et qu'on commença à les écrire, on s'empressa de faire paroître dans ces langues des recueils de fables : le plus remarquable de tous ceux qu'on composa en langue romane ou en ancienne langue françoise est celui de Marie

de France qui vient d'être publié récemment : il est écrit en vers avec beaucoup de charme et de naïveté. Marie de France, qui vécut au treizième siècle, et résida presque toujours en Angleterre loin de sa patrie, déclare qu'elle a traduit ses fables de l'anglois, ce qui semble prouver qu'il existe aussi des recueils de fables en anglo-saxon; mais l'histoire de la littérature angloise dans ces temps reculés est en grande partie ensevelie dans des manuscrits que n'ont point lus les modernes, et elle est moins connue que la nôtre.

Enfin, au quatorzième siècle, Planude, moine de Constantinople, écrivit de nouveau en prose grecque un recueil de fables qu'il publia sous le nom d'Ésope, et il mit en tête une vie de l'esclave phrygien, remplie, ainsi que nous l'avons déja dit, de contes populaires et d'anachronismes. Comme Planude fut envoyé par Andronic-le-vieux ambassadeur à Venise, son recueil de fables ainsi que ses autres ouvrages se répandirent en occident : et pendant long-temps les fables de Planude ont passé pour les véritables fables d'Ésope.

Dans le quinzième siècle, Reinucius ou plutôt Rannūio d'Arezzo traduisit de nouveau en latin vulgaire les fables qui portoient alors le nom d'Ésope et de Babrias. Nicolo Perotti écrivit aussi vers le même temps en vers latins un certain nombre de fables d'Avianus et autres attribuées à Ésope; comme il mit ces fables à la suite des fables de Phèdre qu'il avoit transcrites et dont il avoit imité le style et pillé les vers, plusieurs critiques de nos jours y ont été trompés, et ont attribué à Phèdre les fables de Perotti.

Dans le seizième siècle Abstémius et divers autres auteurs anonymes mirent aussi en prose latine des fables et des contes, et on en forma des recueils. Faerne, à qui l'ouvrage de Phèdre exhumé de la bibliothèque de Pithou en 1596 paroît avoir été inconnu, traduisit aussi en vers latins avec une rare élégance les fables d'Ésope et de divers auteurs grecs. Verdizotti, dont le recueil a été orné par le crayon du Titien, mit en vers italiens cent fables tirées des mêmes sources. A son exemple on traduisit dans toutes les langues de l'Europe, soit en

prose soit en vers, mais le plus souvent en prose, les fables grecques et latines qui avoient paru successivement, et dont Névelet avoit publié, en 1610, un recueil qui, toujours recherché, n'a cependant été jamais réimprimé.

Telle est l'histoire abrégée de l'apologue jusqu'à La Fontaine. Il s'efforça d'abord de suivre les traces de Phèdre, et il pensoit que cet auteur inimitable dans son exquise élégance avoit atteint la perfection du genre. Fontenelle dit que La Fontaine ne se considéroit comme inférieur à Phèdre, que par bêtise. Ce mot est plus gai et plus spirituel que juste. Si l'on avoit à donner, dans un art poétique, des préceptes pour la composition des fables, l'ouvrage de Phèdre seroit un modèle plus classique que celui de La Fontaine, et on en tireroit une théorie plus exacte et plus vraie pour tracer les règles de ce genre de poésie. Cependant, comme dit quelque part La Fontaine, il est bon de s'accommoder à son sujet, mais il vaut encore mieux s'accommoder à son génie : le sien étoit tellement original et d'une telle trempe, qu'en empruntant des apologues

à tous les auteurs dont nous venons de parler, et en les mettant en vers, il fit de la fable, considérée de son temps comme peu digne d'exercer le talent d'un poëte, un genre tout nouveau, tellement vaste et varié, qu'il embrassoit tout le cercle des idées humaines, depuis les plus hautes spéculations de la philosophie, jusqu'aux plus humbles préceptes de la vie commune, et qu'il s'approprioit tous les styles depuis le langage simple, mais harmonieux, et cadencé d'une Muse gracieuse et familière, jusqu'aux plus sublimes élans de l'enthousiasme poétique.

Boileau et Jean-Baptiste Rousseau, les deux plus habiles versificateurs que la littérature françoise ait produits, ont tous les deux, lorsqu'ils se trouvoient dans toute la force de leur talent, refait, après La Fontaine, la fable du *Bûcheron et de la Mort ;* ils ont succombé dans la lutte, et prouvé combien il étoit difficile d'égaler le bon-homme, même dans celles de ses fables qui ne sont pas au nombre des plus remarquables.

« Le style de La Fontaine, dit Champfort,

est peut-être ce que l'histoire littéraire de tous les siècles offre de plus étonnant. C'est à lui seul qu'il étoit réservé de faire admirer dans la brièveté d'un apologue, l'accord des nuances les plus tranchantes, et l'harmonie des couleurs les plus opposées. Souvent une seule fable réunit la naïveté de Marot, le badinage et l'esprit de Voiture, des traits de la plus haute poésie, et plusieurs de ces vers que la force du sens grave à jamais dans la mémoire. Nul auteur n'a mieux possédé cette souplesse de l'ame et de l'imagination qui suit tous les mouvements de son sujet. Le plus familier des écrivains devient tout-à-coup, et naturellement, le traducteur de Virgile et de Lucrèce; et les objets de la vie commune sont relevés chez lui par ces tours nobles et cet heureux choix d'expressions, qui les rendent dignes du poëme épique. »

« Le plus original de nos écrivains, dit La Harpe, en est aussi le plus naturel. Il ne compose pas, il converse. S'il raconte, il est persuadé, il a vu : c'est toujours son ame qui vous parle, qui s'épanche, qui se trahit; il a tou-

jours l'air de vous dire son secret, et d'avoir besoin de le dire; ses idées, ses réflexions, ses sentiments, tout lui échappe, tout naît du moment. Il se plie à tous les tons, et il n'en est aucun qui ne semble être particulièrement le sien: tout, jusqu'au sublime, paroît lui être familier. Il charme toujours, et n'étonne jamais. Ce naturel domine tellement chez lui, qu'il dérobe au commun des lecteurs les autres beautés de son style. Il n'y a que les connoisseurs qui sachent à quel point La Fontaine est poëte, ce qu'il a vu de ressources dans la poésie, ce qu'il en a tiré de richesses. On ne fait pas communément assez d'attention à cette foule d'expressions créées, de métaphores hardies, toujours si naturellement placées que rien ne paroît plus simple. Aucun de nos poëtes n'a manié plus impérieusement la langue; aucun sur-tout n'a plié si facilement le vers françois à toutes les formes imaginables. Cette monotonie qu'on reproche à notre versification, chez lui, disparoît absolument. Ce n'est qu'au plaisir de l'oreille, au charme d'une harmonie toujours d'accord avec le

sentiment et la pensée, que l'on s'aperçoit qu'il écrit en vers. Il dispose si heureusement ses rimes, que le retour des sons semble toujours une grace et jamais une nécessité. Nul n'a mis dans les rhythmes une variété si prodigieuse et si pittoresque; nul n'a tiré autant d'effet de la mesure et du mouvement. Il coupe, brise ou suspènd son vers comme il lui plaît. L'enjambement qui sembloit réservé aux vers grecs et latins, est si commun dans les siens, qu'à peine y fait-on attention. L'harmonie imitative des anciens, si difficile à égaler dans notre poésie, La Fontaine la possède dans le plus haut degré. C'est de lui sur-tout qu'on peut dire qu'il peint avec la parole. Dans aucun de nos auteurs on ne trouvera un si grand nombre de tableaux dont l'agrément soit égal à la perfection. »

Ce grand critique, devenu plus sévère vers la fin de sa carrière, a cependant encore ajouté, dans son *Cours de Littérature*, aux éloges qu'il avoit faits de La Fontaine; et il faut remarquer, en effet, qu'on apprécie davantage cet auteur, à mesure qu'on avance en âge.

Son bon sens nous paroît d'autant plus exquis, son style d'autant plus enchanteur, qu'une longue expérience, et beaucoup de lecture, nous ont fait voir l'inanité de tant d'orgueilleux systèmes, l'éclat trompeur de tant de phrases sophistiques ou vides de sens, et l'odieuse affectation de tant de vertus factices. Tous nos grands écrivains, soit en vers, soit en prose, se sont plus à rendre hommage au talent de La Fontaine, et lui ont tous reconnu le même genre de mérite. Remarquons aussi que la plupart ne l'ont pas loué comme un auteur que l'on admire, mais comme un ami que l'on chérit; plusieurs même, inspirés par un tel sujet, ont déployé alors un talent de style qu'on ne retrouve pas au même degré dans leurs autres ouvrages. Si La Fontaine plaît tant aux esprits délicats et cultivés, on peut dire qu'il n'est aucun de nos poëtes qui soit plus à la portée des enfants, et dont les ouvrages renferment en même temps plus de ces traits propres à être goûtés de l'homme du peuple. C'est un prodigieux mérite dans un livre de morale, d'avoir ainsi su prendre

tous les tons pour plaire à tous les esprits; car la morale, et les conseils de la sagesse, sont un besoin pour toutes les époques de la vie, pour tous les rangs et pour toutes les classes.

La suite des années a toujours amené de nouveaux éloges de La Fontaine, et en a fait varier les formes; mais c'est encore un bonheur attaché à la destinée de ce poëte, que son mérite, pour être reconnu, n'eut point à lutter contre ses contemporains; son siècle a parlé de lui comme le siècle suivant, et le jugement de la postérité a commencé pour lui de son vivant.

Quatre des fables de ce premier recueil sont dédiées à différentes personnes. La première fable du troisième livre est adressée à M. de Maucroix: elle fut probablement composée lorsque cet intime ami de La Fontaine, forcé de renoncer aux illusions de l'amour, hésitoit sur l'état qu'il devoit embrasser.

La première fable du cinquième livre est adressée au cardinal de Bouillon; le commencement prouve que La Fontaine méditoit beau-

coup sur son art, et qu'il consultoit souvent le cardinal; car il lui dit:

Votre goût a servi de régle à mon ouvrage;
J'ai tenté les moyens d'acquérir son suffrage.

L'on sait en effet que le cardinal de Bouillon avoit beaucoup d'esprit et d'instruction.

La première fable du quatrième livre est adressée à mademoiselle de Sévigné, depuis, madame de Grignan, belle, mais froide et réservée. Aussi La Fontaine lui dit:

Sévigné, de qui les attraits
Servent aux Grâces de modèle,
Et qui naquîtes toute belle,
A votre indifférence près.

La onzième fable du premier livre est adressée à M. le duc de La Rochefoucauld, et c'est moins une fable qu'un éloge ingénieux du célèbre livre des Maximes.

La Fontaine ne pouvoit être lié avec le duc de La Rochefoucauld, sans l'être avec madame de La Fayette, qui pendant vingt-cinq ans fut sa constante amie. Cette femme, si remarqua-

ble par son goût, son esprit, et la sûreté de son jugement et de son commerce, étoit consultée avec fruit et célébrée par tous les beaux esprits de ce temps. Ménage lui avoit enseigné le latin, et la chanta souvent dans la langue qu'il lui avoit apprise. C'est elle qui composa les premiers romans écrits avec goût, qui existent dans notre langue. Parmi les gens de lettres qu'elle se plaisoit à recevoir chez elle, et qui s'y trouvoient réunis avec les hommes et les femmes les plus aimables de la cour, étoit le savant Huet, qui fit pour elle le *Traité de l'Origine des Romans ;* Segrais, qui lui fut utile pour la composition de ses ouvrages, et enfin La Fontaine, qu'elle goûtoit beaucoup. Il lui fit un jour présent d'un petit billard qu'il accompagna de quelques vers qu'on a imprimés après sa mort. L'idée bizarre qu'ils expriment est sans doute le résultat de quelque gageure, ou de quelques plaisanteries de société. Le tort n'est pas aux poëtes qui composent par complaisance ou par occasion ces petites pièces insignifiantes ou médiocres, mais à ceux qui les publient et les font sortir de

l'obscurité à laquelle leurs auteurs les avoient condamnées. Toutefois, le sentiment parle encore un langage vrai dans cette petite pièce si peu digne, d'ailleurs, de notre fabuliste :

Le Faste et l'Amitié sont deux divinités
Enclines, comme on sait, aux libéralités;
Discerner leurs présents n'est pas petite affaire.
L'Amitié donne peu; le Faste beaucoup plus,
Beaucoup plus aux yeux du vulgaire :
Vous jugez autrement de ces dons superflus.

LIVRE TROISIÈME.

1669 — 1679.

Le premier recueil des fables de La Fontaine eut un prodigieux succès, et fut réimprimé la même année sous un plus petit format. Dans l'épilogue qui le termine, La Fontaine disoit :

Bornons ici notre carrière ;
Les longs ouvrages me font peur ;
Loin d'épuiser une matière,
On n'en doit prendre que la fleur.
. . . .
Amour, ce tyran de ma vie,
Veut que je change de sujets ;
Il faut contenter son envie.
Retournons à Psyché : Damon, vous m'exhortez
A peindre ses malheurs et ses félicités ;
J'y consens...

En effet, *Psyché* parut en 1669. De toutes les fables de l'antiquité, celle de *Psyché* est la plus

ingénieuse et la plus intéressante; mais, dit La Harpe, elle est racontée dans l'original avec un sérieux trop monotone, et n'est pas exempte de mauvais goût : il y a des pensées ridiculement recherchées; La Fontaine l'a rendue plus agréable, en y mêlant ce badinage qui naissoit si facilement sous sa plume. La Harpe blâme cependant avec raison la longueur des épisodes de ce roman, et voici ce qui fut la cause principale de ce défaut.

Louis XIV, ennuyé du séjour de Saint-Germain-en-Laye, voulut, en 1661, agrandir le petit bâtiment que Louis XIII avoit fait bâtir pour rendez-vous de chasse, dans la terre de Versailles, au Val de Galie, acquise pour cet effet en 1627. Comme la cour de Louis XIV étoit plus nombreuse que celle de son père, le pavillon qu'avoit construit Louis XIII, et qu'on vouloit entourer, devint un superbe château. Ensuite, entraîné par ces premiers embellissements, Louis XIV prodigua des millions; et les Mansard, les Le Nostre, les Le Brun, les Puget, les Coustou, et cette foule d'artistes habiles en tout genre, que ce siècle a produits,

furent appelés à déployer dans ces beaux lieux toute l'étendue de leur génie. Versailles devint une des plus étonnantes merveilles du monde entier. La Fontaine assistoit en quelque sorte à cette création qui n'étoit pas encore complète ; mais il prévoyoit ce qu'elle deviendroit un jour ; et, éminemment sensible à tous les charmes des beaux arts, il ne put résister au plaisir de célébrer ce chef-d'œuvre de grandeur et de gloire. Il a donc cherché par des épisodes à rattacher la description de Versailles au récit des aventures de Psyché, qui n'y ont aucun rapport ; ce qui alonge et refroidit sa narration. D'ailleurs le genre de la poésie purement descriptive ne convenoit pas à son talent : il réussit parfaitement quand il faut peindre par des traits énergiques et précis ; mais quand il faut tracer des tableaux chargés de détails, son style est contraint et embrouillé. En général, dans le roman de *Psyché*, la prose de l'auteur est préférable à ses vers ; et il dit lui-même, dans sa préface, qu'elle lui a coûté davantage : il faut cependant excepter quelques morceaux, qui sont

vraiment dignes de lui, et même au nombre de ses meilleurs : telle est la chanson que Psyché entend dans le palais de l'Amour ; tel est aussi le tableau de Vénus portée sur les eaux dans une conque marine ; et enfin l'hymne à la Volupté, qui se termine par ces vers charmants, où notre poëte s'est peint tout entier :

Volupté, Volupté, qui fus jadis maîtresse
Du plus bel esprit de la Grèce,
Ne me dédaigne pas ; viens-t'en loger chez moi :
Tu n'y seras pas sans emploi.
J'aime le jeu, l'amour, les livres, la musique,
La ville et la campagne, enfin tout : il n'est rien
Qui ne me soit souverain bien,
Jusqu'aux sombres plaisirs d'un cœur mélancolique.
Viens donc.....

On voit qu'il justifie parfaitement le nom de Polyphile, *aimant beaucoup de choses*, qu'il s'est donné dans ce roman. Quand Polyphile visite les enfers, il nous raconte qu'il a vu, entre les mains des cruelles Euménides,

les auteurs de maint hymen forcé,
L'amant chiche, et la dame au cœur intéressé,
La troupe des censeurs, peuple à l'amour rebelle,
Ceux enfin dont les vers ont noirci quelque belle.

Chacun se fait un enfer comme un paradis à sa façon : quant à La Fontaine, il y plaçoit alors ceux qui étoient rebelles à l'amour ; cela lui paroissoit un crime impardonnable.

Le roman de *Psyché* eut, malgré ses défauts, un très grand succès, ce qui détermina Molière à en composer un opéra, qui fut représenté dans l'hiver qui suivit la publication de l'ouvrage de La Fontaine. Molière, pressé par le temps, engagea le grand Corneille à l'aider dans la composition de son opéra, et l'auteur de *Cinna*, dit Voltaire, fit, à l'âge de soixante-sept ans, cette déclaration de Psyché à l'Amour, qui passe encore pour un des morceaux les plus tendres et les plus naturels, qui soient au théâtre.

A la suite de *Psyché*, se trouve le poëme d'*Adonis*, imprimé dans ce volume pour la première fois, mais qui, ainsi que nous l'avons dit, étoit composé depuis long-temps. Ce sujet avoit acquis une sorte de vogue, depuis que Marini avoit publié en 1623, en italien, son long poëme d'*Adonis*, imprimé à Paris, avec une préface de Chapelain, qui le

justifioit des critiques qu'on en avoit faites dans les lectures particulières. Un président, Nicole, à qui nous devons un mauvais recueil de poésies, traduisit en vers le premier chant en 1662. Un anonyme, dont nous n'avons pu lever le voile, en fit paroître douze chants entiers également traduits en vers françois, deux ans avant la publication du poëme d'*Adonis* de La Fontaine. Malgré la réputation qu'avoit acquise en France Marini, qui même avoit formé une sorte de secte littéraire, La Fontaine se garda bien de suivre un aussi mauvais modèle : admirateur passionné des anciens, il imita Ovide, mais il l'imita en maître. A cette époque *l'Art poétique* et *le Lutrin* n'avoient pas encore vu le jour, et l'*Adonis* de La Fontaine étoit le seul poëme vraiment digne de ce nom qui existât dans la langue françoise. Il n'est pas parfait, parceque le genre exigeoit que La Fontaine se contraignît à ne pas quitter le ton élevé, et s'assujettît à des vers d'une seule mesure : son imagination mobile,

Variant, comme Iris, ses couleurs et ses charmes,

perdoit une partie de ses forces, dès qu'on entravoit la liberté de ses mouvements : aussi trouve-t-on, dans ce poëme, des endroits foibles et négligés. « Mais, dit La Harpe (que nous aimons à citer, parcequ'aucun littérateur n'a plus étudié ni mieux apprécié La Fontaine), il y en a de charmants, sur-tout celui des amours de Vénus et d'Adonis. Le poëte habite avec eux des lieux enchantés, et il y transporte son lecteur. C'est là qu'on reconnoît l'auteur de la fable de *Tyrcis et Amarante*. Jamais les jardins d'Armide, ce brillant édifice de l'Imagination, qu'elle a construit pour l'Amour, n'ont rien offert de plus séduisant et de plus doux. Vous croyez entendre autour de vous les chants du bonheur et les accents de la tendresse : vous êtes environné des images de la volupté. Tout ce que les cœurs passionnés ont de jouissances intimes, tout ce que les jours qui s'écoulent entre deux amants ont de délices toujours variées, et toujours les mêmes, tout ce que deux ames confondues l'une dans l'autre se communiquent de ravissements et de transports ; enfin ce que l'on voudroit toujours sentir, et

qu'on croit ne pouvoir jamais peindre, voilà ce que La Fontaine nous représente avec les pinceaux que l'Amour a mis dans ses mains. »

Dans la préface de ce poëme notre poëte avoue franchement que c'est autant pour satisfaire son goût particulier que pour plaire au public qu'il traite des sujets amoureux. « En « quelque rang, dit-il, qu'on mette ce poëme, « il m'a semblé à propos de ne pas le séparer « de Psyché. Je joins aux amours du fils celles « de la mère, et j'ose espérer que mon pré- « sent sera bien reçu. Nous sommes en un siè- « cle où l'on écoute favorablement tout ce qui « regarde cette famille; pour moi qui lui suis « redevable des plus doux moments que j'aie « passés en ma vie, j'ai cru ne pouvoir moins « faire que de célébrer ses aventures de la fa- « çon la plus agréable qu'il m'est possible. »

Le public qui, lorsqu'il est frappé des fautes ou des défauts des grands, croit toujours voir, dans les écrits qui paroissent, des allusions malignes, découvrit, dans le roman de *Psyché* de La Fontaine, des traits de plaisanterie et de satire applicables à Louis XIV. La Fontaine,

qui avoit eu, dans cet ouvrage, plutôt le desir de flatter le monarque que de l'offenser, fut extrêmement alarmé de ces bruits ; c'est pourquoi le duc de Saint-Aignan, qui aimoit et protégeoit notre poëte, l'introduisit chez le roi dans le moment où il se trouvoit environné de ses courtisans. La Fontaine lui présenta son roman de *Psyché*, en reçut une réponse flatteuse ; dès lors toutes les intentions qu'on lui avoit prêtées furent discréditées, et on cessa d'en parler.

La Fontaine dédia sa *Psyché* à la duchesse de Bouillon, et c'est ici le lieu de remarquer peut-être que dans aucune de ses épîtres dédicatoires on ne trouve ce ton de basse humilité qu'on a durement reproché au grand Corneille et à Molière, qui se conformoient en cela aux protocoles en usage alors pour ces sortes d'écrits. Il y a deux épîtres dédicatoires au dauphin dans le premier recueil de fables de La Fontaine, et toutes deux se distinguent par la noblesse et la justesse des pensées et du style. Celle qui est en prose fut insérée comme un modèle en ce genre dans un choix des plus

belles lettres des auteurs françois que Richelet publia quelque temps après. Dans l'épître dédicatoire à la duchesse de Bouillon, que La Fontaine a mise en tête de la *Psyché*, il n'y a ni autant d'esprit, ni autant de talent, que dans les lettres qu'il lui écrivoit en particulier, et dont nous pouvons juger par une seule qui nous reste, datée de Château-Thierry, en juin 1671. Cette lettre nous apprend que la duchesse, ainsi que lui, faisoient de fréquents séjours à Château-Thierry : quoiqu'il fût dans sa cinquantième année, il lui faisoit une cour assidue, et elle avoit pour lui les attentions les plus aimables. Cette lettre se termine ainsi :

« Vous fites dire l'année passée à M. de La « Haye, qu'il eût soin que je ne m'ennuyas- « se point à Château-Thierry. Il est fort aisé à « M. de La Haye de satisfaire à cet ordre, car, « outre qu'il a beaucoup d'esprit,

Peut-on s'ennuyer en des lieux
Honorés par les pas, éclairés par les yeux
D'une aimable et vive princesse,
A pied blanc et mignon, à brune et longue tresse,

Nez troussé? c'est un charme encor selon mon sens (1),
C'en est même un des plus puissants.
Pour moi, le temps d'aimer est passé, je l'avoue,
Et je mérite qu'on me loue
De ce libre et sincère aveu,
Dont pourtant le public se souciera très peu;
Que j'aime ou n'aime pas, c'est pour lui même chose;
Mais s'il arrive que mon cœur
Retourne à l'avenir dans sa première erreur,
Nez aquilins et longs n'en seront pas la cause.

Il est remarquable que cette lettre fut imprimée dans un recueil publié en Hollande du vivant même de notre poëte, et de la duchesse de Bouillon, qui par conséquent avoit consenti à ce qu'on en prît copie.

La Fontaine publia cette même année la *troisième partie des Contes et Nouvelles en vers*, et il y inséra des pièces, auxquelles on ne peut donner le titre de contes, entre autres le *Différent de Beaux Yeux et de Belle Bouche*, et *Clymène*, qu'il intitule comédie, tout en disant qu'elle se rapproche du genre du conte. La première pièce est évidemment de la même

(1) Voyez ci-dessus page 105.

espèce que celles des *Arrêts d'Amour*; la seconde n'est ni un conte, ni une comédie, ni une pastorale : c'est une petite pièce mythologique, dont les neuf Muses sont les personnages ; c'est une composition pleine d'esprit et de délicatesse, mais qui malheureusement a ce point de ressemblance avec quelques uns des contes de ce volume, de contenir des détails trop libres et des images trop voluptueuses. Elle se rapproche des *tensons* ou *dialogues d'amour* de nos vieux troubadours : il y a peu de doute que cette *Clymène* ne doive son origine à quelque aventure amoureuse de La Fontaine, qui, sous le nom d'Acante, s'est fait un des interlocuteurs de la pièce. La versification en est souvent foible, et donne lieu de croire qu'elle fut composée dans la jeunesse de l'auteur.

On voit que La Fontaine connoissoit bien les défauts de son caractère, et qu'il ne craignoit pas de les avouer; car il fait dire à Apollon, par Thalie :

Sire, Acante est un homme inégal à tel point,
Que d'un moment à l'autre on ne le connoît point :

Inégal en amour, en plaisirs, en affaires,
Tantôt gai, tantôt triste.

Il paroît que La Fontaine résolut de profiter de la vogue qu'avoient ses écrits, pour vider en quelque sorte son portefeuille; car, peu de mois après la publication de ce recueil de contes, il fit paroître, à la faveur de sept nouvelles fables, ses fragments incomplets du *Songe de Vaux*, et beaucoup de petites pièces de vers de sa jeunesse déja connues, et dont nous avons parlé: il réimprima aussi le poëme d'*Adonis*, et l'*Élégie pour M. Fouquet* qui furent très bien reçus du public. Ce recueil, intitulé *Fables nouvelles et autres Poésies*, est dédié au duc de Guise, celui qui avoit épousé mademoiselle d'Alençon, la fille de la duchesse douairière d'Orléans, que l'*Épître pour Mignon* nous a donné occasion de faire connoître comme la protectrice et l'amie particulière de La Fontaine : aussi cette épître, ainsi que les sonnets à mademoiselle d'Alençon, et à mademoiselle Poussay, se trouvent-ils dans ce volume. Le duc de Guise en avoit en quelque sorte ambitionné la dédicace; La Fontaine ne le

cache pas, puisqu'il lui dit : « Vous m'avez fait « l'honneur de me demander une chose de peu « de prix; je vous l'ai accordée dès l'abord. » Il ne lui dissimule pas non plus que sa qualité de gendre de la duchesse douairière d'Orléans est le principal motif des hommages qu'il lui rend : « Vous êtes maître de mon loisir et de « tous les moments de ma vie, puisqu'ils ap- « partiennent à l'auguste et sage princesse, « qui vous a cru digne de posséder l'héritière « de ses vertus. »

Il y a dans ce recueil quatre élégies amoureuses assez médiocres, mais qui méritent de nous arrêter un instant, parceque La Fontaine s'y peint avec sa franchise ordinaire. Il y raconte ses premières intrigues amoureuses : ces petites mésaventures, résultat de l'inexpérience du jeune âge, dont on se garde bien de se vanter dans un âge plus avancé, La Fontaine en fait l'aveu avec une naïveté pleine de charme. Il se plaint à l'Amour de toutes les inhumaines qui lui ont fait connoître ses peines, et non pas ses plaisirs. C'est d'abord une certaine Chloris, à qui l'ignorance du jeune

adolescent fit essuyer un affront que les femmes pardonnent rarement :

J'aimai, je fus heureux : tu me fus favorable
En un âge où j'étois de tes dons incapable.
Chloris vint une nuit : je crus qu'elle avoit peur :
Innocent ! ah ! pourquoi hâtoit-on mon bonheur ?
Chloris se pressa trop.

Ensuite une autre maîtresse, qu'il nomme Amarylle, le fait attendre un an ; au bout de ce temps elle lui donne un rendez-vous : il s'y trouve :

Ni joueur, ni filou, ni chien ne me troubla.
J'approchai du logis : on vint, on me parla ;
Ma fortune, ce coup, me sembloit assurée :
Venez demain, dit-on, la clef est égarée.
Le lendemain l'époux se trouva de retour.

Vient une troisième :

On la nomme Phyllis ; elle est un peu légère :
Son cœur est soupçonné d'avoir plus d'un vainqueur.
Mais son visage fait qu'on pardonne à son cœur.
Nous nous trouvâmes seuls ; la pudeur et la crainte
De roses et de lis à l'envi l'avoient peinte.
Je triomphai des lis et du cœur dès l'abord ;

Le reste ne tenoit qu'à quelque rose encor.
Sur le point que j'allois surmonter cette honte,
On me vint interrompre au plus beau de mon conte;
Iris entre : et depuis je n'ai pu retrouver
L'occasion d'un bien tout près de m'arriver.

Après s'être plaint ainsi à l'Amour de plusieurs autres belles, il s'adresse à Clymène, dont il est amoureux; mais elle refuse d'écouter ses vœux parcequ'elle regrette un objet chéri; et alors il se dit à lui-même :

Que faire? mon destin est tel qu'il faut que j'aime.
On m'a pourvu d'un cœur peu content de lui-même,
Inquiet, et fécond en nouvelles amours :
Il aime à s'engager, mais non pas pour toujours.
Si faut-il une fois brûler d'un feu durable.
. . . .
Si l'on ne suit l'amour, il n'est douceur aucune.
Ce n'est point près des rois que l'on fait sa fortune.
Quelqu'ingrate beauté qui nous donne des lois,
Encore en tire-t-on un souris quelquefois;
Et pour me rendre heureux un souris peut suffire.

On n'a jamais mieux loué les femmes, ni rien dit de plus galant et de plus flatteur pour leur vanité. Les vers suivants respirent une véritable passion :

Devant que sur vos traits j'eusse porté les yeux,
Je puis dire que tout me rioit sous les cieux.
Je n'importunois pas au moins par mes services;
Pour moi le monde entier étoit plein de délices:
J'étois touché des fleurs, des doux sons, des beaux jours:
Mes amis me cherchoient, et parfois mes amours.
Que si j'eusse voulu leur donner de la gloire,
Phébus m'aimoit assez pour avoir lieu de croire
Qu'il n'eût en ce moment osé se démentir.

. . . .

Adieu, plaisirs, honneurs, louange bien aimée:
Que me sert le vain bruit d'un peu de renommée?
J'y renonce à présent; ces biens ne m'étoient doux
Qu'autant qu'ils me pouvoient rendre digne de vous.
Je respire à regret: l'ame m'est inutile.

Si ces élégies se soutenoient toujours sur ce ton, elles seroient au nombre des meilleurs ouvrages de La Fontaine; mais malheureusement il n'en est pas ainsi. N'oublions pas de remarquer que, malgré sa modestie, La Fontaine savoit fort bien s'apprécier, puisqu'ici il ne craint pas de dire qu'il est aimé d'Apollon, et qu'il peut donner la gloire: mes lecteurs auront encore plus d'une occasion de faire cette observation. La plus grande récompense qu'il promet à ses bienfaiteurs, à ceux qu'il chérit,

ou aux belles qu'il veut flatter, est toujours de leur élever un temple dans ses vers.

Ces deux volumes, que La Fontaine publia dans l'année 1671, charmèrent madame de Sévigné; elle les envoya à sa fille, et l'interrogea ensuite ainsi, dans une première lettre: « Mais n'avez-vous point trouvé jolies les cinq ou six fables de La Fontaine qui sont dans un des tomes que je vous ai envoyés? Nous en étions ravis l'autre jour chez M. de La Rochefoucauld: nous apprîmes par cœur celle du singe et du chat; » puis elle en cite quelques vers, et ajoute: « Et le reste. Cela est peint; et *la Citrouille*, et *le Rossignol*, cela est digne du premier tome. » Il paroît que madame de Grignan, dont le goût étoit plus dédaigneux et moins sûr que celui de sa mère, critiqua ces nouvelles productions de La Fontaine; car madame de Sévigné lui répondit: « Ne rejetez pas si loin ces derniers livres de La Fontaine; il y a des fables qui vous raviront, et des contes qui vous charmeront: la fin des *Oies de frère Philippe*, *les Rémois*, *le Petit Chien*, tout cela est très joli: il n'y a que ce qui n'est

point de ce style qui est plat. Je voudrois faire une fable qui lui fît entendre combien cela est misérable de forcer son esprit à sortir de son genre, et combien la folie de vouloir chanter sur tous les tons fait une mauvaise musique : il ne faut pas qu'il sorte du talent qu'il a de conter. »

Ce défaut de constance, que madame de Sévigné reprochoit à La Fontaine, il le connoissoit, et il s'en accuse de manière à se le faire pardonner par tous ceux qui sont sensibles aux charmes de la poésie.

Papillon du Parnasse et semblable aux abeilles,
A qui le bon Platon compare nos merveilles,
Je suis chose légère, et vole à tout sujet.
Je vais de fleur en fleur, et d'objet en objet.
A beaucoup de plaisirs je mêle un peu de gloire.
J'irois plus haut peut-être au temple de Mémoire,
Si dans un genre seul j'avois usé mes jours ;
Mais quoi ! je suis volage en vers comme en amours.

La Harpe observe sur ces vers, qu'après les *Fables* et les *Contes*, il n'étoit guère possible à La Fontaine d'aller plus haut ; que les différents genres qu'il a essayés n'étoient pas ce-

pendant tous étrangers à son génie, et nous ont valu des ouvrages assez agréables, pour qu'on lui sache gré de s'en être occupé.

On peut ajouter avec vérité que, quand La Fontaine s'est écarté tout-à-fait des genres qui lui étoient propres, ce fut pour céder aux instances de ses amis, auxquels il ne savoit pas résister, et qui abusoient de la facilité de son caractère. Ainsi Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne, qui, après avoir été secrétaire d'état, s'étoit retiré à l'Oratoire, fut engagé par sa mère et par les personnes qui s'intéressoient à l'éducation du jeune prince de Conti, de former un recueil des meilleures poésies chrétiennes : on imagina ensuite de prier La Fontaine, que M. de Loménie nomme, dans ses Mémoires, son ami particulier, de prêter son nom à ce recueil, afin de s'assurer par cette fraude pieuse un plus grand débit, et on ajouta un troisième volume de poésies diverses aux deux volumes de poésies chrétiennes. La Fontaine se soumit sans difficulté à ce qu'on exigeoit de lui, et il consentit à ce qu'on ornât le recueil de poésies diverses de quelques unes

de ses fables, et de quelques autres morceaux de lui déja imprimés; il rima une longue paraphrase du psaume XVII, et enfin composa une épître dédicatoire au prince de Conti. Ainsi parut, sous la protection du nom de l'auteur de Joconde et de la Courtisane amoureuse, le *Recueil de Poésies chrétiennes et diverses*, en 3 volumes in-12. Cependant l'imposture n'existoit que sur le titre, et La Fontaine a soin d'instruire le public de la vérité en disant au prince de Conti, dans l'épître dédicatoire :

De ce nouveau recueil je t'offre l'abondance,
Non point par vanité, mais par obéissance.
Ceux qui par leur travail l'ont mis en cet état
Te le pouvoient offrir en termes pleins d'éclat :
Mais craignant de sortir de cette paix profonde
Qu'ils goûtent en secret loin du bruit et du monde,
Ils m'engagent pour eux à le produire au jour.

C'est la même facilité de caractère, qui, d'après les instances de MM. de Port-Royal, lui fit traiter le sujet de *la Captivité de saint Malc*, non que ce poëme, qu'il dédia au cardinal de Bouillon, soit dépourvu de mérite; Jean-Baptiste Rousseau l'estimoit beaucoup; et Lebrun,

impie par nature, a, dans une note manuscrite de son exemplaire des OEuvres diverses de La Fontaine, porté de cette production le jugement suivant : « Ce petit poëme, quoique le sujet en soit pieux, est rempli d'intérêt, de vers heureux et de beautés neuves. » Malgré des autorités aussi imposantes, nous oserons dire que, dans cet écrit, La Fontaine est resté au-dessous de son sujet; c'est, suivant nous, un des plus heureux qui puissent se présenter sous la plume d'un poëte. Quoi de plus digne en effet des couleurs de la poésie, qu'un jeune homme et une jeune et belle vierge, qui tous deux ont fait vœu de chasteté; qui, tous deux d'un rang élevé, deviennent esclaves par le sort de la guerre; qui sont envoyés dans un désert pour y garder les troupeaux, et qui, pour obéir à leurs vœux sacrés, résistent aux desirs qui les consument, à tout ce que l'amour peut offrir de tentations, sous un climat brûlant, dans la silencieuse solitude du désert, quand rien ne peut les distraire du charme irrésistible qui les entraîne l'un vers l'autre, quand aucun obstacle ne s'oppose à leur ineffable

bonheur, si ce n'est la crainte d'offenser le Dieu qu'ils adorent? Mais ils se voient soumis à des épreuves plus difficiles encore : pour éviter la mort, dont ils sont menacés, il leur faut feindre un hyménée qu'exige un maître avare et cruel qui veut multiplier le nombre de ses esclaves. La même couche reçoit et l'amant et l'amante : ils s'exhortent mutuellement à une résistance, qui paroît impossible ; bientôt le fougueux jeune homme presse contre son sein la vierge dans la coupable espérance de lui faire partager le délire auquel il est en proie. Elle résiste ; et son éloquence toute divine triomphe de celui qui la contemple avec délices, et qui l'écoute avec admiration. Alors tous deux à genoux, enlacés dans les bras l'un de l'autre, lèvent au ciel leurs yeux baignés de pleurs, et reportent vers Dieu tous ces sentiments d'amour dont leurs cœurs sont embrasés. Cependant la nature trop foible succomberoit à tant de tourments : ils fuient ensemble, sont poursuivis, s'élancent dans la caverne d'une lionne furieuse qui allaitoit ses petits: par un miracle inattendu, l'animal féroce les

protège, et met en pièces l'Arabe, dont le cimeterre déja levé sur eux alloit leur donner la mort. Enfin, après avoir échappé à mille dangers, ils arrivent à une bourgade chrétienne, se disent un éternel adieu; et, fidèles aux vœux qu'ils avoient formés, ils se renferment pour toujours dans des cloîtres différents, et demandent à Jésus-Christ, au pied des autels, la céleste récompense d'un si douloureux sacrifice.

Dans l'invocation à la Vierge, qui commence le poëme, La Fontaine s'exprime ainsi:

Mère des bienheureux, Vierge, enfin je t'implore,
Fais que dans mes chansons aujourd'hui je t'honore;
Bannis-en ces vains traits, criminelles douceurs,
Que j'allois mendier jadis chez les Neuf Sœurs.

Ces vers ont fait croire que La Fontaine avoit écrit ce poëme dans un accès de repentir. Si ce repentir eut lieu, il ne fut pas de longue durée, et notre poëte ne tarda pas à composer de nouveaux contes, au moins aussi licencieux que les premiers.

Ses ouvrages avoient tout fait pour sa ré-

putation, mais rien pour sa fortune, que son insouciance, son inexpérience pour les affaires, et son peu de conduite avoient presque anéantie. Heureusement son caractère lui avoit procuré beaucoup d'amis : ils s'étoient occupés à lui assurer une honorable indépendance, et ils avoient réussi en lui obtenant, ainsi que nous l'avons déja dit, la charge de gentilhomme de MADAME ; mais les espérances que pouvoit lui faire concevoir cette place honorable et lucrative, s'évanouirent par la mort de cette aimable princesse, qui périt empoisonnée, victime du plus lâche et du plus noir attentat, et La Fontaine ne recueillit de cette faveur, qu'un titre qu'il conserva toujours et qu'il prenoit dans tous ses actes.

Ce fut vers ce temps que madame de La Sablière fit cesser la position pénible où se trouvoit La Fontaine, en le retirant chez elle. Elle l'a gardé tant qu'elle a vécu, et lorsqu'elle-même, ainsi que nous le dirons, avoit abandonné sa maison, lorsque le poëte lui étoit devenu indifférent, et qu'elle ne pouvoit plus chérir dans La Fontaine que l'ami sincère et

dévoué. Elle lui épargna pendant vingt ans tous les tracas de la vie; elle pourvoyoit, dit d'Olivet, à tous ses besoins, persuadée qu'il n'étoit guère capable d'y pourvoir lui-même. La Fontaine devint une partie inséparable de sa famille. « J'ai renvoyé tout mon monde, disoit-elle un jour; je n'ai gardé que mon chien, mon chat et La Fontaine. » Elle avoit une telle confiance dans la sincérité de ses discours, qu'elle répétoit souvent : « La Fontaine ne ment jamais en prose. » Le lecteur ne sera pas étonné si la vie de madame de La Sablière se trouve désormais mêlée avec la vie de La Fontaine : rien de ce qui concernoit les destinées de cette généreuse bienfaitrice ne pouvoit être étranger à celles de notre poëte. Essayons donc de la faire connoître.

Parmi ce grand nombre de femmes charmantes douées des dons de la beauté et de ceux de l'esprit, qui exercèrent, suivant nous, une si forte influence sur la perfection de la littérature et des arts dans le siècle de Louis XIV, nulle ne fut plus remarquable que madame de La Sablière. Non seulement elle entendoit

parfaitement la langue du siècle d'Auguste, et savoit par cœur les plus beaux vers d'Horace et de Virgile, mais elle n'étoit étrangère à aucune des connoissances humaines cultivées de son temps. Sauveur et Roberval, tous deux de l'académie des sciences, lui avoient montré les mathématiques, la physique et l'astronomie. Le célèbre Bernier, son ami particulier, et que, comme La Fontaine, elle avoit retiré chez elle, lui avoit enseigné l'histoire naturelle et l'anatomie, et l'avoit initiée aux plus sublimes spéculations de la philosophie : c'est pour elle qu'il fit cet excellent abrégé des ouvrages de Gassendi, où le système de ce précurseur de Newton et de Locke se trouve exposé avec plus de clarté que dans aucun autre. Tant de science dans madame de La Sablière ne nuisoit en rien aux charmes de son sexe : sa maison étoit le séjour des graces, de la joie et des plaisirs. Les seigneurs de la cour les plus dissipés, tels que les Lauzun, les Rochefort, les Brancas, les La Fare, les de Foix, les Chaulieu, des étrangers illustres, tel que le comte Jean Sobieski, qui devint depuis

roi de Pologne, se réunissoient chez elle avec les hommes de lettres et les savants.

Quoique madame de La Sablière n'ait jamais rien écrit, telle étoit sa réputation dans l'étranger, que Bayle, en rendant compte, dans son journal, d'un livre que Bernier avoit dédié à cette dame, dit : « Madame de La Sablière est connue par-tout pour un esprit extraordinaire et pour un des meilleurs; M. Bernier, qui est un grand philosophe, ne doute pas que le nom illustre qu'il a mis à la tête de ce traité-là, n'immortalise son ouvrage, plus que son ouvrage n'immortalisera son nom. » Louis XIV, à l'œil scrutateur duquel aucun genre de mérite n'échappoit, sut apprécier madame de La Sablière, et l'honora plusieurs fois de ses dons. Ce n'est pas seulement La Fontaine qui loue, dans cette femme célèbre,

...... Ses traits, son souris, ses appas,
Son art de plaire, et de n'y penser pas,
....
Et ce cœur vif et tendre infiniment
Pour ses amis.....
Et cet esprit qui, né du firmament,
A beauté d'homme avec grace de femme;

ce sont tous les écrits, tous les mémoires du temps. Elle eut le bonheur, tant qu'elle vécut, de recueillir les suffrages universels ; et si Boileau, pour se venger de ce qu'elle avoit justement critiqué quelques uns de ses vers, la poursuivit de ses traits satiriques, ce fut du moins lorsqu'elle fut descendue dans la tombe.

Mes lecteurs, qui connoissent maintenant l'amie de La Fontaine, tranquilles désormais sur le sort de ce poëte, pourront plus facilement fixer leur attention sur ce que nous avons à dire relativement à ses écrits.

Il eut la douleur de perdre, en 1673, son ami Molière, né seulement quelques mois après lui, et auquel il survécut plus de vingt ans. La prédiction que renferment les vers qu'il écrivit sur ce grand homme, sous le titre d'épitaphe, ne s'est malheureusement que trop vérifiée :

Sous ce tombeau gisent Plaute et Térence,
Et cependant le seul Molière y gît.

. . . .

Ils sont partis! et j'ai peu d'espérance
De les revoir. Malgré tous nos efforts,

Pour un long temps, selon toute apparence,
Térence, et Plaute, et Molière sont morts.

L'époque qui précède immédiatement la mort de notre grand comique est celle des conquêtes et de la plus grande gloire de Louis XIV. Lorsqu'il se disposoit à envahir la Hollande, il courut un virelai assez plaisant que l'on attribua dans le temps à La Fontaine, et que nous avons pour la première fois introduit dans les œuvres complètes de ce poëte, non que nous soyons convaincus qu'il est de lui, mais parceque l'éditeur de ces nouvelles œuvres complètes, à l'exemple de ceux qui l'ont précédé, a cru devoir réimprimer, non seulement les ouvrages qui sont réellement de La Fontaine, mais encore ceux qu'on lui a attribués, et dont les auteurs sont ignorés : système condamnable, qui a surchargé les œuvres de notre poëte de mauvaises pièces de vers, auxquelles il n'a eu aucune part, et qui sont indignes de lui.

Ce qui feroit croire cependant que ce virelai pourroit bien être de lui, c'est que, malgré l'insouciance de son caractère, ses liaisons

avec les hommes illustres de son temps lui faisoient prendre un grand intérêt aux évènements de la politique et à ceux de la guerre. Turenne sur-tout honoroit notre poëte d'une amitié toute particulière : ce grand capitaine avoit un goût très vif pour la littérature ; il aimoit sur-tout nos anciens poëtes, et, par cette raison peut-être, il admiroit beaucoup les ouvrages de La Fontaine. Lorsqu'après les succès de sa belle campagne sur le Rhin, Turenne eut dispersé, avec vingt mille hommes, une armée de soixante et dix mille Allemands commandés par Caprara et le vieux duc de Lorraine, La Fontaine lui adressa successivement deux lettres en vers : dans la première, il dit.

Grande est la gloire, et grande est la tuerie.

Et en effet, l'incendie du Palatinat, le sanglant combat de Sénef, livré par Condé, rendirent cette campagne fameuse par les désastres qu'elle occasiona, et par les malheurs des peuples.

Si l'on s'en rapportoit au président Hénault et à Voltaire, on croiroit que la seconde con-

quête de la Franche-Comté par Louis XIV a été aussi facile et aussi peu sanglante que la première, et cependant notre poëte dans cette épître, en parlant de cette conquête, nous dit :

Louis lui-même, effroi de tant de princes,
Preneur de forts, subjugueur de provinces,
A-t-il conquis ces états et ces murs
Sans quelque sang, non de guerriers obscurs,
Mais de héros qui mettoient tout en poudre?
Les Bourguignons en éprouvant sa foudre
Ont fait pleurer celui qui la lançoit.*
Sous les remparts que son bras renversoit,
Sont enterrés et quelques chefs fidèles,
Et les Titans à sa valeur rebelles.

Ici c'est le poëte qui est plus vrai et plus exact que les historiens ; car nous apprenons d'après les lettres de Pellisson que cette campagne ne se fit pas sans beaucoup de perte. L'armée éprouva une disette de fourrage, et les chevaux même du roi ne mangeoient que des feuilles. La petite ville de Favernay fit résistance, on la prit d'assaut et elle fut pillée. Mais il périt dans ce siège plusieurs gardes du corps. Remarquons que La Fontaine dit les

Bourguignons en parlant des *Francs-Comtois*, parcequ'alors pour désigner la *Franche-Comté* on disoit plus habituellement la *Comté de Bourgogne*. L'épithète de *subjugueur* que notre poëte donne à Louis XIV n'aura pu échapper non plus au lecteur attentif. Nul de nos auteurs classiques n'a, plus que La Fontaine, enrichi la langue de mots heureusement créés ou empruntés à nos vieux auteurs. Les lexicographes, qui ont voulu ne rien omettre en ce genre, ont cependant négligé de recueillir celui-là.

Dans la seconde épître, La Fontaine dit qu'un temps viendra qu'on inscrira ces vers au temple de Mémoire :

Turenne eut tout : la valeur, la prudence,
L'art de la guerre et les soins sans repos.
Romains et Grecs, vous cédez à la France ;
Opposez-lui de semblables héros.

Mais le poëte, comme s'il étoit saisi d'une crainte prophétique, avoit dit en commençant son épître :

Eh quoi ! seigneur, toujours nouveaux combats !

Toujours dangers! Vous ne croyez donc pas
Pouvoir mourir? Tout meurt, tout héros passe.
Songez-y bien; si ce n'est pour vous-même,
Pour nous, seigneur.....

Le 27 juillet 1675, c'est-à-dire quelques mois après que La Fontaine eut tracé ces vers, Turenne fut ravi à la France; les ennemis aussitôt en franchirent les frontières, et en ravagèrent le sol.

Cette terrible catastrophe ne fit qu'accroître l'horreur que notre poète avoit pour les combats et qu'il manifeste en toute occasion: ce caractère de douceur et de bonté qui le distinguoit si éminemment augmentoit encore son penchant pour la société des femmes qu'il préféroit à celle des hommes.

Une de ses meilleures amies, et une de ses plus constantes protectrices, fut madame de Thianges, sœur de madame de Montespan et de l'abbesse de Fontevrault. Ces trois filles du duc de Mortemart plaisoient, ainsi que le duc de Vivonne leur frère, par un tour singulier de conversation mêlée de plaisanterie, de finesse et de naïveté, qu'on distinguoit à la cour

par la dénomination particulière d'*esprit des Mortemart*; qui charmoit d'autant plus qu'il avoit une sorte de vertu communicative, et faisoit valoir l'esprit des autres. Madame de Fontevrault, la plus jeune et la plus belle des trois sœurs, que Saint-Simon nomme la reine des abbesses, joignoit encore aux qualités communes à toute sa famille, un savoir rare et étendu. Religieuse sans vocation, elle chercha un amusement convenable à son état dans l'étude de l'Écriture-Sainte, de la théologie, des Pères de l'Église, et des langues savantes qu'elle possédoit parfaitement. Elle étoit adorée dans son ordre, où elle donnoit l'exemple, et où elle entretenoit la plus grande régularité : chargée de son voile et de ses vœux, elle paroissoit fréquemment à la cour, y partageoit la faveur de ses sœurs, étoit de toutes les fêtes sans que jamais sa réputation en ait souffert la moindre atteinte. Les deux autres se ressembloient par leur penchant pour les plaisirs, par la gaieté et la vivacité de leurs reparties, et par leur talent pour la raillerie; mais il y avoit cette différence, que les plaisanteries de madame de

Thianges n'avoient jamais rien de dur, ni d'injuste, tandis que madame de Montespan étoit dénigrante et caustique, et si habile à saisir au premier coup d'œil les ridicules ou les défauts de chacun, que les officiers redoutoient de défiler devant le roi, lorsqu'elle se trouvoit à côté de lui, et qu'ils appeloient cela « passer « par les armes. » Du reste, quoique haute et impérieuse, elle étoit la première à se moquer des ridicules préjugés de madame de Thianges, qui se glorifioit de l'antiquité de sa race, et attribuoit l'avantage qu'elle se supposoit sur les autres, par la perfection de son tempérament et la délicatesse de ses organes, à la différence que la naissance avoit mise entre elle et le commun des mortels. Madame de Montespan, exempte de tout préjugé, concevoit ou encourageoit toutes les idées grandes et généreuses, qui pouvoient contribuer à la gloire personnelle du roi ou à la splendeur de son règne : femme qui eût paru vraiment digne d'être assise sur le trône, si, à côté de celle qui s'y trouvoit placée, elle n'avoit pas insolemment usurpé toute la puissance et tous

les droits d'une reine. Elle appeloit auprès d'elle et protégeoit les gens de lettres. Madame de Thianges les admettoit dans sa familiarité, et s'en faisoit aimer : plus âgée que sa sœur de dix ans, et moins belle, il ne pouvoit exister entre elles aucune rivalité : aussi elles furent toujours unies ; mais lorsque madame de Montespan eut cessé d'être la maîtresse du roi, et se fut retirée de la cour, madame de Thianges y resta, et conserva, malgré la disgrace de sa sœur, la faveur et la confiance de Louis XIV : elle a joui de ses bienfaits jusqu'à la fin de ses jours, et du privilège des entrées du cabinet, le soir après souper, avec les princesses. A l'époque dont nous nous occupons, elle avoit cessé d'être jeune, elle commençoit à donner dans la dévotion, ne mettoit plus de rouge, cachoit sa gorge, et tâchoit de se retrancher sur les plaisirs de la table, qu'elle aimoit beaucoup : mais ce qui étoit plus difficile, c'étoit de se restreindre sur son penchant à la raillerie et à la médisance : cependant elle y prenoit garde, et quand il lui échappoit quelque trait mordant, elle faisoit un cri, en dé-

testant sa mauvaise habitude. Madame de Sévigné, à qui nous empruntons ces détails, dit que madame de Thianges en étoit devenue plus aimable : en effet, malgré ses dispositions à la dévotion, elle pardonnoit à La Fontaine ses contes, et le servoit à la cour de tout son pouvoir.

Au commencement de l'année 1675, elle donna pour étrennes au duc du Maine, fils légitimé du roi et de madame de Montespan, une chambre toute dorée, grande comme une table. Au-dessus de la porte, il y avoit en grosses lettres, *chambre du sublime ;* au-dedans un lit et un balustre, avec un grand fauteuil, dans lequel étoit assis le duc du Maine fait en cire, et fort ressemblant ; auprès de lui M. de La Rochefoucauld, auquel il donnoit des vers pour les examiner ; autour du fauteuil M. de Marcillac, et M. Bossuet, alors évêque de Condom. A l'autre bout de l'alcôve madame de Thianges et madame de La Fayette lisoient des vers ensemble. Au dehors du balustre Despréaux, avec une fourche, empêchoit sept ou huit méchants poëtes d'approcher ; Racine étoit

auprès de Despréaux, et, un peu plus loin, La Fontaine, auquel il faisoit signe d'avancer. Toutes ces figures étoient de cire et en petit; les principales étoient fort ressemblantes, parceque ceux qu'elles représentoient avoient posé devant l'artiste.

Ce fait, qui nous est attesté par Ménage, augmente encore la difficulté que l'on éprouve à rendre raison du silence de Boileau sur la fable dans son *Art Poétique*. Cet admirable poëme parut en 1674, dans le premier recueil que donna l'auteur de ses œuvres complètes. Il devoit renfermer des préceptes sur tous les genres de poésies, et Boileau, en effet, y donne en peu de mots la poétique de l'idylle, de l'églogue, de l'élégie, de l'ode, du sonnet, de l'épigramme, du vaudeville même; il ne dit rien de l'apologue que les anciens ont fait descendre du ciel pour l'instruction des hommes. Cependant on ne peut douter que Boileau ne reconnût tout le mérite du fabuliste françois, lui qui, dans l'effusion de son admiration pour cet auteur et pour notre grand comique, dit un jour: « La belle nature et tous

ses agréments ne se sont fait sentir que depuis que Molière et La Fontaine ont écrit. » On a attribué cette omission à la désunion qu'on croit avoir existé alors entre Boileau et La Fontaine ; mais il eût mieux valu, pour l'auteur de *l'Art Poétique*, qu'il commît l'injustice de parler de la fable sans faire mention de La Fontaine, que d'omettre, dans un poëme tel que le sien, de caractériser un genre de poésie dans lequel Phèdre avoit laissé de si parfaits modèles. Au reste, La Fontaine s'est plu dans plusieurs endroits de ses ouvrages à donner des préceptes sur ce genre d'écrire, et dans son premier recueil de fables il l'avoit fait dans des vers qui sont tellement dans la manière de Boileau, qu'ils semblent avoir été composés d'avance pour suppléer à la lacune que le législateur du Parnasse devoit laisser dans son code poétique.

Les fables ne sont pas ce qu'elles semblent être ;
Le plus simple animal nous y tient lieu de maître.
Une morale nue apporte de l'ennui :
Le conte fait passer le précepte avec lui.
En ces sortes de feinte, il faut instruire et plaire.

Il paroît que l'omission du nom de La Fontaine et du genre de la fable dans l'*Art poétique* fut souvent reproché à Boileau par ses contemporains. Louis Racine et de Losme de Monchesnay nous ont fait part des conversations qu'ils avoient eues avec lui à ce sujet : tous deux s'accordent à dire que Boileau s'excusoit sur ce que La Fontaine avoit imité Marot et Rabelais, et n'étoit pas le créateur de son genre : mais il y avoit peu de franchise dans cette réponse, et la preuve en est dans l'aveu que la force de la vérité lui arracha lorsque de Monchesnay le fit expliquer sur ce point. « Au reste, lui dit-il, La Fontaine a quelquefois surpassé ses originaux ; il y a des choses inimitables dans ses fables ; et ses contes, à la pudeur près qui y est toujours blessée, ont des graces et des délicatesses que lui seul étoit capable de répandre dans un pareil ouvrage. »

On a inséré pour la première fois dans une des dernières éditions des OEuvres complètes de La Fontaine une épigramme contre Boileau ; quoique nous ne croyons pas qu'elle soit de

notre poëte, et qu'il n'est pas certain qu'elle ait été composée contre Boileau, cependant nous ne nierons pas qu'on ne puisse soupçonner, d'après plusieurs indices, qu'au temps dont nous nous occupons ces deux illustres écrivains ne fussent pas aussi unis qu'ils l'avoient été dans leur jeunesse. L'on doit dire à la louange de Boileau que la sévérité de ses principes et de ses mœurs paroît avoir été une des causes qui l'éloignèrent de La Fontaine. Boileau fut toujours par tempérament insensible auprès des femmes, et il ne montroit aucune indulgence pour les foiblesses qu'il n'avoit jamais ressenties. Si la cause du bon goût outragé par la comparaison qu'on avoit établie entre le Joconde de Bouillon et celui de La Fontaine, l'avoit porté à écrire sa Dissertation pour démontrer la prééminence de l'ouvrage de ce dernier, il s'en étoit repenti depuis. Il ne fit point imprimer de lui-même cette Dissertation, et tant qu'il vécut elle ne fut point admise dans le recueil de ses Œuvres. On ne peut douter que l'auteur de l'*Art poétique* n'ait eu en vue La Fontaine, dans les vers suivants, aussi bien écrits que bien pensés :

Que votre ame et vos mœurs, peintes dans vos ouvrages,
N'offrent jamais de vous que de nobles images.
Je ne puis estimer ces dangereux auteurs
Qui de l'honneur, en vers, infames déserteurs,
Trahissant la vertu sur un papier coupable,
Aux yeux de leurs lecteurs rendent le vice aimable.

Peut-être ces vers hâtèrent-ils la mesure de rigueur qui fut prise contre les nouveaux ouvrages de La Fontaine. Jusqu'alors les divers recueils de contes qu'il avoit publiés avoient paru avec privilège du roi. En 1675 il mit au jour un nouveau recueil, sous la rubrique de Mons, mais que nous soupçonnons avoir été imprimé à Paris. Ce fut contre ce recueil qu'il y eut une sentence, rendue par le lieutenant de police La Reynie, le 5 avril 1675, qui en interdisoit le débit, attendu, est-il dit dans la sentence, « que ce petit livre est imprimé sans aucun privilège ni permission, qu'il se trouve rempli de termes indiscrets et malhonnêtes, et dont la lecture ne peut avoir d'autre effet que celui de corrompre les bonnes mœurs et d'inspirer le libertinage. » Malheureusement cette défense ne produisit d'autre résultat que

d'augmenter, pour cet ouvrage qu'on vouloit interdire, l'empressement du public, déja très grand pour tout ce qui sortoit de la plume de La Fontaine. Il parut l'année d'après une autre édition de ce même recueil, évidemment imprimée en France subrepticement, quoiqu'elle porte le nom d'Amsterdam pour lieu d'impression.

Il ne faut pas croire cependant, d'après les termes de la sentence de police rapportés ci-dessus, que La Fontaine soit jamais tombé dans ce genre ignoble qui a souillé la plume des J B. Rousseau, des Ferrand et des Piron. Il en est accusé néanmoins par Gudin qui, dans son *Histoire des Contes*, prétend que notre poëte, pour complaire à la duchesse de Bouillon, fit une fois des vers obscènes. « Vers élégants, dit Gudin, pensées fines et même délicates, rendues avec des mots grossiers, que nous voudrions transcrire ici, parcequ'ils sont peu connus, que nous ne transcrirons pourtant point par égard pour le public, auquel on ne doit pas présenter, même en badinant, ce qu'on n'oseroit pas faire

entendre à une personne respectable. Nous dirons seulement ici, pour la gloire de La Fontaine, qu'on a défiguré ces vers dans quelques sottisiers où on les a imprimés, et dans lesquels on n'a pas manqué de lui faire dire tout le contraire de ce qu'il a dit, de sorte qu'on a fait une platitude sans mérite d'un badinage où il avoit conservé une certaine fleur de délicatesse et de décence. » Malgré une assertion aussi positive, et quoique nous ne connussions pas les vers auxquels l'historien des contes fait allusion, nous avons affirmé dans les notes de notre première édition que La Fontaine ne pouvoit en être l'auteur. Les mots obscènes, disions-nous, n'auroient pu plaire à la duchesse de Bouillon, et le bon goût de notre fabuliste les réprouvoit. Depuis, un homme qui a mérité par ses talents comme administrateur et comme publiciste d'être porté aux premières dignités de l'état, nous a fourni les preuves de la vérité de notre opinion. Il a su de Gudin même quels étoient les vers dont il avoit voulu parler, et il nous a en même temps, par une tradition certaine et qui remonte jusqu'à

encore le nom de *Catin* à la reine Catherine de Médicis. La Fontaine dit au sujet de *Janot et Catin* : « J'ai composé ces stances en vieil « style à la manière du *blason des fausses amours* « et de celui du *loyer des folles amours* dont « l'auteur est inconnu. Il y en a qui les attri- « buent à l'un des Saint-Gelais. Je ne suis pas « de leur sentiment, et je crois qu'ils sont de « Cretin. » On pense aujourd'hui que le *Blason des fausses amours* est de Guillaume Alexis, religieux de Lire, prieur de Bussy ou Buzy, au diocèse d'Évreux, qui vivoit vers 1480. Quant à l'autre, il n'est pas bien sûr qu'il soit de Cretin, et Coustelier ne l'a point inséré dans l'édition qu'il a donnée de ce poëte. Au reste, l'imitation de La Fontaine est excellente, et l'on croit lire les vers simples et naïfs d'un de nos vieux poëtes qui, sans changer son langage, et sans rien perdre de ses graces d'autrefois, est devenu pour nous parfaitement intelligible.

Il est probable que plusieurs des contes de ce recueil furent d'abord imprimés à part. Nous en avons la preuve, du moins pour le

conte des *Troqueurs*, que nous avons retrouvé dans un recueil de pièces diverses, formé par Huet : ce conte s'y trouve imprimé en grosses lettres italiques, sur une feuille in-4° de huit pages. Il n'est signé que par les initiales de l'auteur M. D. L. F. Sans doute que le savant évêque l'avoit reçu de La Fontaine lui-même; car Huet, dans sa propre vie qu'il a écrite en latin, nous apprend que c'est précisément à l'époque où nous sommes arrivés, en 1674, qu'il fit connoissance avec La Fontaine; et il met au nombre des années heureuses celle pendant laquelle il acquit cet ami, aussi remarquable par sa candeur et sa bonté, que par son esprit et ses talents. Le conte des *Troqueurs*, dans cette première impression et dans les deux éditions du recueil dont nous avons parlé, contient à la fin dix vers que l'auteur a retranchés depuis, et qu'aucun éditeur moderne n'a connus. Mais on a bien remarqué que La Fontaine avoit supprimé du conte de *l'Abbesse* celui de *Dindenaut*, dans le prologue duquel il se trouve intercalé dans les deux éditions du recueil dont nous venons

de faire mention. Tout ceci prouve que La Fontaine travailloit ses ouvrages avec plus de soin qu'on ne pense, puisque ses contes qui sont écrits avec beaucoup de négligence, en comparaison de ses fables, offrent des variantes aussi considérables. Nous verrons par la suite qu'il ne craignoit pas de refaire en entier celles de ses fables dont il n'étoit pas satisfait.

Du reste, La Fontaine, dans ses nouveaux contes comme dans les précédents, quand il parle de lui-même, ne dissimule rien et se montre franc épicurien. Dans *le Diable de Papefiguière* il fait, d'après François Rabelais, la peinture du pays de Papimanie, où tout le monde prospère, par opposition à celui de Papefiguière, maudit de Dieu, habité par les démons auxquels tout tourne à mal :

Maître François dit que Papimanie
Est un pays où les gens sont heureux.
Le vrai dormir ne fut fait que pour eux :
Nous n'en avons ici que la copie.
Et, par saint Jean ! si Dieu me prête vie,
Je le verrai ce pays où l'on dort.

On y fait plus, on n'y fait nulle chose;
C'est un emploi que je recherche encor.
Ajoutez-y quelque petite dose
D'amour honnête, et puis me voilà fort.

La réputation dont La Fontaine jouissoit manqua de le brouiller avec Benserade. Ce bel esprit, dont la renommée, comme poëte, étoit alors très grande, s'étoit avisé de mettre en rondeaux toutes les métamorphoses d'Ovide. Cet ouvrage, supérieurement imprimé aux dépens du roi et orné de figures, parut in-4° en 1676. Il n'eut point de succès, mais il donna lieu à un rondeau épigrammatique qui en eut beaucoup plus que tous ceux que Benserade avoit composés.

A la fontaine où l'on puise cette eau
Qui fait rimer et Racine et Boileau,
Je ne bois point, ou bien je ne bois guère;
Dans un besoin, si j'en avois affaire,
J'en boirois moins que ne fait un moineau.
Je tirerai pourtant de mon cerveau
Plus aisément, s'il le faut, un rondeau,
Que je n'avale un plein verre d'eau claire
A la fontaine.

De ces rondeaux un livre tout nouveau

A bien des gens n'a pas eu l'art de plaire;
Mais, quant à moi, j'en trouve tout fort beau,
Papier, dorure, images, caractère,
Hormis les vers qu'il falloit laisser faire
A La Fontaine.

Ce rondeau, qui n'est point de Chapelle, mais d'un nommé Stardin, affligea La Fontaine. Déjà il aspiroit à une place à l'Académie françoise, dont Benserade étoit membre, et dans laquelle il avoit beaucoup d'influence. La Fontaine craignit que Benserade, qui s'étoit montré très sensible au trait malin du rondeau, ne devînt son ennemi, et ne cherchât par la suite à empêcher son élection. La Fontaine se trompoit. Benserade lui rendoit justice, et apprécioit tout son mérite. Il fut même un de ceux, ainsi que nous le dirons, qui contribuèrent le plus à sa nomination.

Quoique La Fontaine ait deux fois travaillé pour l'Opéra, cependant il désapprouvoit ce genre comme contraire au bon goût; mais il aimoit la musique, et les noms des meilleurs artistes des deux sexes, tant d'Italie que de France, lui étoient familiers. M. de La Sablière

l'avoit introduit dans une maison, où il jouissoit de leurs talents, et de l'agrément de leur société; c'étoit celle de M. Niert, premier valet-de-chambre du roi, amateur des beaux arts, et sur-tout des médailles, qui, par sa place, avoit une sorte d'intendance sur les spectacles, et particulièrement sur l'Opéra.

M. de Niert étoit fils d'un marchand de Bayonne, qui, se trouvant jurat de cette ville sous Charles IX, refusa d'exécuter les ordres atroces donnés, au nom du roi, pour le massacre de la Saint-Barthélemy. Après la mort de son père, M. de Niert, étant sans fortune, vint à Paris pour être musicien de M. le duc d'Épernon : il le fut ensuite du roi Louis XIII, auquel il plut, et qui le fit son premier valet-de-chambre. Louis XIV, non seulement lui conserva sa charge, mais il en donna la survivance à son fils, qui épousa par amour une très belle personne nommée Charlotte Vanghangel, dont la sœur aînée avoit inspiré depuis long-temps l'attachement le plus tendre à M. de La Sablière. Le père de ces deux beautés, M. de Vanghangel, étoit

un Hollandois qui s'étoit fixé à Paris, depuis que M. de La Sablière, fermier des domaines du roi, l'eut intéressé dans cette administration. C'est ainsi que par suite de liaisons d'affaires, de parenté et d'amour, notre fabuliste, commensal de M. de La Sablière, se trouvoit lié, et avec M. Vanghangel, et avec MM. de Niert.

Dans une épître qu'il adressa à M. de Niert le père, il nous apprend que la musique des Atto, des Léonora, fameux artistes d'Italie, ainsi que celle des Le Camus, des Gaultier, des Boësset, des Hémon, en France, étoient passées de mode; que Chambonnière et les Couperins n'étoient plus les premiers sur le clavecin; que La Barre n'avoit plus la supériorité sur la flûte, ni Dubut sur le luth; et même que le célèbre Lambert, qui, avec sa belle-sœur madame Hilaire, donnoit de si ravissants concerts dans les appartements, les jardins et les bosquets de sa maison de Puteaux-sur-Seine, avoit cessé de faire les délices des amateurs. Le goût étoit changé; on avoit abandonné le luth, le téorbe, la flûte, la viole : on vouloit un plus grand fracas d'instruments :

Ce n'est plus la saison de Raymond ni d'Hilaire :
Il faut vingt clavecins, cent violons, pour plaire.

Nous apprenons encore, par cette épître, que le public françois ne goûta point d'abord l'opéra, transporté d'Italie en France par le cardinal de Mazarin, et que ce fut Louis XIV seul qui soutint ce spectacle, et le mit à la mode. Il est évident aussi, d'après ce que dit La Fontaine, qu'à cette époque l'art du décorateur ou du moins du machiniste étoit encore dans son enfance :

Des machines d'abord le surprenant spectacle
Éblouit le bourgeois et fit crier miracle :
Mais la seconde fois, il ne s'y pressa plus ;
Il aima mieux le Cid, Horace, Héraclius.
Aussi de ces objets l'ame n'est point émue,
Et même rarement ils contentent la vue.
Quand j'entends le sifflet, je ne trouve jamais
Le changement si prompt que je me le promets.
Souvent au plus beau char le contre-poids résiste ;
Un dieu pend à la corde, et crie au machiniste ;
Un reste de forêt demeure dans la mer,
Ou la moitié du ciel au milieu de l'enfer.

Si on oppose au poëte le charme produit par la réunion de tant d'arts divers, il répond :

De genres si divers le magnifique appas
Aux régles de chaque art ne s'accommode pas.

. . . .

Le bon comédien ne doit jamais chanter,
Le ballet fut toujours une action muette,
La voix veut le téorbe et non pas la trompette;
Et la viole, propre aux plus tendres amours,
N'a jamais jusqu'ici pu se joindre aux tambours.
Mais Louis veut. . . . .
. . . . sur le théâtre, ainsi qu'à la campagne,
La foule qui le suit, l'éclat qui l'accompagne;
Grand en tout, il veut mettre en tout de la grandeur.
La guerre fait sa joie et sa plus forte ardeur;
Ses divertissements ressentent tous la guerre:
Ses concerts d'instruments ont le bruit du tonnerre,
Et ses concerts de voix ressemblent aux éclats
Qu'en un jour de combat font les cris des soldats.
Les danseurs, par leur nombre, éblouissent la vue,
Et le ballet paroît exercice, revue,
Jeu de gladiateurs, et tel qu'au champ de Mars
En leurs jours de triomphe en donnoient les Césars.
Glorieux tous les ans de nouvelles conquêtes,
A son peuple il fait part de ses nouvelles fêtes,
Et son peuple qui l'aime et suit tous ses desirs,
Se conforme à son goût, ne veut que ses plaisirs.

. . . .

La Fontaine se plaint ensuite de ce qu'on a trop d'engouement pour l'Opéra et pour Lully:

On ne va plus au bal, on ne va plus au cours :
Hiver, été, printemps, bref, Opéra toujours ;
Et quiconque n'en chante, ou bien plutôt n'en gronde
Quelque récitatif, n'a pas l'air du beau monde.
Avec mille autres biens le jubilé fera
Que nous serons un temps sans parler d'Opéra ;
Mais aussi de retour de mainte et mainte église,
Nous irons, pour causer de tout avec franchise
Et donner du relâche à la dévotion,
Chez l'illustre Certin faire une station :
Certin, par mille endroits également charmante,
Et dans mille beaux arts également savante ;
Dont le rare génie et les brillantes mains
Surpassent Chambonnière, Hardel, les Couperains.
De cette aimable enfant le clavecin unique
Me touche plus qu'Isis et toute sa musique :
Je ne veux rien de plus, je ne veux rien de mieux
Pour contenter l'esprit, et l'oreille, et les yeux.

Mademoiselle Certin, dont les talents furent développés par Lully, devint célèbre par les beaux concerts qu'elle donnoit chez elle, et où les plus habiles compositeurs faisoient porter leur musique ; mais à l'époque à laquelle La Fontaine écrivoit son épître, cette jeune virtuose, que M. de Niert faisoit élever, n'avoit pas plus de quinze ans.

Ce fut alors qu'on célébra en France le jubilé, ouvert par le pape Clément X, jubilé, que notre poëte se proposoit de passer d'une manière si peu édifiante, et dont l'effet le plus efficace et le plus heureux, suivant lui, étoit de faire cesser les entretiens sur l'opéra, qui l'ennuyoient si fort. L'opéra d'*Isis*, de Quinault, fut joué pour la première fois le 5 janvier 1677. Ces deux circonstances fixent la date de la composition de cette épître de La Fontaine, au commencement de 1677. Cette date se trouve d'accord avec celle de la publication du *Catéchisme des indulgences et du jubilé*, que le clergé fit composer, et dont le privilège porte qu'il ne fut achevé d'imprimer pour la première fois, que le 4 mars 1677. Ceux qui d'après une lettre de madame de Sévigné, en date du 22 avril 1676, ont cru que l'ouverture de ce jubilé, en France, étoit antérieure à l'année 1677, n'ont pas fait attention que madame de Grignan et sa mère, parlent de ce jubilé en 1676, parcequ'il avoit été ouvert à Rome en 1675, et que sa prochaine publication, en France, remuoit toutes les consciences

et occupoit toutes les têtes, depuis le trône jusqu'à la chaumière. Les temps sont changés.

On voit par des vers, faits pour le portrait de Mezetin quelque temps après l'époque où nous sommes, que La Fontaine s'amusoit de toutes sortes de spectacles, même des farces. Angelo Constantini, plus connu sous le nom de Mezetin, qui, dans les canevas italiens, représente toujours un intrigant, amusoit alors tout Paris par son talent pour les parades comiques; il devint assez célèbre pour que son portrait peint par De Troy fùt gravé par Yvermeulen, et c'est pour ce portrait que La Fontaine fit les six vers, que Gacon nous a conservés, afin d'avoir occasion de rapporter deux mauvaises épigrammes qu'il avoit faites contre notre poëte.

La Fontaine fréquentoit aussi la Champmeslé, qui ravissoit tous les amateurs du théâtre. Racine, qui déclamoit les vers avec autant de perfecti n qu'il les faisoit, avoit développé par ses leçons les talents de cette actrice. L'élève fut quelque temps reconnoissante envers un maître épris de ses charmes; mais bientôt

elle le quitta pour le fils de la marquise de Sévigné, qui fut ensuite remplacé par plusieurs autres. Cependant elle n'étoit rien moins que jolie; mais elle étoit bien faite, avoit une belle taille; tous ses traits exprimoient la sensibilité; sa voix douce et pénétrante dans les rôles tendres acquéroit de la force et de l'énergie, quand la situation théâtrale le demandoit. Elle eut toujours une cour très nombreuse; et, dans une lettre que La Fontaine lui écrivit de la campagne, lorsque Louis XIV étoit au fort de ses conquêtes, et qu'elle se trouvoit entourée par beaucoup d'adorateurs, il lui dit: « Tout sera bientôt au roi de France, et à mademoiselle de Champmeslé. » Nous voyons par cette même lettre, que La Fare, bien connu de La Fontaine à cause de sa grande intimité avec madame de La Sablière, étoit souvent chez la Champmeslé: La Fontaine s'y plaisoit beaucoup aussi, et il aidoit son mari, à-la-fois auteur et acteur, dans la composition de ses pièces. L'on croit que La Fontaine eut sur-tout la plus grande part à la petite comédie de *Je vous prends sans vert*, qui a été repré-

sentée sous le nom de Champmeslé ; et même insérée dans ses œuvres, comme étant de lui, mais sans preuves suffisantes. M. de Tonnerre étoit alors l'amant de la Champmeslé ; La Fontaine, qui s'amusoit beaucoup de sa gaieté, regrette dans sa lettre de ne plus se trouver exposé à ses niches et à ses brocards.

La Champmeslé aimoit la société de notre poëte, et avoit pour lui de grandes bontés : « Vous êtes, lui dit-il, la meilleure amie du « monde, aussi bien que la plus agréable. » Quoiqu'elle eût alors plus de trente ans, et lui plus de cinquante, ce n'étoit pas sa faute si elle étoit seulement son amie : la dédicace du conte de *Belphégor* en fait foi, et à cet égard on ne peut s'exprimer plus clairement ; mais aussi il est impossible de mettre dans un tel aveu plus d'enjouement, d'esprit et de grace.

De votre nom j'orne le frontispice
Des derniers vers que ma Muse a polis.
Puisse le tout, ô charmante Philis,
Aller si loin que notre lôs franchisse
La nuit des temps ! Nous la saurons domter,
Moi par écrire, et vous par réciter.

Nos noms unis perceront l'ombre noire;
Vous régnerez long-temps dans la mémoire,
Après avoir régné jusques ici
Dans les esprits, dans les cœurs même aussi.
Qui ne connoît l'inimitable actrice
Représentant ou Phèdre ou Bérénice,
Chimène en pleurs, ou Camille en fureur?
Est-il quelqu'un que votre voix n'enchante?
S'en trouve-t-il une autre aussi touchante,
Une autre enfin allant si droit au cœur?
. . . .
De mes Phillis vous seriez la première,
Vous auriez eu mon ame tout entière,
Si de mes vœux j'eusse plus présumé;
Mais en aimant, qui ne veut être aimé!
Par des transports n'espérant pas vous plaire,
Je me suis dit seulement votre ami,
De ceux qui sont amants plus qu'à demi;
Et plût au sort que j'eusse pu mieux faire!

La lettre que La Fontaine avoit adressée à la Champmeslé est datée de la campagne en 1678; il alloit quelquefois passer l'automne au château des Cours près de Troyes, avec une société choisie rassemblée par M. Rémond des Cours, frère du fermier général. On y composoit des pièces de vers, et c'est dans

cette société que paroissent avoir été faits ces vers pour des bergers et des bergères dans une fête donnée à Troyes en 1678, que Grosley a publiés, et qu'il attribue à La Fontaine, mais sans en apporter aucune preuve.

Nos lecteurs ont pu remarquer, dans le prologue de *Belphégor*, avec quelle confiance La Fontaine, que tant de biographes ont dépeint comme s'ignorant lui-même, parle des succès de sa Muse,

Nos noms unis perceront l'ombre noire,
Moi par écrire.....

Sa conviction étoit à cet égard d'autant plus grande que lorsqu'il traçoit ces vers, il avoit publié, en 1678 et en 1679, son second recueil de fables, dédié à madame de Montespan, à laquelle il disoit aussi,

Protégez désormais le livre favori
Par qui j'ose espérer une seconde vie.

Le nouveau recueil ne renfermoit que cinq livres, ce qui faisoit, avec le premier qui fut de nouveau publié, corrigé et augmenté par

l'auteur, onze livres de fables. Le douzième et dernier ne parut que long-temps après, et devoit être le chant du cygne. Ces nouvelles fables mirent le sceau à la réputation de La Fontaine. Elles se terminoient par un épilogue consacré à la louange du roi, qui ne manqua jamais, quoi qu'on en ait dit, d'encourager notre poëte, quand il usoit de ses rares talents pour l'utilité des mœurs et de la morale. Si en effet, d'une part, Louis XIV laissoit interdire le débit de ses contes par une sentence de police, de l'autre, il permettoit qu'on s'écartât, par une honorable exception, du protocole ordinaire des privilèges, pour déclarer dans celui qu'il accordoit pour les fables que « la jeunesse en avoit reçu beaucoup de fruit en son instruction. »

La Fontaine fut même admis à offrir en personne ses fables à Louis XIV; il se rendit pour cet effet à Versailles; mais, après avoir fort bien récité son compliment au monarque, il s'aperçut qu'il avoit oublié le livre qu'il devoit lui présenter: il n'en fut pas moins accueilli avec bonté, et comblé de présents;

mais on ajoute qu'à son retour, il perdit aussi par distraction la bourse pleine d'or, que le roi lui avoit fait remettre, et qu'on retrouva heureusement sous le coussin de la voiture qui l'avoit ramené.

La Fontaine, dans l'avertissement de son second recueil, prévient ses lecteurs que, pour mettre plus de variété dans son ouvrage, il a cru devoir donner à ses dernières fables un tour un peu différent de celui qu'il avoit donné aux premières, « tant, ajoute-t-il, à cause « de la différence des sujets que pour remplir « de plus de variété mon ouvrage. » La vérité est que, d'abord gêné par son respect pour les anciens, La Fontaine ne s'étoit écarté qu'avec une sorte de crainte de la brièveté de Phèdre et d'Ésope; mais, s'étant aperçu que les fables qui avoient eu le plus de succès, étoient celles où il s'étoit abandonné à son génie, il résolut de n'écouter que les inspirations qu'il lui dictoit. Aussi ce second recueil est-il, suivant nous, supérieur au premier. L'envie, du temps de La Fontaine, a prononcé le contraire, et cela étoit tout simple; mais on s'étonne que Champ

fort ait adopté un semblable jugement : il y a encore plus lieu d'être surpris que ce littérateur si plein d'esprit et de goût, après avoir été dans sa jeunesse un panégyriste éloquent et enthousiaste de La Fontaine, soit devenu pour lui dans un âge plus avancé un commentateur chagrin et souvent injuste ; cependant il est facile de rendre raison de cette apparente contradiction. Champfort avoit un caractère difficile, jaloux et envieux : dans sa sauvage indépendance il haïssoit toutes supériorités sociales ; il prenoit, comme tant d'autres, les fougueux accès de l'orgueil et de la misanthropie, pour de la force et de la fierté. La réflexion et la lecture eussent peut-être corrigé ou adouci l'âpreté de ces défauts, sur-tout lorsque, par la protection d'une vertueuse princesse, l'infortunée Élisabeth, le sort cessa de lui être contraire ; mais la révolution, dont il embrassa les principes avec chaleur, le rendit ingrat envers ses bienfaiteurs, et les leçons de cet auteur favori, de ce poëte qu'il avoit tant aimé, devinrent impuissantes contre les vices de son cœur. Aussi les louanges que La

Fontaine donne aux grands lui causent presque toujours de l'humeur. Il combat ou méconnoît sans cesse la sage et douce philosophie du fabuliste, qu'à une époque plus heureuse, nul n'avoit mieux que lui définie et appréciée.

« Ce qui distingue, dit Champfort dans son excellent éloge, La Fontaine de tous les moralistes, c'est la facilité insinuante de sa morale ; c'est cette sagesse naturelle comme lui-même, qui paroît n'être qu'un heureux développement de son instinct. Il ne vous parle que de vous-même ou pour vous-même ; et, de ses leçons, ou plutôt de ses conseils, naîtroit le bonheur général. Son livre est la loi naturelle en action ; tout sentiment exagéré n'avoit point de prise sur son ame, s'en écartoit naturellement, et la facilité même de son caractère sembloit l'en avoir préservé. La Fontaine n'est point le poëte de l'héroïsme ; il est celui de la vie commune, de la raison vulgaire. Le travail, la vigilance, l'économie, la prudence sans inquiétude, l'avantage de vivre avec ses égaux, le besoin qu'on peut avoir de ses inférieurs, la modération, la retraite, voilà ce qu'il aime, et

ce qu'il fait aimer. L'amour, cet objet de tant de déclamations, « ce mal qui peut-être est un bien, » dit La Fontaine, il le montre comme une foiblesse naturelle et intéressante; il n'affecte pas ce mépris pour l'espèce humaine, qui aiguise la satire mordante de Lucien, qui s'annonce hardiment dans les écrits de Montaigne, se découvre dans la folie de Rabelais, et perce quelquefois même dans l'enjouement d'Horace. Ce n'est point cette austérité, qui appelle, comme dans Boileau, la plaisanterie au secours d'une raison sévère, ni cette dureté misanthropique de La Bruyère et de Pascal, qui, portant le flambeau dans l'abîme du cœur humain, jette une lueur effrayante sur ses tristes profondeurs. Le mal qu'il peint, il le rencontre; les autres l'ont cherché. Pour eux, nos ridicules sont des ennemis dont ils se vengent; pour La Fontaine, ce sont des passants ncommodes, dont il songe à se garantir : il rit, et ne hait point. L'ame, après la lecture de ses ouvrages, calme, reposée, et pour ainsi dire rafraîchie, comme au retour d'une promenade solitaire et champêtre, trouve en soi-

même une compassion douce pour l'humanité, une résignation tranquille à la Providence, à la nécessité, aux lois de l'ordre établi, enfin l'heureuse disposition de supporter patiemment les défauts d'autrui, et même les siens : leçon qui n'est peut-être pas une des moindres que puisse donner la philosophie. »

Si La Fontaine, dans ce second recueil, a varié sa manière, heureusement il ne l'a pas changée : ce qui probablement, lors même qu'il l'auroit voulu, lui eût été impossible. Nous retrouvons encore au même degré, et souvent à un plus haut degré de perfection, ce style enchanteur qui s'élève et descend sans effort, parcourt toutes les nuances, prend tous les tons, depuis le langage majestueux et énergique de l'ode et de l'épopée, jusqu'à la naïve et familière éloquence du jargon populaire. C'est toujours ce même fonds de bienveillance générale qui l'intéresse à tous les êtres vivants, « Hôtes de l'univers sous le nom d'animaux. » C'est toujours le même art de s'identifier avec les personnages qu'il fait agir, de s'astreindre aux lois des monarchies et des

républiques d'animaux qu'il a fondées ; de ne jamais déroger aux rangs et aux titres qu'il a établis parmi eux. Le lion a toujours son Louvre, sa cour des pairs, ses officiers, ses médecins. C'est toujours nos seigneurs les ours, sultan léopard, don coursier, et les parents du loup gros messieurs qui l'ont fait apprendre à lire. C'est enfin la même simplicité de dialogue, où les enfants, comme les hommes du goût le plus exercé, aiment à retrouver le langage de la conversation. C'est encore le jeu divertissant de ces scènes si courtes et si animées. En lui, chaque idée réveille soudain l'image et le sentiment qui lui est propre. Jupiter n'est qu'un homme dans les choses familières, et le moucheron, quand il combat le lion, est un guerrier redoutable qui sonne à-la-fois la charge et la victoire. Il voit tour-à-tour dans un renard, Patrocle, Ajax, Annibal, et, dans un chat, Alexandre. Il rappelle dans le combat de deux coqs pour une poule, la guerre de Troie pour Hélène ; il met de niveau Pyrrhus et la laitière ; représente dans la querelle des deux chèvres, qui se disputent le

pas, fières de leur généalogie, Philippe IV et Louis XIV, s'avançant dans l'île de la Conférence; et, à propos de la tardive maternité de l'alouette, il peint les délices du printemps, les plaisirs, les amours de tous les êtres, et met l'enchantement de la nature en contraste avec le veuvage d'un oiseau. Il passe d'un extrême à l'autre, avec une justesse parfaite et une étonnante rapidité, et finit par vous persuader que c'est sérieusement et de bonne foi qu'il confond les grandes choses avec les petites, et qu'il met tant d'intérêt à ces dernières. Ce n'est point un poëte qui imagine, ce n'est pas un conteur qui plaisante, c'est un témoin présent à l'action, et qui veut vous y rendre présent lui-même. Écoutez la belette et le lapin plaidant pour un terrier: tout est mis en usage: coutume, autorité, droit naturel, généalogie: on y invoque les dieux hospitaliers. Voyez s'il est possible de mieux plaider une cause. Entendez le loup qui daube, au coucher du roi, son camarade absent, le renard, et dites si vous n'avez pas assisté au coucher de sa majesté lionne, si vous ne savez

pas ce qui s'y est passé. Si un rat, bon citoyen, vient demander des provisions à un autre rat égoïste et solitaire, que de motifs ne fait-il pas valoir? le blocus de Ratopolis, la république attaquée, son état indigent, le secours qu'on attend, et qui sera prêt dans quatre ou cinq jours. Ne voyez-vous pas à la gravité de ces raisons, qu'il s'agit de la chose la plus importante, de la destinée entière du peuple rat, dont le peuple chat a juré la destruction? Quand ce rat gros et gras se retire dans un fromage de Hollande, c'est que, comme un moine, il est las des soins d'ici bas. Le chat, priant le rat de le délivrer, l'assure qu'il l'aime comme ses yeux, et lui dit qu'il étoit sorti pour aller faire sa prière aux dieux comme tout dévot chat en use tous les matins. Tartufe parle-t-il mieux? Si La Fontaine vous fait voir la belette extrêmement maigre, c'est qu'elle sortoit de maladie. Si ce cerf ignore une maxime de Salomon, le poëte se croit obligé de nous avertir que ce cerf n'avoit pas accoutumé de lire. S'il parle de ce vieux rat, qui a échappé à beaucoup de dangers, il n'oublie

pas qu'il a perdu sa queue à la bataille. Si des chiens et des chats vivent en bonne harmonie, il a soin d'ajouter que cette union presque fraternelle édifioit tous les voisins. A tous ces traits nous rions de la simplicité et de la naïveté du poëte, et c'est à ce piège si délicat que se prend notre vanité. Grace à l'art que l'auteur a mis à dessiner les caractères de tous ses personnages, au soin qu'il a pris de nous intéresser à tout ce qui les concerne, les scènes qu'il nous présente détachées et isolées les unes des autres n'en semblent pas moins unies par un lien commun, et forment, comme il le dit lui-même,

Une ample comédie à cent actes divers.

Quand nous songeons que celui qui a fait converser, en un langage si naïf, dame belette ou Jean lapin, est le même homme qui, ensuite, avec l'éloquence d'un Démosthène, fait tonner contre la tyrannie le paysan du Danube, et qui, majestueux et énergique comme Bossuet, pour combattre les chimères de l'astrologie, demande au ciel

S'il auroit imprimé sur le front des étoiles
Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles,

nous croyons pouvoir dire que les anciens ni les modernes n'offrent rien de comparable à l'originalité et à la flexibilité d'un tel génie. Mais finissons. La Harpe dit vrai : il ne faut pas louer La Fontaine, il faut le lire, le relire, et le relire encore. Il en est de lui, comme de la personne que l'on aime : en son absence, il semble qu'on aura mille choses à lui dire, et, quand on la voit, tout est absorbé dans un seul sentiment, dans le plaisir de la voir. On se répand en louanges sur La Fontaine, et dès qu'on le lit, tout ce qu'on voudroit dire est oublié ; on le lit, et on jouit.

Ce grand critique observe encore que, sur près de trois cents fables que La Fontaine a faites, il n'y en a pas dix de médiocres, et qu'il y en a plus de deux cent cinquante qui sont des chefs-d'œuvre. Nul n'a composé un plus grand nombre de vers devenus proverbes. En général ses moralités sont courtes. La précision est une qualité qui tient essentiellement au caractère de la philosophie, plus oc-

cupée à méditer qu'à discourir. C'est une tradition constante, parmi les gens de lettres, que, de toutes ses fables, celle que La Fontaine préféroit, étoit celle qui a pour titre, *le Chêne et le Roseau*. Mais, dans « ce beau jardin de poétiques fleurs », tous les critiques ont accordé le prix à l'apologue qui ouvre le second recueil, *les Animaux malades de la peste*. La poésie est aussi parfaite dans cette fable que dans celle du chêne et du roseau; mais le fonds est beaucoup plus riche et plus étendu, et les applications morales autrement importantes.

Dans son second recueil, La Fontaine s'est abandonné, plus que dans le premier, à ces retours sur lui-même, à cette sensibilité douce, naïve, attirante, qui donnoit tant de charme à son caractère, à ces effusions d'un bon cœur, qui prêtent à tous ses écrits un attrait irrésistible.

Dans cette admirable fable des deux pigeons, avec quels tendres accents il regrette et redemande les plaisirs qu'il a goûtés dans l'amour.

Amants, heureux amants, voulez-vous voyager?
Que ce soit aux rives prochaines.
Soyez-vous l'un à l'autre un monde toujours beau,
Toujours divers, toujours nouveau.
Tenez-vous lieu de tout, comptez pour rien le reste.
J'ai quelquefois aimé : je n'aurois pas alors,
Contre le Louvre et ses trésors,
Contre le firmament et sa voûte céleste,
Changé les bois, changé les lieux
Honorés par les pas, éclairés par les yeux
De l'aimable et jeune bergère
Pour qui, sous le fils de Cythère,
Je servis engagé par mes premiers serments.
Hélas! quand reviendront de semblables moments?
Faut-il que tant d'objets, si doux et si charmants,
Me laissent vivre au gré de mon ame inquiéte!
Ah! si mon cœur osoit encor se renflammer!
Ne sentirai-je plus de charme qui m'arrête?
Ai-je passé le temps d'aimer?

Voyez quelle douce et sublime philosophie, quel calme et quelle tranquillité d'un cœur pur et en paix avec lui-même, respirent dans les vœux qu'il forme à la suite de cet apologue oriental, intitulé *le Songe d'un habitant du Mogol;* combien les adieux qu'il fait à la vie impriment à l'ame de sentiments touchants, et

la pénètrent d'une mélancolie pleine de charmes !

Si j'osois ajouter au mot de l'interpréte,
J'inspirerois ici l'amour de la retraite.
Elle offre à ses amants des biens sans embarras,
Biens purs, présents du ciel, qui naissent sous ses pas.
Solitude où je trouve une douceur secréte,
Lieux que j'aimai toujours, ne pourrai-je jamais
Loin du monde et du bruit, goûter l'ombre et le frais?
Oh! qui m'arrêtera sous vos sombres asiles!
Quand pourront les neuf Sœurs, loin des cours et des villes,
M'occuper tout entier, et m'apprendre des cieux
Les divers mouvements inconnus à nos yeux?
. . . .
Que si je ne suis né pour de si grands projets,
Du moins que les ruisseaux m'offrent de doux objets!
Que je peigne en mes vers quelque rive fleurie!
La Parque à filets d'or n'ourdira point ma vie,
Je ne dormirai pas sous de riches lambris :
Mais voit-on que le somme en perde de son prix?
En est-il moins profond et moins plein de délices?
Je lui voue au désert de nouveaux sacrifices.
Quand le moment viendra d'aller trouver les morts,
J'aurai vécu sans soins, et mourrai sans remords.

La Fontaine, ainsi qu'il le dit lui-même, a pris la plupart des sujets des fables de ce se-

cond recueil, dans l'Indien Pilpay ou Bidpaï; mais il en a le plus souvent tellement changé le fond, qu'il pourroit à juste titre réclamer le mérite de l'invention. Il est quelques fables, d'ailleurs, qu'il paroît avoir inventées, ou du moins dont les sources n'ont pu encore être découvertes par les commentateurs, qui ont épuisé tous leurs efforts sur ce sujet. Il est vrai que les citations même de notre fabuliste ont quelquefois augmenté la difficulté de leur tâche, c'est ainsi qu'on chercheroit en vain dans les écrits du plus vertueux des empereurs de Rome, ce bel apologue *du Paysan du Danube*, de cet homme

. . . . dont Marc-Aurèle
Nous fait un portrait fort fidèle.

Marc-Aurèle n'en a rien dit; c'est Guévara qui lui a prêté ce récit, dans son livre intitulé: l'*Horloge des princes*, et La Fontaine a ensuite versifié d'une manière sublime le long discours de Guévara.

Quelques unes de ses fables ne sont qu'un trait d'histoire qui le frappoit dans ses lec-

tures, ou une anecdote qu'il avoit entendu raconter en société, ou enfin le récit de faits singuliers, qui prouvent l'intelligence des animaux. Souvent même il intitule fable le résumé d'une conversation qui lui avoit paru intéressante, et qui lui avoit suggéré des réflexions utiles et morales. C'est ainsi qu'il a versifié dans le premier apologue du dixième livre, ce que Jean Sobieski, depuis roi de Pologne, lui avoit raconté chez madame de La Sablière des castors de son pays; la même fable contient aussi divers faits vrais, sur l'intelligence de la perdrix et du rat, admirablement bien mis en vers. Mais lorsque La Fontaine, dans la neuvième fable du livre XI, nous raconte qu'un chat-huant, après avoir pris plusieurs souris, les entassa dans son nid, leur coupa les pattes avec son bec, pour les empêcher de s'enfuir, les nourrit avec du blé pour pouvoir ensuite les dévorer à loisir, et qu'enfin il nous assure en note que ce fait est vrai, nous craignons qu'il n'ait été abusé par quelque observateur superficiel.

Une autre anecdote rapportée par Mathieu

Marais prouve que La Fontaine trouvoit du plaisir à observer les animaux, pour discerner dans leurs actions les traits d'intelligence qui les caractérisent. Étant à Antony, chez un de ses amis, il ne se trouva point un jour à l'heure du dîner, et ne parut qu'après qu'on eut terminé le repas. On lui demanda où il étoit allé: il dit qu'il venoit de l'enterrement d'une fourmi; qu'il avoit suivi le convoi dans le jardin; qu'il avoit reconduit la famille jusqu'à la maison, qui étoit la fourmilière, et il fit là-dessus une description du gouvernement de ces petits animaux, qu'il a depuis, dit Marais, transportée dans ses fables, dans sa Psyché, dans son Saint-Malc.

Nous croyons à la vérité de cette anecdote; les mœurs des fourmis sont si curieuses, si attachantes, qu'elles attirent même l'attention du vulgaire et des enfants, et il n'y a rien d'extraordinaire, selon nous, à oublier son dîner, lorsqu'on se trouve un peu fortement engagé dans la contemplation d'un si admirable spectacle. Mais il ne faut pas s'imaginer, comme on le pense communément, que La Fontaine

ait étudié en véritable observateur les mœurs et les habitudes des animaux; ce genre de mérite demandoit une patience constante, et une tenacité dans les recherches, dont il n'étoit pas capable : cela même eût été, j'ose le dire, plus nuisible qu'utile à son but. Les hommes prêtent souvent à tort aux animaux des penchants semblables aux leurs, et ces préjugés rendent ces êtres bien plus propres à figurer utilement dans l'apologue : une exactitude scientifique détruiroit souvent toute illusion. Le naturaliste doit chercher à décrire et à faire connoître les êtres tels qu'ils sont réellement; le poëte fabuliste doit les peindre tels que le vulgaire les imagine : l'effet qu'il se propose de produire sera manqué, s'il contrarie les idées de ses lecteurs par une science intempestive; car alors ils seront plus occupés de ces nouvelles notions qu'il veut leur donner, que de son récit, et de la moralité qui en est le résultat. C'est ainsi qu'a pensé La Fontaine; les caractères d'animaux qu'il a tracés se fondent sur les idées que le peuple en a conçues, souvent justes, lorsqu'elles sont gé-

nérales, mais aussi presque toujours inexactes, quand on descend dans les particularités. Si notre fabuliste avoit eu la moindre partie des connoissances en histoire naturelle, qu'on lui a prêtées, il n'auroit pas versifié, sans y rien changer, cette ancienne fable d'Ésope, intitulée, *l'Aigle et l'Escarbot*, dont l'absurdité est sans doute le résultat de quelque ancien contre-sens commis par un traducteur ignorant. Il est singulier que, ni La Fontaine, ni ses commentateurs ne se soient aperçus qu'il étoit absolument impossible qu'un lapin pût se retirer et se blottir dans le trou d'un scarabée.

Parmi les apologues, qui doivent leur origine à des aventures réelles, qui se sont passées du temps de La Fontaine, on doit compter la onzième fable du livre VII, intitulée *le Curé et le Mort*. Madame de Sévigné, dans une lettre à sa fille, en date du 26 février 1672, lui marque : « M. de Bouflers a tué un homme après sa mort; il étoit dans sa bière en carrosse; on le menoit à une lieue de Bouflers pour l'enterrer; son curé étoit avec le corps. On verse; la bière coupe le cou du pauvre

curé. » Ensuite, dans une autre lettre, du 9 mars, elle lui dit : « Voilà cette petite fable de La Fontaine, sur l'aventure du curé de M. de Boufflers, qui fut tué roide en carrosse auprès de son mort : cet évènement est bizarre, la fable est jolie, mais ce n'est rien au prix de celles qui suivront. Je ne sais ce que c'est que ce *pot au lait.* » D'après ces passages, on voit que ce petit apologue n'a pu être écrit qu'après le 26 février, qu'il circuloit déja dans le monde le 9 mars, tant étoit grand l'empressement que l'on mettoit à se procurer les moindres productions de notre poëte ! Cette fable se termine ainsi :

Proprement toute notre vie
Est le curé Chouart qui sur son mort comptoit,
Et la fable du Pot au lait.

Donc, la fable charmante de *la Laitière et le Pot au lait*, inconnue encore à madame de Sévigné, étoit composée en 1672, et sa lettre nous prouve que plusieurs des fables, qui ne furent publiées qu'en 1678, circuloient déja en manuscrit.

Ce passage de la Lettre de madame de Sévigné réfute complètement un conte ridicule que Fréron a consigné dans son Année littéraire en 1775, et qui est fondé uniquement sur le nom de Jean Chouart, que La Fontaine a donné au curé de sa fable. Un nommé Choquet, qui se dit prêtre, assure au journaliste que La Fontaine n'a écrit la fable du *Curé et du Mort* que pour se venger du curé Chouart, personnage réel, suivant lui, et d'une famille distinguée de la Touraine, qui, dans un dîner où se trouvoient Racine et Boileau, avoit adressé des réprimandes au fabuliste, sur le scandale de sa séparation avec sa femme. Pour achever de démontrer la fausseté de cette anecdote, il suffit d'ajouter à ce que nous venons de dire sur la véritable origine de cet apologue, que le nom de Messire Jean Chouart se trouve dans Rabelais : La Fontaine ne s'en est servi que parceque ce facétieux écrivain l'avoit, en quelque sorte, rendu populaire, pour désigner un homme d'église que l'on vouloit ridiculiser. J. B. Rousseau l'a aussi employé dans le même sens. Remarquons que si La Fontaine

a laissé échapper de sa plume une ou deux épigrammes, jamais il n'a permis qu'on les imprimât. Dans tout ce qu'il a fait paroître de son vivant, il n'y a pas une seule ligne qui soit dirigée contre quelqu'un en particulier, ou écrite dans l'intention de blesser qui que ce soit.

Il y a dans ce second recueil cinq fables dédiées à différentes personnes, savoir, M. Barillon, le duc de La Rochefoucauld, mademoiselle de Sillery, madame de La Sablière et M. le duc du Maine. Celle qui est dédiée à M. Barillon est intitulée *le Pouvoir des Fables.* Pour bien entendre le prologue et les louanges que La Fontaine donne à M. Barillon, il faut rappeler les circonstances qui y donnèrent lieu, et suppléer encore au silence des commentateurs.

Charles II avoit été rétabli en 1660 sur le trône de ses pères. Jamais règne ne commença sous de plus heureux auspices que le sien. Tous les partis, tour-à-tour oppresseurs et opprimés, avoient espéré trouver sous son sceptre légal deux sortes d'avantages que l'on

s'efforce si souvent en vain de concilier, la liberté et le repos. Le jeune roi éprouva bientôt combien après un long interrègne d'anarchie et de despotisme, il est difficile de raffermir un trône qu'un usurpateur a, par de grands succès, entouré d'un éclat passager. Dans cette position Charles avoit également à se garantir de ses amis et de ses ennemis; il étoit jeune, aimoit le plaisir, détestoit le travail, et n'avoit aucune des qualités nécessaires pour surmonter tant d'obstacles. Il ne pouvoit se passer du parlement, et le parlement s'opposoit à toutes les mesures qu'il vouloit prendre. Bientôt il ne put gouverner avec lui ni sans lui. Louis XIV profita de son embarras, lui fit parvenir des subsides, et lui promit de le soustraire, par son appui, à la tutèle de la chambre des communes. Pour ces négociations délicates, Louis XIV choisit Barillon, homme d'un esprit vif, aimable, ami intime de madame de Sévigné, de madame de Grignan sa fille, de madame de Coulange et de toute la société que La Fontaine fréquentoit le plus habituellement, et

où il se plaisoit davantage. Par l'habileté de ce négociateur et par les subsides de Louis XIV, l'Angleterre indignée devint l'instrument mercenaire de la grandeur de la France. Mais enfin, lorsque celle-ci se fut emparée, avec tant de rapidité, de la Flandre, de la Franche-Comté et d'une moitié de la Hollande, presque toute l'Europe alarmée se ligua contre le grand monarque, et le parlement, que Charles II avoit assemblé le plus tard possible, mais enfin qu'il avoit été forcé d'assembler, et qui ouvrit ses séances le 13 avril 1675, le contraignit à se joindre aux autres puissances pour entrer sérieusement dans les négociations qui amenèrent, peu de temps après, la paix de Nimègue. C'est durant les débats très vifs qui eurent lieu à ce sujet dans la chambre des communes, que La Fontaine dédia la fable dont nous venons de parler, à M. Barillon.

La qualité d'ambassadeur
Peut-elle s'abaisser à des contes vulgaires?
Vous puis-je offrir mes vers et leurs graces légères?
S'ils osent quelquefois prendre un air de grandeur,
Seront-ils pas traités par vous de téméraires?

Vous avez bien d'autres affaires
A démêler que les débats
Du lapin et de la belette.
Lisez-les, ne les lisez pas :
Mais empêchez qu'on ne nous mette
Toute l'Europe sur les bras.
Que de mille endroits de la terre
Il nous vienne des ennemis,
J'y consens ; mais que l'Angleterre
Veuille que nos deux rois se lassent d'être amis ;
J'ai peine à digérer la chose.
N'est-il point encor temps que Louis se repose ?
Quel autre Hercule enfin ne se trouveroit las
De combattre cette hydre ? Et faut-il qu'elle oppose
Une nouvelle tête aux efforts de son bras ?
Si votre esprit plein de souplesse,
Par éloquence et par adresse,
Peut adoucir les cœurs et détourner ce coup,
Je vous sacrifierai cent moutons : c'est beaucoup
Pour un habitant du Parnasse.

Quant à mademoiselle de Sillery à laquelle La Fontaine a dédié cette jolie églogue qui forme la treizième fable du livre VIII, il y a lieu de croire qu'elle étoit la sœur de ce chevalier de Sillery attaché au duc de Bourbon, et auquel La Fontaine écrivit une lettre en vers

et en prose, dont nous parlerons par la suite. Voltaire, qui est resté sans rival dans la poésie légère, admiroit beaucoup le prologue de cette fable, qui est, suivant lui, un modèle de grace et de finesse. Il paroît que mademoiselle de Sillery lisoit les Contes de La Fontaine, mais qu'elle feignoit de ne pas bien les comprendre. C'est pourquoi elle engageoit notre poëte à écrire des fables de préférence. Il lui obéit; mais sans doute, bien instruit de ses inclinations secrètes, il en composa une où il n'est question que d'amour.

J'avois Ésope quitté
Pour être tout à Bocace;
Mais une divinité
Veut revoir sur le Parnasse
Des fables de ma façon.
Or, d'aller lui dire, non,
Sans quelque valable excuse;
Ce n'est pas comme on en use
Avec les divinités;
Sur-tout quand ce sont de celles
Que la qualité de belles
Fait reines des volontés.
Car, afin que l'on le sache,

C'est Sillery qui s'attache
A vouloir que, de nouveau,
Sire loup, sire corbeau,
Chez moi se parlent en rime :
Qui dit Sillery dit tout.

. . . .

Mes contes, à son avis,
Sont obscurs. Les beaux esprits
N'entendent pas toute chose.
Faisons donc quelques récits
Qu'elle déchiffre sans glose.

Passons actuellement à la fable dédiée à madame de La Sablière. A cette époque Descartes et ses disciples avoient, par leurs arguments, donné une réputation de nouveauté à une question de métaphysique bien ancienne : celle qui concerne l'ame des bêtes. On avoit publié de part et d'autre des traités, que La Fontaine n'avoit pas lus. Mais il avoit, chez madame de La Sablière, entendu débattre ces matières par Bernier et par d'autres savants ; et, comme une telle question l'intéressoit vivement, il y rêva de son côté, et voulut aussi en parler, mais à sa manière, et dans son langage naturel, c'est-à-dire en vers. C'est dans

ce but qu'il a écrit le discours que nous avons déja cité et qui forme la fable première du dixième livre. On l'a souvent, avec raison, apporté en exemple pour prouver la flexibilité du talent de La Fontaine, et comme le premier essai heureux des Muses françoises sur un sujet abstrait; mais pour l'objet qui nous occupe, ce que nous devons le plus remarquer dans ce discours, c'est l'extrême bonne foi du poëte. Madame de La Sablière étoit cartésienne, et La Fontaine qui en savoit sur ces matières beaucoup moins qu'elle, vouloit être cartésien : aussi commence-t-il par un pompeux éloge du maître.

Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
Chez les païens, et qui tient le milieu
Entre l'homme et l'esprit, comme entre l'huître et l'homme
Le tient tel de nos gens, franche bête de somme.

Il reproduit ensuite très bien les arguments de Descartes; mais comme ils tendent à prouver que les bêtes sont de pures machines, et que cette conclusion révolte le bon sens naturel de notre poëte, il expose ses doutes, et cite plusieurs traits d'intelligence de divers ani-

maux, qui démontrent par induction le contraire de ce qu'il a déduit par raisonnement.

On pense bien que La Fontaine n'a pas dédié une fable à madame de La Sablière sans louer cette généreuse bienfaitrice. Comme elle craignoit sur-tout de passer pour savante, La Fontaine, d'après son desir, a l'air d'ignorer qu'elle connût les matières dont il va l'entretenir, et lui demande si elle a ouï parler

De certaine philosophie
Subtile, engageante, et hardie.

Il paroît aussi qu'elle avoit interdit à notre poëte des louanges qui, dans sa position, auroient perdu de leur prix, et n'auroient semblé qu'une reconnoissance intéressée. Avec quelle adresse il échappe à cet écueil !

Iris, je vous louerois, il n'est que trop aisé;
Mais vous avez cent fois notre encens refusé,
En cela peu semblable au reste des mortelles,
Qui veulent tous les jours des louanges nouvelles.
Pas une ne s'endort à ce bruit si flatteur.
Je ne les blâme point, je souffre cette humeur;
Elle est commune aux dieux, aux monarques, aux belles.
Ce breuvage vanté par le peuple rimeur,

Le nectar, que l'on sert au maître du tonnerre,
Et dont nous enivrons tous les dieux de la terre;
C'est la louange, Iris. Vous ne la goûtez point;
D'autres propos chez vous récompensent ce point:
Propos, agréables commerces,
Où le hasard fournit cent matières diverses;
Jusque-là qu'en votre entretien
La bagatelle a part: le monde n'en croit rien.
Laissons le monde et sa croyance.
La bagatelle, la science,
Les chimères, le rien, tout est bon: je soutiens
Qu'il faut de tout aux entretiens:
C'est un parterre où Flore épand ses biens:
Sur différentes fleurs l'abeille s'y repose,
Et fait du miel de toute chose.

La dernière fable du premier livre de ce second recueil nous fournit encore un exemple du genre de celle dont nous venons de parler. Ce n'est pas non plus une fable proprement dite, c'est le récit d'un fait plaisant qui fit du bruit dans le temps. Le chevalier Paul Néal, un des membres de la Société Royale de Londres, prétendit un jour avoir aperçu, au travers de son télescope, un éléphant dans la lune. Le fait examiné avec l'attention qu'il méritoit, on finit par découvrir que l'éléphant n'é-

toit qu'une souris qui s'étoit glissée entre les verres du télescope. Le bruit de cette singulière aventure se répandit bientôt en Europe, et l'on s'en amusa beaucoup aux dépens de la science et de ses sectateurs. Samuel Butler fit long-temps après sur ce sujet une espèce de poëme ayant pour titre : *l'Éléphant dans la Lune*, qui est une satire contre la Société Royale de Londres. La Fontaine, lorsque ce fait venoit de se passer, versifia sa fable intitulée : *l'Animal dans la Lune*. Mais plus philosophe que Butler, loin de se moquer de l'erreur du chevalier Néal, il en prend occasion de se répandre en réflexions pleines de justesse sur les erreurs que nos sens impriment à nos jugements, dans des vers où la mesure et la rime ne nuisent en rien à la clarté des raisonnements métaphysiques, et en ôtent seulement la sécheresse. Par une transition naturelle, il passe du fait qui faisoit l'objet de l'apologue, à l'éloge de Louis XIV et à celui de Charles II, et enfin à des vœux pour la paix, qu'il a renouvelés toutes les fois qu'il en a pu trouver l'occasion.

La quinzième fable de ce livre, comme les

deux dont nous venons de nous occuper, n'est pas une fable proprement dite, mais un discours, que La Fontaine a adressé à M. le duc de La Rochefoucauld qui lui en avoit fourni le sujet. Le duc de La Rochefoucauld, homme aimable et penseur profond, avoit publié son livre des Maximes, en 1665, et lorsque La Fontaine lui dédioit cette fable, ce livre, traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, avoit déja eu six éditions.

Vous. . . . .
. . . . . dont la modestie égale la grandeur,
Qui ne pûtes jamais écouter sans pudeur
La louange la plus permise,
La plus juste et la mieux acquise;
Vous enfin, dont à peine ai-je encore obtenu
Que votre nom reçût ici quelques hommages,
Du temps et des censeurs défendant mes ouvrages,
Comme un nom qui, des ans et des peuples connu,
Fait honneur à la France, en grands noms plus féconde
Qu'aucun climat de l'univers,
Permettez-moi du moins d'apprendre à tout le monde
Que vous m'avez donné le sujet de ces vers.

Le duc de La Rochefoucauld et son fils le prince de Marsillac étoient alors en grande

faveur auprès de Louis XIV, et, le dernier depuis la disgrace de Lauzun, fut même, tant qu'il vécut, regardé comme une espèce de favori. Madame de Montespan formoit avec eux à la cour une société à part, à laquelle se réunissoit madame de Thianges, le duc de Vivonne, madame de Coulange, et la veuve Scarron, depuis madame de Maintenon, alors gouvernante des enfants que le roi avoit eus de madame de Montespan : celle-ci aimoit beaucoup alors madame Scarron, et l'appeloit sans cesse auprès d'elle. C'est pour flatter madame de Montespan, à laquelle il avoit dédié ce second recueil de fables, que La Fontaine composa pour son fils, le duc du Maine, la fable intitulée *les Dieux voulant instruire un fils de Jupiter*. C'est une ingénieuse allégorie entièrement de l'invention de notre poëte qui, si elle n'est pas très morale, présente du moins un tableau plein d'imagination, de coloris et de grace.

La dédicace de ce second recueil de fables à madame de Montespan est remarquable par la noblesse du ton, et par des vers tels que La Fontaine seul en a su faire :

Le temps qui détruit tout, respectant votre appui,
Me laissera franchir les ans dans cet ouvrage :
. . . .
C'est de vous que mes vers attendent tout leur prix.
Il n'est beautés dans nos écrits
Dont vous ne connoissiez jusques aux moindres traces.
Eh ! qui connoît que vous les beautés et les graces !
Paroles et regards, tout est charme dans vous ;
Ma Muse en un sujet si doux
Voudroit s'étendre davantage,
Mais il faut réserver à d'autres cet emploi,
Et d'un plus grand maître que moi
Votre louange est le partage.

Ce grand maître étoit Louis XIV : pour que cette allusion ne fût pas indiscrète, il falloit que la longue publicité des amours du monarque en eût affoibli le scandale dans l'esprit des peuples.

FIN DU TOME PREMIER.

HISTOIRE
DE LA VIE ET DES OUVRAGES
DE
J. DE LA FONTAINE.

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE

J. DE LA FONTAINE.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT L'AINÉ,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE SAINT-MICHEL,
IMPRIMEUR DU ROI.

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE

J. DE LA FONTAINE,

PAR C. A. WALCKENAER,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

> De ma rêveuse enfance il a fait les délices.
>
> DUCIS.

TOME DEUXIÈME.



À PARIS,

CHEZ A. NEPVEU, LIBRAIRE,

PASSAGE DES PANORAMAS, N° 26.

M D CCC XXI.

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE

J. DE LA FONTAINE.

LIVRE QUATRIÈME.

1679—1685.

La Fontaine, quoiqu'il eût débuté dans la littérature par la traduction d'une comédie de Térence, n'avoit pas songé cependant à travailler pour le théâtre. C'est sur-tout dans la poésie théâtrale qu'en peu d'années la gloire littéraire de la France s'étoit élevée bien au-dessus de celle de tous les peuples modernes, et avoit peut-être surpassé celle des anciens. La variété et l'abondance se joignoient à la

perfection, et il seroit difficile d'imaginer un genre de composition scénique, dont on ne pût trouver des modèles dans les théâtres de Corneille, de Racine, de Molière et de Quinault. Ces hommes illustres avoient déja produit la plupart de leurs chefs-d'œuvre, lorsque Lully crut qu'un poëte tel que La Fontaine pourroit facilement, et en peu de temps, composer un opéra auquel sa célébrité, bien supérieure à celle de Quinault, assureroit un succès certain. Plein de cette idée, Lully va trouver La Fontaine, le cajole, le berce des promesses les plus flatteuses, et fait si bien qu'il parvient à son but. La Fontaine se mit à composer l'opéra de *Daphné*. Le musicien, pressé par le temps, obsédoit sans cesse le poëte; habitué à travailler à loisir, et pour qui toute espèce de contrainte étoit antipathique; mais le pire fut qu'habitué à la docilité de Quinault et à tout assujettir à l'effet musical, Lully tourmentoit sans cesse La Fontaine pour changer la disposition des scènes, pour alonger ou raccourcir certains vers. Au bout de quatre mois de persécution,

Lully peu satisfait de l'ouvrage de La Fontaine l'abandonna sans mot dire, pour adopter l'opéra de *Proserpine* de Quinault, qu'il mit en musique, et qui fut joué à Saint-Germain le 3 février 1680. La Fontaine ne put se refuser à l'indignation qu'inspira ce procédé à tous ses amis. C'est alors qu'il exhala son humeur dans une singulière et comique satire, intitulée *le Florentin*.

Le Florentin
Montre à la fin
Ce qu'il sait faire.
J'en étois averti, l'on me dit : Prenez garde;
Quiconque s'associe avec lui se hasarde.
. . . .
Malgré tous ces avis il me fit travailler.
Le paillard s'en vint réveiller
Un enfant des Neuf Sœurs, enfant à barbe grise,
Qui ne devoit en nulle guise
Être dupe : il le fut et le sera toujours.
Je me sens né pour être en butte aux méchants tours,
Vienne encore un trompeur, je ne tarderai guère.
. . . . Il me persuada,
A tort, à droit me demanda
Du doux, du tendre, et semblables sornettes,
Petits mots, jargons d'amourettes,
Confits au miel : bref il *m'enquinauda*.

Madame de Thianges chercha à apaiser le courroux de La Fontaine, et à le réconcilier avec Lully; ce qui ne fut pas difficile. Le raccommodement fut si complet et si sincère, que La Fontaine supprima sa diatribe, et qu'il fit depuis pour Lully deux dédicaces en vers, l'une pour l'opéra d'*Amadis*, et l'autre pour celui de *Roland*; la dernière est charmante, et Louis XIV y est loué avec beaucoup de grace et de délicatesse.

La Fontaine, pour s'excuser auprès de madame de Thianges qui avoit désapprouvé sa satire, lui avoit adressé une épître en vers, dans laquelle il expose ce qui s'étoit passé alors dans son esprit avec sa gaieté, sa franchise et sa bonhomie ordinaires :

Vous trouvez que ma satire
Eût pu ne se point écrire,
Et que tout ressentiment
La plupart du temps peut nuire,
Et ne sert que rarement.
J'eusse ainsi raisonné si le ciel m'eût fait ange
Ou Thiange;
Mais il m'a fait auteur (je m'excuse par là);
Auteur qui pour tout fruit moissonne

Un peu de gloire : on le lui ravira;
Et vous croyez qu'il s'en taira?
Il n'est donc plus auteur. La conséquence est bonne.
S'il s'en rencontre un qui pardonne,
Je suis cet indulgent; s'il ne s'en trouve point,
Blâmez la qualité, mais non pas la personne.
Je pourrois alléguer encore un autre point :
Les conseils. — Et de qui? — Du public. C'est la ville,
C'est la cour, et ce sont toutes sortes de gens,
Les amis, les indifférents,
Qui m'ont fait employer le peu que j'ai de bile.
Ils ne pouvoient souffrir cette atteinte à mon nom.
La méritois-je? On dit que non.

Il amène ensuite très naturellement les éloges du roi, de son bon goût et de son discernement en littérature. La Fontaine desiroit que son opéra fût joué devant Louis XIV; et il n'eût point été indifférent sur le succès ou la chute de cet ouvrage. Nous avons ailleurs démontré la fausseté des récits qui sembloient prouver le contraire, et fait voir l'absurdité des contes puérils dont on a surchargé cette partie de la vie de notre poëte. Pour que le but des louanges que La Fontaine donne au roi soit clairement exprimé, il termine ainsi son épître :

Retourner à Daphné vaut mieux que se venger.
Je vous laisse d'ailleurs ma gloire à ménager.
Deux mots de votre bouche, et belle et bien disante,
Feront des merveilles pour moi.
Vous êtes bonne et bienfaisante,
Servez ma Muse auprès du roi.

Ce fut aussi à l'instigation de madame de Thianges que La Fontaine fit des vers pour madame de Fontanges; mais pour expliquer comment madame de Thianges pouvoit engager notre poëte à chanter une rivale de sa sœur, il faut entrer dans le détail de ce qui se passoit alors à la cour de Louis XIV.

Montespan s'apercevoit de jour en jour, avec douleur, que son ascendant sur le roi diminuoit avec ses attraits. Elle auroit vu finir sans trop de regrets un commerce dont les plaisirs étoient émoussés par une longue habitude; mais elle ne pouvoit, sans une peine extrême, se voir dépouillée de la puissance qu'elle exerçoit dans la plus brillante cour de l'Europe, ni renoncer à l'éclat de la grandeur royale, dont elle étoit environnée. Elle aima mieux humilier son orgueil que de sacrifier

les intérêts de son ambition. C'est ainsi que, comme une autre Livie, elle chercha à inspirer du goût au roi pour une de ses nièces, la duchesse de Nevers, fille aînée de madame de Thianges, jeune et belle personne, pleine de graces et d'esprit. La duchesse de Nevers se seroit volontiers prétée à ces projets, puisqu'elle se livra depuis à M. le Prince, fils aîné du grand Condé, un des hommes les plus laids de son temps, mais aussi un des plus spirituels, des plus galants et des plus généreux. Un obstacle insurmontable s'opposoit au succès de son intrigue avec le roi. Entraîné par la fougue de l'âge, Louis XIV avoit désobéi sans pudeur aux préceptes de la religion; mais cependant, par une contradiction qui ne se concilie que trop bien avec notre misérable nature, il fut toujours sincèrement attaché à ses dogmes : il ne négligeoit pas ses pratiques, il ne rejetoit point ses conseils. Lorsque ses directeurs spirituels, et sur-tout Bossuet, virent que le feu des passions s'étoit amorti en lui, et que son amour pour madame de Montespan s'étoit presqu'éteint par une longue

jouissance, ils tâchèrent de l'arracher à ses habitudes. Ils lui représentèrent qu'un tel commerce étoit beaucoup plus coupable avec une femme mariée qu'avec toute autre. Ces scrupules qu'ils avoient fait naître en lui, et qui lui firent prendre la résolution de se séparer de madame de Montespan, s'appliquoient aussi à madame la duchesse de Nevers, et empêchèrent la réussite du plan qu'on avoit formé.

Ce fut alors que madame de Montespan crut parvenir à son but, en jetant elle-même le roi dans les bras de mademoiselle de Fontanges, d'une éclatante beauté, mais sans esprit, et incapable, à ce qu'elle croyoit, d'avoir aucun ascendant sur lui. S'il étoit besoin d'ajouter aux preuves que l'on a déja que madame de Montespan favorisoit cette liaison, ce sont les vers qui nous restent de La Fontaine, au sujet de la nouvelle maîtresse, qu'il n'eût certainement pas composés, s'il avoit cru déplaire à l'ancienne. Une de ces pièces de vers se compose de quatre quatrains, qui sont des productions pour les quatre saisons de l'année :

ces quatre quatrains furent mis dans un almanach écrit à la main sur du vélin, et garni d'or et de diamants, que madame de Fontanges donna en étrennes à madame de Montespan, le premier jour de l'an 1680. L'autre pièce est une épître assez longue adressée à madame de Fontanges, que le roi venoit de faire duchesse. Cette pièce seule, lorsque tous les monuments historiques viendroient à périr, suffiroit pour conserver à la postérité le souvenir des désordres de Louis XIV, et du scandale de sa vie. Le poète, dans cette épître, a fait entrer l'éloge de la figure noble et majestueuse du roi, de la beauté, des graces de celle dont les Dieux ont récompensé ce *dompteur* des humains, et en même temps il y célèbre le mariage du prince de Conti avec mademoiselle de Blois, fille naturelle de madame de La Vallière, et celui du dauphin, héritier légitime de la couronne, avec la princesse de Bavière. Ces deux mariages eurent lieu en 1680, à peu de mois d'intervalle : le premier le 16 janvier, et le second le 7 mars suivant. Si on met à part les

inconvenances morales, dont on ne doit pas faire de reproche au poëte, puisqu'elles ne frappoient point la cour ni le monarque, on doit convenir que cette épître est digne de La Fontaine. Le dieu des vers, par lequel il fait prononcer les épithalames de ces deux mariages, ne l'auroit point désavoüé. Il commence par celui du prince de Conti :

Le dieu des vers lut deux épithalames,
En voici l'un : Couple heureux et parfait,
Couple charmant, faites durer vos flammes
Assez long-temps pour nous rendre jaloux ;
Soyez amants aussi long-temps qu'époux.
Douce journée ! et nuit plus douce encore !
Heures, tardez, laissez au lit l'Aurore.
Le temps s'envole : il est cher aux amants :
Profitez donc de ses moindres moments,
Jeune princesse, aimable autant que belle,
Jeune héros, non moins aimable qu'elle ;
Le temps s'envole, il faut le ménager ;
Plus il est doux, et plus il est léger.

Le poëte passe ensuite à l'épithalame du Dauphin, dont le mariage étoit arrêté, mais non encore célébré.

. . . . Puis le père des vers

Changeant de ton pour l'autre épithalame,
Lut ce qui suit : Chantez, peuples divers;
Que tout fleurisse aux célestes demeures.
Ne tardez plus, avancez, lentes Heures :
Allez porter aux humains un printemps
Tel que celui qui commença les temps.
Heures, volez : hâtez, hâtez la joie
Du fils des dieux à qui l'Olympe envoie
Une princesse au regard enchanteur.

Cette épître à madame de Fontanges paroît n'avoir été imprimée qu'après la mort de La Fontaine; mais elle circula beaucoup dans le temps, et madame de Sévigné en parle dans une de ses lettres, en date du 22 septembre 1680.

Madame de Montespan s'étoit trompée dans ses calculs. Dès que madame de Fontanges connut la passion qu'elle avoit inspirée, elle se livra à toute la hauteur qui faisoit le fond de son caractère; elle fut la dispensatrice des graces, et donna le ton. Tout le monde sait qu'à une partie de chasse, le vent ayant détaché sa coiffure, elle se la fit rattacher négligemment avec un ruban, dont les nœuds lui tomboient sur le front; cette mode se répandit dans

toute l'Europe, et le vocabulaire des modistes, que la frivolité écrit et efface avec une rapidité égale à l'inconstance de ses goûts, a cependant toujours conservé depuis le nom de *Fontanges*. Madame de Montespan, indignée de se voir supplantée par celle qu'elle avoit cru pouvoir faire agir au gré de son ambition, auroit voulu que les ecclésiastiques qui entouroient le roi s'armassent de toute leur sévérité pour l'arracher à ses nouvelles amours. Ce fut alors qu'elle fit un ignoble jeu de mots sur la trop grande facilité du Père La Chaise, confesseur du roi. Mais Fontanges ne jouit pas long-temps de sa grandeur : les suites d'une couche lui firent perdre tous ses charmes, et avec eux disparut l'amour de Louis XIV. Elle se retira à l'abbaye de Port-Royal. Après avoir langui quelque temps, elle mourut âgée seulement de vingt ans, et chacun lui appliqua ces vers si connus de Malherbe :

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Le roi revint à madame de Montespan, mais

sans empressement; et, de jour en jour, ses directeurs spirituels et la veuve Scarron, qui les secondoit dans leurs pieux desseins, gagnèrent plus d'influence sur lui; ils réussirent. Louis XIV quitta madame de Montespan pour toujours, eut quelques intrigues passagères, et s'interdit enfin par scrupule de conscience toute liaison illégitime. La veuve Scarron, devenue madame de Maintenon, força celle qui l'avoit introduite à la cour à se retirer dans un couvent. Elle inspira à Louis XIV un attachement assez puissant, pour qu'après la mort de la reine, elle conçût le dessein de la remplacer. On vit enfin le plus orgueilleux des monarques, âgé seulement de quarante-sept ans, épouser une femme qui en avoit cinquante, et qui, dans son enfance, avoit été nourrie et élevée par charité.

Cet évènement extraordinaire anéantit le crédit dont jouissoient tous les amis de madame de Montespan. D'ailleurs celui qui avoit le plus d'influence sur le roi, le duc de La Rochefoucauld, étoit mort au mois de mars 1680. Non seulement La Fontaine resta sans appui à

la cour, mais ses écrits licencieux indisposoient de plus en plus le monarque contre lui : nous verrons bientôt qu'il éprouva, d'une manière fâcheuse, les effets de ce changement pour sa réception à l'Académie, la seule chose peut-être qu'il ait desiré obtenir, et à la réussite de laquelle il ait travaillé avec constance.

Jamais La Fontaine n'a donné un exemple plus frappant de la facilité de son caractère, que lorsqu'à la sollicitation de la duchesse de Bouillon, et comme malgré lui, il se laissa aller à célébrer le *quinquina*, et composa sur ce sujet un poëme en deux chants, qu'il lui dédia. L'erreur fut complète, et le poëme est détestable : il est difficile de le lire jusqu'au bout; et c'est peut-être par cette raison que l'on n'a pas remarqué qu'il se termine par une fable assez bien faite, et qu'on auroit dû ajouter au recueil de La Fontaine, dans lequel on a placé deux ou trois compositions qui ne sont pas des fables, et qui n'avoient jamais été insérées par lui dans celles qu'il a publiées : cette nouvelle fable devroit être intitulée, *Jupiter et les deux Tonneaux.*

Si l'on ne connoissoit l'histoire de cette écorce salutaire, que l'on nomme quinquina, on auroit de la peine à comprendre comment une femme aimable, gaie et spirituelle, pouvoit engager un poëte tel que La Fontaine à s'occuper d'un pareil sujet : mais les discussions des médecins sur ce fébrifuge avoient à cette époque attiré l'attention des gens du monde, qui, selon l'usage, prenoient part pour ou contre, sans connoissance de cause. L'écorce de l'arbre du Pérou, qu'on nomme quinquina, étoit restée pendant un siècle et demi inconnue aux Espagnols qui avoient découvert l'Amérique. Les Indigènes du Nouveau Monde qui en connoissoient les vertus médicales, les avoient par haine soigneusement cachées aux féroces conquérants de leur patrie. Cependant l'un d'eux, en 1638, sensible aux services qu'il avoit reçus d'un Espagnol, gouverneur de Loxa, pour en témoigner sa reconnoissance, lui fit présent du quinquina, et lui en révéla les propriétés. Par le moyen de cette écorce, cet Espagnol fut assez heureux pour guérir d'une fièvre opiniâtre la comtesse

de Cinchon, épouse du vice-roi du Pérou : de là le nom de *Cinchona*, que les botanistes ont donné à ce genre de végétal, et de *poudre de la comtesse*, par lequel on désigna le quinquina réduit en poudre. Le procurateur général des Jésuites de l'Amérique, s'étant rendu à Rome en 1649, apporta le quinquina, qu'on nomma *poudre des pères*, et *poudre des Jésuites*, puis *poudre du cardinal de Lugo*. Mais les médecins s'élevèrent contre ce remède, et il ne réussit pas en Europe. A la vérité, les Jésuites le vendoient au poids de l'or; par cette raison il n'étoit administré qu'à petites doses, et il ne faisoit aucun bien ou faisoit du mal. Cependant s'il eut ses détracteurs, il eut aussi ses partisans : divers médecins écrivirent en sa faveur; mais ce ne fut qu'en 1679 qu'un Anglois nommé le chevalier de Talbot, en l'administrant, infusé dans du vin, fit des cures si répétées, qu'enfin le quinquina attira l'attention de tous les gens de l'art, et fut préconisé comme un remède souverain contre la fièvre. Il fut d'abord connu en France sous le nom de *remède anglois*. Lorsque Colbert et plusieurs

seigneurs de la cour eurent été guéris par ce moyen, Louis XIV donna au chevalier de Talbot deux mille louis d'or et une pension annuelle de deux mille francs pour obtenir de lui la manière de préparer et de prendre le quinquina, et il fit en même temps acheter à Cadix et à Lisbonne une très grande quantité de ce spécifique pour les hôpitaux de son royaume. C'est dans ces circonstances que madame la duchesse de Bouillon, qui avoit épousé avec chaleur la cause du quinquina, crut qu'un des moyens les plus efficaces d'en propager l'usage, étoit de faire célébrer ses vertus par la Muse de La Fontaine, chérie du public, et devenue en quelque sorte populaire. On voit cependant que notre poëte pressentoit combien étoit ingrate la tâche qu'on lui imposoit, et qu'il ne s'en acquittoit qu'à regret, et comme malgré lui :

Je ne voulois chanter que les héros d'Ésope ;
Pour eux seuls en mes vers j'invoquois Calliope ;
Même j'allois cesser, et regardois le port.
La raison me disoit que mes mains étoient lasses :
Mais un ordre est venu plus puissant et plus fort

Que la raison. Cet ordre accompagné de graces,
Ne laissant rien de libre au cœur ni dans l'esprit,
M'a fait passer le but que je m'étois prescrit.
Vous vous reconnoissez à ces traits, Uranie :
C'est pour vous obéir, et non pas par mon choix,
Qu'à des sujets profonds j'occupe mon génie,
Disciple de Lucrèce une seconde fois.

Par ce dernier vers La Fontaine fait allusion au discours sur l'ame des bêtes, adressé à madame de La Sablière, et inséré dans ses fables.

Il est un passage du poëme du *Quinquina*, qui mérite d'être remarqué, parcequ'il nous prouve que La Fontaine, reconnoissant envers ses bienfaiteurs, étoit juste même envers ceux dont il n'avoit pas à se louer. Colbert, qui n'avoit jamais pu oublier que La Fontaine étoit l'ami et le panégyriste de Fouquet, ne l'avoit point compris au nombre des gens de lettres, auxquels il fit distribuer, de la part du roi, des gratifications et des pensions. La Fontaine, qui, dans ce poëme, avoit célébré la guérison du ministre, comme un exemple connu et remarquable des effets du remède qu'il préco-

nisoit, saisit cette occasion de le louer des encouragements qu'il donnoit aux lettres.

Et toi que le quina guérit si promptement,
Colbert, je ne dois point te taire;
. . . .
D'autres que moi diront ton zèle et ta conduite,
Monument éternel aux ministres suivants;
Ce sujet est trop vaste, et ma Muse est réduite
A dire les faveurs que tu fais aux savants.

Malgré la médiocrité du poëme du *Quinquina*, et celle de l'opéra de *Daphné*, le volume qui contenoit ces deux ouvrages eut du succès, parceque l'auteur y joignit deux nouveaux contes, celui de *Belphégor* et celui de *la Matrone d'Éphèse*: ce dernier avoit déja paru, mais en prose et écrit par Saint-Évremond, dans le premier recueil de contes que La Fontaine avoit publié en 1665. A la suite du poëme du Quinquina se trouvent aussi deux actes d'un opéra, intitulé *Galatée*, que La Fontaine avoit commencé. » Mais, dit-il dans son « avant-propos, l'inconstance et l'inquiétude « qui me sont si naturelles m'ont empêché

« d'achever les trois actes, à quoi je voulois « réduire ce sujet. » Peut-être est-il fâcheux que La Fontaine n'ait pas terminé cette petite pièce; les deux actes qui nous en restent promettoient quelque chose de mieux que *Daphné*. Elle commence par une chanson charmante, qui fut mise en musique, dans le temps, par Lambert; et Mathieu Marais, qui écrivoit plus de vingt ans après, nous dit que, de son temps, cette chanson se trouvoit dans la bouche de tout le monde.

La Fontaine avoit chanté le mariage du dauphin dans son épître à madame de Fontanges; et, deux ans et demi après, il composa deux ballades sur la naissance de Louis, duc de Bourgogne, dont l'enfance devoit bientôt protéger sa vieillesse. La dauphine accoucha le 6 août 1682, et La Fontaine eut bien raison de dire, dans une de ses ballades :

Or est venu l'enfant tant souhaité.

Jamais évènement ne produisit une plus grande alégresse. « Chacun, dit Choisy, se donnoit la liberté d'embrasser le roi. La foule le porta,

depuis la Surintendance où madame la dauphine accoucha, jusqu'à ses appartements; il se laissoit embrasser à qui vouloit. Le bas peuple paroissoit hors de sens; on faisoit des feux de joie, et tous les porteurs de chaises brûloient familièrement la chaise dorée de leur maîtresse. Ils firent un grand feu dans la cour de la galerie des Princes, et y jetèrent une partie des lambris et des parquets, destinés pour la grande galerie. Bontemps, en colère, le vint dire au roi, qui se mit à rire, et dit: « qu'on les laisse faire; nous aurons d'autres « parquets. » La joie parut aussi vive à Paris, et fut de bien plus longue durée; les boutiques furent fermées pendant trois jours; toutes les rues étoient pleines de tables, où les passants étoient conviés et forcés de boire sans payer; et tel artisan mangea cent écus, dans ces trois jours, qu'il ne gagnoit pas dans une année. »

M.lgré la bienveillance que tant de personnes en crédit à la cour avoient pour La Fontaine, le roi qui commençoit à ressentir des scrupules de conscience sur sa propre conduite,

ne pardonnoit que difficilement à notre poëte la licence de ses écrits. On en vit la preuve après la mort de Colbert qui eut lieu le 6 septembre 1683. La perte de ce grand ministre laissoit une place vacante dans l'Académie françoise. La Fontaine avoit publié presque toutes ses fables et presque tous ses contes; Boileau avoit fait paroître *l'Art poétique*, *le Lutrin*, neuf de ses satires, et neuf de ses épîtres, et ni l'un ni l'autre de ces deux grands poëtes n'étoient de l'Académie. Il faut avouer, pour la justification de ce corps, que, sous le rapport des convenances morales, les contes du premier, comme, sous le rapport des convenances sociales, les satires du second, formoient des motifs d'objections très fondés : mais cette compagnie comprit enfin que c'étoit s'illustrer elle-même que d'admettre dans son sein deux hommes qui faisoient la gloire de la littérature françoise : seulement ses membres ne s'accordoient pas sur celui qu'il falloit recevoir le premier. La Fontaine qui desiroit vivement être nommé, mit dans cette affaire plus de suite et de constance que son carac-

tère indolent ne sembloit le comporter. Il écrivit, dit-on, une lettre à un prélat, membre de l'Académie, pour témoigner quelques regrets de la licence de ses écrits, et pour promettre de n'en plus composer de semblables. Comme il craignoit la concurrence de Boileau, il le pria de se désister en sa faveur. Boileau lui dit que, si l'Académie lui faisoit l'honneur de le nommer, il accepteroit, mais qu'il ne feroit aucune démarche. Cependant les amis de Boileau cherchèrent autant qu'ils le purent à empêcher la nomination de son concurrent : un d'eux, l'académicien Roze, qui étoit secrétaire du cabinet du roi, et président d'une cour souveraine, jeta sur la table de l'Académie un des volumes des Contes de La Fontaine, comme pour faire honte à la compagnie de penser à choisir un homme qui étoit l'auteur d'écrits aussi licencieux. S'apercevant qu'il n'avoit pas produit par ce moyen beaucoup d'impression, il dit avec humeur : « Je vois bien, « Messieurs, qu'il vous faut un Marot. » — « Et « à vous une marotte », répliqua vivement Benserade, qui opinoit pour La Fontaine, et

que cet acharnement du président Roze, contre le bon homme, impatientoit. Cette bouffonnerie fit rire, et l'opinion de Benserade, si hautement déclarée, eut sur plusieurs membres, encore incertains, une heureuse influence pour La Fontaine.

L'Académie, par ses statuts, lorsqu'il y avoit une place vacante, devoit procéder à deux scrutins, le premier pour déterminer à la pluralité des suffrages quel sujet elle proposeroit au protecteur, c'est-à-dire au roi, et l'autre pour consommer l'élection après que le protecteur auroit répondu en faveur du sujet proposé. Le second scrutin n'étoit, comme on le pense bien, qu'une forme imaginée pour avoir l'air de laisser à l'Académie seule le libre choix de ses membres.

Au premier scrutin, La Fontaine eut seize voix, et Boileau sept. Aussitôt les amis de Boileau et les antagonistes de notre fabuliste allèrent prévenir Louis XIV, et n'eurent pas de peine à intéresser sa religion; car il étoit déja très mécontent qu'on eût donné la préférence à La Fontaine sur Boileau qui étoit en faveur

auprès de lui, et qu'il avoit nommé son historiographe avec Racine. Lors donc que, selon l'usage, M. Doujat, député de l'Académie, alla le lendemain savoir de Sa Majesté si l'on procéderoit au second scrutin, le roi répondit avec humeur : « Je sais qu'il y a eu du bruit et de la cabale dans l'Académie. » M. Doujat voulut lui faire entendre que tout s'étoit passé dans les formes, et lui expliquer ces formes ; mais le roi l'interrompit en disant : « Je le sais très bien, mais je ne suis pas encore déterminé ; je ferai savoir mes intentions à l'Académie. »

Le roi partit pour la campagne de Flandre, et ne donna point de décision. Ce fut alors que La Fontaine, qui desiroit le fléchir, composa, pour célébrer ses victoires, une ballade dont le refrain étoit,

L'événement n'en peut être qu'heureux.

L'envoi de cette ballade avoit pour but de faire consentir le monarque à sa nomination. Madame de Thianges se chargea d'en faire à Louis XIV la lecture et le commentaire ; et,

comme on pense bien, elle appuya fortement sur la fin, où le poëte, en parlant du plaisir qu'il a de songer à la gloire dont le roi jouira dans l'histoire, dit :

Ce doux penser depuis un mois ou deux
Console un peu mes Muses inquiètes.
Quelques esprits ont blâmé certains jeux,
Certains récits qui ne sont que sornettes.
Si je défère aux leçons qu'ils m'ont faites,
Que veut-on plus? Soyez moins rigoureux,
Plus indulgent, plus favorable qu'eux,
Prince, en un mot, soyez ce que vous êtes,
L'événement ne peut m'être qu'heureux.

De Vizé, qui inséra cette ballade dans son Mercure du mois de janvier 1684, dit qu'elle est du fameux M. de La Fontaine; et il en fait un grand éloge. Le journaliste ne déguise pas que l'auteur l'a principalement composée dans le but d'obtenir du roi que la surséance, mise à sa réception, fût levée. Elle le fut, mais seulement après que Boileau eut été nommé de l'Académie en remplacement de M. de Bezons, conseiller d'État, mort le 22 mars 1684. Lorsque l'Académie envoya, le 24 avril, un dé-

puté au roi, pour faire part de cette nouvelle élection, Sa Majesté répondit : « Le choix qu'on a fait de Despréaux m'est très agréable, et sera généralement approuvé. Vous pouvez, ajouta-t-il, recevoir incessamment La Fontaine; il a promis d'être sage. »

L'Académie reçut avec joie cette approbation; et, sans attendre la réception de Boileau, elle se hâta de procéder à celle de La Fontaine, qui se fit dans la séance publique du 2 mai 1684.

Cette séance commença par le discours du récipiendaire, qui, selon l'usage, fit l'éloge de son prédécesseur, et de Richelieu, fondateur de l'Académie, et du roi, et de l'illustre compagnie dans laquelle il étoit admis. Dans ce discours, qui a le mérite, aujourd'hui si rare, d'être court, La Fontaine, en parlant de Richelieu, dit que ce fut un ministre redoutable aux rois : il loue, avec une finesse peut-être un peu malicieuse, la grace que Louis XIV mettoit dans tout, même dans ses refus. « S'il « m'est permis, dit-il, de descendre jusqu'à « moi, un simple clin-d'œil m'a renvoyé, je ne

« dirai pas satisfait, mais plus que comblé. »
Il rend pleine justice à Colbert; mais, comme il ne pouvoit l'aimer, il passe rapidement sur ce qui le concerne : il loue enfin la piété de ses collègues, dont l'exemple, dit-il, ne pouvoit que lui être très profitable.

L'abbé de La Chambre, qui étoit alors directeur, parla, dans sa réponse, du nouvel académicien, d'une manière qui prouve combien il étoit apprécié de son temps. « L'Académie, dit-il, reconnoît en vous, Monsieur, un génie aisé, facile, plein de délicatesse et de naïveté, quelque chose d'original, et qui, dans sa simplicité apparente, et sous un air négligé, renferme de grands trésors et de grandes beautés. » Mais en même temps l'orateur crut devoir se permettre quelques exhortations qui ne pouvoient paroître déplacées dans une telle circonstance, si l'on considère la profession de celui qui parloit, et la nature de plusieurs des écrits de celui auquel le discours étoit adressé. « Songez, lui dit-il, que ces mêmes paroles que vous venez de prononcer, nous les insérerons sur nos registres; plus

vous avez pris de peine à les polir et à les choisir, plus elles vous condamneroient un jour, si vos actions se trouvoient contraires, si vous ne preniez à tâche de joindre la pureté des mœurs et de la doctrine, la pureté du cœur et de l'esprit, à la pureté du style et du langage. »

Perrault lut ensuite une épître chrétienne de consolation à un homme veuf. Remarquons que la reine venoit de mourir, et que, dans son discours, l'abbé de La Chambre avoit déja fait mention de la douleur publique, au sujet de cet évènement. Après Perrault, Quinault lut les deux chants d'un poëme, intitulé *Sceaux*, et le journaliste d'alors, dans lequel nous puisons les détails de cette séance, a soin de remarquer qu'il fut très applaudi. Ce poëme qui est une description de la belle maison de Colbert à Sceaux, resté long-temps dans l'oubli, a été retrouvé de nos jours, et imprimé en 1811. La poésie en est élégante et facile, mais foible, et il fournit une nouvelle preuve qu'il faut se défier du prestige des lectures publiques. Benserade lut ensuite une traduction du

Miserere, destinée à faire partie des *Heures*, auxquelles il travailloit pour le roi.

Enfin, La Fontaine, qui avoit ouvert la séance, la termina par un discours en vers, adressé à madame de La Sablière. Les beautés de ce discours, où le talent de l'auteur brille dans toute sa force, les convenances du lieu, des personnes et des temps, avec lesquelles il se trouvoit si bien d'accord, tout contribuoit à donner à cette lecture le plus haut degré d'intérêt. La Fontaine, en louant sa bienfaitrice, en l'associant en quelque sorte aux honneurs publics qu'il recevoit, acquittoit la dette de la reconnoissance; et, en faisant une confession générale de toute sa vie, en révélant en beaux vers ses défauts comme homme et comme écrivain, il intéressoit vivement son auditoire; il expioit le passé, satisfaisoit au présent, et donnoit de nouvelles espérances pour l'avenir.

. . . .

Des solides plaisirs je n'ai suivi que l'ombre.
J'ai toujours abusé du plus cher de nos biens;
Les pensers amusants, les vagues entretiens,

Vains enfants du loisir, délices chimériques,
Les romans et le jeu. . . . .
Cent autres passions des sages condamnées
Ont pris comme à l'envi la fleur de mes années.

Les amis des bonnes mœurs et de la belle poésie, qui tous aimoient La Fontaine, malgré ses écarts, et s'intéressoient à sa réforme, durent entendre avec une vive satisfaction la fin de cet admirable discours.

Que me servent ces vers avec soin composés?
N'en attends-je autre fruit que de les voir prisés?
C'est peu que leurs conseils, si je ne sais les suivre,
Et qu'au moins vers ma fin je ne commence à vivre:
Car je n'ai pas vécu; j'ai servi deux tyrans:
Un vain bruit et l'amour ont partagé mes ans.
Qu'est-ce que vivre, Iris? Vous pouvez nous l'apprendre.
Votre réponse est prête; il me semble l'entendre:
C'est jouir des vrais biens avec tranquillité;
Faire usage du temps et de l'oisiveté;
S'acquitter des honneurs dus à l'Être-Suprême;
Renoncer aux Philis en faveur de soi-même;
Bannir le fol amour et les vœux impuissants,
Comme hydres dans nos cœurs sans cesse renaissants.

Mais les lecteurs qui se rappellent que nous avons laissé madame de La Sablière au milieu

du monde et de toutes ses séductions, et entourée de savants, de gens de lettres, d'hommes de cour, et d'une jeunesse aimable et folâtre, doivent être fort surpris de voir sur quel ton La Fontaine lui parle dans ce discours. C'est qu'il s'étoit fait un changement total dans les dispositions, les goûts et la manière de vivre de cette femme intéressante. Elle avoit renoncé à tous les plaisirs, même à ceux de l'esprit; et sans cesse aux pieds des autels, dans les hôpitaux, ou en retraite dans une maison religieuse, elle ne songeoit plus qu'à Dieu et à son salut.

Comme la métamorphose opérée par la religion dans madame de La Sablière nous explique la position dans laquelle s'est trouvé La Fontaine pendant plusieurs années, il est nécessaire d'en faire connoître les causes.

Parmi les jeunes gens qui fréquentoient la maison de madame de La Sablière, et qui lui faisoient une cour assidue, il s'en trouva un qui conçut pour elle une passion vive, et qui parvint à la lui faire partager : c'étoit le marquis de La Fare, d'une ancienne et illustre maison

de Languedoc. Il avoit donné des preuves de la plus brillante valeur, lors de la défaite des Turcs au passage du Raab, ainsi qu'aux combats de Senef, de Mulhausen et de Turkheim. Il joignoit à l'imagination la plus enjouée, l'esprit le plus délicat et le caractère le plus aimable. Ami de Chaulieu, qui lui inspira le goût de la poésie, il s'est associé sans le vouloir, par quelques compositions charmantes, à la célébrité de ce poëte facile et plein de grace. La passion ardente qu'il avoit conçue pour madame de La Sablière ne lui permit d'écouter aucune considération : il renonça à l'ambition, à la gloire et à la fortune; il vendit la charge de sous-lieutenant des gendarmes du Dauphin au fils de madame de Sévigné, qui étoit alors enseigne dans la même compagnie. Dès lors La Fare ne quitta plus celle qui occupoit toutes ses pensées, et dans laquelle se concentroit toute son existence. Il passoit chez elle les jours entiers; et plusieurs années s'écoulèrent sans que cette passion fût moins vive de part ou d'autre. Telle étoit la force de l'amour qu'éprouvoit le marquis de La

Fare, qu'on crut d'abord que la belle La Sablière manqueroit plutôt de persévérance que son amant. Il n'en fut pas ainsi : madame de La Sablière s'aperçut que l'attachement du marquis de La Fare pour elle commençoit à s'affoiblir, qu'il la négligeoit afin de satisfaire sa passion pour le jeu de bassette ; elle en eut un profond chagrin, et les sentiments de la plus fervente piété purent seuls remplacer, dans ce cœur sensible et délicat, le vide douloureux que l'amour y avoit laissé. On la vit alors, dans l'âge des passions, et brillante encore de tout l'éclat de la beauté, soigner les pauvres et les malades, et exécuter par degrés la résolution de consacrer toutes ses pensées à la religion, et de diriger toutes ses affections vers le seul être éternel et immuable. Mais écoutons, sur ce sujet, madame de Sévigné, si aimable par son indulgente piété, sa douce gaieté et son imperturbable confiance dans la Providence :

« Vous me demanderez ce qui a fait cette solution de continuité entre La Fare et madame de La Sablière : c'est la bassette : l'eus-

siez-vous cru? C'est sous ce nom que l'infidélité s'est déclarée; c'est pour cette prostituée de bassette, qu'il a quitté cette religieuse adoration : le moment étoit venu que cette passion devoit cesser, et passer même à un autre objet : croiroit-on que ce fût un chemin pour le salut de quelqu'un, que la bassette? Ah! c'est bien dit, il y a cinq cent mille routes qui vous y mènent. Madame de La Sablière regarda d'abord cette distraction, cette désertion; elle examina les mauvaises excuses, les raisons peu sincères, les prétextes, les justifications embarrassées, les conversations peu naturelles, les impatiences de sortir de chez elle, les voyages à Saint-Germain où il jouoit, les ennuis, les ne savoir plus que dire; enfin, quand elle eut bien observé cette éclipse qui se faisoit, et le corps étranger qui cachoit peu à peu tout cet amour si brillant, elle prit sa résolution : je ne sais ce qu'il lui en a coûté; mais enfin, sans querelle, sans reproche, sans éclat, sans le chasser, sans éclaircissement, sans vouloir le confondre, elle s'est éclipsée elle-même; et, sans avoir quitté sa maison, où elle re-

tourne encore quelquefois, sans avoir dit qu'elle renonceroit à tout, elle se trouve si bien aux Incurables, qu'elle y passe quasi toute sa vie, sentant avec plaisir que son mal n'étoit pas comme celui des malades qu'elle sert. Les supérieurs de la maison sont charmés de son esprit; elle les gouverne tous : ses amis vont tous la voir, elle est toujours de très bonne compagnie. La Fare joue à la bassette. Voilà la fin de cette grande affaire, qui attiroit l'attention de tout le monde; voilà la route que Dieu avoit marquée à cette jolie femme : elle n'a point dit, les bras croisés, j'attends la grace. Mon Dieu, que ce discours me fatigue! Hé! mort de ma vie! la grace saura bien vous préparer les chemins : les tours, les détours, les bassettes, les laideurs, l'orgueil, les chagrins, les malheurs, les grandeurs, tout sert, tout est mis en œuvre par ce grand ouvrier, qui fait infailliblement tout ce qui lui plaît. »

Le jeu n'étoit pas, comme le croyoit madame de Sévigné, la seule cause de ce changement. Nous voyons par un passage de la lettre de La Fontaine à mademoiselle Champmeslé, que

La Fare avoit pris du goût pour cette actrice. Il est probable que si madame de La Sablière avoit pu croire que la bassette étoit le seul motif des torts de son amant envers elle, au lieu de s'en séparer à jamais, elle eût plutôt cherché à le ramener à elle ; et avec d'autant plus d'espoir de succès, qu'il étoit au jeu presque toujours maltraité par le sort. Mais le cœur fier et passionné de madame de La Sablière ne put supporter l'idée d'une rivale, et encore moins d'une rivale du genre de celle qui lui étoit préférée. Le penchant à la dévotion qui alors se manifesta en elle, fut encore augmenté par un évènement, qui eut lieu quelques mois avant l'époque à laquelle a été écrite la lettre de madame de Sévigné ; je veux parler de la mort de M. de La Sablière, dont la cause a été ignorée, à ce qu'il paroît, de madame de Sévigné, mais qui, connue de madame de La Sablière, a dû fortifier en elle les pensées que lui inspiroit sa propre expérience sur les suites presque toujours funestes des affections illégitimes. On se rappelle l'attachement de M. de La Sablière pour made-

moiselle Manon Vanghangel, sœur de madame de Niert, dont nous avons eu occasion de parler précédemment. Le temps n'avoit fait qu'accroître cette passion. C'est pour cette jeune beauté que M. de La Sablière a composé presque tous les madrigaux qui nous restent de lui, et dont Voltaire a loué la finesse et le naturel. Cet objet d'une affection si tendre et si constante mourut subitement, à la fleur de l'âge; M. de La Sablière en apprit la nouvelle inopinément, et au moment où il s'y attendoit le moins : il en fut si frappé, que dès lors il resta plongé dans une sombre mélancolie, à laquelle il succomba un an après.

Madame de La Sablière, que déja les consolations de la religion avoient en partie guérie des peines de cœur que l'amour lui avoit causées, dut ressentir vivement un malheur, dont elle ne pouvoit se considérer comme entièrement innocente; et ces motifs durent l'affermir encore dans la résolution qu'elle avoit prise. Après avoir été les délices d'un monde, où elle avoit brillé avec tant d'éclat, elle en devint, par son repentir et sa piété,

l'admiration et le modèle. Mais son changement eut, sous tous les rapports, des résultats fâcheux pour La Fontaine. La nature, qui avoit pourvu ce poëte d'une imagination forte et gracieuse, lui avoit donné un caractère foible et irrésolu. Il se laissoit aller aux penchants que sa raison désapprouvoit : il avoit besoin d'être guidé comme un enfant; il retomboit facilement dans les mêmes fautes, lorsqu'on cessoit de le diriger. Madame de La Sablière exerçoit sur lui la plus heureuse influence, et cette influence dut beaucoup diminuer, lorsqu'elle eut changé sa manière de vivre et de penser; non que La Fontaine n'ait toujours continué à loger chez elle; mais elle ne demeuroit plus avec lui, que pendant des intervalles de temps très courts : elle faisoit pour les Incurables des absences qui devinrent de plus en plus longues et de plus en plus fréquentes: occupée du soin de secourir l'humanité, et de beaucoup de bonnes œuvres, elle ne pourvoyoit plus avec la même attention aux besoins de notre poëte, ni à l'ordre de ses affaires. D'ailleurs, elle ne pouvoit avoir sur

La Fontaine la même autorité, le même ascendant, que lorsqu'étant femme du monde, elle avoit par ses goûts, son genre de vie, ses occupations habituelles, ses foiblesses même, des rapports plus intimes avec lui. Enfin, le temps n'étoit pas venu encore pour La Fontaine, et il étoit trop éloigné des pensées dont elle l'entretenoit, pour pouvoir profiter de ses exhortations : c'est ce qu'il avoue lui-même avec cette franchise et cet abandon, qu'on retrouve toujours en lui.

Si j'étois sage, Iris (mais c'est un privilége
Que la nature accorde à bien peu d'entre nous),
Si j'avois un esprit aussi réglé que vous,
Je suivrois vos leçons au moins en quelque chose;
Les suivre en tout, c'est trop. Il faut qu'on se propose
Un plan moins difficile à bien exécuter,
Un chemin dont sans crime on se puisse écarter.

Ainsi donc La Fontaine, ne voulant pas s'engager dans la voie que madame de La Sablière lui indiquoit par ses discours et ses exemples, chercha ailleurs des distractions à l'espèce d'isolement où le laissoit le changement de sa bienfaitrice.

Les princes de Conti et de Vendôme devinrent pour lui des bienfaiteurs généreux : leur société étoit composée d'hommes comme eux, aimables et spirituels ; mais le libertinage y donnoit le ton. La Fontaine, dont les goûts, malgré le poids des années, étoient encore jeunes et joyeux, ne se ressentit que trop de l'influence de ces nouvelles liaisons. Ses mœurs (il faut l'avouer, puisque nous avons promis de tout dire), depuis cette époque jusqu'à celle de sa conversion, contractèrent quelque chose du cynisme de ceux qu'il fréquentoit le plus habituellement. Ses véritables amis, tels que Racine et de Maucroix, s'en affligèrent ; mais leur affection pour lui n'en fut point altérée, car ils savoient que son cœur étoit excellent, et ses intentions pures ; ils savoient qu'il étoit entraîné par l'empire des habitudes et de l'exemple : ses principes et sa morale leur étoient connus, et ils espéroient toujours le ramener. La suite a prouvé qu'ils ne s'étoient point trompés à cet égard.

Toutefois le premier effet des nouvelles sociétés que La Fontaine fréquenta, fut de lui

faire rompre l'engagement qu'il avoit pris de ne plus composer de nouveaux contes; et la promesse qu'il avoit faite à ce sujet, en vers et publiquement, il l'abjura de même dans le prologue du conte de *la Clochette.*

O combien l'homme est inconstant, divers,
Foible, léger, tenant mal sa parole!
J'avois juré hautement en mes vers
De renoncer à tout conte frivole;
Et quand juré? c'est ce qui me confond,
Depuis deux jours j'ai fait cette promesse:
Puis fiez-vous à rimeur qui répond
D'un seul moment! Dieu ne fit la sagesse
Pour les cerveaux qui hantent les Neuf Sœurs;
Trop bien ont-ils quelque art qui vous peut plaire,
Quelque jargon plein d'assez de douceurs;
Mais d'être sûrs, ce n'est là leur affaire.

Cependant il faut avouer qu'il fut plus retenu, et que le petit nombre de contes qu'il a fait paroître, depuis sa réception à l'Académie, n'approchent pas de la licence de plusieurs de ceux des recueils précédents: aussi, même en violant sa promesse, il avoit pris, avec lui-même, l'engagement d'être plus sage; et, comme il ne prenoit pas une résolution sans

en faire confidence à sa Muse, après le prologue de *la Clochette*, il dit dans celui du conte du *Scamandre* :

Me voilà prêt à conter de plus belle ;
Amour le veut, et rit de mon serment :
Hommes et dieux, tout est sous sa tutelle ;
Tout obéit, tout cède à cet enfant :
J'ai désormais besoin en le chantant
De traits moins forts et déguisant la chose :
Car après tout, je ne veux être cause
D'aucun abus : que plutôt mes écrits
Manquent de sel, et ne soient d'aucun prix.

Ainsi, en avançant en âge, notre poëte ne perdoit rien de sa gaieté ; il aimoit sur-tout à défendre les jeunes femmes contre les attaques de celles que le temps a dépouillées des moyens de plaire. On en eut la preuve dans la dispute poétique qu'excita sur le Parnasse françois madame Deshoulières, au sujet de la représentation de l'opéra d'Amadis, en janvier 1684. Fille de du Ligier, seigneur de La Garde, et mariée fort jeune à un lieutenant-colonel, madame Deshoulières entra dans le monde avec tous les avantages que donnent le rang, la

naissance, l'esprit et la beauté. Sa jeunesse, environnée de séductions, fut aventureuse et galante : elle captiva par ses charmes le duc d'Enghien, depuis prince de Condé, le plus illustre des héros de son temps. Elle eut de bonne heure un goût très vif pour la poésie, et apprit promptement, et au milieu de la dissipation et des plaisirs, le latin, l'italien et l'espagnol. C'étoit alors le règne des grands romans de chevalerie; on les regardoit comme les codes du bon goût et de la politesse. Madame Deshoulières avoit sur-tout lu, avec un extrême plaisir, celui d'*Amadis des Gaules*, le modèle de tous les autres; sa vive imagination s'éprit tellement de cette peinture idéale des mœurs chevaleresques, qu'en 1672 elle partit de Paris exprès pour se rendre dans le Forez; elle visita le Lignon, et ces vallées délicieuses que d'Urfé a rendues si célèbres. Lorsque le roi eut de lui-même choisi *Amadis* pour sujet d'opéra, et que Quinault, qui avoit été chargé de le traiter, eut fait représenter son ouvrage sur le théâtre de Paris; madame Deshoulières, qui alors étoit âgée de cinquante ans, sentit

se réveiller en elle toutes les idées romanesques qui, dans le printemps de sa vie, lui avoient fait éprouver de si douces illusions. Pour exalter le temps passé, et déprécier le temps présent, elle composa une épître et une ballade, qu'elle adressa au duc de Montausier, renommé par sa vertu sévère, et qui, dans ses relations avec les femmes, s'étoit montré le modèle de cette galanterie recherchée et respectueuse, qui commençoit à contraster avec les mœurs du jour. Il venoit de perdre son épouse, la célèbre Julie d'Angennes de Rambouillet, et madame Deshoulières, dans l'épître qu'elle lui adressa, après avoir déploré cette perte, termine en disant :

Seul vous pourrez comprendre
Et plaindre les ennuis profonds
Que souffre un cœur fidèle et tendre
Dans un siècle où l'amour n'est que dans les chansons.

La ballade, comme l'épître, exprime les mêmes regrets du passé, le même chagrin du présent, mais avec plus de talent, et sur un ton moins solennel, ainsi que l'exigeoit la différence des genres.

Fils de Vénus, songe à tes intérêts,
Je vois changer l'encens en camouflets :
Tout est perdu si ce train continue.
Raméne-nous le siécle d'Amadis.
Il t'est honteux qu'en cour d'attraits pourvue,
Où politesse au comble est parvenue,
On n'aime plus comme on aimoit jadis.

Madame Deshoulières étoit alors au plus haut point de sa réputation; tout ce qui sortoit de sa plume attiroit l'attention, mais aucune de ses productions n'avoit fait autant de bruit que cette ballade. Une foule de poëtes se présentèrent pour défendre le temps présent, contre les attaques de celle qu'on appeloit la dixième Muse, la Calliope françoise. Le duc de Saint-Aignan, qui jouissoit de toute la faveur du roi, entra un des premiers dans la lice, et madame Deshoulières, flattée d'avoir à combattre un tel champion, répondit à la ballade, qu'il avoit composée sur les mémes rimes et avec le méme refrain que la sienne. Le duc de Saint-Aignan répliqua ; madame Deshoulières riposta de nouveau, et cette joute poétique se continua, jusqu'à ce que le

noble et galant auteur finit par confesser sa défaite. Le marquis de La Fare et Pavillon se joignirent au défenseur du temps présent, et dans de fort jolies ballades soutinrent

Qu'on aime encor comme on aimoit jadis.

D'autres convinrent avec l'apologiste du siècle d'Amadis

Qu'on n'aime plus comme on aimoit jadis.

Mais ils convertissoient galamment cet aveu en compliments pour la dixième Muse : de Losme de Monchesnay, l'auteur connu du *Bolæana*, lui disoit :

Oui, j'en conviens, charmante Deshoulières;
Mais si chaque beauté possédoit vos lumières
On reverroit bientôt le siècle d'Amadis.

. . . .

Si, comme vous, toutes nos dames
Avoient l'art de toucher nos ames,
On aimeroit bientôt comme on aimoit jadis.

La Fontaine qui étoit fortement prévenu contre madame Deshoulières, depuis qu'elle avoit cabalé contre les pièces de Racine, son

ami, lui répondit sur un ton bien différent de celui de Monchesnay :

Quoi qu'en ait dit femme un peu trop dépite,
Rien n'est changé du siècle d'Amadis :
. . . .
On aime encor comme on aimoit jadis.

Il est bien vrai qu'on choisit les objets ;
Plus n'est le temps de dames sans mérite ;
Quand beauté luit sous simples bavolets,
Plus prisés sont que mine décrépite.
Sous quelque toit que bonne grace habite,
Chacun y court, jusqu'aux plus refroidis,
Et quand grace est de bonté soutenue,
On aime encor comme on aimoit jadis.

Toi qui te plains d'amour et de ses traits,
Dame chagrine, apaise tes regrets :
Si quelqu'ingrat rend ton humeur bourrue,
Ne t'en prends point à l'enfant de Cypris,
Cause il n'est point de ta déconvenue ;
Quand la dame est d'attraits assez pourvue,
On aime encor comme on aimoit jadis.

La Fontaine, fidèle à la loi qu'il s'étoit faite de ne jamais rien publier de désobligeant contre qui que ce fût, n'a point laissé paroître cette jolie ballade de son vivant ; mais il est

assez étrange qu'elle ait échappé jusqu'ici à tous les éditeurs de ses œuvres, soit diverses, soit complètes, puisqu'elle a été depuis long-temps imprimée sous son nom, dans le recueil des poësies de Pavillon.

Il en est de même d'une autre ballade, dont le refrain est

Le mal d'amour est le plus rigoureux.

On l'a aussi imprimée dans le même recueil, et également sous le nom de notre poëte; il la composa vers le même temps que la précédente, et elle prouve que c'étoit d'après sa propre expérience qu'il soutenoit la thèse opposée à celle de madame Deshoulières, puisqu'il se laissoit alors dominer par une inclination qu'avoit fait naître en lui une beauté trop rebelle à ses desirs, à laquelle il fait, de la manière suivante, l'envoi de sa ballade :

Objet charmant de qui la belle image
Tient dès long-temps mon cœur en esclavage,
Soulage un peu mon tourment amoureux.
Si tu me fais un tour si généreux,
Plus ne tiendrai ce déplaisant langage :
Le mal d'amour est le plus rigoureux.

Si d'une part La Fontaine, par l'impuissance où il étoit de résister au penchant qui l'entraînoit à écrire sur des sujets libres, s'aliénoit malgré lui l'affection de Louis XIV, d'une autre part il ne négligeoit aucun moyen de regagner les bonnes graces de ce monarque, et saisissoit toutes les occasions de composer des vers à sa louange. Le comte de Fiesque, lié avec La Fontaine, descendoit des Fiesques de Gènes, qui avoient été chassés de leur patrie et obligés de se réfugier en France, après la conspiration formée par Louis de Fiesque, comte de Lavagne, en 1547. Les Génois, au mépris de leur alliance avec la France, entretenoient des intelligences avec l'Espagne et même avec les Algériens, dont ils favorisoient les pirateries. Louis XIV leur en demanda réparation. Ils la refusèrent; alors il fit bombarder Gènes au mois de mai 1684, par Duquesne. Le comte de Fiesque, qui étoit fort pauvre, et qui, si l'on en croit Bussy-Rabutin, ne subsistoit que par les libéralités de madame de Lionne, dont il étoit l'amant, saisit cette occasion pour faire valoir des prétentions sur la république de

Gènes, qu'il avoit développées dans un mémoire, imprimé en 1681. Il remit ce mémoire au roi, et il eut l'adresse de lui faire l'abandon de tous ses droits. L'ambitieux monarque pensoit alors à s'emparer de Gènes, et faisoit publier des écrits pour démontrer la justice de cette usurpation, et même pour prouver aux Génois que leur réunion à la France leur seroit avantageuse. Mais le pape étant intervenu dans cette affaire, Louis XIV se contenta de la satisfaction que lui donna la république, qui lui envoya son doge et quatre sénateurs, pour faire des excuses, et qui se soumit en outre à payer cent mille écus comptant au comte de Fiesque, en attendant qu'on eût liquidé ses prétentions et jugé son affaire. La Fontaine alors composa, sur ce sujet, un compliment en vers, que le comte de Fiesque récita au roi le 7 novembre 1684, lorsqu'il alla le remercier de la bonté qu'il avoit eue de s'occuper de ses intérêts.

J'étois près de céder aux destins ennemis,
Quand j'ai vu les Génois soumis,
Malgré les faveurs de Neptune,

Malgré des murs où l'art humain
Croyoit enchaîner la fortune
Que vous tenez en votre main.
Cette main me relève ayant abaissé Gênes.
. . . .
Vous témoignez en tout une bonté profonde,
Et joignez aux bienfaits un air si gracieux,
Qu'on ne vit jamais dans le monde
De roi qui donnât plus, ni qui sût donner mieux.

Le comte de Fiesque avoit beaucoup d'instruction ; il savoit par cœur les bons poëtes latins et françois, qu'il citoit souvent et toujours à propos. Ce fut lui qui donna les inscriptions tirées de Virgile, que le grand Condé fit mettre à Chantilly. Son goût exquis lui faisoit préférer, dans les auteurs, tout ce qui étoit simple et naturel. Il avoit une prédilection particulière pour La Fontaine, et le nommoit son poëte. Il ne chercha point à s'attribuer la petite pièce qu'il avoit récitée au roi ; car elle fut publiée peu de temps après par La Fontaine lui-même, dans un recueil dont nous parlerons bientôt.

Vers cette époque, notre poëte fréquentoit assiduement le Théâtre-François, où la Champ-

meslé, son amie, attiroit la foule. En 1684, on représenta sur ce théâtre une comédie en cinq actes, intitulée : *Ragotin*, et l'année suivante une petite pièce en un acte, ayant pour titre, *le Florentin*. C'est une de celles, que depuis plus d'un siècle, on a le plus souvent jouée, et que le public revoit avec le plus de plaisir. L'intrigue en est foible, mais la scène entre le jaloux Harpajème et sa pupille Hortense est préparée avec art, et est d'un effet très piquant; cette scène est dialoguée avec beaucoup de finesse et de naturel; elle est digne de La Fontaine, qu'on croit être l'auteur de la pièce : cependant il ne l'a jamais avouée, et elle n'a pas été imprimée de son vivant; non plus qu'aucune de celles qu'on lui a depuis attribuées, et qui toutes ont été présentées au théâtre par Champmeslé.

La Fontaine avoit commencé une tragédie d'*Achille*, dont les deux premiers actes, écrits de sa main, ont été déposés par d'Olivet à la Bibliothèque du roi, et imprimés depuis. Si à ces deux actes on ajoute l'*Eunuque*, les fragments de *Galatée*, l'opéra de *Daphné*, dont

nous avons fait mention, celui d'*Astrée*, dont nous parlerons en son lieu, et si l'on veut aussi *Clymène*, puisque l'auteur lui a donné le titre de comédie, on aura réuni tout ce qui, sans contestation, doit former ce qu'on appelle le *théâtre de La Fontaine*. Les nouveaux éditeurs de ses œuvres y ont ajouté *Ragotin*, *le Florentin*, *Je vous prends sans vert*, et *la Coupe Enchantée*. Le libraire de Hollande, Adrian Moetjens, qui publia le premier un prétendu recueil de *Pièces de théâtre de La Fontaine*, en 1702, mit aussi en tête, comme étant de lui, la tragédie de *Pénélope*, qui avoit été représentée sur le Théâtre-François en 1684. L'abbé Saint-Genest, auteur de cette tragédie, réclama contre le tort qui lui étoit fait par un éditeur ignorant, et fit alors imprimer sa pièce plus correctement. Mais personne ne s'est avoué l'auteur de *Ragotin*, qu'Adrian Moetjens a mis aussi dans son recueil des pièces de théâtre de La Fontaine, avec *le Florentin*, et *Je vous prends sans vert*. Quant à *la Coupe enchantée*, la compagnie des libraires fit imprimer cette pièce plusieurs fois sans

nom d'auteur, et finit par l'insérer dans l'édition qu'elle a donnée du théâtre de Champmeslé qui l'avoit présentée. L'abbé d'Olivet, qui étoit bien instruit de l'histoire littéraire de son temps, dans les *OEuvres diverses* qu'il a publiées de La Fontaine, d'après les manuscrits de l'auteur, n'a inséré que deux comédies, celle du *Florentin*, et *Je vous prends sans vert;* et encore a-t-il eu soin de les rejeter à la fin des volumes, et d'avertir que ces deux pièces étoient attribuées à M. de La Fontaine, sans assurer qu'elles fussent réellement de lui. Les *OEuvres diverses* de La Fontaine ont été réimprimées en entier au moins six fois pendant le dix-huitième siècle, et aucun de ceux qui dirigèrent ces éditions n'a cru devoir ajouter d'autres comédies aux deux dont nous venons de parler. Jean-Baptiste Rousseau, dans sa jeunesse, contemporain de La Fontaine, soutint même toujours que ces deux pièces n'étoient pas de ce poëte et devoient être restituées à Champmeslé.

Ce n'est que dans le dix-neuvième siècle, et il y a environ sept ans, que l'on vit sortir

des presses d'un des meilleurs imprimeurs de France un théâtre de La Fontaine, dans lequel, sur la périlleuse parole d'un journaliste célèbre, l'éditeur s'est permis non seulement d'insérer les pièces que lui attribuoient le libraire hollandois et les historiens du Théâtre-François, mais d'en retrancher trois, dont La Fontaine est incontestablement l'auteur, qu'il a lui-même avouées, et fait imprimer avec son nom, dont une enfin a été représentée plusieurs fois sur le théâtre de l'Opéra. Les éditeurs de La Fontaine qui sont venus après celui-ci, ont rendu à notre poëte les pièces qui lui appartenoient, et ils y ont joint aussi sans aucun examen, et comme étant incontestablement de lui, toutes celles qu'on lui avoit précédemment attribuées. D'après les recherches très suivies que nous avons faites à ce sujet, il nous paroît démontré que quoique Champmeslé doive être considéré comme l'auteur principal de ces pièces, cependant La Fontaine a réellement coopéré à leur composition, sur-tout à celles de *Ragotin* et du *Florentin*. Notre fabuliste avoit aussi com-

posé en commun avec Champmeslé une petite pièce en un acte, d'abord intitulée : les *Amours de campagne*, et ensuite le *Veau perdu*. Cette pièce n'a jamais été imprimée, et ne s'est point retrouvée.

Le fragment d'*Achille* suffit pour prouver que La Fontaine n'auroit pu réussir dans la tragédie, et c'est probablement parcequ'il le sentoit lui-même, qu'il n'a pas achevé cette pièce. *Le Florentin* nous offre un comique de situation, que peut rencontrer un homme d'esprit, sans avoir pour cela le génie de la comédie.

On a souvent comparé La Fontaine à Molière ; mais c'est par ses fables, et non par son théâtre, que notre poëte a associé son nom à celui de ce peintre si énergique et si profond des ridicules de l'espèce humaine. Souvent, en effet, Molière et La Fontaine ont, malgré la différence des personnages qu'ils mettent en scène, des ressemblances frappantes dans certains détails. Ainsi, l'ours flairant un homme qui contrefait le mort, et disant, « Otons-nous, car il sent, » ressemble assez bien à

M. de Sottenville, qui, croyant que George Dandin est ivre, le repousse, en lui disant : « Retirez-vous, vous sentez le vin. » Le chien du fermier, battu parceque son raisonnement n'est que d'un simple chien, n'est-ce pas Sosie, dont les discours sont des sottises, partant d'un homme sans éclat? Mais cependant, malgré ces rapprochements que l'on pourroit multiplier, La Fontaine et Molière diffèrent autant par la nature de leur génie, que par le but qu'ils se sont proposé, et les moyens qu'ils ont employés pour y parvenir. Nul n'a mieux saisi et exprimé ces différences que Champfort : « Sans méconnoître, dit-il, l'intervalle immense qui sépare l'art si simple de l'apologue, et l'art si compliqué de la comédie, j'observerai, pour être juste envers La Fontaine, que la gloire d'avoir été, avec Molière, le peintre le plus fidèle de la nature et de la société, doit rapprocher ici ces deux grands hommes. Molière, dans chacune de ses pièces, ramenant la peinture des mœurs à un objet philosophique, donne à la comédie l'unité, et pour ainsi dire, la moralité de l'apologue.

La Fontaine, transportant dans ses fables la peinture des mœurs, donne à l'apologue une des grandes beautés de la comédie, les caractères. Le poëte comique semble s'être plus attaché aux ridicules, et a peint quelquefois les formes passagères de la société; le fabuliste semble s'adresser davantage aux vices, et a peint une nature encore plus générale. Le premier me fait plus rire de mon voisin, le second me ramène plus à moi-même. Celui-ci me venge des sottises d'autrui; celui-là me fait mieux songer aux miennes. L'un semble avoir vu les ridicules, comme un défaut de bienséances, choquant pour la société; l'autre avoir vu les vices, comme un défaut de raison, fâcheux pour nous-mêmes. Après la lecture du premier, je crains l'opinion publique; après la lecture du second, je crains ma conscience. Enfin, l'homme corrigé par Molière, cessant d'être ridicule, pourroit demeurer vicieux; corrigé par La Fontaine, il ne seroit plus ni vicieux, ni ridicule : il seroit raisonnable et bon. »

Après s'être essayé sur le théâtre, notre

poëte retourna au genre de composition qui convenoit le mieux à son génie ; et on vit paroître, en 1685, chez le libraire Barbin, les *Ouvrages de Prose et de Poésies* des sieurs de Maucroix et de La Fontaine, en deux volumes. De Maucroix avoit traduit quelques dialogues de Platon, et quelques discours de Démosthène et de Cicéron. La Fontaine, ainsi que nous l'avons déja dit, pour associer son nom à celui de son ami, et faciliter le débit de ses traductions, s'en rendit l'éditeur, et y ajouta plusieurs de ses propres poésies, qui, cependant, n'y avoient aucun rapport. Il composa en outre la préface et l'épître dédicatoire, en tête du premier de ces deux volumes. Ainsi ces deux vrais amis mettoient tout en commun jusqu'à la renommée ; et leur attachement réciproque n'éprouva pas durant leur longue carrière le moindre nuage. Les rapports de sympathie qui les unissoient si étroitement furent toujours les mêmes. Dans leur jeunesse même goût pour les plaisirs, même inclination pour la poésie ; et dans tout le cours de leur vie même dédain pour les richesses, même sensibilité de cœur,

même franchise de caractère, même chaleur dans l'amitié.

Le recueil dont nous venons de parler fut annoncé par Bayle, dans son journal, avec beaucoup d'éloges. Il remarque que La Fontaine nous apprend, dans sa préface, avec quel esprit il faut lire les dialogues de Platon, et qu'il dit là-dessus, en peu de mots, des choses solides et propres à nous faire bien pénétrer le caractère de cet ancien philosophe. Le choix et la variété des morceaux qui forment le premier volume, nous montrent que l'amitié de La Fontaine ne lui laissoit rien négliger pour assurer un succès qui devoit lui être commun avec son ami. Indépendamment du beau discours à madame de La Sablière, dont nous avons parlé, et qu'il prononça lors de sa réception à l'Académie, il a réuni dans ce recueil, entre autres poésies, des *Fables*, des *Contes*, *Philémon et Baucis*, *les Filles de Minée*, et une charmante idylle, imitée de Théocrite, intitulée *Daphnis et Alcimadure*.

La première fable qui se rencontre dans ce volume, est celle qui est intitulée *la Folie et*

l'Amour. « La plus belle fable des Grecs, dit Voltaire, est celle de Psyché; la plus plaisante fut celle de la Matrone d'Éphèse; la plus jolie, parmi les modernes, fut celle de la Folie, qui, ayant crevé les yeux à l'Amour, est condamnée à lui servir de guide. » La Fontaine les a racontées toutes les trois, et nous savons tous comment il a su raconter la dernière.

Dans le conte du *Fleuve Scamandre*, tiré de la dixième des lettres attribuées à Eschine, La Fontaine n'a pu retenir l'élan de son admiration pour Homère et pour l'antiquité, en général, qu'il devoit bientôt être obligé de défendre contre les attaques de Perrault :

Ilion, ton nom seul a des charmes pour moi;
Lieu fécond en sujets propres à notre emploi,
Ne verrai-je jamais rien de toi, ni la place
De ces murs élevés et détruits par les dieux;
Ni ces champs où couroient la Fureur et l'Audace,
Ni des temps fabuleux enfin la moindre trace
Qui pût me présenter l'image de ces lieux?

C'est au duc de Vendôme que La Fontaine a adressé le poëme de *Philémon et Baucis*, tiré des Métamorphoses d'Ovide. Le duc de Ven-

dôme, petit-fils d'un des enfants légitimés d'Henri IV, obtint les honneurs de prince du sang, par sa valeur et ses services : il étoit adoré du soldat; mais, s'il avoit toutes les vertus, il avoit aussi tous les vices que l'on peut contracter dans les camps : son frère, le grand-prieur de Malte, lui ressembloit par ses qualités et ses défauts. Ils aimoient les lettres et ceux qui les cultivoient. L'abbé de Chaulieu étoit leur homme d'affaires, et le compagnon de leurs plaisirs. La Fare fut leur ami. Campistron, Quinault, La Fontaine, et, quelques années après, J.-B. Rousseau, Palaprat et Voltaire furent en quelque sorte attachés à leur cour. Dans son beau château d'Anet, bâti par Henri II pour Diane de Poitiers, le duc de Vendôme donnoit des fêtes splendides, et faisoit jouer la comédie et l'opéra. Il s'occupoit aussi alors à orner ces lieux célèbres par de belles plantations. C'est à cela que La Fontaine fait allusion à la fin de *Philémon et Baucis*.

. . . Quel mérite enfin ne vous fait estimer,
Sans parler de celui qui force à vous aimer?
Vous joignez à ces dons l'amour des beaux ouvrages;

Vous y joignez un goût plus sûr que nos suffrages.

. . . .

Peu de gens élevés, peu d'autres encor même
Font voir par ces faveurs que Jupiter les aime;
Si quelque enfant des dieux les posséde, c'est vous;
Je l'ose dans ces vers soutenir devant tous:
Clio, sur son giron, à l'exemple d'Homère,
Vient de les retoucher, attentive à vous plaire.
On dit qu'elle et ses sœurs, par l'ordre d'Apollon,
Transportent dans Anet tout le sacré vallon;
Je le crois. Puissions-nous chanter sous les ombrages
Des arbres dont ce lieu va border ses rivages!

Mais il est un passage dans *Philémon et Baucis*, que nous devons sur-tout faire remarquer à nos lecteurs, parceque La Fontaine y a laissé échapper un des secrets de son cœur; il y a rendu, comme il le dit lui-même quelque part, son ame visible. On y découvre que ce n'étoit pas sans repentir et sans regrets qu'il se livroit à l'inconstance de ses goûts, et que nul homme peut-être n'eût plus que lui, si le sort l'avoit voulu, savouré les délices d'un hymen bien assorti. Ce passage est celui qui suit la métamorphose de Philémon et Baucis en arbres:

Même instant, même sort à leur fin les entraîne;
Baucis devient tilleul, Philémon devient chêne.
On les va voir encore, afin de mériter
Les douceurs qu'en hymen Amour leur fit goûter.
Ils courbent sous le poids des offrandes sans nombre.
Pour peu que des époux séjournent sous leur ombre,
Ils s'aiment jusqu'au bout, malgré l'effort des ans.
Ah! si... mais autre part j'ai porté mes présents.

Oui, La Fontaine! nous le répéterons après toi : *ah! si* le ciel t'avoit donné une compagne qui t'eût fait connoître les tranquilles jouissances de la vie domestique, ton imagination n'eût été ni moins gaie, ni moins vive, ni moins spirituelle, mais elle eût été mieux réglée et plus pure ; tes fables seroient toujours l'objet de notre admiration et de nos louanges, mais, dans tes autres écrits, la peinture des plus doux sentiments du cœur, dont tu connois si bien le langage, qui a fait des chefs-d'œuvre irréprochables du petit nombre de contes où tu l'as employée, auroit remplacé ces tableaux licencieux, où tu as outragé les mœurs, et quelquefois le dieu du goût. Alors, ô La Fontaine! les Satyres n'eussent point mêlé des fleurs pernicieuses

parmi les fleurs suaves et brillantes dont les Muses et les Graces ont tressé ta couronne; et ces Vierges du Parnasse ne te reprocheroient point, en rougissant, de les avoir si souvent forcées à se séparer de la pudeur, qui doit toujours être leur inséparable compagne! Alors il ne nous faudroit plus soustraire, comme un poison corrupteur, aux regards des jeunes gens et des enfants, une seule des pages du poëte de l'enfance et de la jeunesse!

L'idylle imitée de Théocrite est dédiée à madame de La Mésangère, à laquelle La Fontaine demande la permission de partager entre elle et sa mère un peu « de cet encens qu'on « recueille au Parnasse, et qu'il a, dit-il, le « secret de rendre exquis et doux. » Preuve que notre poëte avoit la conscience de son talent. Madame de La Mésangère, fille de madame de La Sablière, étoit cette beauté célèbre à laquelle Fontenelle dédia, neuf ans après l'époque de la publication de l'idylle de La Fontaine, l'ouvrage sur la *Pluralité des Mondes*, et dont il a fait une de ses interlocutrices pour avoir occasion de lui adresser des compliments

pleins de grace et de finesse. Elle conserva long-temps tous ses attraits, et elle épousa en seconde noce M. le comte de Nocé, fils du gouverneur du duc d'Orléans, depuis régent, et lui-même trop constant compagnon de ses plaisirs.

Quant à madame Harvey, à laquelle notre poëte a dédié l'apologue intitulé : le *Renard anglois*, qui se trouve dans ce recueil, elle étoit la sœur de milord Montaigu, ambassadeur d'Angleterre en France, et veuve de M. le chevalier Harvey, mort à Constantinople, où il avoit été envoyé par Charles II. Elle vint à Paris en 1683, et La Fontaine fit connoissance avec elle chez son frère. Notre poëte jouissoit en Angleterre d'une grande réputation. Saint-Évremond et la duchesse de Mazarin, tous deux retirés à Londres, étoient ses grands admirateurs, et n'avoient pas peu contribué à faire connoître son mérite. Ils avoient formé avec le duc de Desvonshire, milord Godolphin, et milord Montaigu, une sorte de ligue pour l'attirer en Angleterre. Madame Harvey qui avoit beaucoup d'esprit et

d'adresse, et qui étoit habituée à conduire de plus grandes intrigues, puisqu'elle eut part aux divers changements de ministère qui arrivèrent sous Charles II, s'étoit en quelque sorte chargée d'être la négociatrice du parti qui vouloit enlever la Fontaine à la France. Bernier se trouvoit à Londres, en 1685, et l'on comptoit sur l'amitié que La Fontaine avoit pour lui, pour le faire céder plus facilement. Ceci explique les prévenances de l'ambassadeur anglois et de madame Harvey envers La Fontaine, et les louanges peu françoises que, dans la fable que nous avons citée, la reconnoissance arrache au poëte en faveur d'une nation, dont les hommes les plus illustres et les plus distingués lui montroient tant de bienveillance. Les éloges qu'il donne à madame Harvey sont assortis au rôle important que cette dame avoit joué :

Le bon cœur est chez vous compagnon du bon sens,
Avec cent qualités trop longues à déduire;
Une noblesse d'ame, un talent pour conduire
Et les affaires et les gens,
Une humeur franche et libre, et le don d'être amie,
Malgré Jupiter même et les temps orageux.

A la fin de cette fable (qui n'est pas une de ses meilleures), La Fontaine prie madame Harvey d'agréer les dons de sa Muse, et il ajoute :

.... Ne pourriez-vous faire
Que le même hommage pût plaire
A celle qui remplit vos climats d'habitants
Tirés de l'île de Cythère?
Vous voyez que par là j'entends
Mazarin, des amours déesse tutélaire.

Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, avoit été en effet la plus belle femme de son temps, et La Fare, qui en porte ce jugement, ajoute qu'elle a conservé sa beauté jusqu'à son dernier jour. Le cardinal de Mazarin, en l'accordant en mariage au duc de La Meilleraye, lui avoit donné pour dot tous ses grands biens qui se montoient à des sommes immenses. Ce mariage ne fut point heureux; les galanteries de la femme d'une part, de l'autre les extravagances du mari, amenèrent une séparation et des procès. La duchesse de Mazarin sortit de France, et se retira d'abord en Italie pour se soustraire au pouvoir de son

mari; l'amitié qu'elle avoit contractée pour madame Harvey, et les attentions privées du roi Charles II, qui avoit succédé dans ses faveurs aux ducs de Lorraine et de Savoie, contribuèrent à la fixer en Angleterre : elle y trouva Saint-Évremond qui devint son ami, son amant, son admirateur, son poëte, son conseiller, son homme d'affaires, et celui qui gouvernoit sa petite cour : il ne pouvoit plus se passer d'elle, ni elle de lui. Étrange bizarrerie des évènements humains ! Une nièce du cardinal Mazarin charmoit l'exil de celui que ce ministre n'avoit cessé de persécuter. Saint-Évremond étoit parvenu à inspirer à la duchesse de Mazarin le goût des lettres et des savants; mais à une certaine époque, vers 1683, il vit avec peine ce goût céder à celui du jeu. La bassette, qui faisoit fureur en France, fut apportée en Angleterre, et la duchesse de Mazarin oublia tout pour cette nouvelle passion. C'est ce dont Saint-Évremond se plaint amèrement.

Qu'est devenu le temps heureux
Où la raison d'accord avec vos plus doux vœux,

Où les discours sensés de la philosophie
Partageoient les plaisirs de votre belle vie?
Vossius apportoit un traité de la Chine,
Où cette nation paroît plus que divine;
. . . .
Justel . . . .
. . . .
Étoit venu chercher, au bruit de votre nom,
Comment, sans crainte et sans dommage,
On feroit imprimer quelque nouvel ouvrage
Du trop savant Père Simon?
Léti de Sixte-Quint vous présentoit l'histoire.
. . . .
Que sert à ces Messieurs leur illustre science?
A peine leur fait-on la simple révérence;
Et les pauvres savants, interdits et confus,
Regardent Mazarin qui ne les connoît plus.
Tout se change ici-bas, à la fin tout se passe;
Les livres de bassette ont des autres la place,
Plutarque est suspendu, Don Quichotte interdit,
Montaigne auprès de vous a perdu son crédit,
Racine vous déplaît, Patru vous importune,
Et le bon La Fontaine a la même fortune.

Ce dernier trait étoit une exagération faite à dessein. La duchesse de Mazarin avoit une prédilection toute particulière pour La Fontaine; aussi Saint-Évremond, qui le savoit,

mettoit un grand intérêt à l'attirer en Angleterre, et comptoit beaucoup sur ce moyen pour réveiller en elle le goût des lettres, et la distraire de sa passion pour le jeu. Nous verrons qu'ils firent intervenir la duchesse de Bouillon dans leur complot, et ce n'est qu'alors qu'ils furent sur le point de le faire réussir.

Mais à cette époque il eût été impossible de faire abandonner à La Fontaine la maison de madame de La Sablière. Il semble que la tendre amitié qu'elle avoit inspirée à notre poëte augmentoit avec les privations causées par ses fréquentes absences. Le recueil dont nous nous occupons est en quelque sorte plein du nom de madame de La Sablière. On a déja pu remarquer que les louanges qu'il lui donne ne ressemblent à aucune de celles qu'il a adressées à d'autres femmes : ce n'est pas de la galanterie, mais l'expression vive et franche de l'admiration et de la reconnoissance; c'est un sentiment aussi passionné, mais plus respectueux que celui de l'amour, aussi fort et aussi solide que celui de l'amitié, mais plus tendre et plus touchant Dans la fable intitulée, *le*

Corbeau, la Gazelle, la Tortue et le Rat, qu'il lui a dédiée, et qui est destinée à peindre l'héroïsme de l'amitié, il commence par lui dire qu'il veut lui bâtir un temple dans ses vers où elle sera éternellement adorée; il détaille avec délices toutes les qualités qui la rendent digne de l'hommage des mortels; enfin, abandonnant toutes les louanges, et se livrant à l'effusion de son cœur, il s'écrie :

O vous, Iris, qui savez tout charmer,
Vous que l'on aime à l'égal de soi-même;
Ceci soit dit sans nul soupçon d'amour,
Car c'est un mot banni de votre cour,
Laissons-le donc.....

Il le laisse en effet pour conter sa fable, mais en terminant il revient encore sur un sujet si doux et si cher :

Que n'ose et que ne peut l'amitié violente!
Cet autre sentiment que l'on appelle amour
Mérite moins d'honneurs; cependant chaque jour
Je le célèbre, et je le chante.
Hélas! il n'en rend pas mon ame plus contente.
Vous protégez sa sœur; il suffit : et mes vers
Vont s'engager pour elle à des tons tout divers.

Mon maître étoit l'Amour ; j'en vais servir un autre,
Et porter par tout l'univers
Sa gloire aussi bien que la vôtre.

C'est sur-tout dans la dédicace de ce volume qu'on voit avec attendrissement combien La Fontaine aimoit à rapporter à madame de La Sablière tout ce qui pouvoit l'élever dans l'opinion des autres, même à son propre détriment. Cette dédicace est une épître en vers et en prose, adressée à M. de Harlay, procureur-général au parlement : c'étoit un petit homme maigre, sec, plein de vigueur : sa science profonde, la rectitude de son jugement, sa connoissance du monde, son talent de faire sortir de leurs replis les secrets des cœurs, sa sévère probité, ses mœurs antiques, son énergie, son amour pour le bien public, lui avoient donné un tel ascendant sur le parlement, qu'il dominoit ce corps et le conduisoit à son gré. Son inflexibilité, et sur-tout la nature de son esprit vif, brillant, caustique, sa franchise sévère qui s'expliquoit sans ménagement, et souvent avec dureté, lui avoient fait beaucoup d'ennemis. Un tel caractère n'avoit aucune ana-

logie avec celui de La Fontaine; il formoit avec lui un contraste complet par ses défauts, et même par la plupart de ses vertus. Aussi notre fabuliste n'étoit pas très lié avec de Harlay, qui cependant aimoit beaucoup ses fables, et les lisoit sans cesse. De Harlay, voulant être le bienfaiteur d'un poëte qui faisoit ses délices, se chargea de son fils, et le prit chez lui pour l'établir. Peut-être La Fontaine se seroit tenu à une visite de remerciement qu'exigeoit impérieusement un pareil bienfait; madame de La Sablière lui fit entendre qu'il devoit un hommage public à un homme aussi généreux envers lui, et d'un aussi grand mérite, que le procureur-général. C'est alors que notre fabuliste écrivit la dédicace dont nous avons parlé. Mais, au risque d'être moins agréable à ce nouveau protecteur, il n'a pu s'empêcher de rendre à son amie, à sa bienfaitrice, tout l'honneur de cette pensée:

Iris m'en a l'ordre prescrit.
. . . .
Cette Iris, Harlay, c'est la dame
A qui j'ai deux temples bâtis,

L'un dans mon cœur, l'autre en mon livre :

. . . .

Voici ses propres mots, si j'ai bonne mémoire :
Acante, le public à vos vers applaudit;
C'est quelque chose, mais la gloire
Ne compte pas toujours les voix,
Elle les pèse quelquefois.
Ayez celle d'Harlay. . . . .

. . . .

Vous pourrez, en passant, louer, m'a-t-elle dit,
La finesse de son esprit
Et la sagesse de son ame;
Mais, en passant : je vous le dis.

La Fontaine loue ensuite de Harlay par les qualités qui le distinguoient particulièrement comme magistrat :

Au moindre des mortels votre porte est ouverte ;
Nos vœux y sont ouïs, notre plainte soufferte :
L'équité sort toujours contente de ces lieux.
Que si la passion, où l'intérêt nous plonge,
Fait que quelque client y mène le mensonge,
Le mensonge n'y peut imposer à vos yeux,
De quelque adresse qu'il se pique.

La Fontaine avoit fait donner à son fils une excellente éducation, à laquelle avoit présidé son ami de Maucroix. Dès que M. de Harlay

se fut chargé de ce fils, son père ne s'en occupa plus, et ce qui doit un peu l'excuser, c'est qu'il ne s'occupoit pas de lui-même. Voici ce qu'a raconté à Titon du Tillet, Dupin, docteur en Sorbonne et auteur d'un grand nombre de savants ouvrages. La Fontaine l'étant venu voir, il le reconduisoit sur l'escalier; dans le même moment, le fils de La Fontaine monta; et Dupin lui dit: « Monsieur, vous voilà en pays de connoissance; allez dans mon appartement; je reconduis M. votre père. » La Fontaine ne fit pas grande attention à son fils, qu'il avoit cependant salué, et il demanda à Dupin quel étoit ce jeune homme. « Quoi, lui dit-il, vous n'avez pas reconnu votre fils? » La Fontaine, après avoir un peu réfléchi, lui répliqua d'un air tout embarrassé: « Je crois l'avoir vu quelque part. »

Nous avons transcrit le récit que Titon du Tillet lui-même a fait de cette anecdote; mais nous ferons remarquer qu'on se plaît à exagérer les traits de distraction, afin de les rendre plus plaisants, et sans s'apercevoir que presque toujours ils deviennent alors invrai-

semblables, et même impossibles, à moins de supposer une véritable aliénation mentale. Dans l'anecdote que nous venons de raconter, par exemple, si, sans y rien changer, on se représente que La Fontaine, en passant rapidement sur un escalier, peut-être mal éclairé, eût une idée confuse que le jeune homme qu'il saluoit lui étoit connu, et que, préoccupé de cette idée, il ait répliqué à Dupin, » Je croyois « bien, en effet, l'avoir vu quelque part, » alors ce fait n'aura rien de surprenant, et pourra arriver à quelqu'un qui ne seroit ni distrait, ni préoccupé, et qui verroit tous les jours son fils. La personne à qui échapperoit involontairement une pareille naïveté seroit la première à en rire. Nous ne prétendons point cependant garantir l'exactitude de cette explication : nous avons voulu seulement montrer comment, en interprétant mal plusieurs faits très simples, on a pu augmenter à tort le nombre déja grand par lui-même des distractions de La Fontaine ; car nous convenons que dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, notre poëte, se trouvant fortement préoc-

cupé, a pu répondre sans savoir ce qu'on venoit de lui dire ni ce qu'il disoit lui-même.

Le fait suivant n'est pas de la même nature, et nous paroît tout-à-fait invraisemblable. On prétend qu'il y avoit plusieurs années que La Fontaine et son fils ne s'étoient vus, lorsqu'on les fit rencontrer dans une maison, où l'on vouloit jouir du plaisir et de la surprise du père. La Fontaine ne se douta point que ce fût son fils. Il l'entendit parler, et témoigna à la compagnie qu'il trouvoit au jeune homme de l'esprit et de très bonnes dispositions. L'on saisit ce moment pour lui dire que c'étoit son fils ; mais sans être plus ému : « Ah ! répondit-« il, j'en suis bien aise. » Nous croyons cette anecdote imaginée à plaisir : c'est Montenault qui l'a racontée le premier, et long-temps après la mort de La Fontaine. Remarquons que Montenault ne nomme pas la personne chez laquelle se fit cette rencontre du père et du fils. Il est probable que c'est le fait arrivé chez Dupin, qui donna lieu à l'invention de cette historiette. Perrault, d'Olivet, et Mathieu Marais, qui ont été contemporains de La Fon-

taine, n'en font point mention. Tous parlent de ses distractions; mais Mathieu Marais nous avertit de nous défier des contes ridicules qu'on a faits à ce sujet.

Il est certain cependant que La Fontaine fut toute sa vie distrait, et nous avons précédemment rapporté des faits qui prouvent que ce défaut de son esprit se manifesta dès sa jeunesse : il dut d'autant plus augmenter avec l'âge que, différent de Boileau et de Racine, qui cessèrent d'assez bonne heure d'éprouver le besoin de produire, il continua de faire des vers jusqu'à son dernier jour; tellement que quelques unes des plus belles fables qu'il ait composées se trouvent dans le recueil qu'il fit paroître un an avant sa mort. La Fontaine, n'ayant jamais su se contraindre, dut, lorsque sa réputation eut préparé tout le monde aux égards et à l'indulgence envers lui, faire moins d'efforts encore pour plaire en société, quand il ne s'y trouvoit pas disposé.

On ne doit donc pas s'étonner du fait raconté avec tant de prolixité par le chartreux, un peu mondain, qui s'est caché sous le nom

de Vigneul de Marville. Il avoit, avec quelques uns de ses amis, invité La Fontaine à dîner dans une petite maison écartée, afin de jouir à l'aise de la conversation de ce célèbre poëte. La Fontaine, qui n'étoit connu dans cette société que de celui par qui on l'avoit fait inviter, fut exact à l'heure, et arriva à midi. Le dîner étant excellent, il mangea beaucoup, et but de même, puis s'endormit. Il se réveilla après trois quarts d'heure de somme, en fit des excuses, mais resta silencieux le reste de la soirée : ses convives, n'en pouvant rien tirer, le reconduisirent chez lui, étonnés (assez peu justement, suivant nous) de ne lui avoir rien entendu dire de spirituel, ni qui pût justifier sa grande réputation.

Un des traits les plus plaisants de distraction et d'insouciance de la part de La Fontaine, est celui qui a été raconté par Cotolendi : il a, je crois, échappé à tous les biographes de notre fabuliste, quoiqu'il se trouve consigné dans un livre imprimé de son vivant. La Fontaine avoit un procès, et restoit à la campagne, sans s'en inquiéter. Un de ses amis ap-

prend que ce procès va être jugé le lendemain; il en prévient La Fontaine, et lui envoie en même temps un cheval, pour qu'il se rende de suite à Paris, afin de solliciter ses juges. La Fontaine se met en route, mais en chemin il s'arrête chez une de ses connoissances, qui demeuroit à une lieue de la capitale. Il est reçu avec joie, accueilli avec empressement, parle de vers, et oublie son procès; on l'invite à coucher, il consent à rester. Il dort toute la nuit, et se réveille tard dans la matinée; mais en se réveillant il se rappelle enfin le motif pour lequel il s'est mis en route; il repart, arrive après le jugement rendu, et essuie les reproches de son ami. Sans se déconcerter, La Fontaine répond froidement qu'il étoit bien aise au fond de cet incident, parce-qu'il n'aimoit ni à parler d'affaires, ni à en entendre parler.

Le desir qu'avoit La Fontaine de céder à la volonté des autres, et de ne rien faire qui pût leur être désagréable, contrarioit les habitudes qu'il avoit prises de ne supporter aucune contrainte, et lui arrachoit quelquefois, pour

se tirer d'embarras, des réponses qui, de la part de tout autre, eussent été impolies et grossières, mais qui, de la sienne, ne paroissoient que plaisantes, parceque tout le monde connoissoit ce caractère doux et inoffensif, qui lui avoit si universellement mérité le surnom de bon homme. Le Verrier, financier de ce temps, qui avoit le triple travers de vouloir passer pour homme à bonnes-fortunes, pour ami des grands seigneurs, et pour savant, avoit invité La Fontaine à dîner, dans l'espérance qu'il amuseroit ses convives. La Fontaine mangea, et ne parla point. Comme le dîner se prolongeoit, il s'ennuya, et il se leva de table sous prétexte de se rendre à l'Académie. On lui fit observer qu'il n'étoit pas encore temps, et que deux heures venoient de sonner. « Ah! bien, répondit-il, je prendrai le « plus long. » Et il sortit.

En 1685, on imprima en Hollande un recueil complet des contes de La Fontaine, avec des figures de Romain de Hooge. Ce recueil eut un grand succès: car il fut réimprimé la même année, et on en multiplia rapidement

les éditions et les contrefaçons. Bayle, en rendant compte de cette édition, dans son journal, a dit : « Avec la permission de ceux qui mettent l'antiquité si au-dessus de notre siècle, nous dirons ici franchement, qu'en ce genre de compositions, ni les Grecs, ni les Romains, n'ont rien produit qui soit de la force des contes de M. de La Fontaine, et je ne sais comment nous ferions pour modérer les transports et les extases de MM. les humanistes, s'ils avoient à commenter un ancien auteur, qui eût déployé autant de finesse d'esprit, autant de beautés naturelles, autant de charmes vifs et piquants, que l'on en trouve dans ce livre-ci. »

Tout porte à croire que notre poëte n'eut aucune part à cette édition. Par un juste sentiment des convenances, et un reste de respect pour les mœurs, il ne publia point de recueil de contes avec figures ; tandis qu'il ne fit jamais paroître un recueil de fables sans cet ornement, si utile dans ces sortes d'écrits pour l'enfance et pour la jeunesse.

LIVRE CINQUIÈME.

1684 — 1689.

DANS le Recueil des Contes publié en 1685, les éditeurs de Hollande terminent ainsi leur Avertissement : « Mais parceque l'on est très bien informé que M. de La Fontaine n'est pas celui qui prise le plus ses ouvrages, et qu'il n'est pas exact à les conserver, on prie ceux qui en pourront recouvrer, qui n'auront pas été imprimés, d'en vouloir faire part au public qui leur en sera redevable. »

La Fontaine, en effet, écrivoit un assez grand nombre de petits opuscules, qu'il ne se donnoit pas la peine de recueillir, et dont plusieurs n'ont été imprimés qu'après sa mort. C'est ainsi que dans une lettre à un des princes de Conti, il fit une comparaison d'Alexandre, de César et du prince de Condé, qui montre des connoissances historiques et un excellent

jugement. Une idée sur laquelle il revient plusieurs fois dans ce parallèle, devoit le conduire à une sorte de scepticisme qui convenoit bien à l'indécision de son caractère, c'est que toutes les choses ont deux faces, et qu'on peut par conséquent disputer de part et d'autre tant qu'on voudra. « Ainsi, dit-il, Charles « Stuart a empêché de tout son pouvoir qu'on « n'ait cherché les conspirations qui se fai- « soient contre lui. Il ne vouloit point qu'on « punît les conspirateurs; par là il se fit aimer, « et ne se fit pas assez craindre. » La Fontaine juge assez bien, et même assez sévèrement, les fautes de ses héros; mais il est plein d'indulgence pour eux, quand c'est l'amour qui les fait faillir. « Jules César, dit-il, a des traits « d'humanité et de clémence; mais j'ai peine « à lui pardonner deux fautes : l'une, de ne « s'être point assez défié de Brutus; l'autre de « s'être laissé présenter le diadème, et d'avoir « fait une tentative si périlleuse : car, quant « à l'amour de Cléopâtre, je trouverois les « grands personnages bien malheureux, s'ils « étoient obligés de ne vivre que pour la gloire.

« J'estime autant la conquête de cette reine, « que celle de l'Egypte entière. Du tempéra- « ment dont César étoit, il en devoit devenir « amoureux; c'est une marque de son bon « goût. Je le loue d'avoir été *formarum specta-* « *tor elegans.* Alexandre et M. le Prince en « ont usé de la sorte. Je pourrois tirer mes « exemples de plus haut, et alléguer Jupiter, « *quem Deum?* » Ce Jupiter, ce Dieu, étoit Louis XIV. Malheureusement les exemples qu'il avoit donnés mettoient en crédit cette morale relâchée.

On pense bien que, dans ce parallèle, le grand Condé n'est pas jugé avec sévérité. Ce prince aimoit beaucoup La Fontaine, qui ne fit cet écrit que parcequ'une indisposition l'empêchoit d'accepter une invitation du héros. Depuis l'année 1675, que le grand Condé quitta le commandement des armées jusqu'à 1686, époque où, victime de l'amour paternel, il mourut de la maladie qu'il prit auprès de la duchesse de Bourbon sa fille, il coula des jours heureux dans sa belle retraite de Chantilli, qu'il rendit le centre des beaux arts

et des sciences. Il aimoit à discuter. « Les « contestations de M. le Prince, dit La Fontaine « dans sa lettre, sont fort vives, il n'ignore « rien non plus que vous. Il aime extrêmement « la dispute, et n'a jamais tant d'esprit que « quand il a tort. Autrefois la fortune ne l'au- « roit pas bien servi, si elle ne lui avoit op- « posé des ennemis en nombre supérieur, et « des difficultés presque insurmontables. Au- « jourd'hui il n'est plus content que lorsqu'on « peut le combattre avec une foule d'autorités, « de raisonnements et d'exemples; c'est là « qu'il triomphe. Il prend la victoire et la « raison à la gorge pour les mettre de son « côté. »

Ce parallèle est dans une lettre adressée, en 1684, à Louis Armand, prince de Conti, celui-là même dont La Fontaine avoit célébré le mariage avec mademoiselle de Blois, dans son épître à la duchesse de Fontanges. Ce prince mourut à Fontainebleau à la fleur de l'âge, le 9 novembre 1685, de la petite vérole, qu'il avoit gagnée en soignant sa femme, atteinte de la même maladie. Ce qui étonna

d'autant plus qu'il ne vivoit pas bien avec elle. Après sa mort, François Louis, son frère, connu auparavant sous le nom de prince de La Roche-sur-Yon, devint prince de Conti. Ce fut un des hommes les plus brillants du siècle de Louis XIV, mais peu estimable par ses mœurs : doué d'une figure charmante, séduisant auprès des femmes, il savoit, sans rien perdre de sa dignité, plaire à l'homme du peuple comme aux grands; esprit lumineux, juste, exact, étendu, plein d'instruction : sa mémoire vaste et sûre lui donnoit la faculté de placer avec un art imperceptible des louanges délicates sur les personnes et sur les familles; ses reparties, quoique vives, ne blessoient jamais : les jeunes gens et les vieillards trouvoient dans ses entretiens, de l'instruction et du plaisir. « Ce n'est point une hyperbole, dit Saint Simon, mais une vérité, cent fois éprouvée, qu'on y oublioit l'heure du repas : « Il fut, ajoute-t-il, les délices du monde, de la cour, des armées, la divinité du peuple, le héros des officiers, l'amour du parlement, l'admiration des savants. » M. de

Montausier et Bossuet, qui l'avoient vu élever avec le dauphin, l'aimoient tendrement : il vivoit avec eux dans une intime confiance, et il se concilia aussi l'affection des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, des cardinaux de Janson et d'Estrées, et du vertueux Fénélon. Le grand Condé ne cachoit pas la prédilection qu'il avoit pour lui; le duc de Luxembourg se plaisoit dans sa société, et ces deux grands capitaines l'initioient aux secrets de l'art militaire, qui les avoit rendus si fameux.

Dans sa jeunesse, Louis XIV eût distingué un tel homme, et en eût fait un instrument de sa puissance et de sa gloire. Mais les temps étoient changés : Louis XIV, ainsi que madame de Maintenon, étoient jaloux du mérite du prince de Conti, à cause du duc du Maine, qui se trouvoit effacé par lui. Lorsque, dans le salon de Marly, on voyoit le prince de Conti, entouré et écouté avec avidité, le roi ne pouvoit s'empêcher d'en témoigner son déplaisir : mais, dit Saint-Simon, quoiqu'on sût que ce n'étoit pas faire sa cour, on ne laissoit pas d'approcher, comme attiré par une force irrésis-

tible. Aussi, il étoit le seul prince sans charge, sans gouvernement, et même sans régiment. Il alloit se consoler de ses disgraces chez sa belle-sœur, avec laquelle on le soupçonna, non sans raison, d'avoir une liaison intime, du vivant même de son frère. Là se réunissoient aussi Luxembourg et tous les seigneurs qui avoient des prétentions à la faveur du Dauphin, qu'attiroit dans cette maison son inclination pour mademoiselle Choin, fille d'honneur de la princesse. La Fontaine fut aussi admis dans cette société; et plusieurs des épîtres en vers, et des lettres en prose qui nous restent de lui, n'auroient pu être comprises qu'imparfaitement, sans les détails dans lesquels nous venons d'entrer.

Le premier prince de Conti, celui auquel La Fontaine adressa la comparaison d'Alexandre, de César et de Condé, vivoit encore alors; et avec son frère, le prince de La Roche-sur-Yon, il avoit obtenu la permission de suivre le prince de Turenne dans la guerre contre les Turcs. Les lettres fréquentes que le prince de Conti écrivoit à sa femme excitèrent les soup-

çons du roi, qui donna des ordres pour intercepter cette correspondance. On arrêta à Strasbourg un des pages du prince, nommé Merfit, porteur de plusieurs lettres de divers personnages, dans lesquelles on trouva des critiques amères sur le gouvernement, des railleries sur la religion, et des détails sur un genre de débauche trop commun alors, et que le roi avoit dans une juste horreur. Le cardinal de Bouillon fut disgracié, par suite de cette affaire; l'un des fils du duc de La Rochefoucauld fut exilé, un autre renfermé : le fils du maréchal de Villeroi, dont les lettres étoient pleines de sarcasmes impies, fut simplement exilé. « Il est bien moins coupable que les autres, disoit malignement son père; il ne s'en est pris qu'à Dieu, et non au Roi. »

Comme c'étoit le prince de La Roche-sur-Yon qui étoit regardé comme le chef de toute cette jeunesse frondeuse, et que plusieurs des lettres saisies lui étoient adressées, ce fut sur-tout sur lui que tomba la colère du roi. Quand ce prince fut de retour, Louis XIV ne voulut ni le voir ni lire un mémoire justifica-

tif qu'il lui fit remettre. Alors il se retira dans son château de l'Isle-Adam, et il n'en sortit que pendant quelques jours pour aller soigner son frère, dont la mort lui causa un vif chagrin. Le prince de La Roche-sur-Yon, devenu prince de Conti, retourna dans sa retraite de l'Isle-Adam. C'est dans ce lieu, situé sur les bords de l'Oise, que La Fontaine lui écrivit une épître pour le consoler,

Pleurez-vous aux lieux où vous êtes?
La douleur vous suit-elle au fond de vos retraites?
. . . .
Le dieu de l'Oise est sur ses bords
Qui prend part à votre souffrance;
Il voudroit les orner par de nouveaux trésors,
Pour honorer votre présence.
. . . .
. . . . Rien ne rit sous les cieux
Depuis le moment odieux
Qui vous ravit un frère aimé d'amour extrême.
Ce moment, pour en parler mieux,
Vous ravit dès lors à vous-même.

L'épître est d'un style facile, et, dans certains passages, d'une poésie assez remarquable. Il se passa plus d'un an avant que le roi voulût

pardonner au prince de Conti ; et il ne le fit qu'à la prière du grand Condé qui, en mourant, demanda au monarque la grace de son neveu.

La lettre en vers et en prose que La Fontaine adressa, cette même année, à un M. Simon de Troyes, est un modèle de grace et de facilité. Notre fabuliste y fait la description d'un repas où il s'est trouvé avec le sculpteur Girardon, et où l'on mangea un pâté qu'avoit donné M. Simon. Cette lettre courut en manuscrit, et le père Bouhours l'imprima dans son recueil de *Vers choisis*. Elle est intéressante pour la connoissance des mœurs du temps et des faits auxquels elle fait allusion. Mais, pour bien comprendre le récit de cette conversation, il faut connoître tout ce qui occupoit alors le public.

Charles II, roi d'Angleterre, venoit de mourir. Jacques II, qui lui succédoit, étoit suspect aux Anglois, à cause de son attachement à la religion catholique : Guillaume, prince d'Orange, son gendre, conçut le hardi projet de détrôner son beau-père, et d'abaisser le roi de

France. Il fomenta les haines, et engagea secrètement toutes les puissances de l'Europe à se confédérer de nouveau contre Louis XIV. Déja l'empereur, une partie de l'empire, la Hollande, le duc de Lorraine, s'étoient secrètement unis entre eux à Augsbourg; mais le mystère de cette coalition, dans laquelle entrèrent l'année suivante l'Espagne et la Savoie, étoit déja révélé : l'épître de La Fontaine le prouve.

Votre Phidias et le mien
Et celui de toute la terre,
Girardon, notre ami, l'honneur du nom troyen,
M'oblige à vous mander, non la paix ou la guerre,
Dont sur ma foi je ne sais rien;
Non la ligue d'Augsbourg, que je sais moins encore;
Non dans un bel écrit plein de moralité
Des sottises du temps le nombre que j'ignore
(Et sauroit-il être compté?)
Mais la défaite d'un pâté.
. . . .
. . . . L'eau du sacré vallon
Auroit profané même un vin tel que le nôtre :
Pur et sans mélange on le but.
Votre pâté, dès qu'il parut,
Ramena les santés et fit naître l'envie

De boire à Chloris, à Sylvie,
A ce qu'on aime enfin : bonne et louable loi.
De la maîtresse on vint au roi.

Alors le duc de La Feuillade, que son héroïsme guerrier et chevaleresque avoit porté, dans les intervalles de paix, à faire la guerre aux Turcs en Hongrie, à transporter trois cents gentilshommes à ses frais pour secourir Candie, voulut ériger un monument à Louis XIV, auquel il avoit voué une sorte de culte : il acheta l'hôtel de Senneterre, un des plus magnifiques de Paris; il le fit abattre, ainsi que l'hôtel d'Émery et plusieurs autres maisons, dont il forma la place des Victoires, au milieu de laquelle on éleva ce superbe monument que nous avons vu détruire de nos jours. Les façades de cette place furent exécutées sur les dessins de Mansard, et la statue en marbre blanc étoit l'ouvrage du sculpteur Desjardin, qui avoit aussi représenté la Victoire, plaçant une couronne de laurier sur la tête du monarque, et quatre esclaves enchaînés à ses pieds dans des proportions énormes. Mais, à la même époque, le roi venoit d'acheter l'hôtel de

Vendôme, bâti par Henri IV, pour son fils, et on projetoit de le raser pour y former une autre place, au milieu de laquelle on vouloit mettre la statue équestre en bronze de Louis XIV, qu'exécutoit le sculpteur Girardon. Cette place, qu'on eût desiré appeler du nom de Louis-le-Grand, mais qui a toujours conservé celui de Vendôme, ne fut achevée que deux ans après, et ce ne fut même qu'en 1699, treize ans après la date de l'épître de La Fontaine, qu'on put y placer la statue faite par Girardon. Mais nous apprenons, par cette épître même, qu'on parloit déja beaucoup alors de cette statue ; et il est bien naturel qu'il en fût question dans un repas où se trouvoit le sculpteur qui l'exécutoit.

De la maîtresse on vint au roi,
Du roi l'on vint à la statue ;
De la statue on prit sujet
D'examiner la place, et cet autre projet
Où l'image du prince est encore attendue.
Il faut du temps : le temps a part
A tous les chefs-d'œuvre de l'art.
La reine des cités, dans sa vaste étendue,
N'aura rien qui ne céde à ce double ornement.

L'équestre en est encore à son commencement,
La pédestre à la fin le monarque l'a vue.
Desjardin, il faut l'avouer,
Mérite par cette œuvre une éternelle gloire.
Nous en louâmes tout; car tout est à louer,
Et le vainqueur, et la Victoire,
Et les captifs. . . . . .

Après un éloge du duc de La Feuillade et du roi, La Fontaine raconte ce qui s'est dit dans le repas sur les journaux de Hollande, et sur-tout sur Bayle et son continuateur Leclerc :

Leclerc pour la satire a bien moins d'habitude;
Il paroît circonspect, mais attendons la fin.
Tout faiseur de journaux doit tribut au malin.

Ce dernier vers est devenu proverbe. Les convives quittèrent le repas pour aller au sermon; et ce qui est digne de remarque dans La Fontaine, c'est qu'il écouta ce sermon fort attentivement, et qu'il en parle d'une manière convenable. « J'y trouvai, dit-il, de la piété, de « l'éloquence, des expressions, et un bon tour « en beaucoup d'endroits, tout-à-fait selon mon « goût. »

En effet une anecdote, rapportée par Racine le fils, prouve que La Fontaine savoit goûter la naïve et sublime simplicité des livres saints. Racine le mena un jour à Ténèbres; et, s'apercevant que l'office lui paroissoit long, il lui donna pour l'occuper un volume de la Bible, qui contenoit *les Petits Prophètes*. La Fontaine tomba sur la prière des Juifs, dans Baruch, et ne pouvant se lasser de l'admirer, il disoit à Racine : « C'étoit un beau génie que Baruch : qui étoit-il ? » Le lendemain et les jours suivants, lorsqu'il rencontroit dans la rue quelque personne de sa connoissance, après les compliments ordinaires, il élevoit la voix pour dire : « Avez-vous lu Baruch ? c'é-« toit un grand génie. »

D'autres faits prouvent encore que, malgré la licence de ses écrits et ses mœurs relâchées, La Fontaine avoit du respect pour la religion et pour ses ministres. Il avoit versifié un conte d'après la cent quatrième fable d'Abstémius, dans laquelle un prêtre, à qui on avoit confié la direction de cinq jeunes religieuses, confondu par les justes reproches de son évêque,

ne peut que lui répondre par ces paroles de l'Évangile : « Seigneur, vous m'aviez donné cinq talents, en voici cinq de plus que j'ai gagnés. » Sur quoi l'évêque s'étant mis à rire, le renvoya absous. Le fabuliste tire de son récit cette moralité que souvent une heureuse plaisanterie mieux que les plus légitimes excuses apaise la colère de ceux que nos fautes ont irrités contre nous. La Fontaine, dont le grand Arnault avoit loué les fables, imagina de lui en témoigner sa reconnoissance en lui adressant à son tour des éloges dans le prologue du conte qu'il avoit tiré d'Abstémius. Il n'y voyoit qu'un trait d'esprit loué par un auteur latin qui lui étoit très familier, et il crut bonnement qu'on pouvoit en régaler un fameux docteur de Sorbonne. Boileau et Racine auxquels notre poëte montra son conte lui firent observer que la dédicace étoit inconvenante, et que la plaisanterie qui le terminoit, tirée d'un texte sacré, lui donneroit le caractère d'un homme sans religion. Alors il ne balança pas à supprimer non seulement le prologue, mais le conte entier qui n'a jamais paru. Un jour

aussi Racine dans une discussion très vive le réduisit au silence en lui citant en latin pour s'amuser un prétendu texte de l'Écriture qui étoit de son invention, et que notre poëte n'osa pas contredire parcequ'il le crut réellement tiré des livres saints.

Girardon, que La Fontaine a mis en scène d'une manière si aimable dans l'épître à M. Simon, n'étoit pas alors le seul artiste dont la ville de Troyes dût s'enorgueillir; Pierre Mignard y étoit né. Ce peintre, par le grand nombre de portraits qu'il avoit faits en France, et par les belles fresques du Val-de-Grace, avoit encore augmenté la réputation qu'il s'étoit acquise en Italie. Barthélemy d'Hervart, qui avoit été autrefois intendant et contrôleur général des finances, homme d'une richesse immense, et qui savoit l'art d'en jouir, avoit acheté l'ancien hôtel d'Épernon, et l'avoit agrandi et embelli. Il sacrifia une somme considérable pour orner de peintures à fresques son cabinet et son salon. Mignard fut chargé de les exécuter. Il avoit représenté sur la voûte du cabinet l'apothéose de Psyché: on la voyoit s'élever sur

le sommet de l'Olympe, portée par Mercure et par Hyménée ; Jupiter paroissoit empressé de recevoir la divinité qui venoit embellir son empire ; une troupe d'Amours servoient de cortège à leur nouvelle souveraine. Sur la voûte du salon, Mignard avoit peint les principales aventures d'Apollon, sa cruelle vengeance envers Niobé, le combat contre le serpent Python, son séjour à la cour du roi Laomédon, la douleur dont il avoit été accablé par la perte du beau Hyacinthe, son amour pour la sévère Daphné, et le soin qu'il prenoit d'arroser l'arbre que la métamorphose de cette nymphe lui avoit rendu si cher. Sur la coupole on le voyoit dans toute sa gloire, occupé à instruire les Muses attentives. Cette fresque étoit considérée comme le chef-d'œuvre de Mignard. Ce grand peintre étoit intimement lié avec La Fontaine, ainsi que lui *homme de Champagne* [1], et encore plus avec Molière ; il

(1) Je suis un homme de Champagne,
Qui n'en veux point au roi d'Espagne,

dit La Fontaine, en parlant de lui-même dans l'épître *à une abbesse*. Voyez ci-dessus, pag. 40.

fut même, dans le temps, admis aux petites réunions de ces deux poëtes avec Racine, Boileau et Chapelle. Molière fit un poëme exprès pour célébrer la fresque du Val-de-Grace, et le roman de *Psyché*, qu'avoit composé La Fontaine, contribua aussi à la célébrité des peintures que Mignard exécuta dans le cabinet de l'hôtel d'Hervart. C'est dans cet hôtel, qui étoit situé rue Plâtrière, à l'endroit où est actuellement l'administration des Postes, que La Fontaine devoit terminer sa vie.

La Fontaine fut aussi lié avec plusieurs ecclésiastiques recommandables : nous avons déja fait mention de Huet, son ami particulier, qu'on nomma sous-précepteur du dauphin, puis évêque de Soissons, et ensuite évêque d'Avranches. Notre poëte avoit eu des liaisons encore plus intimes avec l'abbé Le Camus, homme plein d'esprit, et qui, d'abord s'étoit montré galant, aimable, libertin, et même impie. L'exemple de Bouthillier de Rancé, fondateur de la Trappe, qui, dans sa première jeunesse, avoit mené aussi une vie assez déréglée, convertit l'abbé Le Camus. On

lui donna l'évêché de Grenoble, et ensuite le chapeau de cardinal. La Fontaine fait indirectement allusion à la conduite passée et à la vie présente de ce prélat, dans quelques vers qu'il écrivit au bas d'une lettre que lui avoit adressée M. Girin, contrôleur des finances à Grenoble, pour le rendre juge d'une gageure faite au sujet d'une difficulté grammaticale, qui s'étoit élevée sur le refrain d'un rondeau. Notre poëte, après avoir exposé fort clairement les raisons de sa décision, en vers jolis et faciles, ajoute :

Je ne me donne point ici pour un oracle;
Et, sans chercher si loin, Grenoble en possède un;
Il sait notre langue à miracle,
Son esprit est en tout au-dessus du commun;
C'est votre cardinal que j'entends; ses lumières
Dédaignent, il est vrai, de semblables matières;
. . . .
Ballades et rondeaux, ce n'est point son affaire.
A l'égard du salut, unique nécessaire,
Il n'est point de difficulté
Qui ne doive occuper en pareille occurrence,
Non seulement son Éminence,
Mais même encor sa Sainteté.

Racine, qui avoit pour La Fontaine une ami-

tié tendre et sincère, et qui auroit voulu le corriger de ses défauts, l'exhortoit sur-tout à prendre plus de soin de ses affaires. C'est probablement dans ce but que La Fontaine s'étoit déterminé à se rendre à Château-Thierry en 1686. Racine, ne recevant pas de ses nouvelles, s'en plaignit; et La Fontaine lui écrivit : « Poignan, à son retour de Paris, m'a dit « que vous preniez mon silence en fort mau« vaise part, d'autant plus qu'on vous avoit « assuré que je travaillois sans cesse depuis « que je suis à Château-Thierry, et qu'au lieu « de m'appliquer à mes affaires, je n'avois que « des vers en tête. Il n'y a de tout cela que la « moitié de vrai : mes affaires m'occupent au« tant qu'elles en sont dignes, c'est-à-dire nul« lement; mais le loisir qu'elles me laissent, « ce n'est pas la poésie, c'est la paresse qui « l'emporte. » Il rapporte ensuite à son ami une chanson qu'il a faite en réponse à un couplet que lui avoit adressé une petite fille de huit ans : « c'a été là, ajoute-t-il, ma plus forte « occupation depuis mon arrivée. » Puis viennent des vers qui contiennent des jugements

sur Ronsard, Racan et Malherbe, qu'il se proposoit d'insérer dans une lettre au prince de Conti :

Ronsard est dur, sans goût, sans choix,
Arrangeant mal ses mots, gâtant par son françois
Des Grecs et des Latins les graces infinies.
Nos aïeux, bonnes gens, lui laissoient tout passer,
Et d'érudition ne se pouvoient lasser.

. . . .

Cet auteur a, dit-on, besoin d'un commentaire :
On voit bien qu'il a lu, mais ce n'est pas l'affaire ;
Qu'il cache son savoir, et montre son esprit.

. . . .

Malherbe de ces traits usoit plus fréquemment ;
Sous lui, la cour n'osoit ouvertement
Sacrifier à l'ignorance.

Heureusement pour la gloire du grand siècle, que la mode de sacrifier à l'ignorance étoit bornée à la cour, et n'avoit pas encore gagné les auteurs. La Fontaine termine en disant : « Ne montrez ces derniers vers à personne ; « car madame de La Sablière ne les a pas en« core vus. » On aime ces touchants égards de La Fontaine pour sa bienfaitrice ; et il paroît, d'après ce passage, que madame de La Sa-

blière, quoique livrée alors tout entière à de pieux devoirs, conservoit cependant encore le goût des vers.

La Fontaine dans cette lettre ne fait aucune mention de sa femme; cependant elle se trouvoit alors à Château-Thierry où elle paroît avoir résidé jusqu'à sa mort qui eut lieu le 9 novembre 1709. Ce voyage de La Fontaine à Château-Thierry est probablement le dernier qu'il ait fait. Depuis il ne paroît pas avoir quitté Paris et ses environs. Il étoit sur-tout fort assidu aux séances de l'Académie françoise, et il s'étoit fait tellement aimer de ses confrères académiciens, qu'un jour ils voulurent se départir en sa faveur d'une règle académique qu'on n'enfreint jamais. Il est d'usage, dans ces corps littéraires, de signer des listes de présence, et, lorsqu'on commence la séance, le secrétaire tire une barre pour clore la liste. Ceux qui arrivent après la barre tirée n'ont point part aux jetons de cette séance. La Fontaine entra un jour comme on venoit de tirer la barre; tous ses confrères, qui savoient qu'il n'étoit pas riche, réclamèrent

aussitôt pour que l'on fît exception en sa faveur : mais il ne voulut pas permettre que la règle fût enfreinte. « Non, Messieurs, dit-il, « cela ne seroit pas juste. Je suis venu trop « tard ; c'est ma faute. »

L'attachement que les membres de l'Académie avoient pour La Fontaine, la confiance qu'ils avoient en lui, furent ce qui engagea cet homme si doux, si conciliant, dans la querelle avec Furetière, et qui lui attira l'inimitié de ce dernier, avec lequel il étoit fort lié.

L'édit du roi Louis XIII, qui créoit l'Académie Françoise, en date du 24 janvier 1635, ne fut vérifié et enregistré que le 10 juillet 1637. D'assez vives oppositions s'étoient élevées, dans le sein du parlement, contre la création de ce corps littéraire. On savoit qu'il étoit l'ouvrage du cardinal de Richelieu, et l'on craignoit que cette innovation ne cachât encore quelques nouveaux pièges de ce ministre despote : comme rien ne déterminoit les limites de la compétence académique, on redoutoit les empiètements d'une compagnie constituée légalement. Aussi, le parlement

n'enregistra les privilèges accordés à l'Académie, qu'avec cette clause : « A la charge que ceux de ladite assemblée et Académie ne connoîtront que de l'ornement, embellissement, et augmentation de la langue françoise, et des livres qui seront par eux faits, et par autres personnes qui le desireront et voudront. »

La suite démontra que la prévoyance du parlement n'étoit pas inutile, ni ses craintes tout-à-fait vaines. L'Académie, d'après ses statuts, devoit s'occuper à composer une rhétorique, une poétique, et un dictionnaire de la langue françoise ; mais, sous prétexte qu'elle craignoit l'infidélité des copistes employés à transcrire ses cahiers, elle obtint, le 28 juin 1674, un privilège, signé en commandement, par lequel défenses étoient faites de publier un dictionnaire françois, avant que le sien fût au jour. L'Académie s'attribuoit ainsi un monopole, contraire aux termes de la loi qui l'avoit créée, et qui lui interdisoit toute juridiction sur les livres composés par des auteurs qui n'avoient point été admis dans son sein, à moins qu'ils n'eussent desiré ou voulu s'y

soumettre. Ce nouveau privilège n'étoit pas moins nuisible aux lettres, qu'attentatoire aux droits de ceux qui les cultivoient. Toutefois, l'on conviendra qu'il devoit au moins être respecté par tous les membres de l'Académie. Cependant Furetière, qui en faisoit partie depuis plus de vingt ans, obtint de son côté, et sans l'aveu de ses confrères, le 24 août 1684, un privilège du grand sceau, pour l'impression d'un *dictionnaire universel*, dans lequel, suivant le titre qu'il avoit montré à l'approbateur, on ne devoit trouver que des termes d'arts et de sciences, mais qui, d'après le titre, inséré dans le privilège, devoit renfermer tous les mots françois, tant vieux que modernes. Lorsqu'on apprit que le *dictionnaire universel* s'imprimoit, il y eut un soulèvement général de toute l'Académie contre l'auteur de cet ouvrage. Elle l'accusoit non seulement de violer les privilèges du corps, mais d'en avoir pillé le travail pour enrichir le sien. On convoqua une assemblée extraordinaire où Furetière fut interrogé. Ces procédés violents l'aigrirent contre ses confrères, et l'Académie

permit que Racine, La Fontaine et Boileau, qui étoient particulièrement liés avec lui, allassent le trouver pour le disposer à la soumission, et à une réconciliation. Tout fut inutile. M. de Novion, premier président au parlement, qui étoit alors directeur de l'Académie, et qui prenoit un vif intérêt à Furetière, lui déclara qu'il ne pouvoit, ni comme juge, ni comme académicien, ni comme ami, se dispenser de le condamner. Alors Furetière ne garda plus de mesure, et publia des factums et des libelles en vers et en prose, où plusieurs membres de l'Académie, et notamment La Fontaine, étoient maltraités.

Un des articles des statuts de l'Académie l'autorisoit, et même l'obligeoit à destituer un académicien qui auroit fait quelque action indigne d'un homme d'honneur : ce fut en vertu de cet article que l'Académie, dans sa séance du 22 janvier 1685, exclut Furetière de son sein. Le roi, dont l'approbation étoit nécessaire, se fit rendre compte de cette affaire ; et, comme on avoit mêlé la demande de l'expulsion avec celle de la réforme du privilège, le

roi se contenta de répondre que l'affaire devoit suivre le cours ordinaire de la justice. L'Académie plaida donc contre Furetière, et, s'étant pourvue au conseil, elle fit supprimer, par arrêt contradictoire, rendu le 9 mars 1685, le privilège qu'il avoit obtenu. Furetière continua d'écrire, pour diffamer ses confrères, des libelles qui furent supprimés par sentence de police. C'est ainsi qu'il perdit les trois dernières années de sa vie; et il n'eut pas même la satisfaction de voir paroître son dictionnaire, qui ne fut publié, en Hollande, que deux ans après sa mort, arrivée le 12 mai 1688.

On a dit que La Fontaine, à la séance qui eut lieu pour l'exclusion de Furetière, avoit mis, par distraction, une boule noire au lieu d'une boule blanche, et que de là venoit la colère de ce dernier contre lui. C'est un conte, inventé par des hommes peu instruits des détails de cette affaire. La Fontaine étoit bon confrère; il crut, quoique lié avec Furetière, qu'il étoit de son devoir de le condamner, pour soutenir les droits du corps auquel il ap-

partenoit ; d'autant plus qu'alors il étoit, en quelque sorte, chargé de le représenter. L'intitulé des plaidoiries de Furetière porte « contre MM. Régnier-Desmarais, Charpentier, Tallemant, Boyer, et Jean de La Fontaine, de l'Académie Françoise, qui en tiennent ordinairement le bureau, intimés en leurs propres et privés noms. »

Cependant La Fontaine mettoit réellement peu d'intérêt à toutes ces disputes, et probablement au dictionnaire même. Pavillon, dans une lettre à Furetière, commence de la manière suivante la description d'une des séances de l'Académie :

Troublé d'une fureur divine,
Je vois les Muses, Apollon,
Accompagnés de Mnémosyne,
Se présenter dans ce salon.
Le grec Charpentier y préside,
Le tendre Quinault y réside ;
La Fontaine n'y peut parler,
Il dort ; et prêt à s'en aller,
Le chevalier de l'équivoque
Le regarde, et s'en moque.

Par le chevalier de l'équivoque, Pavillon dé-

signe Benserade, qui dissertoit beaucoup dans l'Académie sur les divers sens des mots.

Dans ses libelles, Furetière cherche à indisposer l'autorité contre La Fontaine, relativement à la publication de ses contes : il le plaisante sur ses distractions, et il lui attribue le trait singulier de M. le comte de Brancas, qui alla pour faire visite à une personne de sa connoissance, à l'enterrement de laquelle il avoit assisté quelques jours auparavant. Les auteurs des notices sur la vie de notre poëte n'ont pas manqué de lui appliquer cette anecdote, ne connoissant pas la main ennemie qui la lui avoit faussement attribuée. Enfin, Furetière s'étend beaucoup sur l'ignorance de La Fontaine, qui, dit-il, après avoir été plus de vingt ans maître des eaux et forêts, ne sait pas distinguer le bois de grume d'avec le bois de marmenteau. La Fontaine, impatienté de ce reproche, laissa échapper de sa plume une épigramme contre Furetière. Ce fut ce dernier qui fit imprimer l'épigramme, avec une réponse en prose, et en prétendant que cette épigramme même prouvoit l'exactitude du re-

proche qu'il avoit fait à son adversaire. Furetière ajoute à cela deux épigrammes et un bout-rimé qui sont encore de plus mauvais goût que les vers dont il a voulu se venger. La Fontaine répliqua au bout-rimé par un sonnet qu'il avoit sagement condamné à l'oubli.

Rien ne révolta plus dans les plaidoyers de Furetière, que les grossières injures qui s'y trouvoient contre La Fontaine. Bussy-Rabutin, ami de Furetière, lui écrivit pour lui témoigner combien il les désapprouvoit : madame de Sévigné sur-tout en fut indignée; elle ne pouvoit concevoir comment Furetière, dans ses vilains factums, dans ses noires satires, comme elle les appeloit, pouvoit déprécier les écrits de La Fontaine. Ceux qui ne les admirent pas, elle les qualifie d'esprits durs et farouches; elle dit que nulle puissance humaine n'est capable de les éclairer, et qu'elle leur ferme sa porte à jamais. Mais les critiques de Furetière contre La Fontaine étoient l'expression de sa haine, et non celle de son jugement.

On voit en effet dans la préface d'un recueil

de fables, que Furetière avoit publié long-temps avant cette querelle, qu'il jugeoit La Fontaine de la même manière que tous les hommes de lettres de ce temps. Après avoir parlé des fables d'Ésope et de Phèdre, il ajoute : « Mais il n'y a personne qui leur ait fait autant d'honneur que M. de La Fontaine, par la nouvelle et excellente traduction qu'il en a faite; dont le style naïf et marotique est tout-à-fait inimitable, et ajoute de grandes beautés aux originaux. » Et plus loin il dit que La Fontaine a relevé son sujet « par la beauté de son style et ses heureuses expressions. » Ce qu'il y a de remarquable, c'est que Furetière, et plus tard La Motte, se reconnoissant inférieurs à La Fontaine pour le style, croyoient compenser ce qui leur manquoit sous ce rapport, par le mérite qu'ils s'attribuoient d'avoir inventé les sujets de leurs fables. La Harpe, pour combattre le reproche fait par ces auteurs à notre poëte, de n'avoir presque rien inventé, se contente de dire : « Il a inventé son style, et son secret lui est demeuré. » Mais, si l'on veut se faire une idée

précise de ce qui constitue l'invention en poésie, on verra que La Fontaine mérite plus qu'aucun autre poëte peut-être, d'être considéré comme inventeur.

Le but de la poésie, comme de tous les autres arts, est de plaire : et comme rien ne satisfait plus notre ame, que tout ce qui l'agrandit, l'élève, et réveille en elle le sentiment de son immortelle origine, aussi les poëtes ne nous font jamais éprouver de plus délicieuses sensations, que quand ils nous peignent une nature sublime, qu'ils nous racontent de grandes actions, ou qu'ils nous entraînent avec eux dans le domaine des vérités religieuses et morales. Sous ce dernier rapport, non seulement ils plaisent, mais ils instruisent, non en philosophes, mais en poëtes. L'instruction n'est cependant pas le but principal auquel ils tendent, c'est pour eux un moyen de plus pour plaire. Le poëte ne veut pas, à l'exemple du philosophe, enrichir notre mémoire de nouvelles connoissances, convaincre ou éclairer notre raison. Non : il a de plus hautes, ou du moins de plus ambitieuses prétentions :

il veut, par la magie de son art enchanteur, s'emparer de notre imagination, émouvoir à son gré nos cœurs, charmer nos esprits, et imprimer à nos ames les élans du noble enthousiasme qui le possède. Les idées et les images qu'il emploie n'ont donc pour lui de valeur et d'existence réelle, qu'autant qu'elles se présentent de manière à produire tout l'effet que son art se propose. Il est évident, d'après cela, que le véritable poëte est toujours créateur, soit qu'il emploie des pensées ou des fictions connues de tous, ou qu'il en enfante de nouvelles : il importe donc peu qu'elles procèdent directement ou indirectement de lui, puisque de toutes manières elles lui appartiennent tout entières, quand il a su leur donner l'empreinte de son génie : sans les formes qu'il leur a prêtées, sans les couleurs dont son imagination les a revêtues, elles ne pourroient ni plaire ni émouvoir : c'est donc lui qui en est le créateur. Auparavant, poétiquement parlant, elles n'existoient pas; car une chose n'existe que par les attributs et les qualités qui la constituent. Voilà

pourquoi ce qu'on appelle invention du sujet, combinaison nouvelle d'évènements, est compté pour si peu en poésie. Ces combinaisons, ces idées nouvelles ne produisent rien, si le poëte ne sait les mettre en œuvre, s'il ne sait les enfanter de nouveau, et les animer du feu de son génie. L'idée d'un guerrier fougueux est dans toutes les têtes; mais il a fallu qu'il naquît un Homère, pour nous faire connoître un Achille. Assurément, depuis qu'il y a des femmes au monde, on a vu des coquettes et des perfides; mais sans le Tasse peut-être, une Armide n'auroit jamais existé.

Pour revenir à La Fontaine, il est bien vrai qu'il a choisi les sujets de presque toutes ses fables dans les auteurs qui l'ont précédé; mais il n'est pas vrai, comme le dit Furetière, qu'il les ait traduits. Il ajoute souvent aux sujets qu'il a empruntés, de nouvelles circonstances; quelquefois il en altère entièrement le fonds; d'autres fois il en tire une morale toute différente; il crée ses caractères d'animaux, et les fait agir et parler autrement que l'auteur original; enfin, les couleurs de sa poésie don-

nent un aspect tout différent aux choses mêmes qu'il n'altère pas. Ses apologues lui appartiennent donc tous, et on peut dire que La Fontaine doit être considéré comme inventeur, à aussi juste titre que tout autre poëte. Le mérite de Voltaire ne paroît pas moins grand dans la tragédie de *Mérope*, qui est en partie calquée sur celle de Maffeï, que dans *Alzire* dont le sujet est de l'invention de l'auteur. *Phèdre* n'est-elle pas considérée comme une des plus sublimes pièces qu'ait enfantées le génie de Racine, quoiqu'il ait puisé le sujet de cette tragédie, et même les motifs des plus belles scènes, dans Euripide. Cependant on peut ajouter encore qu'avant Corneille, Racine et Voltaire, Melpomène étoit connue dans toute son auguste majesté, par les chefs-d'œuvre des anciens : mais la Muse plus humble de l'apologue que l'affranchi d'Auguste sembloit avoir asservi pour toujours à une simplicité sévère, incompatible avec nos idiômes modernes, qui, le premier, l'a ornée d'attraits assez variés, pour la rendre digne de paroître souvent sur le Par-

nasse? C'est La Fontaine. Ainsi donc nul poëte, je le répète, n'a plus que lui de droit à être considéré comme inventeur; et cependant quelle modestie! Aujourd'hui nous réimprimons sans cesse son recueil, avec ce titre: *Fables de La Fontaine;* mais de son vivant, il l'intitula toujours: *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine.* C'est la seule fois que ses éditeurs ont eu raison de s'écarter du texte des éditions de ses ouvrages, imprimées sous ses yeux; car les *Fables* qu'il a *mises en vers* sont bien les siennes, et c'est d'après lui qu'on a traduit ou imité ensuite ces mêmes fables dans toutes les langues de l'Europe.

A peine la querelle littéraire qu'avoit excitée l'expulsion de Furetière commençoit à s'apaiser, qu'il s'en éleva une autre: voici quelle en fut l'occasion. Le roi, dont la santé avoit toujours été robuste et saine, éprouva une révolution dans ses humeurs, et on fut obligé de lui faire subir l'opération douloureuse, et alors encore inusitée, de la fistule. Lorsqu'il fut rétabli, il y eut des réjouissances

dans tout le royaume : lui-même fit une entrée solennelle dans Paris, pour aller à Notre-Dame rendre des actions de graces, et il dîna pour la première fois à l'Hôtel-de-Ville. L'Académie Françoise, quelques jours avant (le 27 janvier 1687), fit, à ce sujet, chanter un *Te Deum*, et l'après-dîner tint une assemblée extraordinaire, dans laquelle Perrault lut un poëme, intitulé : *Le Siècle de Louis-le-Grand*, qui alluma dans le sein de l'Académie et sur le Parnasse françois une guerre littéraire qui a duré plus de cinquante ans. Dans ce poëme, Perrault exaltoit les modernes, et tournoit les anciens en ridicule ; et cependant, parmi les hommes illustres du siècle de Louis-le-Grand qu'on pouvoit leur opposer, il ne nommoit ni Racine, ni Boileau, ni La Fontaine. C'étoit ajouter l'insulte au scandale. Aussi le déchaînement fut général parmi les érudits et les hommes de lettres qui faisoient le plus d'honneur à la France par leur talent. Boileau fut un de ceux qui combattit avec le plus d'ardeur. « Il n'aiguisa pas ses traits, dit d'Olivet, il les envenima. » Cependant aucune des épi-

grammes, dont il cherche à accabler son adversaire, ne vaut les vers par lesquels Perrault termine sa préface contre l'abbé Régnier, Dacier, et les autres traducteurs maladroits des anciens. «. Ces traductions des poëtes grecs, disoit Perrault, sont contre la bonne politique. »

Ils devoient, ces auteurs, demeurer dans leur grec,
Et se contenter du respect
De la gent qui porte férule.
D'un savant traducteur on a beau faire choix,
C'est les traduire en ridicule,
Que de les traduire en françois.

La Fontaine fut le premier qui se déclara publiquement en faveur des anciens : non seulement il fit à ce sujet un aveu, dont Dacier se prévalut depuis dans ses préfaces, mais, dix jours après la célèbre séance académique, il publia, sur une feuille séparée, une épître en vers, adressée à son ami et son confrère le savant Huet, alors évêque de Soissons, auquel il avoit donné un Quintilien de la traduction d'Oratio Toscanella. Dans cette épître, qui se ressent de la précipitation avec laquelle l'au-

teur l'a composée, non seulement La Fontaine défend les anciens, mais il expose sa propre doctrine et ses goûts particuliers en matière de littérature.

Art et guides, tout est dans les Champs-Élysées:
J'ai beau les évoquer, j'ai beau vanter leurs traits,
On me laisse tout seul admirer leurs attraits.
Térence est dans mes mains, je m'instruis dans Horace;
Homère et son rival sont mes dieux du Parnasse.
Je le dis aux rochers: on veut d'autres discours;
Ne pas louer son siècle est parler à des sourds.
Je le loue; et je sais qu'il n'est pas sans mérite;
Mais près de ces grands noms notre gloire est petite.

La Fontaine, en parlant de son admiration pour Voiture, avoue qu'il fut près de se laisser égarer par le goût des antithèses et des concetti, dont cet auteur est plein.

Je pris certain auteur autrefois pour mon maître;
Il pensa me gâter: à la fin, grace aux cieux,
Horace, par bonheur, me dessilla les yeux.

Il ne peut s'empêcher de témoigner encore ici son admiration pour Platon:

Quand notre siècle auroit ses savants et ses sages,
En trouverai-je un seul approchant de Platon?

Il ne veut pas cependant que l'on soit exclusif, et il recommande la lecture des modernes, tant des nationaux que des étrangers :

Je chéris l'Arioste, et j'estime le Tasse ;
Plein de Machiavel, entêté de Bocace,
J'en parle si souvent qu'on en est étourdi.
J'en lis qui sont du Nord, et qui sont du Midi.

Enfin, tout en admirant les anciens, il recommande de ne pas les imiter servilement :

Quelques imitateurs, sot bétail, je l'avoue,
Suivent en vrais moutons le pasteur de Mantoue.
J'en use d'autre sorte ; et, me laissant guider,
Souvent à marcher seul j'ose me hasarder.
On me verra toujours pratiquer cet usage.
Mon imitation n'est point un esclavage :
Je ne prends que l'idée, et les tours et les lois
Que nos maîtres suivoient eux-mêmes autrefois.
Si d'ailleurs quelque endroit chez eux plein d'excellence
Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,
Je l'y transporte, et veux qu'il n'ait rien d'affecté,
Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité.

L'épître à M. de Bonrepaux, ambassadeur en Angleterre, qui fut imprimée avec la précédente, est un éloge du roi, fait à propos

de sa convalescence. La Fontaine loue le monarque de la révocation de l'édit de Nantes. Cette mesure cruelle et désastreuse obscurcit les dernières années d'un règne, dont les commencements avoient été si brillants : cependant, ceux mêmes qui se sont le plus élevés contre Louis XIV avouent qu'il fut alors abusé par l'impitoyable Louvois, qui lui cacha le véritable état des choses. Lorsque l'autorité a l'imprudence de déchaîner les unes contre les autres des factions ou des croyances contraires, elle s'environne aussitôt de ténèbres, ou ne discerne plus les objets qu'à la lueur des flambeaux du fanatisme, qui, comme les torches des furies, n'éclairent que des fantômes. La Bruyère et Fontenelle même y furent trompés, et applaudirent au projet glorieux de réunir tous les François par une même et seule religion. La Fontaine suivit donc en cela le torrent de l'opinion commune, et disoit du roi :

Il veut vaincre l'erreur; cet ouvrage s'avance :
Il est fait; et le fruit de ses succès divers
Est que la vérité règne en toute la France,
 Et la France en tout l'univers.

Non content que sous lui la valeur se signale,
Il met la piété sur le trône à son tour,

La manière dont cette épître se termine prouve que La Fontaine eût desiré que les bienfaits du monarque vinssent remédier au mauvais état de sa fortune :

Il faut plus de loisir pour louer ce héros :
Une Muse modeste et sage
Ne touche qu'en tremblant à des sujets si hauts.
Je me tais donc, et rentre au fond de mes retraites :
J'y trouve des douceurs secrètes.
La Fortune, il est vrai, m'oubliera dans ces lieux ;
Ce n'est point pour mes vers que ses faveurs sont faites ;
Il ne m'appartient pas d'importuner les dieux....

Et, après ces mots, viennent deux lignes de points qui terminent cette épître, dans la première édition que La Fontaine fit imprimer. Pour un homme aussi réservé que lui, c'étoit s'expliquer suffisamment. On feignit de ne point le comprendre, ou plutôt on ne fit pas attention à son épître. Madame de Maintenon, d'ailleurs, avoit un puissant motif pour écarter La Fontaine de la cour; il avoit autrefois vécu dans son intimité. Madame Fouquet em-

menoit souvent à Saint-Mandé et à Vaux la femme de Scarron : à cette époque, notre poëte eut occasion de la voir fréquemment : elle étoit brillante de jeunesse et de beauté, mais dans une situation pénible, et qui l'eût été encore davantage, si le généreux Fouquet n'avoit pas fait une pension à son mari. Le souvenir de ces temps, et de tous ceux qui l'avoient connue alors, ne pouvoit être agréable à madame de Maintenon; elle combloit de biens ceux de ses anciens bienfaiteurs qui faisoient partie de la cour, mais elle en éloignoit tous ceux qui l'avoient connue avant son élévation, et qui auroient voulu se rapprocher d'elle.

Ce fut après la publication de l'épître à M. de Bonrepaux que La Fontaine, excité par le mauvais état de sa fortune, et par l'ennui de ne plus voir que rarement madame de La Sablière, qui restoit presque toujours aux Incurables, fut sur le point de se décider à passer en Angleterre, où on lui offroit un asile. Madame la duchesse de Bouillon vouloit l'emmener avec elle à Londres, où elle alla voir, en

1687, madame la duchesse de Mazarin, sa sœur. Mais La Fontaine sut résister à ses séduisantes instances; et il fut retenu dans sa patrie, non seulement par son attachement pour elle, mais encore par divers motifs. Les princes de Conti et de Vendôme, et le duc de Bourgogne, encore enfant, mais que guidoit le vertueux Fénélon, surent par leurs largesses subvenir aux besoins de notre poëte : ils ne purent remédier au peu d'ordre de ses affaires, parceque cela ne dépendoit pas d'eux, et que La Fontaine étoit un de ces hommes qu'il est impossible d'enrichir : mais sans être riche, il ne manqua jamais d'argent, même pour satisfaire ses fantaisies. Au défaut de la munificence des princes, il avoit des amis qui pourvoyoient attentivement à ce qui lui étoit nécessaire : il trouva enfin dans M. et madame d'Hervart tout ce que le changement de vie de madame de La Sablière lui avoit fait perdre de douceur et d'agréments.

M. d'Hervart, conseiller au parlement de Paris, et maître des requêtes, ami intime de La Fontaine, avoit hérité d'une partie de l'im-

mense fortune de Barthélemy d'Hervart, son père. Il épousa, en 1686, une des plus belles personnes, dit Marais, que l'on ait jamais vue. Cette jeune beauté, non seulement partagea l'amitié que son mari avoit pour notre poëte, mais elle eut pour lui ces attentions aimables, ces soins touchants, qui, dans les femmes, nous enchantent à tout âge, parcequ'ils semblent, en quelque sorte, le témoignage d'un sentiment plus vif, plus affectueux que l'amitié même. Madame d'Hervart devint pour La Fontaine une seconde madame de La Sablière. Toute jeune qu'elle étoit, elle donnoit à notre vieux poëte d'utiles conseils, qu'il ne suivoit guère. Mais il faut avouer aussi que la société qu'elle recevoit chez elle étoit peu propre à inspirer à La Fontaine des pensées sérieuses et conformes à son âge. Ce Vergier, qui abandonna la soutane pour l'uniforme de la marine, qui composoit de si jolies chansons, et des contes, dont quelques uns ont mérité d'être placés à côté de ceux de notre poëte; cette belle d'Arais, si vive et si spirituelle; cette Gouvernet, si remplie de grace; cette aimable

Vireville ; cette charmante d'Hélang ; cette jeune et folâtre Beaulieu, qui s'amusoit de la passion qu'elle avoit inspirée à un vieillard, et qui ne s'effarouchoit pas de la licence de ses vers : toute cette société, si gaie, si séduisante, ne contribua pas peu à entretenir dans La Fontaine ce goût pour une vie indolente et joyeuse qui ne l'avoit jamais quitté, et dont l'habitude avoit fait chez lui une seconde nature.

Dès qu'il connut madame d'Hervart, il voulut la chanter ; « et, pour cela, écrivoit-il, il « lui faut donner un nom de Parnasse. Comme « j'y suis le parrain de plusieurs belles, je veux « et entends qu'à l'avenir madame d'Hervart « s'appelle Sylvie dans tous les domaines que « je possède sur le double mont. » Le bon La Fontaine oublioit-il que, dans *le Songe de Vaux*, il avoit déja baptisé madame Fouquet du nom de Sylvie, ou croyoit-il qu'elle étoit par trop âgée pour se montrer sur ses domaines du Parnasse ? La Fontaine d'abord fit pour madame d'Hervart une chanson, et, depuis, il composa pour elle des vers, dont une partie seulement nous est parvenue.

M. de Bonrepaux, dans une de ses lettres à madame de La Sablière, avoit demandé avec instances des nouvelles de La Fontaine. Celui-ci, sensible à cette marque d'intérêt, commença une longue lettre pour M. de Bonrepaux : avant qu'elle ne fût achevée, La Fontaine reçut directement de cet ambassadeur, une lettre qui l'invitoit à passer en Angleterre. Afin de le déterminer plus facilement, M. de Bonrepaux lui parloit de madame de Bouillon, du vieux poëte Waller, qui desiroit le connoître, et de son ancien ami, l'aimable Saint-Évremond. La lettre de La Fontaine mérite de nous arrêter un instant, parcequ'elle nous fait connoître les dispositions de son esprit, ses occupations habituelles, la situation où il se trouvoit alors, demeurant encore chez madame de La Sablière, objet de reconnoissance, de tendresse et de regrets, et se livrant aux plaisirs qui l'entraînoient dans la société de madame d'Hervart.

Il loue beaucoup cette dernière d'avoir congédié les vapeurs et la toux, et de n'avoir retenu que la gaieté et les graces. Puis, pas-

sant à madame de La Sablière, il dit : Les « graces de la rue Saint-Honoré nous négli- « gent. Ce sont des ingrates à qui nous pré- « sentions plus d'encens qu'elles ne vouloient. « Par ma foi, Monsieur, je crains que l'encens « ne se moisisse au temple. La divinité qu'on « y venoit adorer en écarte tantôt un mortel, « tantôt un autre, et se moque du demeurant, « sans considérer ni le comte, ni le marquis, « aussi peu le duc... Autrefois, je vous aurois « écrit une lettre qui n'auroit été pleine que « de ses louanges : non qu'elle se souciât d'être « louée; elle le souffroit seulement, et ce n'é- « toit pas une chose pour laquelle elle eût un « si grand mépris. Cela est changé. »

J'ai vu le temps qu'Iris (et c'étoit l'âge d'or
Pour nous autres gens du bas monde),
J'ai vu, dis-je, le temps qu'Iris goûtoit encor,
Non cet encens commun dont le Parnasse abonde;
Il fut toujours, au sentiment d'Iris,
D'une odeur importune ou plate;
Mais la louange délicate
Avoit auprès d'elle son prix.
Elle traite aujourd'hui cet art de bagatelle;
Il l'endort; et, s'il faut parler de bonne foi,

L'éloge et les vers sont pour elle
Ce que les sermons sont pour moi.

Il revient ensuite aux louanges de madame d'Hervart, pour laquelle Vergier, intendant de marine, et alors en Angleterre, composoit la plupart de ses chansons et de ses poésies.

Jamais cette beauté divine
N'affranchit un cœur de ses lois.
Notre intendant de la marine
A beau courir chez les Anglois;
Puisqu'une fois il l'a servie,
Qu'il aille et vienne à ses emplois,
Il en a pour toute la vie.

Que cette ardeur où nous convie
Un objet si rare et si doux,
Ne soit de nulle autre suivie,
C'est un sort commun pour nous tous;
Mais je m'étonne de l'époux,
Il en a pour toute la vie.

« J'ai tort de vous dire que je m'en étonne; il « faudroit au contraire s'étonner que cela ne « fût pas ainsi. Comment cesseroit-il d'aimer « une femme souverainement jolie, complai- « sante, d'humeur égale, d'un esprit doux,

« et qui l'aime de tout son cœur? Vous voyez « bien que toutes ces choses, se rencontrant « dans un seul sujet, doivent prévaloir sur la « qualité d'épouse. »

Cette dernière plaisanterie, qui avoit bien pour La Fontaine son côté sérieux, rappelle ce joli vers d'une de nos comédies modernes que prononce un mari enchanté de la figure et de l'esprit de celle que sa famille lui avoit fait épouser, et dont il s'étoit toujours tenu séparé pour se conformer aux mœurs du jour:

Il est bien malheureux que ce soit là ma femme!

Comme La Fontaine ne pouvoit plus habiter continuellement le salon de madame de La Sablière, désormais désert, il se trouvoit forcé de recevoir ses amis et sa société particulière dans son appartement. Cette société se composoit principalement de M. d'Hervart, qu'à cause des robes rouges que portoient les membres du parlement, il surnommoit, dans son style de fablier, « l'ornement de la gent « porte-écarlate; » puis d'un M. Saint-Dié, qui, ainsi que M. d'Hervart, et M. Hessein,

frère de madame de La Sablière, étoit une des connoissances intimes de l'ambassadeur Bonrepaux; enfin du joyeux Vergier : tels étoient les principaux habitués de ces petites réunions. La Fontaine avoit aussi un clavecin, et quelque actrice ou chanteuse charmoit par sa voix et son jeu cette société de vrais amis. Notre poëte avoit orné la chambre où il recevoit, de bas-reliefs, et de bustes en terre cuite des principaux philosophes de l'antiquité. Il entretient l'ambassadeur de tous ces détails avec une joie d'enfant.

« Il faut pourtant que je vous mande, Mon-« sieur, en quel état est la chambre des phi-« losophes. Ils sont cuits, et embellissent tous « les jours. J'y ai joint un autre ornement qui « ne vous déplaira pas, si vous me faites « l'honneur de les venir voir avec ceux de vos « amis qui doivent être de la partie. »

Mes philosophes cuits, j'ai voulu que Socrate,
Et Saint-Dié mon fidèle Achate,
Et de la gent porte-écarlate
D'Hervart tout l'ornement, avec le beau berger
Verger,

Pussent avoir quelque musique
Dans le séjour philosophique.
Vous vous moquez de mon dessein;
J'ai cependant un clavecin.
Un clavecin chez moi! Ce meuble vous étonne.
Que direz-vous, si je vous donne
Une Chloris dont la voix
Y joindra ses sons quelquefois?
La Chloris est jolie et jeune, et sa personne
Pourroit bien ramener l'Amour
Au philosophique séjour.
Je l'en avois banni; si Chloris le ramène,
Elle aura chansons sur chansons;
Mes vers exprimeront la douceur de ses sons.
Qu'elle ait à mon égard le cœur d'une inhumaine,
Je ne m'en plaindrai point, n'étant bon désormais
Qu'à chanter les Chloris, et les laisser en paix.

Cependant, malgré les sermons que ne lui épargnoit pas madame de La Sablière, à laquelle il auroit voulu complaire, il envie le sort de Waller, qui, selon ce que lui avoit dit M. de Bonrepaux, étoit amoureux et poëte à quatre-vingt-deux ans. « Je n'espère pas du « ciel, répond La Fontaine, tant de faveurs. « C'est du ciel dont il est fait mention au pays « des fables dont je veux parler; car celui que

« l'on prêche à présent en France veut que je « renonce aux Chloris, à Bacchus, et à Apol-« lon... Je concilierai tout cela le moins mal et « le plus long-temps qu'il me sera possible. »

Ninon de Lenclos qui étoit en correspondance avec Saint-Évremond, autrefois son amant, apprit les tentatives que l'on faisoit pour attirer La Fontaine en Angleterre : elle savoit très bien que, quoiqu'il eût passé le temps d'aimer, il n'avoit pu encore renoncer aux femmes, et que, devenu peu délicat avec l'âge, il ne se refusoit pas des jouissances faciles auprès des *Jeannetons* et des *Chloris* (1). Comme d'ailleurs elle connoissoit peu intimement notre poëte, alors moins répandu dans le monde, parcequ'il se renfermoit dans un petit cercle d'amis, elle le jugeoit avec sévérité, et croyoit que son esprit avoit baissé. « J'ai su, écrivoit-elle à Saint-Évremond, que vous souhaitiez La Fontaine en Angleterre : on n'en jouit guère à Paris; sa tête est bien affoiblie. C'est le destin des poëtes; le Tasse et Lucrèce l'ont éprouvé. Je doute qu'il y ait

(1) Voyez ci-dessus page 105.

eu du philtre amoureux pour La Fontaine; il n'a guère aimé de femmes qui en eussent pu faire la dépense. »

Mais, dans le même temps que la moderne Aspasie portoit un jugement si sévère sur l'Anacréon françois, Saint-Évremond lisoit une lettre que notre poëte venoit d'écrire à madame la duchesse de Bouillon. Cette lettre seule suffisoit pour prouver que La Fontaine n'avoit rien perdu des graces de son esprit. Il badine sur son projet de voyage en Angleterre, et indique assez qu'il n'a pas dessein de le réaliser. Il se plaint de ce que madame la duchesse de Bouillon reste aussi long-temps à Londres auprès de sa sœur. « Mais, dit-il, on « ne quitte pas madame la duchesse Mazarin « comme l'on voudroit. Vous êtes toutes deux « environnées d'enchantements et de graces de « toutes sortes. »

Vous portez en tous lieux la joie et les plaisirs :
Allez en des climats inconnus aux zéphyrs,
Les champs se vêtiront de roses.

La duchesse de Bouillon avoit eu sans doute

quelque motif grave pour se retirer à Londres, et son voyage en Angleterre étoit probablement un exil forcé; car La Fontaine ajoute:

Mais comme aucun bonheur n'est constant dans son cours,
Quelques noirs aquilons troublent de si beaux jours.
C'est là que vous savez témoigner du courage:
Vous envoyez au vent ce fâcheux souvenir.
Que n'en aviez-vous un qui sût le prévenir!

D'après cette lettre, il paroît que Saint-Évremond fut fort étonné d'apprendre que Descartes n'étoit pas le premier auteur du système sur l'ame des bêtes. En effet, Bayle, à qui rien n'échappoit, découvrit qu'un médecin espagnol, nommé Gomesius Pereïra, avoit établi cette doctrine dans un livre, imprimé à Medina del Campo, en 1554. « Quand « on n'en auroit pas apporté de preuves, dit « La Fontaine, je ne laisserois pas de le croire, « et ne sais que les Espagnols qui pussent bâ« tir un château tel que celui-là. » On voit, d'après cela, que La Fontaine ne croyoit pas que les bêtes fussent de pures machines. La remarque de Bayle semble avoir diminué le

respect de notre poëte pour Descartes, car il ajoute :

« Tous les jours je découvre ainsi quelque « opinion de Descartes répandue de côté et « d'autre dans les ouvrages des anciens, com- « me celle-ci : Qu'il n'y a point de couleur au « monde ; ce ne sont que de différents effets « de la lumière sur différentes superficies. « Adieu les lis et les roses de nos Amintes ! Il « n'y a ni peau blanche ni cheveux noirs : no- « tre passion n'a pour fondement qu'un corps « sans couleur. Et, après cela, je ferai des « vers pour la principale beauté des femmes ! » En effet, La Fontaine a pu trouver cette idée sur les couleurs dans Platon, et dans Plutarque, deux auteurs qu'il lisoit beaucoup ; il auroit pu aussi la remarquer dans Aristote, mais il ne le lisoit guère.

Notre poëte revient ensuite à l'éloge de madame la duchesse de Bouillon, et il lui dit qu'elle vouloit tout savoir sans se donner d'autre peine, que d'en entendre parler à table.

« Vous jugez de mille sortes d'ouvrages, et « en jugez bien. »

Tout vous duit, l'histoire et la fable,
Prose et vers, latin et françois.

. . . .

Parmi ceux qu'admet à sa cour
Celle qui des Anglois embellit le séjour,
Anacréon et les gens de sa sorte,
Comme Waller, Saint-Évremond et moi,
Ne se feront jamais fermer la porte.
Qui n'admettroit Anacréon chez soi?
Qui banniroit Waller et La Fontaine?
Tous deux sont vieux, Saint-Évremond aussi;
Mais verrez-vous aux bords de l'Hippocrène,
Gens moins ridés en leurs vers que ceux-ci?
Le mal est que l'on veut ici
De plus sévères moralistes....
Anacréon cité devant des Jansénistes!...
Encor que leurs leçons me semblent un peu tristes,
Vous devez priser ces auteurs
Pleins d'esprit et bons disputeurs.
Vous en savez goûter de plus d'une manière:
Les Sophocles du temps et l'illustre Molière
Vous donnent toujours lieu d'agiter quelque point.
Sur quoi ne disputez-vous point?

On aime à voir La Fontaine s'estimer franchement ce qu'il valoit, et se placer lui-même à côté d'Anacréon. Ce n'étoit pas un mal, quoi qu'il en dise, de souhaiter de plus sévères mo-

ralistes que lui ; mais c'en étoit un réel que les misérables querelles des Jansénistes et des Molinistes : excepté La Fontaine qu'elles ennuyoient, tout le monde s'en mêloit, même les femmes les moins dévotes, telle que la duchesse de Bouillon. Au moins ces disputes laissoient encore quelque place pour la littérature, bien différentes en cela des discussions politiques qui nous occupent si tristement depuis trente ans.

La Fontaine, continuant sur le même ton, ressuscite Anacréon, et suppose qu'il se rencontre en Angleterre avec cet ancien poëte, et avec Waller et Saint-Évremond.

Il nous feroit beau voir, parmi des jeunes gens,
Inspirer le plaisir, danser, et nous ébattre,
Et de fleurs couronnés, ainsi que le printemps,
Faire trois cents ans à nous quatre.

Presque dans le même temps que la Fontaine traçoit ces lignes, Waller expiroit. Sans pouvoir être comparé à notre fabuliste, Waller fut un de ceux qui contribuèrent le plus à donner du nombre et de l'harmonie à

la poésie angloise. Il fut un poëte élégant et spirituel, mais il manquoit de force et de naturel.

La Fontaine, à la fin de sa lettre, revient sur les motifs qui l'empêchent de passer en Angleterre; un des plus décisifs est qu'on lui a dit que madame d'Hervart, madame de Gouvernet et madame d'Hélang n'étoient pas disposées à faire ce voyage; et il fait entendre qu'il en coûteroit trop d'efforts à son indolence, pour les convertir. « Non plus que Per-« rin-Dandin, dit-il, je ne suis bon que quand « les parties sont lasses de contester. » Enfin, après une digression en vers, sur le roi d'Angleterre, Jacques II, et sur Louis XIV, La Fontaine dit de ce dernier:

On trouvera ses leçons
Chez ceux qui feront l'histoire;
J'en laisse à d'autres la gloire,
Et reviens à mes moutons.

« Ces moutons, Madame, c'est votre altesse, « et madame Mazarin... » Il n'y a que La Fontaine qui ait pu se permettre, avec une al-

tesse, une si comique transition ; mais il n'y avoit que lui aussi qui alors savoit écrire des choses aussi aimables et aussi spirituelles que celles qui suivent immédiatement.

« Ce seroit ici le lieu de faire aussi son élo-
« ge (de madame de Mazarin), afin de le
« joindre au vôtre ; mais, toutes réflexions
« faites, comme ces sortes d'éloges sont une
« matière un peu délicate, je crois qu'il vaut
« mieux que je m'en abstienne. »

Vous vous aimez en sœurs : cependant j'ai raison
D'éviter la comparaison.
L'or se peut partager, mais non pas la louange ;
Le plus grand orateur, quand ce seroit un ange,
Ne contenteroit pas, en semblables desseins,
Deux belles, deux héros, deux auteurs, ni deux saints.

Toute la société de madame de Mazarin et de la duchesse de Bouillon fut enchantée de cette lettre : elle augmenta les regrets de ne pouvoir posséder le poëte qui l'avoit écrite. Saint-Évremond fut chargé d'y répondre au nom de tous. Sa lettre, qui est en prose et en vers, commence ainsi : « Si vous étiez aussi touché du mérite de madame Bouillon que nous

en sommes charmés, vous l'auriez accompagnée en Angleterre, et vous eussiez trouvé des dames qui vous connoissent autant par vos ouvrages que vous connoît madame de La Sablière par votre commerce et votre entretien. » Saint-Évremond, dans cette lettre, apprend à La Fontaine la nouvelle de la mort de Waller, et exprime sa douleur de cette perte en vers assez touchants : il s'étend sur les qualités de la duchesse de Bouillon, et de la duchesse de Mazarin qui fondoit l'espoir de son retour en France sur la mort de son mari.

Par tous moyens traversez son retour,
Jeunes beautés ; tremblez au nom d'Hortense :
Si la mort d'un époux la rend à votre cour,
Vous ne soutiendrez pas un instant sa présence.

Saint-Évremond loue ensuite La Fontaine sur son esprit, et même sur sa morale, parceque c'étoit aussi la sienne :

Vous possédez tout le bon sens
Qui sert à consoler des maux de la vieillesse ;
Vous avez plus de feu que n'ont les jeunes gens ;
Eux moins que vous de goût et de justesse.

« Après avoir parlé de votre esprit, il faut dire un mot de votre morale. »

S'accommoder aux ordres du destin,
Aux plus heureux ne porter point d'envie,
De ce faux air d'esprit que prend un libertin
Connoître avec le temps, comme nous, la folie,
Et dans les vers, jeu, musique et bon vin,
Entretenir une innocente vie;
C'est le moyen d'en reculer la fin.

« Puissiez-vous pousser la vie plus loin que n'a fait Waller! »

Que plus long-temps votre Muse agréable
Donne au public ses ouvrages galants!
Que tout chez vous puisse être conte et fable,
Hors le secret de vivre heureux cent ans!

Dans la réponse à cette lettre, nous voyons que La Fontaine fut sur-tout très satisfait de ce que Saint-Évremond ne le comptoit pas, malgré la licence de ses mœurs et celle de ses écrits, au nombre des hommes irréligieux; car le mot *libertin* avoit alors cette signification.

« J'en reviens à ce que vous me dites de ma « morale, et suis fort aise que vous ayez de

« moi l'opinion que vous en avez. Je ne suis « pas moins ennemi que vous du faux air d'es- « prit que prend un libertin. Quiconque l'af- « fectera, je lui donnerai la palme du ridicule. »

Rien ne m'engage à faire un livre,
Mais la raison m'oblige à vivre
En sage citoyen de ce vaste univers:
Citoyen qui, voyant un monde si divers,
Rend à son auteur les hommages
Que méritent de tels ouvrages.
Ce devoir acquitté, les beaux vers, les doux sons,
Il est vrai, sont peu nécessaires:
Mais qui dira qu'ils sont contraires
A ces éternelles leçons?
On peut goûter la joie en diverses façons;
Au sein de ses amis répandre mille choses,
Et, recherchant de tout les effets et les causes,
A table, au bord d'un bois, le long d'un clair ruisseau,
Raisonner avec eux sur le bon, sur le beau;
Pourvu que ce dernier se traite à la légère,
Et que la nymphe ou la bergère
N'occupe votre esprit et vos yeux qu'en passant.
Le chemin du cœur est glissant:
Sage Saint-Évremond, le mieux est de m'en taire,
Et sur-tout n'être plus chroniqueur de Cythère,
Logeant dans mes vers les *Chloris*,
Quand on les chasse de Paris.

On va donc embarquer ces belles ;
Elles s'en vont peupler l'Amérique d'Amours.

Il faut avouer qu'il échappe ici au bon homme un singulier aveu. L'éditeur des œuvres de Saint-Évremond n'a voulu nous laisser aucun doute sur le sens, déja fort clair, de ces derniers vers : il nous apprend que, lorsque La Fontaine écrivit cette lettre, on faisoit enlever à Paris un grand nombre de courtisanes, qu'on envoya peupler l'Amérique. L'usage étoit de les transporter non seulement aux Indes occidentales, mais à Madagascar. Bussy-Rabutin a décrit assez plaisamment, dans un petit poëme, ces sortes d'exécutions de la police de Paris, qui se faisoient réguliérement, et il nomme aussi *Chloris*, une de ces dames, qui, embarquée pour Madagascar, se trouve obligée,

. . . . malgré ses dents,
D'obéir à la politique
Qui régle la chose publique.

La Fontaine, dans cette même lettre, exprime de justes regrets sur la mort de Waller,

et les vers qu'il consacre à son éloge sont dans sa meilleure manière.

« Je ne devrois pas, dit-il, faire entrer « M. Waller dans une lettre aussi peu sérieuse « que celle-ci. Je crois toutefois être obligé de « vous rendre compte de ce qui lui est arrivé « au-delà du fleuve d'Oubli. »

Les beaux esprits, les sages, les amants,
Sont en débat dans les Champs-Élysées ;
Ils veulent tous en leurs départements
Waller pour hôte, ombre de mœurs aisées.
Pluton leur dit : « J'ai vos raisons pesées ;
« Cet homme sut en quatre arts exceller :
« Amour et vers, sagesse et beau parler.
« Lequel d'eux tous l'aura dans son domaine ? »
— Sire Pluton, vous voilà bien en peine !
S'il possédoit ces quatre arts en effet,
Celui d'Amour, c'est chose toute claire,
Doit l'emporter ; car quand il est parfait,
C'est un métier qui les autres fait faire.

La Fontaine rend à Saint-Évremond les ouanges que celui-ci lui avoit données, et qui étoient d'autant plus flatteuses, que la réputation de Saint-Évremond comme auteur étoit alors prodigieuse : tout ce qui sortoit de la

plume de cet ingénieux écrivain avoit la vogue, et une pièce de lui, insérée dans un recueil, suffisoit pour en assurer le succès. Les libraires de ce temps disoient sans cesse aux auteurs : « Faites-nous du Saint-Évremond. » La Fontaine le reconnoît, trop modestement, comme son maître; mais il ajoute qu'il a aussi beaucoup profité à la lecture de Clément Marot, de Vincent Voiture et de François Rabelais.

L'éloge qui vient de vous
Est glorieux et bien doux :
Tout le monde vous propose
Pour modéle aux bons auteurs.
Vos beaux ouvrages sont cause
Que j'ai su plaire aux Neuf Sœurs :
Cause en partie, et non toute ;
. . . .
J'ai profité dans Voiture,
Et Marot, par sa lecture,
M'a fort aidé, j'en conviens.
Je ne sais qui fut mon maître ;
Que ce soit qui ce peut être,
Vous êtes tous trois les miens.

« J'oubliois maître François, dont je me dis

« encore le disciple, aussi bien que de maître « Vincent et de maître Clément. »

Nous apprenons encore, par cette lettre, que La Fontaine, qui paroît avoir joui constamment d'une santé robuste, commençoit à ressentir les atteintes de l'âge; il souffroit beaucoup du rhumatisme, qu'il appelle une invention du diable, pour rendre impotents le corps et l'esprit. Après avoir parlé des belles qu'on embarque pour l'Amérique, il ajoute :

> Que maint auteur puisse avec elles
> Passer la ligne pour toujours!
> Ce seroit un heureux passage.
> Ah! si tu les suivois, tourment qu'à mes vieux jours
> L'hiver de nos climats promet pour apanage!
> Triste fils de Saturne, hôte obstiné d'un lieu,
> Rhumatisme, va-t'en; suis-je ton héritage?
> Suis-je un prélat? Crois-moi, consens à notre adieu.

Pour bien comprendre tout ce que ce dernier vers a de comique, il faut se rappeler que La Fontaine, dans une de ses fables, raconte que la goutte abandonna l'orteil d'un pauvre homme, qui, étant toujours en mouvement, la tracassoit de mille manières, pour aller se

loger dans le corps d'un prélat, où elle reposoit en paix, et où les médecins la choyoient bien, et la faisoient prospérer.

Cependant, malgré ses infirmités et son âge, La Fontaine avoit encore assez de vigueur et assez peu d'empire sur lui-même, pour ne pas renoncer au penchant qui l'entraînoit vers les femmes. Deux lettres de lui, adressées, vers la fin de 1688, à une dame inconnue, décèlent une intrigue, dont il est difficile aujourd'hui de pénétrer le secret, mais dont la nature ne peut être douteuse. Il paroît que La Fontaine avoit fait des remontrances à cette inconnue, qu'elle ne voulut point écouter; soit qu'elle desirât s'amuser des galanteries du vieux poëte, sans vouloir en venir à un dénouement; soit que son imagination licencieuse lui eût inspiré une fantaisie amoureuse pour l'auteur des Contes. La première supposition, qui nous paroît plus probable, donne lieu de croire que La Fontaine avoit, dans le téte-à-tête avec les femmes, une amabilité que ses contemporains semblent ne pas avoir soupçonnée. L'attachement singulier et bien désintéressé qu'a-

voient pour lui madame de La Sablière et madame d'Hervart, la bienveillance constante avec laquelle il fut accueilli par madame de Thianges, madame de Sévigné, madame de La Fayette, et par toutes les femmes qui eurent occasion de le connoître particulièrement, donnent à cette supposition beaucoup de probabilité. Les femmes souffrent rarement ceux qui les ennuient; leur curiosité les porte bien à accueillir un instant un homme célèbre; mais quand elles recherchent pendant longtemps sa société et son amitié, c'est pour ses qualités aimables, et non à cause de celles qui établissent sa réputation.

Dans la première des deux lettres, dont nous parlons, nous voyons que le marquis de Sablé, et l'abbé de Servien, son frère, tous deux hommes de beaucoup d'esprit, mais de mœurs très licencieuses, et même cyniques, se trouvoient mêlés dans cette intrigue. Cette dame inconnue n'étoit plus très jeune, puisqu'elle avoit une fille déja grande, nommée Thérèse, dont la fierté choquoit La Fontaine: il loue sa beauté et son teint, « qui sont, dit-

« il, au dessus de toutes choses. » Cette dame inconnue enfin avoit un époux, dont notre poëte redoutoit beaucoup le retour, qu'il estimoit comme un fort honnête homme, et qu'il ne trompoit pas sans remords, puisqu'il oppose quelques objections aux desirs qu'on lui témoigne : mais ce n'est pas La Fontaine qui pouvoit résister long-temps aux avances d'une femme aimable, et qui lui plaisoit; une telle vertu étoit même alors au-dessus de ses forces.

« Délivrez-moi, dit-il, le plus tôt que vous « pourrez de l'inquiétude où je suis, touchant « le retour de votre époux; car je n'en dors « point. »...« Ne nous laissons point surpren- « dre. »... « Je meurs de peur que nous ne le « voyions arriver, comme le larron de l'Évan- « gile... Vous paierez de caresses pleines de « charmes; mais moi, de quoi paierai-je? »

Dans la seconde lettre, il dit :

« Je suis au désespoir de vous avoir fait les « remontrances que je vous ai faites : non « qu'elles ne soient raisonnables; mais votre « lettre ne permet pas qu'on écoute la raison,

« en façon du monde, et vous renverserez « l'esprit de qui vous voudrez, et quand vous « voudrez, fût-ce un philosophe du temps « passé. »

Il paroît que la dame inconnue avoit des ménagements à garder, qu'elle demeuroit à la campagne, et ne vouloit même pas que La Fontaine sût où elle se trouvoit. « Il me semble « que vous ne voulez point de réponse; car « vous dites que vous ne me marquez pas le « lieu où vous êtes; cependant on vous y a « envoyé ma lettre, et d'autres encore. »

Nous apprenons, par la première de ces deux lettres, que les rendez-vous se donnoient à Paris, en maison tierce. « J'accepte, Madame, « les perdrix, le vin de Champagne et les pou « lardes, avec une chambre chez M. le mar- « quis de Sablé, pourvu que cette chambre « soit à Paris... En un mot, j'accepte tout ce « qui donne bien du plaisir, et vous en êtes « toute pétrie. »

Ces deux curieuses lettres furent imprimées sept ans après leurs dates, dans les *Œuvres posthumes* de La Fontaine. Il est bien certain

qu'elles ne sont pas de celles dont il put garder de copie; il n'y a pas une seule phrase qui suppose le moindre travail, ni la moindre recherche d'esprit. Elles ressemblent à toutes celles que l'on écrit, quand on s'est tout dit, et qu'on n'a plus que des arrangements à prendre. Comme personne n'a pu être possesseur de ces deux lettres, ni avoir envie de les publier, que celle-là même qui les avoit reçues, nous devons conclure que la dame inconnue, à laquelle ces deux lettres sont adressées, a été l'éditeur des *OEuvres posthumes* de La Fontaine. Mais cette conclusion acquiert une sorte de certitude, si l'on fait attention que l'épître dédicatoire de ces *OEuvres posthumes* est adressée au marquis de Sablé, confident et ami de l'inconnue, et que cette épître est signée par une femme, qui prend le nom d'Ulrich. Il importe peu que ce nom soit vrai ou supposé, ou simplement le nom de baptême de la dame inconnue; mais il importe beaucoup pour l'authenticité des pièces, qui sont insérées dans ces *OEuvres posthumes*, et pour l'exactitude des détails, donnés par l'éditeur

sur La Fontaine, d'achever de prouver ce que nous venons d'avancer. Or, remarquons que madame Ulrich déclare, dans sa préface, qu'elle n'a songé qu'à sacrifier aux mânes de l'illustre M. de La Fontaine. « L'étroite amitié, dit-elle, dont il m'a honorée pendant les dernières années de sa vie, et toutes les marques de distinction que j'en ai reçues, méritoient bien que je ne laissasse pas dans l'oubli les restes précieux qu'il a bien voulu me confier. » Elle dit que ceux qui ont loué La Fontaine ne l'ont pas élevé au rang que méritoit un caractère aussi rare et aussi original que le sien; enfin, elle termine ainsi : « Je ne me plains de personne pour *mon ami*, persuadée comme je dois l'être qu'il n'appartient qu'à ses seuls ouvrages de consacrer dignement sa mémoire. »

Cependant, malgré cette déclaration, dans une lettre adressée à un anonyme, elle trace un portrait de La Fontaine, dont nous avons déja rapporté les traits principaux. « C'étoit un philosophe, dit-elle, mais un philosophe galant. » L'éloge qu'elle fait des contes, et les

termes dont elle se sert pour exprimer son enthousiasme, nous semblent aussi confirmer toutes nos conjectures. « Pour ses contes, je ne trouve personne qui puisse entrer en parallèle avec lui; il est absolument inimitable. Quels récits véritablement charmants! quelles beautés! quelles descriptions heureuses! quelle morale fine et galante! tout y coule de source. Leur lecture fait sentir à l'ame un plaisir qu'on ne peut décrire. » On peut tout supposer et tout croire d'une femme qui trouvoit la morale des contes de La Fontaine si fort à son gré. Cette dame ne parle en aucune manière de la conversion de La Fontaine, ni de sa dévotion pendant les deux dernières années de sa vie, ce qui prouve que cette conversion lui déplut, et qu'elle fit cesser leur liaison. Enfin les contemporains de madame Ulrich n'ont jamais douté de l'authenticité des *Œuvres posthumes* qu'elle a publiées. La famille de La Fontaine qui a livré les manuscrits de cet illustre poëte à l'éditeur des *Œuvres diverses*, imprimées en 1729, n'a contesté ni l'origine d'aucune des pièces des *Œuvres posthumes*, ni le

droit qu'avoit madame Ulrich de les faire paroître. L'on ne doutoit pas alors que les copies qu'elle en avoit ne lui eussent été données par La Fontaine même, parceque probablement on connoissoit la liaison qui avoit existé entre elle et lui.'

Et en effet dans un recueil manuscrit de *chansons critiques et historiques* nous avons trouvé un noël impie, satirique et licencieux, composé vers ce temps contre les principaux personnages de la cour, qui tend à donner la plus mauvaise opinion des mœurs de l'abbé Servien et du marquis de Sablé, avec lesquels les lettres de La Fontaine nous prouvent que cette madame Ulrich étoit liée intimement : et le même noël contient aussi un couplet sur une madame Ulrich qu'on nous représente comme peu riche, et à qui on donnoit pour amant le duc de Ventadour (1). Il seroit possible que cette madame Ulrich fût celle qui s'intéressoit si vivement à notre poëte.

(1) Ulrich tira de gage
Son habit de velours,
Et s'en vint rendre hommage

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, dans la seconde des lettres, dont nous venons de parler, on lit ces mots :

« Comme on dit que le prince d'Orange s'en « retourne en Angleterre, nos princes et nos « grands seigneurs pourroient bien s'en reve- « nir au plus vite. » Ceci nous donne la date de cette intrigue.

Les fautes de Charles II, son impéritie, sa légèreté, sa trahison même, n'avoient pu lui faire perdre un trône, sur lequel il avoit été replacé par le concours de toutes les volontés. Il étoit mort roi d'Angleterre. Son frère, Jacques II, lui avoit succédé sous les plus heureux auspices. La nation angloise, fatiguée, étoit disposée à se reposer de ses secousses dans les bras du pouvoir, lorsque le roi s'aliéna tous les cœurs, et effraya toutes les con-

Menée par Ventadour.
Le poupon dit au duc...
. . . .
. . . .
. . . .

(*Recueil de Chansons critiques et historiques*, in-fol. mss. tom. 3, p. 337 verso.)

sciences, en faisant des efforts pour changer la religion nationale, et convertir l'Angleterre au culte catholique, dans le même temps que Louis XIV exerçoit, au nom de ce culte, des cruautés qui inspiroient une juste horreur à l'Europe entière, et forçoient cinq cent mille François à s'expatrier, et à transporter chez l'étranger leurs richesses et leur industrie. Le prince d'Orange profita de cette faute; et, vers la fin de 1688, il se transporta en Angleterre, et détrôna son beau-père Jacques II, qui vint en France avec sa femme et son fils encore enfant, se mettre, comme avoit fait son frère, sous la protection de Louis XIV. Cette révolution mémorable, et la ligue d'Augsbourg déterminèrent de nouveau la guerre entre Louis XIV et la plus grande partie de l'Europe coalisée.

Un des évènements les plus remarquables de cette première campagne fut la prise de Philisbourg, assiégé par Vauban, et par Catinat alors lieutenant-général. Cette ville se rendit le 29 octobre 1688. Le dauphin se trouvoit à ce siège, et montra tant de bravoure que

les soldats le surnommèrent Louis-le-Hardi. C'est à propos de ce surnom que La Fontaine composa une ballade, qui fut louée dans le temps par Bayle; et comme il étoit dans la destinée de notre poëte d'essayer de tous les genres de poésie, depuis les plus élevés jusqu'aux plus futiles, il fit aussi sur ce sujet des stances, dans la manière de Neuf-Germain.

Dans ce genre de poésie, les dernières syllabes de chaque vers, ou les rimes, doivent former, par leur réunion, le nom que l'on veut illustrer. Citons pour exemple un des chefs-d'œuvre du maître. Le cardinal de Richelieu, que Neuf-Germain amusoit par ses folies, mit les vers suivants au bas de la pièce, qui ordonnoit à Bullion, trésorier des finances, de payer au poëte une légère somme qui lui étoit accordée.

De par le roi, de Bullion,
Ne manquez d'élargir la main,
Pour donner moins d'un million
Au facétieux Neuf-Germain.

Neuf-Germain, pour n'être pas en reste avec

son Éminence, fit sur-le-champ cette épigramme :

Fendez en deux une sour*i*,
Prenez la moitié d'une mou*che*,
Coupez milieu par le mi*lieu*,
Et vous trouverez *Richelieu*.

Les stances de La Fontaine, et c'est tout dire, sont presque dignes de ce chef-d'œuvre : il n'est pas impossible qu'elles aient beaucoup réussi dans le temps ; Voiture en a fait de semblables, qui ont été fort louées. Ce mauvais goût, qui étoit universel dans le commencement du règne de Louis XIV, doit augmenter notre reconnoissance pour les grands auteurs de ce siècle, et nous faire apprécier les pas immenses qu'ils ont faits pour nous ramener au vrai et au naturel ; La Fontaine y a contribué plus qu'aucun autre.

Le prince de Conti étoit aussi à ce siège de Philisbourg. Il venoit d'épouser, quelques mois auparavant, mademoiselle de Bourbon, petite-fille du prince de Condé, et La Fontaine ne se contenta pas de célébrer cet hymen dans

un épithalame, il dédia au prince une de ses fables, dans le prologue de laquelle il fit entrer les louanges de la nouvelle épouse. Il y revient encore, ainsi qu'on le verra, dans une lettre en prose et en vers, qu'il écrivit plus tard, afin d'instruire le prince de Conti qui étoit à l'armée, des nouvelles qu'on débitoit à Paris.

La Fontaine, dans l'épithalame, qu'on a eu tort d'insérer parmi ses fables, s'adresse ainsi aux deux époux :

Vous possédez tous deux ce qui plaît plus d'un jour,
Les graces et l'esprit, seuls soutiens de l'amour.
Dans la carrière aux époux assignée,
Prince et princesse, on trouve deux chemins :
L'un de tiédeur, commun chez les humains,
La passion à l'autre fut donnée.
N'en sortez point, c'est un état bien doux,
Mais peu durable en notre ame inquiète.

Et dans sa fable, il leur dit :

Hymen veut séjourner tout un siècle chez vous.
Puissent les plaisirs les plus doux,
Vous composer des destinées
Par le temps à peine bornées !

Ces vœux ne furent point accomplis. Cet hymen que le grand Condé, en mourant, avoit souhaité, ne fut pas heureux. La princesse de Conti avoit de beaux yeux; mais elle étoit petite, et même légèrement contrefaite. Cependant, malgré son peu d'attraits, son mari la tourmenta par sa jalousie, quoique, au témoignage de MADAME, elle n'y donnât pas le moindre sujet, et qu'elle fût la vertu même. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est que le prince de Conti conçut, par la suite, une passion très vive pour la duchesse du Maine, sa belle-sœur, pleine d'esprit et d'appas, et qu'il parvint à la lui faire partager: on prétend même qu'il lui sacrifia une couronne, et que ce fut son amour qui ralentit son ambition, et lui ravit le sceptre de la Pologne, dont le cardinal Radziejouski le proclama roi, en 1697.

Quoi qu'il en soit, les intrigues d'amour dans lesquelles le prince de Conti se trouvoit presque toujours mêlé, lui aliénèrent l'affection du roi. Les occupations de la guerre n'empêchoient même pas ce prince d'en ourdir toujours de nouvelles; et tandis qu'il étoit à l'ar-

mée, on en découvrit une dont il étoit l'ame, et qui fit beaucoup de bruit à la cour. Il vouloit, secondé par le maréchal de Luxembourg et le duc de Montmorency, former un parti pour s'emparer de l'esprit de l'héritier du trône, et le conduire à son gré. Il falloit mettre, dans les intérêts de cette coalition, mademoiselle Choin, qui avoit une grande influence sur le dauphin. On crut y parvenir en faisant dominer celle-ci par un parent du maréchal de Luxembourg, chevalier de Malte, cornette des chevau-légers; nommé Clermont-Chatte, qui étoit l'amant de la princesse de Blois. Mademoiselle Choin, qui étoit dame d'honneur de la princesse, n'ignoroit pas cette liaison. Lors donc que Clermont, d'après les instructions qu'il avoit reçues, voulut faire la cour à mademoiselle Choin, celle-ci lui objecta la passion qu'il avoit pour la princesse. Clermont, sans hésiter, sacrifia à la fille d'honneur les lettres qu'il avoit reçues de la maîtresse. Le roi, ayant intercepté des courriers, découvrit toute cette intrigue : sa colère tomba sur sa fille et sur mademoiselle Choin, qu'il fit mettre au cou-

vent. La guerre continuoit ; la rare valeur et les talents de Conti et de Luxembourg lui étoient utiles, et il les crut assez punis de voir leur dessein avorté. Il se vengea en écrivant les détails de toute cette aventure à leur *gros ami ;* c'est ainsi que les coalisés appeloient le dauphin, dans leurs lettres.

Il paroît que cette intrigue commença vers l'époque de la campagne de Philisbourg, mais qu'elle ne fut découverte que quelque temps après. La disgrace qu'elle fit éprouver au prince de Conti, et à tous ceux qui composoient sa société, rejaillissoit sur La Fontaine, que le prince honoroit de son amitié, et dont il étoit le correspondant.

Vers l'époque de la célébration du mariage du prince de Conti, de toutes ces guerres et de toutes ces intrigues, La Fontaine se trouvoit étroitement lié avec monsieur et madame d'Hervart, et alloit souvent, pendant la belle saison, à leur campagne de Bois-le-Vicomte. Une jeune personne, qu'il n'avoit jamais vue (c'étoit mademoiselle de Beaulieu), y parut un jour, et attira ses regards. M. d'Hervart, qui

s'aperçut de l'impression qu'elle faisoit sur le vieux poëte, voulut s'en amuser. Il lui fit remarquer, en détail, tous les agréments de cette nouvelle beauté ; et celle-ci, vive et spirituelle, provoqua La Fontaine par des agaceries, qui étoient sans conséquence de la part d'une jeune fille de quinze ans, envers un homme qui en avoit soixante-huit. Dans l'après-midi, notre poëte monte à cheval pour s'en retourner à Paris, entièrement préoccupé de cette charmante personne, qui lui avoit fait passer des heures si agréables. Au bout de l'allée de Bois-le-Vicomte, au lieu de tourner à gauche, pour se diriger sur Paris, il traverse la grande route, suit tout droit le chemin qui conduit à Louvres, s'éloignant ainsi de plus en plus de la capitale. Un domestique, qui le connoissoit, et qui le rencontra, le tira de sa rêverie, et l'avertit de sa méprise. La Fontaine retourna donc sur ses pas pour rejoindre la grande route : mais une pluie violente l'arrêta à Aunay ; et, comme il étoit tard, il fut enfin obligé de suspendre son voyage, et de coucher dans un très mauvais gîte. Il fit

de tout cela un récit fort amusant, et l'adressa à Vergier qui, n'ayant pas encore quitté l'état ecclésiastique, se nommoit l'abbé Vergier, et étoit resté à Bois-le-Vicomte. Ce fut là que la lettre de La Fontaine lui parvint : elle commence ainsi :

« Qu'avoit à faire M. d'Hervart de s'attirer « la visite qu'il eut dimanche ? Que ne m'aver« tissoit-il ? Je lui aurois représenté la foi« blesse du personnage, et lui aurois dit que « son très humble serviteur étoit incapable de « résister à une fille de quinze ans, qui a les « yeux beaux, la peau délicate et blanche, les « traits de visage d'un agrément infini, une « bouche, et des regards ! Je vous en fais ju« ge : sans parler de quelques autres merveilles « sur lesquelles M. d'Hervart m'obligea de jeter « la vue. » La Fontaine raconte ensuite sa plaisante aventure, et il avoue que mademoiselle de Beaulieu lui a fait consumer trois ou quatre jours en distractions et en rêveries, dont on a fait des contes par tout Paris. Ensuite il écrit, sur cette jeune beauté, deux pages de vers sur un ton moitié burlesque, moitié gracieux.

Plus je songe en mon cerveau,
De combien peu d'apparence
Scroit pour moi l'espérance
De la toucher quelque jour,
Plus je vois que c'est folie
D'aimer fille si jolie
Sans être le dieu d'amour.

. . . .

Comment pourrois-je décrire
Des regards si gracieux?
Il semble, à voir son sourire,
Que l'Aurore ouvre les cieux.

. . . .

Si ceci plaît à la belle,
Dites-lui que les neuf Sœurs
Me font réserver pour elle
Encore d'autres douceurs.

. . . .

Une autre fois, je l'espère,
Je ferai, moyennant Dieu,
Quelque reine de Cythère
D'Amarante de Beaulieu.

La Fontaine charge ensuite Vergier de faire ses compliments à mademoiselle de Gouvernet « que les graces, dit-il, ne quittent pas. » C'étoit la fille de la marquise de Gouvernet, sœur de M. d'Hervart, une des plus belles femmes

de son temps, et dont le portrait avoit illustré le pinceau de Mignard. Il étoit considéré comme son chef-d'œuvre. La Fontaine, en terminant, dit : « Vous pouvez vous moquer de moi « tant qu'il vous plaira, je vous le permets ; et « si cette jeune divinité, qui est venue trou- « bler mon repos, y trouve un sujet de se di- « vertir, je ne lui en saurai point mauvais gré. « A quoi servent les radoteurs, qu'à faire rire « les jeunes filles ? »

Vergier lui fit une réponse charmante en prose et en vers. Il lui apprend que sa lettre a diverti monsieur et madame d'Hervart, et mademoiselle de Gouvernet, et qu'il l'a fait voir aussi à mademoiselle de Beaulieu. « Sa jeunesse et sa modestie, dit Vergier, ne lui ont pas permis de dire ce qu'elle en pensoit ; mais je ne doute point que des douceurs si bien apprêtées ne l'aient touchée comme elles le devoient. » Du reste, il assure La Fontaine que personne n'a été surpris de son aventure, et il ajoute :

Eh ! qui pourroit être surpris,
Lorsque La Fontaine s'égare ?

Tout le cours de ses ans n'est qu'un tissu d'erreurs;
Mais d'erreurs pleines de sagesse.
Les Plaisirs l'y guident sans cesse
Par des chemins semés de fleurs.
Les soins de sa famille, ou ceux de sa fortune,
Ne causent jamais son réveil:
Il laisse à son gré le soleil
Quitter l'empire de Neptune,
Et dort tant qu'il plaît au sommeil:
Il se lève au matin, sans savoir pour quoi faire,
Il se promène, il va, sans dessein, sans sujet,
Et se couche le soir, sans savoir d'ordinaire
Ce que dans le jour il a fait.

Tout ne fut pas terminé avec cette aventure, et une lettre de Vergier, adressée l'année d'ensuite à madame d'Hervart, nous prouve que la présence de mademoiselle de Beaulieu à Bois-le-Vicomte ajoutoit beaucoup aux plaisirs dont La Fontaine jouissoit dans cette campagne, et que le badinage de cette société sur un amour si disproportionné dura encore assez long-temps. Un passage de cette lettre de Vergier achève de peindre notre fabuliste tout entier : « J'ai reçu une lettre du bon homme La Fontaine. Il me marque qu'il ne

vous la fera pas voir, parcequ'il n'en est pas content, et qu'il ne la trouve pas digne de la délicatesse de votre goût. Je vous dirai franchement que je la trouve de même, et, pour la même raison, je le prie de ne pas vous montrer la réponse que je lui ai faite : ce sont, de part et d'autre, cas honteux qu'il faut au moins savoir cacher, quand on a eu la foiblesse de se les permettre. Ce qu'il y a de meilleur dans sa lettre, est qu'il me marque qu'il va passer six semaines avec vous à la campagne. Voilà un bonheur que je lui envie fort, quoiqu'il ne le ressente guère, et vous m'avouerez bien, à votre honte, qu'il sera moins aise d'être avec vous, que vous ne le serez de l'avoir; sur-tout si mademoiselle de Beaulieu vient vous rendre visite, et qu'il s'avise d'effaroucher sa jeunesse simple et modeste, par ses naïvetés, et par les petites façons qu'il emploie, quand il veut caresser de jeunes filles.

Je voudrois bien le voir aussi,
Dans ces charmants détours que votre parc enserre,
Parler de paix, parler de guerre,

Parler de vers, de vin et d'amoureux souci;
Former d'un vain projet le plan imaginaire,
Changer en cent façons l'ordre de l'univers,
Sans douter, proposer mille doutes divers;
Puis tout seul s'écarter, comme il fait d'ordinaire,
Non pour rêver à vous qui rêvez tant à lui,
Non pour rêver à quelque affaire,
Mais pour varier son ennui.

Car vous savez, Madame, qu'il s'ennuie partout, et même ne vous en déplaise, quand il est auprès de vous, sur-tout quand vous vous avisez de vouloir régler ou ses mœurs ou sa dépense. »

Ces derniers mots nous révèlent toute l'étendue des bontés de cette jeune et jolie femme pour notre vieux poëte, dont, par ses remontrances et ses conseils, elle cherchoit à réformer la conduite. Comment expliquer cet attachement si vrai, si désintéressé que La Fontaine inspiroit à tant de personnes d'âge et de sexe si différents? c'est qu'avec tous les défauts d'un enfant, la légèreté, l'imprévoyance, la foiblesse de caractère, il en avoit aussi toutes les qualités, le naturel, la sensibilité, l'enjouement et la candeur.

Quelques années après l'époque où nous sommes, lorsque La Fontaine, tout entier au repentir et à la pénitence, étoit bien loin de songer aux jeunes filles, Vergier fit aussi la cour à mademoiselle de Beaulieu. Il inséra, dans une épître en vers qu'il lui adressa, le conte intitulé *le Gros Guillaume*, aussi licencieux qu'aucun de ceux que La Fontaine ait composés. Nous apprenons encore, par une autre épître de Vergier, qu'à l'âge de vingt-quatre ans, mademoiselle de Beaulieu avoit eu une inclination, dont l'issue malheureuse lui fit répandre beaucoup de larmes. Elle finit par épouser un gentilhomme, du nom de Nully, de la famille du président Nully, fameux ligueur, assez célèbre dans l'histoire. Elle mourut à Paris, en 1723, âgée d'environ cinquante ans. Mathieu Marais, qui l'a connue, assure qu'elle avoit conservé jusqu'à la fin presque toute sa beauté. Quant à Vergier, on sait que ce poëte aimable fut assassiné le soir à Paris, le 16 août 1720, au coin de la rue du Bout-du-Monde, par un complice de Cartouche.

LIVRE SIXIÈME.

1689 — 1695.

La jeune douairière de Conti qui aimoit tant la société de La Fontaine, et dont nous avons plusieurs fois eu occasion d'entretenir nos lecteurs, fut une des plus belles personnes de ce temps. Aux graces de madame de La Vallière, sa mère, elle réunissoit le port et l'air de Louis XIV, son père, et le bruit de sa beauté s'étoit tellement répandu, que l'empereur de Maroc fit demander son portrait au roi, qui le lui envoya : ce même portrait, trouvé en Amérique au bras d'un armateur françois, par don Joseph Valeto, fils du vice-roi du Pérou, lui inspira une passion violente qui divertit long-temps Paris et la Cour. Auprès de cette princesse, dit madame de Caylus, les plus belles et les mieux faites n'étoient pas

regardées. Elle dansoit, sur-tout, avec une étonnante perfection. Madame de Sévigné qui vouloit absolument que sa fille eût, sur ce point, la prééminence sur toutes les femmes, se fâche un peu de ce que madame de Grignan lui parle avec trop d'enthousiasme de la princesse de Conti, qu'elle avoit vue à un bal. Suivant elle, ce n'est point pour la danse qu'on l'admire, « c'est en faveur de cette taille divine, qui emporte l'admiration,

Et fait voir à la cour
Que du maître des dieux elle a reçu le jour.

La Fontaine, pendant le carnaval de l'an 1689, vit un soir cette jeune princesse parée et prête à partir pour le bal. Il rêva d'elle pendant la nuit : tel fut le motif d'une petite pièce de vers intitulée *le Songe*, qu'il lui adressa.

La déesse Conti m'est en songe apparue :
Je la crus de l'Olympe ici-bas descendue.
Elle étaloit aux yeux tout un monde d'attraits,
Et menaçoit les cœurs du moindre de ses traits.
Fille de Jupiter! m'écriai-je à sa vue,
On reconnoît bientôt de quel sang vous sortez :

L'air, la taille, le port, un amas de beautés,
Tout excelle en Conti; chacun lui rend les armes.
Sa présence en tous lieux fera dire toujours:
Voilà la fille des Amours,
Elle en a la grace et les charmes.
On ne dira pas moins, en admirant son air:
C'est la fille de Jupiter.
Quand Morphée à mes sens présenta son image,
Elle alloit en un bal s'attirer maint hommage.
Je la suivis des yeux; ses regards et son port
Remplissoient en chemin les cœurs d'un doux transport.
Le songe me l'offrit par les Graces parée.
Telle aux noces des dieux ne va point Cythérée:
Telle même on ne vit cette fille des flots
Du prix de la beauté disputer dans Paphos.
Conti me parut lors mille fois plus légère,
Que ne dansent au bois la nymphe et la bergère:
L'herbe l'auroit portée: une fleur n'auroit pas
Reçu l'empreinte de ses pas.

Quelle verve! quelle touche délicate et gracieuse dans un poëte de soixante-huit ans!

Mais à cet âge encore les femmes et le plaisir l'occupoient sans cesse. Le grand-prieur de Vendôme, tandis que son frère se battoit sur le Rhin, étoit revenu passer le carnaval à Paris, et faisoit au Temple ses orgies accou-

tunées. La Fontaine s'y trouvoit souvent; et, comme il avoit coutume d'écrire au duc de Vendôme, qui lui faisoit une pension, il termine une lettre en vers, qu'il lui adressa alors, par le récit d'un souper fait au Temple chez le grand-prieur, à la suite duquel on but presque toute la nuit. Mais l'horrible exécution du Palatinat, mis en cendres par ordre de Louis XIV, venoit d'avoir lieu; et on voit que, malgré le desir de faire sa cour, La Fontaine en étoit péniblement préoccupé, et qu'il ne pouvoit s'empêcher de laisser percer les sentiments d'un bon cœur.

Comment, seigneur, pouvez-vous faire?
Vous plaignez les peuples du Rhin.
D'autre côté, le souverain
Et l'intérêt de votre gloire
Vous font courir à la victoire.
Mars est dur : ce dieu des combats,
Même au sang trouve des appas.
Rarement voit-on, ce me semble,
Guerre et pitié loger ensemble.

La Fontaine rapporte ensuite un mot du chevalier de Sillery, qu'il trouve excellent : « C'est

que pour bien faire aller les affaires, il fau-droit que le pape se fît catholique et le roi Jacques huguenot. » Une des grandes causes des malheurs de Jacques II fut en effet un zèle impolitique pour la religion qu'il professoit. Quant au pape, s'il désapprouvoit les persécutions par le moyen desquelles Louis XIV prétendoit convertir ses sujets protestants, il n'en étoit pour cela que meilleur catholique; et si La Fontaine badine sur ce sujet avec autant de légèreté, c'est qu'on étoit mieux instruit à Paris des évènements de la guerre, et de ce qui se passoit au-delà des frontières, que des fatales conséquences qu'entraînoient dans l'intérieur du royaume les ordres donnés par les ministres.

La Fontaine parle ensuite de sa pension, et fait un aveu bien naïf de la manière dont il se propose d'employer l'argent qu'il recevra du duc de Vendôme. On se rappelle ce que nous avons déja dit de son goût pour les sculptures et les bustes, dont il ornoit sa chambre; et enfin de ses déplorables foiblesses qu'il n'a pu s'empêcher d'avouer, même à Saint-Évremond,

homme de bon ton et de bonne compagnie. On pense bien que notre poëte les cache encore moins au duc de Vendôme, pour qui c'étoit un mérite :

> L'abbé m'a promis quelque argent.
> *Amen*, et le ciel le conserve !
> Apollon, ses chants, et sa verve,
> Bacchus, et peut-être l'Amour,
> L'occupent souvent tour-à-tour.

L'abbé dont parle ici La Fontaine est le célèbre Chaulieu, qui étoit chargé de lui payer la pension que lui faisoit le duc de Vendôme. Né d'une ancienne famille de Normandie, Chaulieu, après avoir fait des études brillantes, se fit, dès son entrée dans le monde, des protecteurs puissants, par les charmes de son esprit et la gaieté de son caractère. Il avoit été au collège le condisciple du prince et de l'abbé de Marsillac, tous deux fils du duc de La Rochefoucauld, qui furent depuis ses amis. Il fut accueilli avec empressement par le duc et la duchesse de Bouillon, et le prince de Conti. Mais, de toutes ses liaisons avec les personnes d'un rang supérieur, aucune ne fut plus in-

time, et ne servit autant à sa fortune, que celle qu'il forma avec les deux princes de Vendôme. Il eut la direction de leurs affaires, et ils lui procurèrent un revenu de 30 mille francs en bénéfices. Il s'abandonna, dès lors, à son goût pour les plaisirs et la poésie. Élève de Chapelle et de Bachaumont, il fut plus incorrect qu'eux, et cependant plus poëte. Il étoit l'ami intime du marquis de La Fare, et lié avec J. B. Rousseau, La Fontaine, et tous les beaux esprits qui se réunissoient au Temple, où il avoit fixé son séjour. Aussi, a-t-il été par son genre de vie et par ses productions, surnommé à juste titre *l'Anacréon du Temple*. On peut juger combien les relations de La Fontaine avec un homme de ce caractère devoient être agréables. Notre poëte lui étoit en grande partie redevable des bienfaits des princes de Vendôme : et la suite de l'épître, dont nous nous occupons, ne laisse aucun doute à cet égard. La Fontaine, parlant toujours de l'abbé de Chaulieu, continue ainsi :

Il veut accroître ma chevance.
Sur cet espoir j'ai par avance

Quelques louis au vent jetés,
Dont je rends grace à vos bontés.

. . . .

Le reste ira ne vous déplaise,
En bas-reliefs, *et cætera :*
Ce mot-ci s'interprêtera
Des *Jeannetons ;* car les *Clymènes*
Aux vieilles gens sont inhumaines.

Il fait ensuite la description du souper, et donne à entendre que, le verre en main, il ne veut connoître que des égaux :

Jusqu'au point du jour on chanta,
On but, on rit, on disputa,
On raisonna sur les nouvelles;
Chacun en dit et des plus belles.
Le grand-prieur eut plus d'esprit
Qu'aucun de nous, sans contredit.
J'admirai son sens, il fit rage;
Mais, malgré tout son beau langage,
Qu'on étoit ravi d'écouter,
Nul ne s'abstint de contester;
Je dois tout respect aux Vendômes,
Mais j'irois en d'autres royaumes,
S'il leur falloit en ce moment
Céder un ciron seulement.

Le prince de Conti se délassoit aussi à l'ar-

mée des fatigues de la guerre, par les lettres que La Fontaine lui écrivoit. Notre poëte lui mandoit fort exactement toutes les nouvelles de Paris. Une affaire particulière y faisoit alors beaucoup de bruit, et occupa un instant les oisifs de la capitale plus que les opérations des armées et la révolution d'Angleterre. Ce fut le procès de mademoiselle de La Force, avec le président Briou et son fils. La Fontaine, qui se trouvoit présent lorsque cette cause fut plaidée et jugée, en fait un récit burlesque au prince de Conti; mais, pour bien le comprendre, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails : on me les pardonnera d'autant plus facilement, qu'ils seront, je crois, entièrement neufs pour tous les lecteurs. On a écrit plusieurs notices sur mademoiselle de La Force, connue par ses romans historiques, mais dans aucune on ne trouve le moindre récit des circonstances de sa vie. Enfin, les erreurs de noms et de dates que renferment, relativement à cet objet, les ouvrages les plus savants, ont rendu nos recherches assez difficiles, et ont achevé de nous démontrer que

les aventures dont La Fontaine entretient dans sa lettre le prince de Conti, et qui occupoient alors si fortement la cour et la ville, sont aujourd'hui ensevelies dans l'oubli le plus complet.

Charlotte Rose de Caumont de La Force étoit la petite-fille de Jacques de La Force, maréchal de France. Sa famille, une des plus anciennes de la monarchie, alliée aux premières maisons de France, ne possédoit pas les richesses nécessaires au soutien d'une aussi grande illustration. Mademoiselle de La Force entra donc dans le monde dénuée de fortune, et même d'attraits. MADAME, qui en parle dans ses lettres avec beaucoup de détails, nous apprend qu'elle étoit laide : cependant la nature lui avoit donné un penchant très prononcé pour le plaisir, et une imagination vive ; son esprit étoit cultivé, son caractère aimable, ses manières engageantes et gracieuses. Elle mit tous ses soins à tâcher de réparer les torts de la fortune, par un mariage avantageux. Reçue comme demoiselle de compagnie chez madame la duchesse de Guise, elle inspira une passion

très vive au marquis de Nesle, qui voulut l'épouser; mais les parents du jeune marquis s'y opposoient vivement, parcequ'elle étoit sans biens, et parcequ'elle avoit quitté madame la duchesse de Guise, d'une manière peu convenable. Le grand Condé, parent du marquis de Nesle, pour le distraire de son amour, et l'empêcher de se marier, le mena à Chantilly, où il assembla toute sa famille, qui à l'unanimité déclara de nouveau que jamais elle ne consentiroit à cette union. Le marquis de Nesle désespéré voulut, dit-on, se détruire. Comme c'est vers cette époque que paroît avoir existé l'intrigue de mademoiselle de La Force avec l'acteur Baron, il est probable qu'on en donna connoissance au marquis de Nesle, et qu'il fut guéri de son amour : un peu honteux d'avoir si mal placé ses affections, il fit accroire à MADAME que mademoiselle de La Force avoit usé de sortilège pour se faire aimer. C'est la seule manière dont on puisse expliquer le singulier récit que MADAME fait à ce sujet.

Mademoiselle de La Force fut réduite à fair

des romans pour vivre. On ne peut douter que, malgré son défaut de beauté, elle ne fût très séduisante, puisqu'elle parvint, âgée de plus de trente-trois ans, à inspirer encore le plus violent amour au fils du président Briou, jeune homme bien fait, aimable, et qui n'avoit pas encore atteint l'âge de vingt-cinq ans. Comme il étoit fils unique et héritier d'une grande fortune, ses parents, et sur-tout son père, s'opposèrent fortement au mariage qu'il vouloit contracter. Mais le jeune Briou se montra décidé à tout sacrifier, et à braver l'autorité paternelle, pour satisfaire la passion qui le dominoit. Alors on le retint prisonnier, et on eut soin de lui interdire toute communication avec celle qui l'avoit séduit : celle-ci comprit que l'âge où elle étoit parvenue ne lui permettoit pas de différer la conclusion de cette affaire, et que le temps seul suffiroit pour faire avorter ses projets. Elle essaya donc d'établir une correspondance avec son amant; mais il étoit gardé avec tant de vigilance, qu'elle vit d'abord échouer toutes ses tentatives. Elle parvint ce-

pendant enfin à gagner un trompette, qui étoit en même temps un conducteur d'ours, et, par son moyen, elle fit dire au prisonnier qu'elle iroit le voir déguisée en ours : elle vint en effet, revêtue d'une peau d'ours, et dansa devant lui avec les ours que le trompette avoit amenés. Ceux qui étoient chargés de surveiller le jeune homme ne pouvoient soupçonner une telle ruse. Briou feignit de s'amuser beaucoup des jeux et de la pantomime de ces animaux si bien apprivoisés ; et mademoiselle de La Force convint avec lui de tout ce qu'il devoit faire. Dès le lendemain il déclara à son père qu'il étoit tout-à-fait persuadé de la folie de son amour, et qu'il n'avoit plus aucune envie de se marier : on le crut sur sa parole, et on le relâcha. Il usa de sa liberté pour aller rejoindre son amante, et ne revint pas dans la maison paternelle.

Briou étoit devenu majeur le 10 avril 1687, et le 22 mai, malgré les remontrances et l'opposition formelle de son père, il passa son contrat de mariage avec mademoiselle de La Force : les deux conjoints reçurent la béné-

diction nuptiale, le 7 juin, par l'entremise d'un simple prêtre, nommé Jean de Croy, qui officia sans dispense de curé. Ils allèrent ensemble, avant cette cérémonie, pour faire signer leur contrat à madame la duchesse de Navailles, autrefois gouvernante des filles d'honneur, et qui, par sa louable sévérité, s'étoit attiré la disgrace de Louis XIV, et avoit conquis son estime; elle signa l'acte, en ayant soin seulement d'y faire ajouter ces mots : « Auquel seigneur président, son père, il communiquera par respect son futur mariage, et espère en obtenir l'agrément. » Ce contrat fut encore signé par d'autres personnages considérables. Enfin les deux époux furent présentés au roi, qui les reçut avec bonté, et leur accorda même un logement dans les dépendances de son château de Versailles. Ils vécurent ainsi comme personnes mariées à la vue de toute la cour et de tous les grands du royaume; et madame Briou alloit même presque tous les jours chez la dauphine de Bavière, qui l'aimoit beaucoup à cause de son esprit.

Mais le président Briou, furieux de voir son autorité méprisée, et mécontent de ce mariage, avoit, dix jours après sa célébration, fait procéder à une information. Il prétendoit prouver que cet hymen avoit été conclu illégalement, et qu'il devoit être annullé. Cependant, comme il vit que mademoiselle de La Force avoit de puissants appuis à la cour et dans le monde, et que le roi l'avoit prise sous sa protection, il chercha à négocier avec elle, et lui offrit une forte somme d'argent, si elle vouloit consentir à la rupture du mariage : elle s'y refusa. Ce fut alors que le président Briou alla trouver le roi, qu'il lui exposa les motifs qu'il avoit pour considérer le mariage de son fils avec mademoiselle de La Force comme nul, et pour lui faire part de l'intention où il étoit de le faire casser. Le roi lui répondit qu'il n'empêchoit pas le cours de la justice, mais qu'il étoit fâcheux de donner le scandale d'un tel procès avec une fille de la qualité de mademoiselle de La Force.

Cette réponse n'arrêta point le président Briou; il fit incarcérer son fils à Saint-Lazare;

et moitié par crainte, moitié par persuasion, il le fit consentir à se joindre à lui pour demander la nullité du mariage. Les nombreux parents et les amis de M. le duc de La Force et de sa fille se plaignirent au roi, qui s'intéressa à mademoiselle de La Force, et ordonna, en attendant, à madame d'Arpajon de la prendre avec elle. Louis XIV daigna condescendre jusqu'à parler au président Briou, pour l'engager à arrêter les poursuites; mais le président demeura inflexible.

Alors vingt-deux des parents de mademoiselle de La Force, parmi les personnes les plus considérables et les plus puissantes du royaume, les Biron, les Lauzun, les d'Usez, les d'Elbœuf, les La Feuillade, les Montespan, les Pardaillon, les Navailles, les Noguet et d'autres encore, d'une naissance également illustre, intervinrent dans le procès. Aussi cette cause fut-elle plaidée définitivement et sur appel, le 15 juillet 1689, toutes les chambres assemblées, attendu, dit le *Journal des Audiences*, la qualité des personnes, pour lesquelles la contestation étoit formée. La cour,

lorsque les plaidoiries furent terminées, sans avoir égard à l'intervention des parents, déclara qu'il y avoit eu abus dans la célébration du mariage du sieur Briou et de la demoiselle de La Force, et qu'il étoit nul. Elle condamna la demoiselle de La Force à mille francs, et le sieur Briou à trois mille francs d'amende, et ordonna que le prêtre Jean de Croy, qui avoit célébré ce mariage, seroit arrêté, et que son procès lui seroit fait à la requête du procureur-général. Ainsi finit cette célèbre affaire, dans laquelle Louis XIV, comme dans plusieurs autres occasions, se montra grand monarque, en ne gênant en rien l'indépendance de la justice, et en préférant l'exécution des lois à l'accomplissement de ses volontés.

La Fontaine, ainsi que nous l'avons dit, étoit présent à la plaidoirie et au jugement qui fut rendu dans cette cause : le récit qu'il en fait, dans sa lettre au prince de Conti, est très plaisant, et en même temps fort exact : en terminant il ajoute :

La Force, non sans quelque honte,

A vu rompre les doux liens
Qui lui promettoient de grands biens,
Doux liens? Ma foi non, beau sire.
Sur ce sujet c'est assez rire.
Je soutiens et dis hautement
Que l'hymen est bon seulement
Pour les gens de certaines classes.
Je le souffre en ceux du haut rang,
Lorsque la noblesse du sang,
L'esprit, la douceur et les graces
Sont joints aux biens, et lit à part.
Il me faut plus à mon égard.
Et quoi? — De l'argent sans affaire;
Ne me voir autre chose à faire,
Depuis le matin jusqu'au soir,
Que de suivre en tout mon vouloir;
Femme, de plus, assez prudente
Pour me servir de confidente.
Et quand j'aurois tout à mon choix,
J'y songerois encor deux fois.

Cette déclaration du bon homme étoit bien franche et bien sincère. Il oublioit qu'il étoit marié, et il le pouvoit facilement, car depuis long-temps il se comportoit comme s'il ne l'avoit jamais été. Au reste son bon cœur perce à la fin de sa lettre. Il dit au prince de Conti qu'il lui écrit, *sub sigillo confessionis*, et il le

supplie de ne communiquer sa lettre à personne. « Mademoiselle de La Force est trop « affligée, et il y auroit de l'inhumanité à rire « d'une affaire qui la fait pleurer si amère- « ment. »

La Fontaine eut souvent occasion depuis de voir mademoiselle de La Force chez les deux princesses de Conti, qui aimoient son esprit. Elle a dédié, par des épîtres versifiées avec grace, à l'une son *Histoire secrète de Bourgogne*, à l'autre *l'Histoire de Marguerite de Valois*: elle fut fort liée avec Chaulieu, et avec toutes les personnes de la société du duc de Vendôme que fréquentoit La Fontaine. Long-temps après on attribua à mademoiselle de La Force des chansons satiriques et impies, qui coururent manuscrites sur diverses personnes de la cour; ce qui, joint à sa conduite assez scandaleuse, détermina Louis XIV à lui ordonner de sortir du royaume, ou d'accepter de lui une modique pension, en entrant dans un couvent. Comme elle n'avoit rien, elle choisit ce dernier parti, et mourut à Paris, en mars 1724, à l'âge d'environ 70 ans.

La lettre de La Fontaine au prince de Conti, relative à l'affaire de mademoiselle de La Force, est uniquement consacrée à ce sujet ; mais il n'en est pas de même de celle qu'il lui adressa le mois suivant. Cette seconde lettre est comme l'autre, en prose et en vers ; La Fontaine y parle des nouvelles de diverses parties de l'Europe, qui faisoient le sujet des conversations de Paris. Il débute d'abord par des stances à la louange de la princesse de Conti, qui commencent cependant par son propre éloge ; ce qui ne réussit qu'aux bons poëtes, toujours sûrs de ne pas être démentis par leurs lecteurs.

J'ai rang parmi les nourrissons
Qui sont chers aux doctes pucelles,
Et souvent j'ose en mes chansons
Célébrer les rois et les belles.

De la princesse de Conti, La Fontaine passe aux affaires d'Italie : « C'est-à-dire d'une prin-
« cesse extrêmement vive à un pape qui va
« mourir. »

Celui-ci véritablement

N'est envers nous ni saint ni père :
Nos soins, de l'erreur triomphants,
Ne font qu'augmenter sa colère
Contre l'aîné de ses enfants.
Sa santé toujours diminue.
L'avenir m'est chose inconnue,
Et je n'en parle qu'à tâtons ;
Mais les gens de delà les monts
Auront bientôt pleuré cet homme ;
Car il défend les Jeannetons,
Chose très nécessaire à Rome.

La Fontaine, qui écrivoit cette lettre le 18 août 1689, ne pouvoit savoir que, six jours avant, le pape étoit mort, universellement et justement regretté. Le peuple de Rome, quand il l'eut perdu, l'invoqua comme un Saint, et se disputa ses reliques.

En effet, Benoît Odescalchi, qui prit le nom d'Innocent XI, en montant sur le trône de saint Pierre, qu'il occupa près de treize ans, est un des hommes qui ont le plus honoré la tiare par leur désintéressement, leur piété, leur zèle pour le maintien de la discipline, leur haine pour le népotisme, la fermeté de leur caractère, et leur talent comme souve-

rains. Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir des démêlés de la cour de Rome avec Louis XIV, relativement au droit de régale, à celui de franchise des ambassadeurs, et aux quatre articles promulgués par le clergé de France, en 1682, tout le monde conviendra aujourd'hui qu'Innocent XI avoit raison de désapprouver les persécutions et les supplices que Louis XIV employoit pour convertir ses sujets à la foi catholique; que ce pape faisoit bien de protester contre ces moyens violents, et d'affirmer qu'également contraires aux lois divines et humaines, ils nuisoient à la cause sacrée qu'on prétendoit servir. Mais alors on ne pensoit pas aussi sagement en France : nous voyons que La Fontaine, très indifférent sur ces matières, et qui n'étoit que l'écho de l'opinion commune, trouve fort étrange que le pape n'approuve pas « nos soins de l'erreur triomphants. » Le pieux et doux Racine, qui, par ses lumières étoit bien capable d'en juger en connoissance de cause, en vouloit à Innocent XI de ne pas favoriser les mesures que prenoit le roi de France, pour détruire l'héré-

sie : dans le prologue d'Esther, Racine s'exprime à ce sujet, contre le Saint-Père, avec une âcreté remarquable : la Piété, dans ce prologue, en s'adressant au vrai Dieu, et en lui parlant de Louis XIV, dit :

Tout semble abandonner tes sacrés étendards,
Et l'enfer, couvrant tout de ses vapeurs funèbres,
Sur les yeux les plus saints a jeté les ténèbres;
Lui seul, invariable et fonde sur la foi,
Ne cherche, ne regarde et n'écoute que toi.

Ce n'étoit pas un bon moyen de se réconcilier avec le pape, que de dire qu'il étoit aveuglé par l'enfer, et que Louis XIV étoit le seul éclairé en matière de foi, et le seul soutien de la vraie religion. Nul ne sera non plus tenté de nier qu'Innocent XI faisoit aussi très bien de tâcher de diminuer dans ses États le nombre des *Jeannetons*, dont la nécessité, même à Rome, n'est pas mieux démontrée en bonne police qu'en bonne morale. La Fontaine regrette de donner un nom si commun à ces nymphes d'au-delà des monts ; sans la rime, il les eût appelées *Chloris :* après avoir badiné un instant sur ce sujet graveleux, il passe

aux affaires d'Angleterre; mais pour bien comprendre ce qu'il en dit, il faut se transporter dans le temps où il écrivoit, et connoître quelle étoit alors la disposition des esprits.

Les députés des communes qui avoient siégé dans le parlement durant le règne de Charles II, réunis avec la chambre des pairs en convention nationale, avoient déclaré que Jacques II, par sa fuite, s'étoit désisté de la couronne d'Angleterre, et ils avoient proclamé souverains de la Grande-Bretagne, le prince d'Orange et sa femme. Sur quoi La Fontaine dit dans sa lettre :

Dieu me garde de feu et d'eau,
De mauvais vin dans un cadeau (1),
D'avoir rencontres importunes,
De liseur de vers sans répit,
De maîtresse ayant trop d'esprit,
Et de la chambre des communes.

(1) C'est-à-dire dans un repas ou une fête donnée principalement à des dames. Telle étoit alors la signification du mot *cadeau :* elle est aujourd'hui inusitée; mais en 1696, époque de la publication du Dictionnaire de l'Académie, on ne connoissoit pas encore le sens que nous attachons actuellement à ce mot, et qui le rend synonyme des mots don et présent.

Cependant, par l'assistance de Louis XIV, Jacques II se transporta en Irlande, où il fut accueilli avec une joie extraordinaire. Londonderry fut la seule ville qui ne voulut pas le reconnoître. Il assiégeoit cette ville où les rebelles s'étoient retirés, à l'époque à laquelle La Fontaine écrivoit sa lettre au prince de Conti, c'est-à-dire dans le mois de mai 1689. Divers bruits couroient à Paris sur l'issue de ce siège, et sur les évènements de la guerre d'Irlande. Quels que fussent les torts de Jacques II en politique, on le reconnoissoit universellement pour un souverain clément, pour un homme bon et sensible; et l'Europe n'avoit pu voir, sans une sorte d'horreur, un gendre détrôner son beau-père, un père abandonné par ses deux filles, un roi trahi et persécuté par des sujets qui lui devoient leur fortune et leur élévation. Parmi ceux dont la conduite révolta davantage, fut Churchill, depuis si célèbre sous le nom de duc de Marlborough, l'ami intime et le favori de Jacques II, et le confident de ses amours avec sa sœur Arabella Churchill. La Fontaine, cependant, n'en parle

pas, parceque sa trahison, déja ancienne, n'étoit plus la nouvelle du jour; mais il fait mention des lords Halifax et Danby, qui contribuèrent le plus à faire décerner la couronne d'Angleterre au prince d'Orange et à sa femme, et qui, cependant, avoient reçu les plus grands bienfaits de Jacques II, et de son frère Charles II. Il paroît aussi qu'alors il couroit des bruits peu avantageux sur Bentinck : ce favori du prince d'Orange étoit accusé de s'être approprié des deniers publics.

Halifax, Bentinck et Danby
N'ont qu'à chercher quelque *alibi*,
Pour justifier leur conduite.
Quoi qu'en puisse dire la suite,
C'est un très mauvais incident.
Halifax sembloit fort prudent;
Danby, je ne le connois guère;
Bentinck à son maître sut plaire,
Jusqu'à quel point je ne dis mot:
S'il n'eût été qu'un jeune sot,
Comme sont tous les Ganymédes,
On auroit enduré de lui,
Et dans la pièce d'aujourd'hui
Bentinck feroit peu d'intermèdes;
Mais prompt, habile, diligent

A saisir un certain argent,
Somme aux inspecteurs échappée,
Il a du côté de l'épée
Mis, se dit-on, quelques deniers.
Après tout, est-il des premiers
A qui pareille chose arrive?
Ne faut-il pas que chacun vive?
Cependant il a quelque tort,
Si le gain est un peu trop fort,
Vu les Anglois et leurs coutumes.
Le proverbe est bon, selon moi,
Que qui l'oüe a mangé du roi,
Cent ans après en rend les plumes.
Manger celles du peuple anglois,
Est plus dangereux mille fois.
Bentinck nous en saura que dire.
Je n'y vois pour lui rien à rire;
On va lui barrer bien et beau
Le chemin aux grandes fortunes.

Je suis loin de donner pour des autorités historiques les vers de notre poëte, et ce qui se débitoit alors à Paris sur les serviteurs du prince d'Orange, qu'on n'aimoit guère; mais il n'y a point lieu de douter que ce *Bentin* (c'est ainsi qu'a écrit La Fontaine, ou son éditeur), ne soit le Bentinck qui eut toute la con-

fiancé de Guillaume III. Né en 1648, William Bentinck fut d'abord page d'honneur du prince d'Orange. En 1688, il fut envoyé par lui pour complimenter le nouvel électeur de Brandebourg, et avec la mission secrète de tâcher d'en obtenir des troupes, pour l'invasion de l'Angleterre que le prince d'Orange méditoit. Bentinck se fit accorder par l'électeur plus même que le prince n'avoit demandé. Il paroît qu'à l'époque où La Fontaine écrivoit, on répandoit le bruit que Bentinck s'étoit rendu coupable de concussions assez fortes. Comme il avoit la faveur de son souverain, cela ne l'empêcha pas de parvenir aux honneurs; et, après avoir été successivement nommé gentilhomme de la chambre, membre du conseil privé, il fut créé pair, avec le titre de comte de Portland, deux jours avant le couronnement de Guillaume III; enfin, il fut fait lieutenant-général des armées, et envoyé comme ambassadeur en France, en 1698. Les ducs de Portland actuels descendent directement de ce Bentinck; il est le premier auteur de leur illustre maison, dont les armes ont pour

devise ces deux mots françois : *Craignez honte.* Je ne rechercherai pas jusqu'à quel degré Bentinck fut fidèle à cette devise ; mais il est certain que s'il jouit de la faveur de son maître, il n'obtint pas celle de la nation angloise, et que l'opinion publique lui fut toujours contraire.

La Fontaine parle ensuite du siège de Londonderry, et semble prévoir l'évènement qui fut fâcheux pour Jacques II ; il échoua devant cette bicoque, et fut obligé de se retirer. Enfin le bon homme voyoit très bien que le roi d'Angleterre n'avoit pas les qualités nécessaires pour reconquérir un trône.

Londonderry s'en va se rendre ;
Voilà ce qu'on me vient d'apprendre ;
Mais, dans deux jours, je m'attends bien
Qu'un bruit viendra qu'il n'en est rien.
J'ai même encor quelque scrupule ;
Ce siège est-il un siège, ou non ?
Il ressemble à l'Ascension,
Qui n'avance ni ne recule.

. . . .

Les gens trop bons et trop dévots
Ne font bien souvent rien qui vaille.
Faut-il qu'un prince ait ces défauts ?

Dans la dernière lettre écrite par La Fontaine au prince de Conti, parmi celles qui nous ont été conservées, il n'est question que de changements et de nominations dans la robe et dans la finance. Les évènements de la guerre paroissoient comme suspendus, et le prince de Conti même se disposoit à quitter l'armée. Il fut permis au premier président Novion, qui falsifioit ses arrêts, et qu'on auroit dû chasser ignominieusement, de se démettre de sa charge. Il la vendit à M. de Harlay pour la somme de cent mille écus, et M. de Harlay céda pour sept cent mille francs celle de procureur-général à M. de La Briffe, gendre de M. de Novion. Pontchartrain avoit succédé dans la place de contrôleur-général à M. Le Pelletier. Le roi avoit donné entrée au conseil à M. de Seignelay; ce qui lui donnoit rang de ministre. Enfin l'exaltation d'Ottoboni, sous le nom d'Alexandre VIII, à la chaire de saint Pierre, avoit suspendu les différents de Rome et de la France. Ce sont toutes ces nouvelles dont La Fontaine entretient le prince de Conti. Il commence par Harlay.

Son éloge entier iroit loin :
J'aime mieux garder avec soin
La loi que l'on doit se prescrire
D'être court et ne pas tout dire.

Il passe ensuite à Pontchartrain.

Pontchartrain régle les finances.
Si jamais j'ai des ordonnances,
Ce qui n'est pas près d'arriver,
Il saura du moins me sauver
Le chagrin d'une longue attente,
Et lira d'abord ma patente.
Homme n'est plus expéditif,
Mieux instruit, ni plus inventif.

L'histoire de l'élévation de Pontchartrain est singulière, et mérite d'être rapportée. Son père fut un des juges de Fouquet : la probité de ce magistrat fut inflexible aux menaces et aux caresses de Colbert, de Le Tellier et de Louvois ; il ne put trouver lieu à condamnation. La vengeance des ministres le poursuivit dans son fils, qui ne put jamais obtenir la survivance de la charge de président à la chambre des comptes que possédoit son père. Il fut réduit à être simple conseiller aux re-

quêtes du palais, et resta ainsi pendant dix-huit ans sans espérance de fortune. Lorsqu'en 1677 la place de premier président au parlement de Rennes vint à vaquer, Colbert se trouva embarrassé pour le choix à faire, parceque, dans les États de Bretagne, le premier président étoit toujours second commissaire du roi, et Colbert avoit besoin, pour ces fonctions, d'un homme habile qui l'aidât à gouverner cette province. Hotman, un de ses parents, qu'il avoit fait intendant des finances, malgré l'aversion qu'il lui connoissoit pour Pontchartrain, le lui proposa comme un homme propre à remplir les fonctions délicates de président du parlement de Rennes. Colbert sut sacrifier ses ressentiments aux intérêts de l'État; il fit nommer Pontchartrain, et s'en trouva bien. Après la mort de Colbert on partagea son ministère : personne n'eût pu en supporter le poids. Seignelay, son fils, eut la marine, Louvois la surintendance des bâtiments, et Pelletier-Desforts les finances : celui-ci appela auprès de lui Pontchartrain, et le fit enfin nommer à sa place. Pontchartrain eut beau-

coup de peine à se décider à accepter ce pénible emploi. Il en voulut à Pelletier, le lui déclara, et ne put jamais lui pardonner. « Bien estimable, dit Saint-Simon, de craindre des fonctions qui portent avec elles les richesses, l'autorité et la faveur. » L'année d'ensuite, Pontchartrain fut revêtu, après la mort de Seignelay, d'une charge de secrétaire d'État avec le département de la marine, et celui de la maison du roi. Au reste, la fortune n'agissoit pas en aveugle lorsqu'elle élevoit ainsi Pontchartrain; voici le portrait qu'en trace Saint-Simon : « C'étoit un très petit homme maigre, bien pris dans sa petite taille, avec une physionomie d'où sortoient sans cesse des étincelles de feu et d'esprit, et qui tenoit encore plus qu'elle ne promettoit : jamais tant de promptitude à comprendre, de légèreté et d'agrément dans la conversation, tant de justesse et de vivacité dans les reparties, tant de facilité et de solidité dans le travail, tant d'expédition, tant de subites connoissances des hommes, ni plus de tour à les prendre. Avec ces qualités, une simplicité éclairée et une

sage gaiété surnageoient à tout, et le rendoient charmant, et en riens, et en affaires. Sa propreté étoit singulière; et, à travers toute sa galanterie, qui subsista jusqu'à la fin, beaucoup de piété, de bonté, et j'ajouterai de dignité, avant et depuis les finances, et dans cette gestion même, autant qu'elle en pouvoit comporter. »

On voit d'après ces détails qui sont confirmés par l'abbé de Choisy, et d'autres mémoires du temps, que La Fontaine ne flattoit point Pontchartrain. Le long éloge qu'il fait de Seignelay ne paroît pas aussi bien mérité. Madame de Maintenon, dont le témoignage ne peut être suspect, puisqu'elle protégeoit Seignelay, en haine de Louvois, lui accorde de l'esprit; mais elle l'accuse d'avoir peu de conduite, et de faire passer ses plaisirs avant ses devoirs.

Il paroît que La Briffe, qui étoit nommé procureur-général, avoit une meilleure réputation que M. de Novion, son beau-père, car La Fontaine dit de lui :

La Briffe est chargé des affaires

Du public et du souverain;
Au gré de tous il sut enfin
Débrouiller ce chaos de dettes,
Qu'un maudit compteur avoit faites:
Ce n'est pas là le seul essai
Qui le rend successeur d'Harlay.

La Fontaine, qui n'aimoit pas la guerre, se réjouit dans cette lettre de la nomination d'Alexandre VIII, parcequ'il espère qu'elle amènera la paix, qu'il appelle « la fille du Ciel « et d'Alexandre. » Notre poëte a d'ailleurs entendu dire qu'on doit rétablir, cet hiver, l'Opéra à Rome, ce qui le met dans des dispositions très favorables au nouveau pape.

Si le Saint-Esprit mit jamais
Quelqu'un au trône de saint Pierre,
Pour qui le démon de la guerre
Eut de la crainte et du respect,
C'est Alexandre; car sans dire
Qu'à nul État il n'est suspect,
Il a tout ce que l'on desire,
Expérience, fermeté,
Justice, et sagesse profonde.

La Fontaine desire, pour le bien de l'État, que le prince de Conti soit employé dans les né-

gociations. « Si Jupiter recueilloit les voix, « dit-il, votre esprit et votre valeur auroient « ample matière de s'exercer. » Ceci fait allusion au peu de faveur dont le prince de Conti jouissoit auprès du monarque.

M. le duc de Vendôme eut, en 1691, tandis qu'il étoit à l'armée, une maladie qui fit craindre pour ses jours; des nouvelles plus rassurantes étant venues, La Fontaine lui écrivit une petite lettre en vers pour l'égayer dans sa convalescence. Il l'entretient de la retraite de Fieubet, conseiller au parlement. Cet homme plein d'esprit, d'agrément, de saillies originales, qui faisoit facilement des vers, ayant perdu sa femme, et n'ayant point d'enfant, prit le parti violent de se retirer aux Camaldules de Grosbois, près Paris, dans le mois de juillet 1691, ce qui étonna d'autant plus qu'il aimoit le plaisir, et étoit l'ami particulier de Saint-Pavin, connu par son incrédulité. Aussi Fieubet ne paroît-il pas avoir été très sévère pour lui-même dans sa pénitence, puisque La Fontaine dit:

Il sembloit, à me voir, que je fusse aux abois:

Fieubet, auprès de Grosbois,
Tient contenance moins contrite.
Non qu'il se soit toujours privé
Des commodités de la vie :
Même on dit qu'il s'est réservé
Sa cuisine et son écurie,
Des gens pour le servir ; le nécessaire enfin.

Fieubet, en effet, tout en confiant au roi son projet de retraite dans une maison religieuse, l'avoit prié de ne pas disposer de sa place au conseil ; ce qui prouve qu'il n'étoit pas bien certain de pouvoir persévérer dans la résolution qu'il avoit prise de renoncer au monde : il y persévéra cependant, et mourut dans le couvent des Camaldules, après trois ans de séjour. L'annotateur de Dangeau assure que ce fut l'ennui qui le fit périr. Quoi qu'il en soit, La Fontaine n'approuva pas que Fieubet se fût retiré du monde, même en conservant une partie des douceurs de la vie mondaine : notre poëte déclare, pour son compte, qu'il renonce à toute retraite, mais que s'il avoit le malheur de perdre le duc de Vendôme, ou son frère, il se retireroit dans le prieuré du

joyeux abbé de Chaulieu, et se feroit le frère servant de cet aimable ermite.

Cet exemple est fort bon à suivre.
J'en sais un meilleur: c'est de vivre.
Car est-ce vivre, à votre avis,
Que de fuir toutes compagnies,
Plaisants repas, menus devis,
Bon vin, chansonnettes jolies,
En un mot, n'avoir goût à rien?
Dites que non; vous direz bien.

. . . .

Tant que votre altesse, seigneur,
Et celle encor du grand-prieur,
Aurez une santé parfaite,
Je renonce à toute retraite.
Mais dès qu'il vous arrivera
Le moindre mal, on me verra
Vite à Saint-Germain de la Truite,
Frère servant d'un autre ermite
Qui sera l'abbé de Chaulieu.
Sur ce je vous commande à Dieu.

Ce fut le roi lui-même qui annonça la guérison du prince de Vendôme, et ce qu'il dit à la cour se répandit dans la capitale avec une vitesse extrême.

Sans cela, tout étoit perdu.

Le poëte avoit l'air d'un rendu :
Comment, d'un rendu ? d'un ermite,
D'un Santoron, d'un Santenas,
D'un déterré....

Santoron et Santenas étoient deux officiers qui s'étoient retirés à la Trappe. Santenas y entra dans l'année 1691 ; c'étoit un Piémontois qui avoit un régiment d'infanterie en France.

Le sage et vaillant Catinat, envoyé en Italie pour commander en chef, avoit gagné, le 19 août 1690, une bataille contre Amédée, duc de Savoie, à la vue de Saluces, et auprès de l'abbaye de Staffarde. Toute la Savoie, excepté Montmeillant, fut le prix de cette victoire. L'année suivante Catinat passa en Piémont, et pendant l'hiver força les lignes des ennemis retranchés près de Suze, s'empara de cette ville, de Villefranche, de Montalban, de Nice réputée imprenable, et enfin de Montmeillant.

La Fontaine, dans une seconde épître en vers, entretient le duc de Vendôme de ces évènements, et du roi, qui avoit écrit au duc une lettre flatteuse : notre poëte parle ensuite

de l'argent que l'abbé de Chaulieu devoit lui remettre à Noël, de la part de M. de Vendôme.

. . . . En Piémont, notre armée,
Sous Catinat à vaincre accoutumée,
Complétement a battu l'ennemi,
Et la Victoire a pris notre parti.
De Catinat je dirai quelque chose.
Sur lui le prince à bon droit se repose :
Ce général n'a guère son pareil,
Bon pour la main, et bon pour le conseil.

. . . .

Si vers Noël l'abbé me tient parole,
Je serai roi... Le sage l'est-il pas ?
Souhaiter l'or, est-ce l'être ? Ce cas
Mérite bien qu'à vous je m'en rapporte :
Je tiens la chose à résoudre un peu forte.

La Fontaine donna cette même année, au théâtre de l'Opéra, une tragédie lyrique, intitulée *Astrée*. Elle fut mise en musique par Collasse, et eut quelques représentations. Cette pièce est supérieure à *Daphné*, sinon pour le style, du moins pour la conduite. Bien loin que La Fontaine fût indifférent sur le succès de son opéra, comme on a voulu

le faire croire, nous savons d'une manière certaine qu'il s'en occupoit beaucoup. La preuve en existe dans une fort longue lettre, jusqu'ici inédite, en vers et en prose, et tout entière de sa main, adressée à mesdames d'Hervart, de Vireville et de Gouvernet. Nous y voyons qu'il refusoit d'aller les trouver à Bois-le-Vicomte, parceque la répétition de son opéra exigeoit sa présence à Paris : mais, pour adoucir son refus, il commence, selon son ordinaire, par des compliments, et il invoque les Muses pour chanter ces trois dames.

Intendantes du Parnasse;
Si de traits remplis de grace
Vos faveurs ornent les vers
Dont j'entretiens l'univers,
Aujourd'hui je vous implore;
Donnez à ma voix encore
L'éclat et les mêmes sons
Qu'avoient jadis mes chansons.
Toute la cour d'Amathonte
Étant à Bois-le-Vicomte,
Muses, j'ai besoin de vous.
Venez donc de compagnie
Par vos charmes les plus doux

Ressusciter mon génie.
Je sens qu'il va décliner :
C'est à vous de lui donner
Des forces toutes nouvelles ;
Car je veux louer trois belles ;
Je veux chanter haut et net
Virville, Hervart, Gouvernet.
J'en ferai mes trois déesses,
Leur donnant à ma façon,
Et l'Amour pour compagnon,
Et les Graces pour hôtesses.

La Fontaine, continuant sur ce ton, dit qu'il craint de laisser à Bois-le-Vicomte son cœur pour otage : il se reconnoît ainsi, par le cœur, susceptible de constance et de fidélité, mais il ajoute :

Le reste du composé
Est l'être le plus volage
Dont Dieu se soit avisé.

« Toutes Muses que vous êtes (dit-il aux « neuf Sœurs), entreprendriez-vous de me « préserver des périls, à quoi je m'exposerois « en m'allant enfermer dans un château, où « madame d'Hervart et ses nièces me retien- « droient par enchantement contre tout droit

« d'hospitalité ? » Enfin il s'exprime à cet égard clairement, et donne le véritable motif de son refus : « de demeurer tranquille à Bois-le-Vi-« comte pendant que l'on répétera à Paris mon « opéra ; c'est ce qu'il ne faut espérer d'aucun « auteur, quelque sage qu'il puisse être. »

Il paroît qu'avant la représentation on disoit beaucoup de bien de la musique de Collasse pour *Astrée*, et La Fontaine en tiroit un bon augure:

Oh ! si le dieu du Parnasse
Avoit inspiré Collasse,
Comme l'on dit qu'il a fait,
La chose iroit à souhait.

Collasse fut un des meilleurs élèves de Lulli, qui l'employoit même pour composer quelques symphonies dans ses opéras, et il devint après lui le musicien en vogue ; mais ses compositions, sans être plus savantes, étoient beaucoup plus froides que celles du Florentin ; il eut la passion de chercher le secret de la pierre philosophale, par là il se ruina, et affoiblit sa santé : il eût mieux fait de dérober le secret de Lulli son maître, qui, avec les sept

notes de la musique, trouva le moyen de devenir millionnaire.

Personne ne contestoit à La Fontaine sa supériorité dans la fable et dans le conte, mais lorsqu'il s'écartoit de ces deux genres il étoit en butte aux critiques. Aussi dès qu'on sut qu'il avoit composé un opéra et qu'on en connut le sujet, le mousquetaire Saint-Gilles, chansonnier plein de grace et conteur assez habile, fit une chanson contre cet ouvrage avant même qu'il eût été mis en musique. Après la représentation il courut un couplet épigrammatique où l'on jouoit assez plaisamment sur le nom de notre poëte, comme dans le rondeau de Stardin.

On ne peut trop plaindre la peine
De l'infortuné Céladon,
Qui, sortant des eaux du Lignon,
Vint se noyer en La Fontaine.

Linière, qui jamais ne manqua l'occasion de faire une débauche, et de lancer un trait satirique, fit aussi une chanson pleine d'injures grossières contre l'auteur du nouvel opéra et

contre son musicien. Le second couplet est ainsi conçu :

Reprends Bocace et d'Ouvile,
La Fontaine, c'est ton fait :
Crois-tu qu'il te soit facile
D'être modeste et discret?
Si ta Muse ne badine,
On verra la libertine
Plus sotte qu'une catin,
Qui fait la femme de bien.

Enfin Le Noble, dont la vie fut si orageuse et les aventures si romanesques, qui a fait pour vivre tant de mauvais ouvrages, mais qui ne manquoit ni d'esprit ni de talent, dans une de ses lettres morales sur les fables d'Ésope, publiées peu de temps après l'opéra d'Astrée, s'exprime de la manière suivante sur le compte de notre poëte qu'il désigne par le nom de Fuentès. « Il faut que Fuentès, qui conte avec tant de naïveté et d'agrément, et qui sur cette matière est un original inimitable, n'aille point se faire siffler dans un avorton d'opéra produit sur le théâtre des diminutifs de Lulli. »

Il y avoit dans ce que dit ici Le Noble exagération et mauvaise foi. L'opéra d'Astrée ne fut point sifflé, mais il est vrai qu'il ne réussit que médiocrement puisqu'il n'eut que six représentations.

La Fontaine, dans un prologue dont, selon l'usage, il avoit fait précéder son opéra, avoit mis dans la bouche d'Apollon les paroles suivantes, que ce dieu adresse au chœur qui recommande avant tout de se soumettre à l'amour.

Vos chants sont pour l'Amour, ma lyre est pour la gloire.
Du nom de deux héros je veux remplir les cieux,
De deux héros que la Victoire
Doit reconnoître pour ses dieux :
Le Rhin sait leur vaillance ;
Le Danube en pourra ressentir les effets.
Qui peut mieux qu'Apollon en avoir connoissance ?
Mais je veux taire ces secrets ;
Louis m'apprend, par sa prudence,
A cacher ses projets.

Il faut croire que cette singulière manière de cacher un secret déplut à Louis XIV, et qu'il ne se soucioit pas qu'on le représentât comme ayant le projet de pousser ses conquêtes

jusqu'au Danube; car on mit un carton dans l'édition qu'on avoit faite en 1691, de cet opéra, afin de supprimer ces vers. Ils ne se trouvent pas dans les éditions de La Fontaine, ni dans le recueil des opéras de Ballard, imprimé en France, quoiqu'on les ait insérés dans l'édition de ce recueil, faite en Hollande en 1692. Les deux héros, dont parle La Fontaine dans ces vers, sont, je crois, les maréchaux de Luxembourg et de La Feuillade, qui commandoient sous le roi, lorsqu'il assiégea Mons. Le prince de Conti se trouvoit aussi à ce siége.

L'année suivante Louis XIV prit Namur, et retourna à Versailles, tandis que Luxembourg tenoit tête à toutes les forces des ennemis. Trompé par les faux avis d'un de ses espions qui avoit été découvert, le général françois avoit fait des dispositions qui devoient le faire battre, quand il fut surpris, le 3 août 1692, par le prince d'Orange, près de Steinkerck, Luxembourg, sans se laisser déconcerter, après avoir tenté deux attaques sans succès, se mit avec le duc de Chartres, le duc de Bour-

bon, le prince de Conti, le duc de Vendôme, et son frère le grand-prieur, à la tête de la brigade des gardes, et commença une troisième attaque. Les guerriers françois firent des prodiges ; le prince d'Orange fut battu, et forcé de se retirer, après avoir perdu sept mille hommes. Dès que cette nouvelle fut arrivée à Paris, elle y causa une joie extraordinaire, et La Fontaine, pour témoigner la sienne, écrivit au chevalier de Sillery, qui étoit attaché au service de M. le duc de Bourbon. Ce prince, imitant aussi, relativement à La Fontaine, l'exemple de son aïeul le grand Condé, répandoit sur lui ses bienfaits, et venoit de lui faire remettre cent louis. La Fontaine, dans sa lettre au chevalier de Sillery, le félicite, et loue la générosité du duc, aussi bien que sa valeur, à laquelle on attribuoit en partie le gain de la bataille de Steinkerck. Notre poëte le compare à un lion poursuivi par des chasseurs :

Tel on voit qu'un lion, roi de l'ardente plage,
De sang et de meurtre altéré,
Porte sur les chasseurs un regard assuré,

Et se tient fier d'être entouré
De mille marques de carnage.

Cette comparaison étoit plus exacte que flatteuse. Saint-Simon nous peint M. le duc avec un naturel farouche, et un courage féroce. « Il avoit, dit-il, un air presque toujours furieux, et en tout temps si fier et si audacieux, qu'on avoit peine à s'accoutumer à lui. »

En apprenant de si grands succès, une ambition patriotique, pour l'agrandissement de la France, s'empare du bon La Fontaine ; cependant il s'arrête, parcequ'il se rappelle sans doute les motifs qui firent supprimer les vers de son opéra.

Ah ! si le ciel vouloit que nous eussions le tout !
Quel pays ! Vous voyez ses defenseurs à bout.
Je n'en dirai pas plus, notre roi n'aime guères
Qu'on raisonne sur ces matières.

Et en effet Madame nous apprend que Louis XIV ne pouvoit souffrir que dans la conversation on parlât de politique. « Du temps du feu roi, dit-elle, on avoit appris à toutes les dames à ne jamais s'entretenir de ces matières. »

Jusqu'ici nous avons vu La Fontaine, recher-

ché pour son génie, aimé pour son caractère, répandu dans le monde, s'intéressant à tout ce qui s'y passoit, toujours occupé de ses plaisirs, et quelquefois de ses ouvrages, ou plutôt ne se livrant à la composition de ses ouvrages que parceque c'étoit pour lui un plaisir de plus. Il avoit, jusqu'alors, joui d'une santé robuste; mais vers la fin de l'année 1692, il fut attaqué d'une maladie qui fit craindre pour ses jours, et qui porta une irréparable atteinte à cette constitution vigoureuse dont la nature l'avoit doué. La Fontaine, par l'affoiblissement de ses forces, sentit enfin que la main du temps s'appesantissoit sur lui. Alors madame de La Sablière s'approchoit de sa fin, et alloit bientôt terminer une vie, depuis long-temps consacrée à la religion et aux bonnes œuvres. Les exhortations d'une amie presque mourante, d'une amie si constamment chérie, et si digne de l'être, jointes à celles de Racine, firent sur La Fontaine la plus forte impression. Le curé de Saint-Roch, sur la paroisse duquel il se trouvoit, en fut instruit, et entreprit sa conversion.

Depuis quelques semaines le curé de Saint-Roch avoit un jeune vicaire, nommé Pouget, qui s'est fait connoître depuis par de savants écrits, mais qui alors, âgé seulement de vingt-six ans, n'avoit jamais assisté ni confessé aucun malade. Ce fut lui que le curé de Saint-Roch choisit pour convertir La Fontaine. Pouget s'y refusoit, prétendant qu'un homme si célèbre par des ouvrages scandaleux, et qui avoit vécu pendant si long-temps d'une manière si peu conforme aux règles du christianisme, avoit besoin d'un guide plus éclairé et plus expérimenté que lui. Mais le curé de Saint-Roch insista, et Pouget se prépara à obéir à son supérieur.

Le père de Pouget étoit lié avec La Fontaine: ce fut une occasion toute naturelle pour le jeune vicaire de s'introduire chez notre poëte, non comme pasteur, mais comme le fils d'un de ses amis. Il y alla donc, ne paroissant avoir d'autre but que celui de s'informer des nouvelles de sa santé de la part de son père, et, pour mieux déguiser son dessein, il se fit accompagner d'un homme de beaucoup d'esprit, intimement lié avec La Fontaine.

Il fut facile, dès cette première visite, de faire tomber la conversation sur la religion, puisque notre poëte alors en étoit assez fortement occupé. « M. de La Fontaine (dit Pouget dans la relation qu'il a donnée de cette conversion) étoit un homme fort ingénu, fort simple avec beaucoup d'esprit; il me dit avec une naïveté assez plaisante: « Je me suis mis de« puis quelque temps à lire le Nouveau Testa« ment: je vous assure que c'est un fort bon « livre; oui, par ma foi, c'est un fort bon li« vre; mais il y a un article, sur lequel je ne « me suis pas rendu, c'est celui de l'éternité « des peines; je ne comprends pas comment « cette éternité peut s'accorder avec la bonté « de Dieu. » J'avois, continue Pouget, ces matières fort présentes, parceque je sortois de dessus les bancs de Sorbonne, où ces questions sont fort agitées; je lui expliquai sur cela, avec étendue et vivacité, les principes de saint Augustin et des autres pères ou théologiens. »

Pouget se retira; mais l'ami qu'il avoit amené resta. La Fontaine lui dit qu'il étoit très satisfait du jeune vicaire; que s'il prenoit le

parti de se confesser, il ne vouloit pas d'autre confesseur que lui. Mais il ajouta qu'il avoit des difficultés sur lesquelles il desiroit des éclaircissements; et il pria son ami d'engager Pouget à revenir.

Pouget revint dans l'après-midi, et engagea seul avec La Fontaine de nouvelles discussions. Elles furent continuées deux fois par jour, pendant dix à douze jours consécutifs. La garde de La Fontaine, qui se trouvoit en tiers à ces longues conférences, craignoit qu'elles ne fatiguassent son malade, et elle dit à Pouget, qui exhortoit le poëte à la pénitence: « Hé! ne le tourmentez pas tant, il est plus bête que méchant. » Cette femme étoit sur-tout singulièrement touchée de sa bonté et de sa douceur. Aussi, un jour que Pouget avoit été plus véhément qu'à l'ordinaire, sur les peines réservées aux pécheurs incrédules et endurcis, elle le tira dans un coin de la chambre, et lui dit, avec un air de compassion: « Monsieur, Dieu n'aura jamais le courage de le damner. »

Pouget, dans sa relation, nous apprend que

La Fontaine mit, dans ses discussions avec lui, beaucoup d'abandon et de franchise. « C'étoit un homme, dit-il, qui, sur mille choses, pensoit autrement que le reste des hommes : aussi simple dans le mal comme dans le bien. Sa maladie le mit en état de faire des réflexions sérieuses ; il saisissoit le vrai, et il s'y rendoit : il ne cherchoit point à chicaner. »

La Fontaine, après ces longues conférences, déclara à Pouget qu'il étoit convaincu, et voulut se confesser à lui ; Pouget s'excusa sur sa jeunesse et sur son peu d'expérience ; il offrit à notre poëte de continuer à le voir, et à l'aider de ses conseils, mais il tâcha de le déterminer à prendre un confesseur plus âgé. La Fontaine ne voulut point y consentir, et insista pour n'en avoir pas d'autre que le jeune vicaire du curé de Saint-Roch.

Alors celui-ci lui dit qu'avant de se rendre à ses desirs, il falloit qu'il se soumît à quelques conditions indispensables, sur deux points importants : le premier étoit relatif à ses contes. Pouget exigeoit que La Fontaine prît l'engagement de ne faire usage du talent qu'il avoit

pour la poésie, que pour travailler à des ouvrages de piété, et d'employer le reste de ses jours aux exercices d'une vie pénitente et édifiante; que, non seulement il promît de ne contribuer jamais à l'impression ni au débit de ses contes, mais encore qu'il fît une satisfaction publique, soit devant le Saint-Sacrement, s'il étoit obligé de le recevoir dans sa maladie, soit dans l'assemblée de l'Académie Françoise, la première fois qu'il s'y trouveroit; et enfin qu'il demandât pardon à Dieu et à l'Église d'avoir composé ce livre.

« M. de La Fontaine, dit Pouget, eut assez de peine à se rendre à la proposition de cette satisfaction publique. Il ne pouvoit s'imaginer que le livre de ses contes fût un ouvrage si pernicieux, quoiqu'il ne le regardât pas comme irrépréhensible, et qu'il ne le justifiât pas. Il protestoit que ce livre n'avoit jamais fait de mauvaises impressions sur lui en l'écrivant, et il ne pouvoit pas comprendre qu'il pût être si fort nuisible aux personnes qui le liroient. Ceux qui ont connu plus particulièrement M. de La Fontaine, ajoute Pouget, n'auront pas de

peine à convenir qu'il ne faisoit pas de mensonge, en parlant ainsi, quelque difficile qu'il paroisse de croire cela d'un homme d'esprit, et qui connoissoit le monde.»

Cette assertion de Pouget se trouve confirmée par une naïveté plaisante de notre poëte, qui nous est racontée par Louis Racine. Avant que Pouget eût consenti à l'assister, Boileau et le grand Racine instruits des bonnes dispositions de leur ami, lors des premières atteintes de sa maladie, lui avoient amené un bon religieux pour le confesser. Celui-ci exhortoit son pénitent à des prières et à des aumônes. « Pour des aumônes, dit La Fontaine, je n'en puis faire, je n'ai rien; mais « on fait une nouvelle édition de mes contes, « et le libraire m'en doit donner cent exemplaires. Je vous les donne, vous les ferez « vendre pour les pauvres. » Le confesseur presqu'aussi simple que notre fabuliste, alla consulter un célèbre prédicateur, nommé D. Jérôme, pour savoir s'il pouvoit recevoir cette aumône.

Pouget, cependant, parvint facilement à

convaincre La Fontaine qu'il se trompoit sur l'opinion qu'il avoit de ses contes, et il le fit consentir à faire sur ce point une réparation publique; mais notre poëte montra beaucoup de résistance sur l'autre point exigé par son directeur, et qui nous reste à expliquer.

Pouget avoit appris que La Fontaine avoit composé, depuis peu, une pièce de théâtre qui avoit paru excellente à tous ceux qui l'avoient lue, et qu'il devoit bientôt la remettre aux comédiens pour la faire jouer. Pouget exigeoit que La Fontaine fît le sacrifice de cette pièce, se fondant sur ce que la profession de comédien étant interdite par les lois de l'Église, il n'étoit pas permis de les entretenir dans cette profession en travaillant à des pièces, pour les faire représenter. Le poëte, qui avoit encore présent à l'esprit la controverse, qui avoit eu lieu à ce sujet entre Nicole et son ami Racine, trouva cette opinion de Pouget trop sévère, et en appela au sentiment d'hommes plus âgés et plus instruits. Pouget y consentit volontiers, et promit d'avance d'acquiescer à la décision, qui seroit rendue

par des théologiens compétents. La Fontaine consulta la Sorbonne, et entre autres M. Pirot, savant professeur, et depuis chancelier de l'Église et de l'Université de Paris. Pirot et les autres docteurs de Sorbonne assurèrent à La Fontaine, que son jeune directeur lui avoit dit la vérité, et n'avoit rien exagéré; alors il jeta sa pièce au feu, et comme il n'en avoit pas de copie, elle n'a jamais été publiée. Ces deux articles réglés, notre poëte se prépara à une confession générale; il y employa beaucoup de temps; sa tête étoit entièrement libre: il se confessa ensuite, ajoute Pouget, avec des sentiments de piété très édifiants.

Cependant la maladie de La Fontaine s'étant aggravée, ses médecins jugèrent qu'il étoit temps de lui faire recevoir le Saint-Viatique. Il fixa lui-même le jour, et convint la veille avec le jeune vicaire du curé de Saint-Roch, qu'il feroit prier Messieurs de l'Académie Françoise de s'y trouver par députés. Le 12 février 1693, jour fixé, qui étoit le premier jeudi de carême, les députés de l'Académie se rendirent à dix heures du matin à

l'église, et accompagnèrent le Saint-Sacrement, qu'on porta chez La Fontaine. Lorsque Pouget fut entré dans la chambre, elle se trouva remplie de personnes de la plus haute distinction, et d'hommes de lettres qui s'étoient joints aux académiciens, et qui vouloient être témoins de cet acte pieux. Le Saint-Sacrement fut posé sur la table devant le malade, qui se trouvoit assis dans un fauteuil. Pouget fit les prières prescrites par le rituel, et dès qu'il les eut terminées, La Fontaine, en présence de cette nombreuse assemblée, exprima, dans les termes les plus formels, son repentir d'avoir composé ses contes, et les intentions où il étoit de passer le reste de ses jours dans les exercices de la pénitence, et de ne plus s'occuper qu'à la composition d'ouvrages de piété. Pouget lui fit ensuite une exhortation pieuse, et le recommanda aux prières de tous les assistants. Tous se mirent à genoux et prièrent, tandis que le malade recevoit le Saint-Viatique.

Ainsi se termina cette pieuse cérémonie. La conversion de La Fontaine fit du bruit, et

donna de la célébrité au jeune vicaire de Saint-Roch. L'abbé de Tallemant, de l'Académie Françoise, et madame Deshoulières, qui se mouroient à la même époque, voulurent avoir aussi Pouget pour les assister dans leurs derniers moments.

Le bruit courut alors que La Fontaine avoit succombé à sa maladie, et en même temps Pellisson, qui étoit dans les ordres, et possédoit même un prieuré et une abbaye, mourut presque subitement le 7 février 1693, sans recevoir le Saint-Viatique : Linière, qui plaisantoit sur tout, fit sur-le-champ, lorsqu'il apprit cette double nouvelle, l'impromptu suivant :

Je ne jugerai de ma vie
D'un homme avant qu'il soit éteint :
Pellisson est mort en impie,
Et La Fontaine comme un saint.

Ce quatrain étoit injuste par rapport à Pellisson ; et pour ce qui concernoit La Fontaine, il n'étoit vrai que par anticipation ; car notre poëte se rétablit : mais en retrouvant la vie, il ne retrouva plus l'amie qui en avoit fait le

charme et la consolation. Madame de La Sablière étoit morte aux Incurables, le 8 janvier 1693. Sa maison, que notre poëte habitoit depuis vingt ans, cessa d'être aussi la sienne. Il en étoit sorti pour n'y plus rentrer, lorsqu'il rencontra dans la rue M. d'Hervart, qui lui dit avec empressement : « Mon cher La Fontaine, je vous cherchois pour vous prier de venir loger chez moi. » « J'y allois, » répondit La Fontaine. D'où vient cet attendrissement involontaire que nous fait éprouver un dialogue si court et si simple? C'est qu'il semble nous retracer les vertus des premiers siècles; c'est qu'on y voit un ami incapable de douter un instant du cœur de son ami. Sans doute beaucoup de personnes alors auroient dit à La Fontaine comme M. d'Hervart, venez loger chez moi; mais il n'y a que le seul d'Hervart auquel il ait pu répondre, *J'y allois*.

La Fontaine alla donc demeurer rue Platrière dans cet hôtel d'Hervart, célèbre par les fresques de Mignard, et dont nous avons déja parlé. Pour connoître les touchantes attentions dont il fut l'objet chez son nouvel

hôte, il suffit de rapporter un seul fait. Notre poëte avoit toujours été fort simple dans ses habillements; mais dans les derniers temps de sa vie, sans cesse occupé de vers ou de pratiques de dévotion, enfin affaissé par le poids des années, il porta la négligence jusqu'à la malpropreté, et il fut plus que jamais sujet aux distractions. Un de ses amis le rencontra un jour, et lui fit compliment sur son habit neuf. La Fontaine fut fort surpris. En effet, il portoit depuis deux jours cet habit sans s'en être aperçu, parceque madame d'Hervart prenoit soin depuis long-temps, sans qu'il le sût, de substituer des vêtements neufs à ceux qu'il avoit usés ou tachés.

Le poëte Gacon, qui, jeune alors, n'avoit pas encore composé les odieux libelles et les dégoûtantes satires qui depuis ont rendu son nom seul une injure, mécontent de la conversion de La Fontaine, lui adressa, à cette époque, trois épîtres en vers pour l'engager à secouer le joug des décisions ecclésiastiques, et à composer de nouveaux contes. Afin de persuader à La Fontaine que ses productions en

ce genre ne sont pas nuisibles aux mœurs, et que même elles leur sont utiles, il reproduit le même argument que La Fontaine avoit déja lui-même exprimé dans des vers bien supérieurs à ceux de Gacon :

J'ouvre l'esprit, et rends le sexe habile
A se garder de ces piéges divers.
Sotte ignorance en fait trébucher mille,
Contre une seule à qui nuiroient mes vers.

Gacon auroit voulu aussi que La Fontaine lui adressât au moins un quatrain. Il dit qu'il le priseroit plus que deux ou trois cents ducats, plus que les faveurs de sa maîtresse, et que les vins les plus délectables. Mais se doutant bien que notre poëte, qui est, selon lui, les délices du Parnasse, ne céderoit pas à ses instances, il termine en disant :

.... En mon calcul je m'abuse
D'oser espérer que ta Muse
M'accorde une telle faveur :
Cher La Fontaine, en ce malheur,
Écris-moi du moins pour me dire
Que tu ne me veux pas écrire.

La Fontaine ne fit aucune attention aux

épîtres de Gacon. Il persévéra dans les sentiments religieux qu'il avoit solennellement professés. Il se soumit même, par pénitence, à des rigueurs que son premier directeur Pouget ne lui avoit ni prescrites, ni conseillées, et que ses amis ont ignorées tant qu'il a vécu : il portoit sur lui un cilice que l'abbé d'Olivet a vu entre les mains de M. de Maucroix, qui le gardoit comme un monument précieux de la mémoire de son ami, ce qui depuis a inspiré à Louis Racine ces beaux vers sur notre poëte :

Vrai dans tous ses écrits, vrai dans tous ses discours,
Vrai dans sa pénitence à la fin de ses jours,
Du maître qui s'approche il prévient la justice,
Et l'auteur de *Joconde* est armé d'un cilice.

Quelques auteurs ont à tort avancé que La Fontaine avoit composé des contes depuis sa conversion. A la vérité un libraire de La Haye, Adrien Moetjens, imprima en 1694, dans un recueil qu'il faisoit paroître tous les mois, un conte intitulé *le Contrat*, sous le nom de La Fontaine; mais on sait que ce conte est de Saint-Gilles, qui le réclama dans le temps par

une lettre adressée à une dame, écrite en imitation de celles du *Mercure Galant.*

« Je vous envoie, dit Saint-Gilles, mon cher *Contrat*, avec une belle réprimande que je lui fis, il y a quelque temps, sur ce qu'on m'assuroit qu'on l'avoit vu en Hollande, imprimé parmi les œuvres de La Fontaine, au grand scandale de mon amour-propre.

Ambitieux et vain *Contrat!*
Conte premier né de ma veine!
Fils dénaturé! fils ingrat!
Vous me quittez pour La Fontaine!
Or, dites-moi, sur quel espoir
Votre désertion se fonde?
La belle chose de vous voir,
Chétif estafier de Joconde,
A sa suite courir le monde!
Honteux de votre égarement,
Revenez à moi promptement!
Déclarez-vous, faites connoître
L'auteur à qui vous devez l'être.
Mazet de Lamporecchio,
Reynaud d'Ast et *Pinuccio*
Vous traitent d'imposteur insigne;
Et vous jouez un rôle indigne
De l'aîné de *Vindicio*.

La Fontaine eut, de son vivant, un grand

nombre d'imitateurs : dans la fable, on vit paroître successivement Demay, Furetière, d'Aubaine, Le Noble, Boursault, Perrault, Trousset de Valincour, Benserade, madame de Villedieu ; dans le conte, Saint-Glas, Saint-Gilles et Vergier. Pierre Saint-Glas, abbé de Saint-Ussans, a vu son insipide recueil plusieurs fois réimprimé ; Vergier, qui composa aussi des fables, a été pour ses contes placé immédiatement après La Fontaine ; Saint-Gilles, qui suivant nous a le plus approché de l'auteur de *Joconde*, n'a été ni lu, ni apprécié, et est presque inconnu. Ce poëte aimable, sous-brigadier des Mousquetaires, ne composoit des vers que pour son plaisir, et les récitoit seulement à ses amis. Après la bataille de Ramillies, en 1706, il quitta le service, se convertit, renonça au monde, et se renferma dans un couvent de capucins. Il mourut deux ou trois ans après, et ce ne fut qu'après sa mort que son frère recueillit une partie de ses œuvres, et qu'il les publia sous le titre ridicule de la *Muse Mousquetaire*. Le petit nombre de pièces dignes d'être lues que Saint-

Gilles avoit composées, se trouvent dans ce recueil, mêlées à beaucoup d'autres qui ne méritoient pas d'être imprimées; mais parmi ce fatras, on rencontre divers morceaux qui décèlent un talent vrai et facile, et quelques contes supérieurs à tous ceux qu'on a publiés depuis La Fontaine, dont le nom seul a suffi pour sauver de l'oubli celui qui est intitulé *le Contrat* : on a toujours continué à imprimer ce conte comme étant réellement de notre poëte, malgré la réclamation du véritable auteur, qui, cependant, en a composé d'autres, plus remarquables, et aujourd'hui presqu'ignorés.

Le conte intitulé *le Quiproquo*, inséré dans les œuvres posthumes de La Fontaine, fut, on n'en peut douter, écrit par lui peu de temps avant sa conversion : il ne put l'anéantir, parcequ'il en avoit laissé prendre copie. Lors de la satisfaction publique qu'il fit au moment de recevoir le Saint-Viatique, il confessa qu'il avoit consenti à ce qu'on fît, en Hollande, une nouvelle édition de ses contes par lui retouchés, et déclara qu'il renonçoit au profit

qui devoit lui revenir de cette nouvelle édition. Il se fit, en effet, en Hollande, plusieurs éditions des contes de La Fontaine, peu après sa conversion; mais dans aucune de ces nouvelles éditions, on ne trouve le conte du *Quiproquo;* il n'a été imprimé qu'après la mort de l'auteur, sur une mauvaise copie : ce qui prouve qu'il avoit rompu toute relation avec ses éditeurs de Hollande. Ceci confirme encore ce que nous avons avancé précédemment de la rupture de sa liaison avec madame Ulrich, ou avec la dame inconnue à laquelle il écrivit les deux lettres mystérieuses dont nous avons entretenu nos lecteurs.

La première fois que La Fontaine se trouva en état de siéger à l'Académie, il y renouvela la déclaration qu'il avoit faite en recevant le Saint-Viatique, et il lut à l'assemblée une paraphrase en vers françois, de la prose des morts *Dies iræ*, dans laquelle, en s'adressant à Dieu, il lui dit :

L'illustre pécheresse. . . . .
Se fit remettre tout par son amour extrême.
Le larron te priant fut écouté de toi :

La prière et l'amour ont un charme suprême.
Tu m'as fait espérer même grace pour moi.
. . . .
Fais-moi persévérer dans ce juste remords.
Je te laisse le soin de mon heure dernière ;
Ne m'abandonne pas quand j'irai chez les morts.

La Fontaine par sa conversion s'étoit concilié l'estime de tous les honnêtes gens : à mesure qu'il vieillissoit, on sentoit mieux tout le prix de ses inimitables productions, et l'affection générale dont il étoit l'objet s'augmentoit de jour en jour. Aussi, lorsque l'Académie tint une séance publique, le 3 juin 1693, pour la réception de La Bruyère, l'éloge suivant que dans son discours le nouvel académicien fit de La Fontaine, fut d'autant mieux accueilli, qu'on avoit davantage redouté de perdre cet illustre poëte.

« Plus égal que Marot, et plus poëte que Voiture, La Fontaine a le jeu, le tour, et la naïveté de tous les deux ; il instruit en badinant, persuade aux hommes la vertu par l'organe des bêtes, élève les petits sujets jusqu'au sublime : homme unique dans son genre d'é-

crire, toujours original, soit qu'il invente, soit qu'il traduise; qui a été au-delà de ses modèles, modèle lui-même difficile à imiter. »

Telle étoit l'idée qu'avoient de notre poëte les plus grands écrivains de ce siècle et tous ses contemporains qui, de nos jours, ont été accusés d'avoir méconnu son rare mérite.

Quand La Fontaine reçut le Saint-Viatique, le duc de Bourgogne, alors âgé de dix ans et demi, lui envoya, de son propre mouvement, une bourse de cinquante louis, qui étoit tout ce qui lui restoit de ce que le roi lui avoit fait donner pour ses menus plaisirs du mois courant. La Fontaine, aussitôt qu'il fut rétabli, recueillit ce qu'il avoit de forces pour achever un dernier recueil de fables, qu'il publia enfin en 1694, et qui forma le douzième et dernier livre d'un ouvrage qui vivra autant que la langue françoise. On n'y a pu ajouter depuis que deux ou trois fables que probablement La Fontaine n'avoit pas jugées dignes d'y être insérées. Le succès de ce nouveau recueil fut tel, qu'il fut réimprimé deux fois dans la même année; cependant il contenoit peu de fables

nouvelles, et il se composoit, presque en entier, de celles que l'auteur avoit publiées précédemment avec les ouvrages de François de Maucroix. *Philémon et Baucis, les Filles de Minée*, et *Belphégor*, sont placés, par La Fontaine, dans ce volume, au nombre des fables; mais il faut remarquer qu'en réimprimant *Belphégor*, il en retrancha le prologue, adressé à mademoiselle de Champmeslé: les éditeurs modernes, qui, à l'exemple de notre poëte, ont joint ce conte à ses fables, auroient dû aussi supprimer ce prologue, et respecter les intentions de l'auteur, qui avoit sagement pensé que cette suppression étoit nécessaire dans un livre destiné à être mis entre les mains des enfants et des jeunes gens.

On retrouve dans ce nouveau recueil de fables celles qui sont dédiées au prince de Conti, à madame de La Mésangère, à madame Harvey et à madame de La Sablière, dont nous avons parlé lorsque nous avons rendu compte du volume de La Fontaine, qui accompagne les œuvres de François de Maucroix. Presque toutes les fables nouvelles qu'on remarque

dans ce recueil ont été composées pour l'instruction et l'amusement du jeune duc de Bourgogne, et plusieurs lui sont dédiées. Mais La Fontaine ne s'est pas contenté de ces hommages, en quelque sorte partiels, il a dédié ce dernier livre de ses apologues à son jeune bienfaiteur, par une épître en prose, ainsi qu'il l'avoit fait à l'égard du dauphin, pour les six premiers livres. Les sujets de plusieurs des nouvelles fables furent même indiqués par le prince à La Fontaine : comme pour celle qui est intitulée *le vieux Chat et la jeune Souris*, dont le prologue, écrit dans le style de nos anciennes ballades, est, par ses formes naïves, si bien approprié au goût et à l'intelligence de l'enfance : ce prologue devoit plaire d'autant plus au duc de Bourgogne, que le titre même de la fable qu'il avoit proposé sert de refrain à chaque strophe, et que La Fontaine semble se jouer de son sujet, « comme le chat de la souris. ».

La fable, intitulée *le Loup et le Renard*, est une de celles que le duc de Bourgogne avoit d'abord écrites en prose ; aussi La Fontaine lui dit :

Ce qui m'étonne est qu'à huit ans
Un prince en fable ait mis la chose,
Pendant que, sous mes cheveux blancs,
Je fabrique, à force de temps,
Des vers moins sensés que sa prose.

Ceci nous prouve que les relations de La Fontaine avec le prince enfant étoient commencées depuis quelque temps, et que le vertueux Fénélon avoit mis les fables de notre poëte entre les mains de son royal élève, aussitôt qu'il avoit été en état de les comprendre.

Lorsque La Fontaine dit qu'il fabriquoit ses vers à force de temps, il n'exagère pas; nous en avons la preuve, pour une fable de ce dernier recueil, intitulée *le Renard, les Mouches, et le Hérisson*. On a retrouvé une première composition de cette fable tout entière de sa main; et, en la comparant à celle qu'il a fait imprimer, on voit qu'il n'a conservé que deux vers de sa première version. Ceci démontre, ainsi que nous l'avons déja fait observer, que cette facilité apparente, qu'on admire dans La Fontaine, est le plus souvent le résultat du travail. Dans les manuscrits de cet homme

rent point acceptées ; notre poëte n'eut pas le bonheur de voir conclure cette paix qu'il desiroit tant.

Dans la première fable de ce dernier recueil intitulée *les Compagnons d'Ulysse*, une de celles qui sont dédiées au duc de Bourgogne, La Fontaine répète en vers ce qu'il a déja dit dans sa dédicace en prose :

Je vous offre un peu tard ces présents de ma Muse ;
Les ans et les travaux me serviront d'excuse :
Mon esprit diminue.

On ne s'en aperçoit pas dans la plupart des fables nouvelles de ce recueil, qui ont dû être au nombre des dernières que l'auteur ait composées : celle qui termine le volume, intitulée *le Juge arbitre, l'Hospitalier et le Solitaire*, que le père Bouhours avoit déja, quelques mois auparavant, placée à la fin de son *Recueil de vers choisis*, est une des meilleures que La Fontaine ait écrites. Elle se recommande à l'attention des lecteurs, non seulement par le talent du poëte, mais aussi par l'importance de la morale qu'elle sert à inculquer :

Apprendre à se connoître est le premier des soins
Qu'impose à tout mortel la majesté suprême.

. . . .

Magistrats, princes et ministres,
Vous que doivent troubler mille accidents sinistres,
Que le malheur abat, que le bonheur corrompt,
Vous ne vous voyez point, vous ne voyez personne.
Si quelque bon moment à ces pensers vous donne,
Quelque flatteur vous interrompt.
Cette leçon sera la fin de ces ouvrages:
Puisse-t-elle être utile aux siècles à venir!
Je la présente aux rois, je la propose aux sages;
Par où saurois-je mieux finir?

Dans ce volume, comme dans les quatre autres qui l'avoient précédé, on retrouve toujours cette morale indulgente qui pénètre le cœur sans le blesser, amuse l'enfant pour en faire un homme, et l'homme pour en faire un sage. C'est toujours ce poëte, que nul n'a égalé dans l'art de donner des graces à la raison, et de la gaieté au bon sens; sublime dans sa naïveté, et charmant dans sa négligence.

Depuis lors, La Fontaine ne songea plus qu'au projet qu'il avoit conçu de mettre en vers les hymnes de l'Église : on voit par un fragment d'une lettre à son ami de Maucroix, en

date du 26 octobre 1694, que ce projet l'occupoit fortement, et qu'il ne pouvoit se passer du commerce des Muses, dont il s'étoit fait une longue habitude. « J'espère, dit-il, que « nous attraperons tous deux les quatre-vingts « ans, et que j'aurai le temps d'achever mes « hymnes. Je mourrois d'ennui, si je ne com- « posois plus. Donne-moi tes avis sur le *Dies « iræ, dies illa*, que je t'ai envoyé. J'ai encore « un grand dessein, où tu pourras m'aider; je « ne dirai pas ce que c'est, que je ne l'aie « avancé un peu davantage. »

Nous ignorons quel étoit ce grand dessein de La Fontaine. Il ne nous reste rien non plus des hymnes ou des psaumes, qu'il avoit traduits ou imités dans les derniers temps de sa vie; et, s'il faut dire toute notre pensée, cette perte nous semble peu regrettable. La Fontaine qui a monté sur des tons si divers, et fait résonner avec tant d'habileté la lyre d'Apollon, n'avoit pas cependant le genre de talent nécessaire pour toucher avec succès la harpe sacrée, et ce n'est pas lorsqu'il étoit courbé sous le poids des années, qu'on pouvoit concevoir

quelque espérance de le lui voir acquérir. D'ailleurs, les souhaits formés dans la lettre que nous venons de citer se réalisèrent pour de Maucroix, qui vécut jusqu'à quatre-vingt-dix ans, mais non pas pour La Fontaine, dont les forces diminuèrent de jour en jour. Il paroît qu'on lui croyoit l'esprit frappé, et que ses amis considéroient les craintes qui l'agitoient comme chimériques, puisqu'il écrivit à de Maucroix, le 10 février 1695, le billet suivant :

« Tu te trompes assurément, mon cher ami, « s'il est bien vrai, comme M. de Soissons me « l'a dit, que tu me croyes plus malade d'esprit « que de corps. Il me l'a dit pour tâcher de « m'inspirer du courage ; mais ce n'est pas de « quoi je manque. Je t'assure que le meilleur « de tes amis n'a plus à compter sur quinze « jours de vie. Voilà deux mois que je ne sors « point, si ce n'est pour aller un peu à l'Aca- « démie, afin que cela m'amuse. Hier, comme « j'en revenois, il me prit au milieu de la rue « du Chantre une si grande foiblesse, que je « crus véritablement mourir. O mon cher ! « mourir n'est rien ; mais songes-tu que je vais

« paroître devant Dieu? Tu sais comme j'ai vé-« cu! Avant que tu reçoives ce billet, les por-« tes de l'Éternité seront peut-être ouvertes « pour moi. »

Le lecteur aura pu remarquer cette naïveté, à laquelle seule on auroit reconnu La Fontaine. « Je sors pour aller un peu à l'Académie, afin « que cela m'amuse. » Il règne dans ce billet un tel mélange de fermeté philosophique, d'humilité chrétienne et de crainte religieuse, joint aux sentiments d'une amitié si vraie et si tendre, qu'il suffiroit seul pour prouver combien La Fontaine étoit sincère dans sa foi et dans sa piété, et que l'âge ne lui avoit rien fait perdre de la bonté et de la sensibilité de son cœur.

De Maucroix, dans la réponse qu'il fit aussitôt (elle est datée du 14 février), après quelques touchantes et pieuses exhortations, dit à son ami :

« Si Dieu te fait la grace de te renvoyer la santé, j'espère que tu viendras passer avec moi les restes de ta vie, et que souvent nous parlerons ensemble des miséricordes de Dieu.

Cependant, si tu n'as pas la force de m'écrire, prie M. Racine de me rendre cet office de charité, le plus grand qu'il me puisse jamais rendre. Adieu, mon bon, mon ancien et mon véritable ami. Que Dieu, par sa très grande bonté, prenne soin de la santé de ton corps, et de celle de ton ame. »

Ainsi Racine, qui, dans sa jeunesse, fut si souvent dans de joyeux banquets le compagnon de La Fontaine, se trouvoit encore près de lui à l'approche de ses derniers moments; et la religion, qui inspiroit à tous deux et les mêmes sentiments et les mêmes espérances, resserroit les nœuds de cette longue et touchante amitié!

La Fontaine n'avoit pas en vain pressenti sa fin prochaine. On prétend qu'elle fut avancée par l'usage indiscret d'une tisane rafraîchissante qu'il prit pour se guérir d'un grand échauffement, causé par les remèdes qu'on lui avoit administrés pendant sa maladie : quoi qu'il en soit, ses forces diminuèrent rapidement, et il mourut dans l'hôtel de son ami, M. d'Hervart, le 13 avril 1695, âgé de soixante

et treize ans neuf mois et cinq jours. Il fut inhumé dans le cimetière des Saints-Innocents, et non dans celui de Saint-Joseph, comme l'ont dit à tort tous ses biographes depuis d'Olivet.

Quand Fénélon, qui, depuis deux ans, étoit le collègue de La Fontaine à l'Académie françoise, eut appris qu'il avoit cessé d'exister, il traça de ce grand poëte un éloge en langue latine, et il le donna à traduire au duc de Bourgogne, afin d'attacher un intérêt puissant à un exercice d'étude, et aussi pour faire bien comprendre à l'enfant royal toute l'étendue de la perte que la France et les Lettres venoient de faire, dans la personne de ce bon vieillard, que ce prince affectionnoit, auquel il donnoit tout ce qu'il pouvoit donner, et qui amusoit son jeune âge par des récits en apparence si simples et si faciles.

« La Fontaine n'est plus (dit Fénélon, dans cet écrit) ! il n'est plus ! et avec lui ont disparu les jeux badins, les ris folâtres, les graces naïves et les doctes Muses. Pleurez, vous tous qui avez reçu du ciel un cœur et un esprit ca-

pables de sentir tous les charmes d'une poésie élégante, naturelle et sans apprêts : il n'est plus cet homme, à qui il a été donné de rendre la négligence même de l'art préférable à son poli le plus brillant ! Pleurez donc, nourrissons des Muses ; ou plutôt, nourrissons des Muses, consolez-vous. La Fontaine vit tout entier, et vivra éternellement dans ses immortels écrits. Par l'ordre des temps, il appartient aux siècles modernes, mais par son génie il appartient à l'antiquité, qu'il nous retrace dans tout ce qu'elle a d'excellent. Lisez-le, et dites si Anacréon a su badiner avec plus de grace ; si Horace a paré la philosophie et la morale d'ornements poétiques plus variés et plus attrayants ; si Térence a peint les mœurs des hommes avec plus de naturel et de vérité ; si Virgile enfin a été plus touchant et plus harmonieux »

FIN.

TABLE
DES PRINCIPALES MATIÈRES

RENFERMÉES DANS L'HISTOIRE DE LA VIE ET DES OUVRAGES DE JEAN DE LA FONTAINE,

DISPOSÉES PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.

TOME PREMIER.

LIVRE PREMIER.

(1) *Mém. manusc.* intitulés HISTORIETTES.

(1) *Mém. manusc.* intitulés Historiettes.

(1) *Mémoires de Michel de Marolles*, 1735, in-12, tome II, pag. 232.

(1) *Mémoires de Michel de Marolles*, tom. III, pag. 278.

(2) Tous les détails de cette entrée ont été racontés et gravés dans un magnifique in-folio publié par ordre des prevôts des marchands et des échevins de la ville de Paris, en 1662, et les disputes vives qui s'élevèrent sur les droits de préséances, et l'ordre de la marche, sont rapportées dans un livre intitulé *Curiosités historiques ou recueil de pièces utiles à l'Histoire de France*, 1759, in-12, tom. I, pag. 98.

(3) Conférez la *Muse historique* de Loret sous la date du 20 août, l'*Histoire du Théâtre François*, 1748, in-12, tom. IX, pag. 64 et 67, et le *Manuscrit des Chansons historiques*, tom. IV, pag. 285.

(1) Voyez Guéret, *Carte de la Cour*, pag. 71.

(2) Il y a des détails authentiques sur la détention de Fouquet dans la *Bastille dévoilée*, tom. I, pag. 50, et dans les *Mémoires historiques sur la Bastille*, 1789, in-8°, tom. I, pag. 26 à 70; mais les lettres qu'on dit avoir trouvées dans les papiers de Fouquet paroissent supposées.

(3) Voyez Hamilton, *Mémoires de Grammont*, chap. V, pag. 104, de l'édit. in-8° de Renouard.

(1) Voyez Dreux du Radier. *Mém. histor. et critiq. des reines et régentes de France*, tom. VI, page 376 de l'édition d'Amsterdam 1762, in-12; Subligny, dans sa *Muse Dauphine*, 1667, in-12, pag. 66 et 141, et les *Manuscrits des Chansons historiques*, in-folio, tom. III, pag. 252.

(2) Je porte dans cet endroit la naissance du fils de La Fontaine vers 1660. Les indications données par la famille la portent au mois d'octobre 1653, et de nouveaux renseignements me font pencher pour cette dernière date.

(1) Les querelles au sujet du palais du Luxembourg du-

rent cesser en 1694, puisque le roi acheta ce palais de madame de Guise (Hénault, tom. II, pag. 700, édition 1768, in-4°)

(1) Dans les mémoires de La Fare, au lieu de *La Motte-Houdancourt*, il faut lire *La Motte d'Argencourt*, et il y a ainsi dans un manuscrit de ces Mémoires. Voyez à ce sujet Dreux du Radier dans les *Mémoires historiques et critiques des reines et régentes de France*, tom. VI, pag. 370, édit. 1782 in-12.

(2) Mademoiselle Poussay essuya dans le temps la malignité des chansonniers. Voyez les *Recueils manuscrits des chansons historiques*, in-folio, tom. III, pag. 221, tom. II, pag. 139 à 141.

(1) Dans le recueil manuscrit de *Chansons historiques et critiques*, tom. III, pag. 218, et tom. VIII, pag. 345, il y a

plusieurs chansons satiriques contre madame de Grignan qui attaquent sa vertu, et lui supposent, comme l'auteur de la fable parodiée de La Fontaine, de l'inclination pour son beau-frère.

(1) Consultez, *Curiosités historiques ou Recueil de pièces utiles à l'Histoire de France*, tom. I, pag. 140. Le duc d'Albret étoit si jeune quand il fut fait cardinal que dans le monde on l'appeloit l'enfant rouge.

(1) Voyez Richelet, *Recueil des plus belles Lettres*, 1689, pag. 151.

(1) *Lettres de J.-B. Rousseau, sur différents sujets*, in-12, Genève, 1750, tom. I, pag. 157.

(1) C'est Racine le fils qui nous apprend le nom du véri-

table auteur de ce Rondeau, dans l'édition qu'il a donnée des *Lettres de J.-B. Rousseau*, tom. II, pag. 301.

(1) Dans les *Chansons historiques et critiques* manuscrites, in-folio, tom. I, pag. 374, et tom. III, pag. 88, il y a beaucoup de détails sur mademoiselle Certin.

(2) Madame Suard (*Essais de Mém. sur M. Suard*, in-12, page 76) confirme notre jugement sur Champfort.

(1) Voyez l'*Horloge des Princes*, *traduit du françois en castillan*, par R. B. de Grise, Paris, in-18, liv. III, chap. III. Dans les *Parallèles historiques*, de Cassandre, 1680, in-12, pag. 433 à 470, cet apologue se trouve avec le titre de *Paysan du Danube*.

TOME DEUXIÈME.

LIVRE IV.

(1) Voyez une note de Chaulieu dans l'édition de ses œuvres publiée en 1774, in-8°, tom. I, pag. 26, et les *Mémoires de Dangeau*, tom. III, pag. 94 et 282.

(1) Les mœurs scandaleuses de Lulli étoient connues. Voyez les œuvres de Pavillon, tom. II, pag. 177, et le recueil des *Chansons historiques*, tom. VI, pag. 278, et Chaulieu, tom. II, pag. 91, édit. in-8° 1774.

(3) Ce livre parut d'abord anonyme en deux volumes in-8°, mais pour mieux le débiter le libraire y mit un nouveau titre qui portoit le nom de l'auteur, et celui de La Fontaine comme éditeur. Il y a quelques vers dans cette traduction assez mauvais pour donner à penser qu'ils sont de Pintrel et non de La Fontaine.

(1) Voyez une note de Chaulieu sur madame de La Sablière, à l'occasion de ses *Stances sur la mort du marquis de La Fare*, tom. II, pag. 46, et aussi tom. II, pag. 185, édit. 1774 in-8°.

(1) Note manuscrite du temps dans mon exemplaire des

* *ouvrages de Prose et de Poésie* des sieurs de Maucroix et de La Fontaine, tom. I, pag. 70. *Recueil manuscrit des Chansons critiques et historiques*, tom. III, pag. 389, et tom. IV, pag. 55. Titon-du-Tillet, *Parnasse François*, 1732, in-folio, pag. 360. Trublet, *Mémoires pour servir à l'histoire de Fontenelle*, 1767, in-12, pag. 128.

(1) Voyez le *Recueil de Chansons critiques et historiques*, tom. III, pag. 39 et 65.

(1) Voyez Cizeron du Rival, *Récréations littéraires*, 1765, in-12, pag. 211.

(1) Voyez à ce sujet *la Muse Dauphine* du sieur de Subligny, 1667, in-12, pag. 202.

(2) *Recueil de Chansons historiques et critiques*, in-folio, manuscrit, tom. III, pag. 324 à 337.

Date. Age. Pages.

LIVRE VI.

(1) Voyez Dreux du Radier, *Mém. hist. et critiq. des reines et régentes*, tom. VI, pag. 413, édition de 1782.

(2) Voyez les *Chansons historiques et critiques*, tom. III, pag. 348.

(1) Voyez *Voyage de MM. de Bachaumont et de Chapelle avec un mélange de pièces fugitives* de Utrecht, 1667, in-12, pag. 114.

(2) *Chansons critiques et historiques*, tom. III, pag. 37; et Palmier dans le *Parterre du Parnasse François* de Bonafous, pag. 265, dans l'*Ode sur la Paix*.

(1) Nous apprenons par le *Ménagiana* (tom. III, p. 356) qu'un noël composé par M. de Fieubet donnoit de grands et sûrs éclaircissements touchant les opinions des juges dans l'affaire de Fouquet.

(1) L'éditeur des œuvres de Saint-Gilles fut son frère N., l'Enfant de Saint-Gilles, auteur d'une tragédie d'Ariarathe. (Voyez l'*Histoire du Théâtre François*, tom XIV, pag. 136.)

(2) *Chansons critiques et historiques*, manuscrit in-folio, tom. II, pag. 241.

(3) *Ibid.* tom. VI, pag. 441.

(1) Voyez Racine le fils dans les *Réflexions sur la Poésie*, chap. V, art. 2, tom. II, pag. 303 des œuvres complètes, édit. de Le Normant, 1808, in-8°, en note. Une autre anecdote rapportée par M. Creuzé de Lessert, *Vie de La Fontaine*, pag. 30, est de l'invention de Champfort.

(1) Les belles fresques de Mignard dans l'hôtel d'Hervart existoient encore en 1752. Lépicié en donne une description curieuse dans son ouvrage intitulé *les Vies des premiers Peintres du Roi depuis M. Le Brun jusqu'à présent*, Paris, 1752, in-12, pag. 127 à 138.

(1) Conférez sur le recueil de *Fables nouvelles*, Paris, in-12, chez Blageart, 1685; faussement attribué à Moreau le Mautour, et qui est de Daubaine, le *Mercure Galant*, de Mars 1682, pag. 79, et le tome VII des *Amusements du cœur et de l'esprit*, pag. 16, 125, 335 et 338.

(2) Perrault, *Recueil de divers ouvrages en prose et en vers*, 1676, in-12, pag. 238 à 252.

(3) Benserade, *Fables en quatrains*, 1678, chez Sébastien Cramoisy.

(4) Sur Pierre de Saint-Glas, abbé de Saint-Ussans, voyez Baillet, *Auteurs déguisés*, 1690, in-12, pag. 560, *Nouveau choix de pièces et de poésies*, 1715, tom. I, pag. 50, *Ménagiana*, tom. IV, pag. 235, et l'*Histoire du Théâtre François*, tom. XIII, pag. 313. D'après ce dernier ouvrage il paroîtroit que cet auteur ne s'est pas déguisé sous un faux nom.

(1) Dans l'essai sur la *Musique ancienne et moderne*, de La Borde, in-4°, tom. IV, pag. 252, il est dit « que vers 1750, « en creusant une fosse dans le cimetière de Saint-Joseph, « on trouva les cercueils de La Fontaine et de Molière, et

« qu'on les transporta dans l'église où ils sont maintenant. » La Borde ne nous dit point où il a puisé ce fait ; il a comme les autres été induit en erreur par d'Olivet, pour ce qui concerne La Fontaine. Dans le procès-verbal d'exhumation des prétendus cercueils de La Fontaine et de Molière en 1792 il n'est fait aucune mention de la translation de ces cercueils dans l'église Saint-Joseph ; la tradition n'en avoit laissé aucune trace : on crut au contraire les retrouver à l'extrémité du cimetière. Molière seul pouvoit s'y trouver. Voyez la note dans notre première édition de l'histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine, 1820, in-8°, pag. 501 à 504.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

TOME PREMIER.

Page 105, ligne 9, la seconde lettre, *lisez :* la dernière lettre.

Page 274, lignes 5 et 6, réunissoit, *lisez :* réunissoient.

TOME SECOND.

Page 138, ligne dernière dans la note, Voyez ci-dessus pag. 105, *lisez :* Voyez ci-après pag. 148 et 184.

Page 213, ligne 3, toujours, *lisez :* du tout.

AVIS DU LIBRAIRE.

Notre édition de La Fontaine est la plus complète de toutes celles qui ont paru jusqu'à nous. Les tomes XIII et XIV renferment même plusieurs pièces inédites de La Fontaine. Depuis, M. Walckenaer en a retrouvé un plus grand nombre. Nous les avons fait imprimer avec les poésies inédites de F. de Maucroix en un volume in-8°, pour servir de supplément à toutes les éditions in-8° de La Fontaine. Nous réimprimons ces mêmes poésies inédites de La Fontaine avec deux ballades nouvelles et quelques autres morceaux que M. Walckenaer nous a communiqués. Nous avons pensé ne pouvoir mieux terminer cette édition à laquelle nous avons donné tous nos soins, qu'en insérant à la fin de ce quinzième volume, le meilleur éloge en prose de notre au-

teur, celui de Champfort. Le seizième et dernier volume est entièrement consacré à un choix d'éloges en vers de La Fontaine, fait par M. Lebailly si avantageusement connu lui-même par ses fables, et bien digne de tresser la couronne poétique de l'immortel fabuliste.

ŒUVRES
DE
LA FONTAINE.

ÉPITRE (1)
A MONSIEUR LE DUC DE BOUILLON.
1662.

Fils et neveu de favoris de Mars,
Qui ne voyez chez vous de toutes parts
Ni de vertu ni d'exemple vulgaire,
Qui de par vous et de par votre père
Avez acquis l'amour de tous les cœurs,
Digne héritier d'un peuple de vainqueurs,
Écoutez-moi; qu'un moment de contrainte

(1) Cette épître doit, d'après l'ordre adopté dans cette édition, être placée après la troisième ou après la page 77 du tome XIII.

Tienne votre ame attentive à ma plainte:
Sur mon malheur daignez vous arrêter:
En ce temps-ci c'est beaucoup d'écouter.
La sotte peur d'importuner un prince,
Vice non pas de cour mais de province,
Comme Phœbus est mauvais courtisan,
M'avoit lié la voix jusqu'à présent:
Une autre peur à son tour me domine,
Et j'ai chassé cette honte enfantine;
Je parle enfin, et fais parler encor
Non mon mérite, il n'est pas assez fort,
Mais mon seul zèle et sa ferveur constante,
Car tout héros de cela se contente:
Puis pour toucher un prince généreux
C'est bien assez que l'on soit malheureux.
Je le suis donc, graces à l'*écurie* (1),
Et ne suis pas seul de ma confrairie.

---

(1) La Fontaine, dans des actes, avoit pris, sans y penser, la qualité d'*écuyer;* ce qui n'étoit pas permis, à moins de faire preuve de noblesse. Le fisc dirigea contre lui des poursuites, et en son absence un arrêt rendu par défaut le condamna à deux mille francs d'amende. Il supplie dans cette épître le duc de Bouillon de l'en faire décharger. Voyez la vie qui est en tête de cette édition, tom. I, pag. 94. W.

Un partisan nous ruine tout net :
Ce partisan c'est La Vallée Cornay.
Dessous sa griffe il faut que chacun danse ;
D'autre Antechrist je ne connois en France ;
Homme rusé, Janus à double front,
L'un de rigueur, l'autre à composer prompt.
Les distinguer n'est pas chose facile ;
L'un après l'autre ils exercent ma bile :
Quand La Vallée, en se faisant prier,
Dit qu'il me veut manger tout le dernier,
Cornay poursuit ; et, quand Cornay retarde,
A La Vallée il me faut prendre garde.
Prince, je ris, mais ce n'est qu'en ces vers.
L'ennui me vient de mille endroits divers,
Du parlement, des aides, de la chambre (1),
Du lieu fameux par le sept de septembre (2),
De la Bastille, et puis du Limosin ;
Il me viendra des Indes à la fin.
Je ne dis pas qu'il soit juste qu'on voie

(1) La chambre de l'Arsenal instruisoit alors le procès de Fouquet.

(2) *C'est le jour où M. Fouquet fut arrêté.* Note de la main de La Fontaine, écrite en marge à côté de ce vers ; mais sa mémoire l'a trompé, et il est certain que ce fut le 5 septembre que Fouquet fut arrêté. W.

Le nom de noble à toutes gens en proie;
C'est un abus, il faut le prévenir,
Et sans pitié les coupables punir;
Il le faut, dis-je, et c'est où nous en sommes:
Mais le moins fier, mais le moins vain des hommes,
Qui n'a jamais prétendu s'appuyer
Du vain honneur de ce mot d'écuyer,
Qui rit de ceux qui veulent le paroître,
Qui ne l'est point, qui n'a point voulu l'être;
C'est ce qui rend mon esprit étonné.
Avec cela je me vois condamné,
Mais par défaut: j'étois lors en Champagne,
Dormant, rêvant, allant par la campagne;
Mon procureur (1) dessus quelque autre point,
Et ne songeant à moi ni peu ni point,
Tant il croyoit que l'affaire étoit bonne;
On l'a surpris, que Dieu le lui pardonne:
Il est bon homme, habile et mon ami,
Sait tous les tours, mais il s'est endormi.
Thomas Bousseau n'en a pas fait de même,
Sa vigilance en tel cas est extrême;

---

(1) La Fontaine sous-entend ici le mot *étoit;* on rencontre assez souvent dans ses contes de ces sortes d'ellipses que son exemple ne sauroit autoriser. W.

Il prend son temps et fait tout ce qu'il faut
Pour obtenir un arrêt par défaut.
Le rapporteur m'en a donné l'endosse
En celui-ci mettant toute la sauce.
S'il eût voulu quelque peu différer,
La cour, seigneur, eût pu considérer
Que j'ai toujours été compris aux tailles,
Qu'en nul partage, ou contrat d'épousailles,
En jugements intitulés de moi,
En acte aucun qui puisse nuire au roi,
Je n'ai voulu passer pour gentilhomme;
Thomas Bousseau n'a su produire en somme
Que deux contrats si chétifs que rien plus,
Signés de moi, mais sans les avoir lus:
Et lisez-vous tout ce qu'on vous apporte?
J'aurois signé ma mort de même sorte.
Voilà, seigneur, le fait en peu de mots:
Je vous arrête à d'étranges propos:
N'en accusez que ma raison troublée;
Sous le chagrin mon ame est accablée;
L'excès du mal m'ôte tout jugement.
Que me sert-il de vivre innocemment,
D'être sans faste, et cultiver les muses?
Hélas! qu'un jour elles seront confuses,
Quand on viendra leur dire en soupirant:

« Ce nourrisson que vous chérissiez tant,
« Moins pour ses vers que pour ses mœurs faciles,
« Qui préféroit à la pompe des villes
« Vos antres cois, vos chants simples et doux,
« Qui dès l'enfance a vécu parmi vous,
« A succombé sous une injuste peine,
« Et d'affecter une qualité vaine
« Repris à faux, condamné sans raison,
« Couvert de honte, est mort dans la prison!
« Voilà le sort que les dieux me promettent. »
Et sous Louis ces choses se permettent,
Louis, ce sage et juste souverain!
Que ne sait-il qu'un arrêt inhumain
M'a condamné, moi qui n'ai point fait faute!
A quelle amende? Elle est, seigneur, si haute
Qu'en la payant je ne ferai point mal
De stipuler qu'au moins dans l'hôpital,
Puisqu'il ne faut espérer nulles graces,
Pour mon argent j'obtiendrai quatre places:
Une pour moi, pour ma femme une aussi,
Pour mon frère une, encor que de ceci
Il soit injuste après tout qu'il pâtisse,
Bref, pour mon fils, y compris sa nourrice.
Sans point d'abus les voilà justement,
Comptant pour un la nourrice et l'enfant;

Il est petit, et la chose est bien juste.
Si toutefois notre monarque auguste
Cassoit l'arrêt, cela seroit, seigneur,
Selon mon sens, bien plus à son honneur.
De lui parler je n'en vaux pas la peine.
S'il s'agissoit de quelque grand domaine,
De quelque chose importante à l'état,
Si c'étoit, dis-je, une affaire d'éclat,
Je vous prierois d'implorer sa justice;
A ce défaut il est bon que j'agisse
Près de celui qui dispose de tout,
Qui par ses soins peut seul venir à bout (1)
De réformer, de rétablir la France,
Chasser le luxe, amener l'abondance,
Rendre le prince et les sujets contents;
Mais il lui faut encore un peu de temps,
Et le mal est que je ne puis attendre;
Moi mort de faim, on aura beau m'apprendre
L'heureux état où seront ces climats,
Pour en jouir je ne reviendrai pas.
Demandez donc à ce ministre rare
Que par pitié du reste il me sépare:
Il le fera, n'en doutez point, seigneur:

(1) C'est Colbert que La Fontaine désigne ici.

Si votre épouse étoit même d'humeur
A dire encore un mot sur cette affaire,
Comme elle sait persuader et plaire,
Inspire un charme à tout ce qu'elle dit,
Touche toujours le cœur quant et l'esprit,
Je suis certain qu'une double entremise
De cette amende obtiendroit la remise.
Demandez-la, seigneur, et m'en croyez:
Mais que ce soit si bien que vous l'ayez;
Et vous l'aurez; j'engage à votre altesse
Ma foi, mon bien, mon honneur, ma promesse,
Que ce ministre, aimé de notre roi,
Si vous parlez, inclinera pour moi.

FABLE.

Le Renard et les Mouches (1).

Un renard tombé dans la fange,
Et des mouches presque mangé,
Trouvoit Jupiter fort étrange
De souffrir qu'à ce point le sort l'eût outragé.
Un hérisson du voisinage,
Dans mes vers nouveau personnage,
Voulut le délivrer de l'importun essaim.
Le renard aima mieux les garder et fut sage.
Vois-tu pas, dit-il, que la faim
Va rendre une autre troupe encor plus importune;
Celle-ci, déja soûle, aura moins d'âpreté.

(1) C'est la fable 13 du livre XII que La Fontaine avoit d'abord composée ainsi, et dont on a retrouvé le brouillon de sa main. Nous en avons fait graver le *fac simile;* mais ordinairement son écriture étoit plus belle et plus nette. Cette fable eût dû être placée dans cette édition avant les ballades ou avant la page 205 du tome XIII. W.

Trouver à cette fable une moralité
    Me semble chose assez commune.
    On peut, sans grand effort d'esprit,
    En appliquer l'exemple aux hommes.

Que de mouches l'on voit dans le siècle où nous sommes.
Cette fable est d'Ésope, Aristote le dit.

BALLADE (1).

De tant de maux qui traversent la vie,
Lequel de tous donne plus d'embarras?
De grands malheurs la famine est suivie;
La guerre aussi cause bien des fracas;
La peste encore est un dangereux cas;
Femme fâcheuse est un méchant partage;
Faute d'argent cause bien du ravage;
Mais pas ne sont là les plus douloureux:

(1) Cette ballade et la suivante forment la douzième et la treizième ballades dans cette édition, et doivent être placées immédiatement après la pag. 232 du tome XIII. M. de Monmerqué qui les transcrivit toutes les deux d'un manuscrit du dix-septième siècle, eut la bonté de nous les envoyer. Le manuscrit les attribue à La Fontaine; en effet elles ont été imprimées sous son nom dans les œuvres de Pavillon, édition 1750, in-12, tome I, pag. 54 de l'avertissement, et tome II, pag. 150. Il est assez singulier que se trouvant dans un livre aussi connu ces deux jolies ballades aient échappé jusqu'ici à tous les éditeurs de La Fontaine. W.

Si m'en croyez, aussi bien que le sage,
Le mal d'amour est le plus rigoureux.

De l'éprouver un jour me prit envie,
Mais aussitôt adieu joie et soulas;
Ennuis cuisants, noirs soupçons, jalousie,
Cent autres maux je vois venir à tas.
Tous mes déduits furent de grands *hélas!*
Liberté fit place à honteux servage.
Tu fus d'abord, pauvre cœur, mis en cage,
D'où bien voudrois sortir, mais tu ne peux;
Lors tu chantas sur un piteux ramage:
Le mal d'amour est le plus rigoureux.

Quand la beauté que vous avez servie
A vos desirs parfois ne répond pas,
C'est bien alors que c'est la diablerie:
Prendre on voudroit le parti de Judas;
On se pendroit pour moins de deux ducats;
Sans cesse au cœur on a fureur et rage;
Fer et poison on met tout en usage
Pour se tirer d'un pas si malheureux.
Qui peut après douter de cet adage?
Le mal d'amour est le plus rigoureux.

J'excepte amour qui se traite en Turquie

Dans les sérails de ces heureux bachas
D'où cruauté fut de tout temps bannie,
Où douceur gît toujours entre deux draps :
Plaisirs y sont sur des lits de damas,
Chagrins jamais ; jamais dame sauvage.
Jusqu'aux tendrons qui font l'apprentissage,
Tout est galant, traitable et gracieux ;
Par-tout ailleurs, dont de bon cœur j'enrage,
Le mal d'amour est le plus rigoureux.

ENVOI.

Objet charmant de qui la belle image
Tient dès long-temps mon cœur en esclavage,
Soulage un peu mon tourment amoureux :
Si tu me fais un tour si généreux,
Plus ne tiendrai ce déplaisant langage ;
Le mal d'amour est le plus rigoureux.

BALLADE

EN RÉPONSE A Mme DESHOULIÈRE (1).

Qu'à caution tous amants soient sujets,
C'est une erreur qui les bons discrédite.
On voit au monde assez d'amants discrets,
La race encor n'est pas toute détruite;
Quoi qu'en ait dit femme un peu trop dépite,
Rien n'est changé du siècle d'Amadis,
Hors que pour être amitié maintenue
Plus n'est besoin d'Urgande Desconnue (2);
On aime encor comme on aimoit jadis.

Il est bien vrai qu'on choisit les objets;
Plus n'est besoin de dame sans mérite.
Quand beauté luit sous jeunes bavolets,
Plus est prisée que reine décrépite;
Sous quelque toit que Bonne-Grace habite,
Chacun y court, jusqu'aux plus refroidis:

(1) Pour l'éclaircissement de cette ballade voyez la vie en tête de cette édition, tom. II, pag. 43.

(2) Fée du roman des Amadis.

Depuis Adam cela se continue,
Et quand Grace est de Bonté soutenue,
On aime encor comme on aimoit jadis.

Dans les vieux temps il fut des cœurs coquets,
Plus qu'à présent amour fut hypocrite;
Pas n'est besoin que je prouve ces faits,
C'est vérité dans mainte histoire écrite.
Amants savoient faire la chatte-mite,
Ce n'est que d'eux que nous l'avons appris;
D'eux jusqu'à nous la chose est parvenue :
Puisque par eux elle nous est connue,
On aime encor comme on aimoit jadis.

Quand Céladon au pays de Forêts
Étoit prôné comme un amant d'élite,
On vit Hylas, patron des indiscrets,
En plein marché tenir autre conduite :
Bref, en tout temps amour eut à sa suite
Sujets loyaux et sujets étourdis;
Or, n'en est pas la coutume perdue,
Comme autrefois la mode en est venue
On aime encor comme on aimoit jadis.

ENVOI.

Toi qui te plains d'amour et de ses traits,

Dame chagrine, apaise tes regrets;
Si quelque ingrat rend ton humeur bourruë,
Ne t'en prends point à l'enfant de Cypris;
Cause il n'est pas de ta déconvenue:
Quand la dame est d'appas assez pourvue,
On aime encor comme on aimoit jadis.

ÉPITHALAME (1)

EN FORME DE CENTURIE.

Après festin, rapt; puis guerre intestine;
Rude combat en champ clos, quoiqu'à nu;
Point d'assistants, blessure clandestine;
Fille damée; et le vainqueur vaincu.

(1) Cet épithalame devroit se trouver à la page 262 du tome XIII de notre édition, et a été omis par la faute du copiste.

AVERTISSEMENT

Mis au-devant des Nouvelles en vers tirées de Bocace et de l'Arioste, *Paris*, 1665, *in*-12, *ou de la première édition des* Contes de La Fontaine (1).

Les Nouvelles en vers dont ce livre fait part au public, et dont l'une est tirée de l'Arioste, l'autre de Bocace, quoique d'un style bien différent, sont toutefois d'une même main. L'auteur a voulu éprouver lequel caractère est le plus propre pour rimer des contes. Il a cru que les vers irréguliers ayant un air qui tient beaucoup de la prose, cette manière pourroit sembler la plus naturelle, et par conséquent la meilleure. D'autre part aussi le vieux

(1) Cette première édition ainsi que cet avertissement qui l'accompagne ont été inconnus à tous les éditeurs de La Fontaine. Il auroit dû être placé après la page 68 du tome XIV. W.

langage, pour les choses de cette nature, a des graces que celui de notre siècle n'a pas. Les cent Nouvelles, les vieilles traductions de Bocace et des Amadis, Rabelais, nos anciens poëtes, nous en fournissent des preuves infaillibles. L'auteur a donc tenté ces deux voies sans être encore certain laquelle est la bonne. C'est au lecteur à le déterminer là-dessus; car il ne prétend pas en demeurer là, et il a déja jeté les yeux sur d'autres Nouvelles pour les rimer. Mais auparavant il faut qu'il soit assuré du succès de celles-ci, et du goût de la plupart des personnes qui les liront. En cela comme en d'autres choses, Térence lui doit servir de modèle. Ce poëte n'écrivoit pas pour se satisfaire seulement, ou pour satisfaire un petit nombre de gens choisis; il avoit pour but *Populo ut placerent quas fecisset fabulas.*

LETTRE (1)

A MADAME DE LA FONTAINE.

SUITE DU VOYAGE A LIMOGES.

A Limoges, ce 12 septembre 1663.

Je vous promis par le dernier ordinaire la description du château de Richelieu, assez légèrement pour ne vous en point mentir, et sans considérer mon peu de mémoire, ni la peine que cette entreprise me devoit donner. Pour la peine je n'en parle point, et tout mari que je suis je la veux bien prendre : ce qui me retient c'est le défaut de mémoire; pouvant dire la

(1) Cette lettre et la suivante, qui n'étoient point connues lorsque le quatorzième volume de cette édition fut imprimé, font suite à la lettre neuvième de ce volume et doivent être lues après la page 154.

plupart du temps que je n'ai rien vu de ce que j'ai vu, tant je sais bien oublier les choses. Avec cela, je crois qu'il est bon de ne point passer par dessus cet endroit de mon voyage sans vous en faire la relation. Quelque mal que je m'en acquitte, il y aura toujours à profiter : et vous n'en vaudrez que mieux de savoir sinon toute l'histoire de Richelieu, au moins quelques singularités qui ne me sont point échappées parceque je m'y suis particulièrement arrêté. Ce ne sont peut-être pas les plus remarquables ; mais que vous importe ? De l'humeur dont je vous connois, une galanterie sur ces matières vous plaira plus que tant d'observations savantes et curieuses. Ceux qui chercheront de ces observations savantes dans les lettres que je vous écris se tromperont fort. Vous savez mon ignorance en matière d'architecture, et que je n'ai rien dit de Vaux que sur des mémoires. Le même avantage me manque pour Richelieu : véritablement

au lieu de cela j'ai eu les avis de la concierge et ceux de M. de Châteauneuf : avec l'aide de Dieu et de ces personnes j'en sortirai. Ne laissez pas de mettre la chose au pis ; car il vaut mieux, ce me semble, être trompé de cette façon que de l'autre. En tout cas, vous aurez recours à ce que M. Desmarest a dit de cette maison ; c'est un grand maître en fait de descriptions. Je me garderois bien de particulariser aucun des endroits où il a pris plaisir à s'étendre, si ce n'étoit que la manière dont je vous écris ces choses n'a rien de commun avec celle de ses *promenades* (1).

(1) La Fontaine désigne ici l'ouvrage de Desmarets de Saint-Sorlin, intitulé des *Promenades de Richelieu ou les Vertus Chrétiennes*, Paris, Henry Le Graz, 1653, petit in-8° de 63 pages. Ce sont huit sermons en vers sur la foi, l'espérance et la charité, etc. On y trouve quelques vers heureux. Il existe une minutieuse description du château de Richelieu en prose et en vers, intitulée le *Château de Richelieu, ou l'histoire des dieux et des héros de l'antiquité*, par M. Vignier : Saumur, chez Desbordes, 1676, in-8°. Mais La Fontaine

Nous arrivâmes donc à Richelieu par une avenue qui borde un côté du parc. Selon la vérité cette avenue peut avoir une demi-lieue ; mais, à compter selon l'impatience où j'étois, nous trouvâmes qu'elle avoit une bonne lieue tout au moins. Jamais préambule ne s'est rencontré si mal-à-propos, et ne m'a semblé si long. Enfin on se trouve en une place fort spacieuse : je ne me souviens pas bien de quelle figure elle est : demi-ronde ou demi-ovale, cela ne fait rien à l'histoire, et pourvu que vous soyez avertie que c'est la principale entrée de cette maison, il suffit. Je ne me souviens pas non plus en quoi consiste la basse-cour, l'avant-cour, les arrière-cours, ni du nombre des pavillons et corps-de-logis du château, moins encore de leur structure. Ce détail m'est échappé ; de quoi vous êtes femme encore une fois à ne pas

---

ne pouvoit la connoître, puisqu'elle n'étoit pas imprimée lorsqu'il écrivoit cette lettre. W.

vous soucier bien fort : c'est assez que le tout est d'une beauté, d'une magnificence, d'une grandeur, dignes de celui qui l'a fait bâtir. Les fossés sont larges et d'une eau très pure. Quand on a passé le pont-levis, on trouve la porte gardée par deux dieux, Mars et Hercule. Je louai fort l'architecte de les avoir placés à ce poste-là ; car puisqu'Apollon servoit quelquefois de simple commis à son Éminence, Mars et Hercule pouvoient bien lui servir de suisses. Ils mériteroient que je m'arrêtasse à eux un peu davantage, si cette porte n'avoit des choses encore plus singulières. Vous vous souviendrez sur-tout qu'elle est couverte d'un dôme, et qu'il y a une renommée au sommet : c'est une déesse qui ne se plaît pas d'être enfermée, et qui s'aime mieux en cet endroit que si on lui avoit donné pour retraite le plus bel appartement du logis.

Même elle est en une posture
Toute prête à prendre l'essor ;

Un pied dans l'air, à chaque main un cor,
Légère et déployant les ailes,
Comme allant porter les nouvelles
Des actions de Richelieu,
Cardinal, duc et demi-dieu :
Telle enfin qu'elle devoit être
Pour bien servir un si bon maître;
Car tant moins elle a de loisir
Tant plus on lui fait de plaisir.

Cette figure est de bronze et fort estimée (1). Aux deux côtés du frontispice que je décris, on a élevé, en manière de statues, de pyramides si vous voulez, deux colonnes du corps desquelles sortent des bouts de navires. (Bouts de navires ne vous plaira guère, et peut-être aimeriez-vous mieux le terme de pointes ou celui de becs; choisissez le moins mauvais de ces trois mots-là : je doute fort que pas un soit propre;

(1) Elle étoit de Berthelot, ainsi qu'une statue en marbre blanc de Louis XIII, qui se trouvoit en face de ce petit dôme, qui étoit d'ordre dorique. (Vignier, pag. 10. W.

mais j'aime autant m'en servir que d'appeler cela colonnes rostrales.) Ce sont des restes d'amphithéâtre qu'on a rencontrés fort heureusement, n'y ayant rien qui convienne mieux à l'amirauté, laquelle celui qui a fait bâtir ce château joignoit à tant d'autres titres. De dedans la cour, et sur le fronton de la même entrée on voit trois petits Hercules, autant poupins et autant mignons que le peuvent être de petits Hercules, chacun d'eux garni de sa peau de lion et de sa massue (1). (Cela ne vous fait-il point souvenir de ce saint Michel garni de son diable?) Le statuaire, en leur donnant la contenance du père, et en les proportionnant à sa taille, leur a aussi donné l'air d'enfants, ce qui rend la chose si agréable qu'en un besoin ils passeroient pour Jeux ou pour Ris, un

(1) « Du côté de ce petit dôme qui regarde la cour, il y a deux obélisques de marbre, et dans l'ouverture du dôme trois petits Hercules de marbre, antiques et très beaux. » Vignier, pag. 10. W.

peu membrus à la vérité. Tout ce frontispice est de l'ordonnance de Jacques Lemercier, et a de part et d'autre un mur en terrasse qui découvre entièrement la maison, et par où il y a apparence que se communiquent deux pavillons qui sont aux deux bouts.

Si le reste du logis m'arrête à proportion de l'entrée, ce ne sera pas ici une lettre, mais un volume; qu'y feroit-on? il faut bien que j'emploie à quelque chose le loisir que le roi nous donne. Autour du château sont force bustes et force statues, la plupart antiques; comme vous pourriez dire des Jupiters et des Apollons, des Bacchus, des Mercures, et autres gens de pareille étoffe (1); car, pour les dieux, je les connois bien; mais, pour les héros et grands personnages, je n'y suis pas fort

(1) On peut en voir le détail dans Vignier, pages 13-54. Il donne la liste de plus de cent statues ou bustes antiques, et a fait sur chacun des vers qui sont au-dessous du médiocre. W.

expert; même il me souvient qu'en regardant ces chefs-d'œuvre je pris Faustine pour Vénus (à laquelle des deux faut-il que je fasse réparation d'honneur?); et, puisque nous sommes sur le chapitre de Vénus, il y en a quatre de bon compte dans Richelieu, une entre autres divinement belle, et dont M. de Maucroix dit que le Poussin lui a fort parlé, jusqu'à la mettre au-dessus de celle de Médicis (1). Parmi les autres statues qui ont là leur

(1) Vignier fait mention de six statues de Vénus, dans le palais Richelieu; l'une, suivant lui, étoit admirablement belle, on la croyoit l'ouvrage de Praxitèle. (Voyez pag. 22.) C'est probablement celle dont La Fontaine parle ici. Vignier, pag. 25 et 49, nomme aussi dans sa liste deux statues de Faustine, et nous rapporterons les vers qu'il a faits sur la première, pour faire juger de sa manière.

L'Amour est un gladiateur
Qui sans cesse combat une ame qu'il obsède,
Et l'on trouve peu de remède
Pour s'opposer à sa fureur.
Faustine éperdument éprise
D'un athlète à ses yeux vigoureux et charmant,
Marc-Aurèle l'occit pour guérir sa sottise.

appartement et leurs niches, l'Apollon et le Bacchus (1) emportent le prix, au goût des savants : ce fut toutefois Mercure que je considérai davantage, à cause de ces hirondelles qui sont si simples que de lui confier leurs petits, tout larron qu'il est : lisez cet endroit des *Promenades de Riche-*

Et, frotté de son sang encore tout fumant,
Par l'avis d'un devin avec la belle eut prise.

Vignier défigure ici un conte populaire que les inclinations basses de l'empereur Commode avoient propagé parmi le peuple de Rome, et que l'historien Capitolin a rapporté. L'auteur ancien dit que les devins Chaldéens conseillèrent de faire baigner Faustine dans le sang du gladiateur dont elle étoit devenue amoureuse, et de faire en sorte qu'elle eût, au sortir du bain, commerce avec son mari. C'est à cette circonstance qu'on attribuoit la naissance de Commode et ses inclinations pour les combats de gladiateurs. *Julii Capitolini in Marco Antonino*, cap. XIX, inter *Historiæ Augustæ scriptores*. Lipsiæ, 1774, in-8°, pag. 52, et Chauffepié, *Nouveau Dictionnaire historique*, 1750, in-folio, pag. 26 de la lettre F. W.

(1) Vignier fait mention de trois statues d'Apollon, pag. 12, 25 et 42, et de trois statues de Bacchus, pag. 27, 43, 46.

lieu (1); il m'a semblé beau; aussi-bien que la description de ces deux captifs (2)

(1) Ce passage forme le commencement de la quatrième promenade, pag. 22.

Quand du riche escalier que l'étranger admire,
Aux deux larges rampants de marbre et de porphire,
J'entre en la vaste cour, en tournant mes regards
J'aperçois dans les murs des dieux de toutes parts;
Je crois, d'un œil ravi, voir dans Rome l'antique,
Ce Panthéon pompeux, ce temple magnifique;
Ou que du grand Armand le charme industrieux
Le transporta du Tibre entier jusqu'en ces lieux.
Mainte hirondelle passe avec son aile aigue,
Consulte de ces dieux la réponse ambigue,
Va cent fois et revient, gazouillant à l'entour
De Jupiter, de Mars, de Vénus et d'Amour.
Mais n'en vois-je pas une, insolente et profane,
Qui gâte de son nid le carquois de Diane?
Une autre a pour abri la harpe d'Apollon:
Cette autre de Pomone habite un creux melon.
J'admire celle-ci qui, simple, s'aventure
De confier sa race à ce larron Mercure.

W.

(2) Dans la première promenade, pag. 3, le poëte s'exhorte lui-même à quitter le palais pour les jardins, les beautés de l'art pour celles de la nature.

Laissons cette Vénus que tailla Praxitèle,
De qui la beauté même a fourni le modèle;
Celle de Phidias, dont l'art docte et charmant
Fit pour elle autrefois soupirer maint amant;

dont M. Desmarets dit que l'un porte ses chaînes patiemment, l'autre avec force et contrainte. On les a placés en lieu remarquable, c'est-à-dire à l'endroit du grand degré, l'un d'un côté du vestibule, l'autre de l'autre; ce qui est une espèce de consolation pour ces marbres dont Michel-Ange pouvoit faire deux empereurs.

L'un toutefois de son destin soupire,
L'autre paroît un peu moins mutiné.
Heureux captifs! si cela se peut dire
D'un marbre dur et d'un homme enchaîné.

Jupiter, de Lysippe incomparable ouvrage;
Junon que respecta la flamme de Carthage;
Et Diane, et son frère à Delphes adoré;
Hercule, au bras nerveux, au regard assuré;
Et celui qui naquit sur le mont de Cylène,
Dont la subtile main tient une bourse pleine;
Celui qui boit le jus de ses raisins pressés,
Et tous ces autres dieux dans leurs niches placés;
Et ces nobles captifs vivants dans la sculpture,
Dont l'un brave le sort, l'autre, triste, l'endure,
En qui ses derniers coups l'art voulut réserver,
Défiant l'avenir d'oser les achever.

W.

Je ne voudrois être ni l'un ni l'autre
Pour embellir un séjour si charmant;
En d'autres cas votre sexe et le nôtre
De l'un des deux se pique également.

Nous nous piquons d'être esclaves des dames;
Vous vous piquez d'être marbres pour nous;
Mais c'est en vers, où les fers et les flammes
Sont fort communs et n'ont rien que de doux.

Pardonnez-moi cette petite digression; il m'est impossible de tomber sur ce mot d'esclave sans m'arrêter; que voulez-vous? chacun aime à parler de son métier, ceci soit dit toutefois sans vous faire tort. Pour revenir à nos deux captifs, je pense bien qu'il y a eu autrefois des esclaves de votre façon qu'on a estimés, mais ils auroient de la peine à valoir autant que ceux-ci. On dit qu'il ne se peut rien voir de plus excellent, et qu'en ces statues Michel-Ange a surpassé, non seulement les sculpteurs modernes, mais aussi beaucoup de choses des anciens. Il y a un endroit qui n'est

quasiqu'ébauché, soit que la mort, ne pouvant souffrir l'accomplissement d'un ouvrage qui devoit être immortel, ait arrêté Michel-Ange en cet endroit-là, soit que ce grand personnage l'ait fait à dessein, et afin que la postérité reconnût que personne n'est capable de toucher à une figure après lui. De quelque façon que cela soit, je n'en estime que davantage ces deux captifs, et je tiens que l'ouvrier tire autant de gloire de ce qui leur manque que de ce qu'il leur a donné de plus accompli.

Qu'on ne se plaigne pas que la chose ait été
Imparfaite trouvée:
Le prix en est plus grand, l'auteur plus regretté
Que s'il l'eût achevée (1).

Au lieu de monter aux chambres par le grand degré, comme nous devions, en

(1) Ces deux statues, données par Robert Strozzi à François Ier, et par celui-ci au connétable de Montmorenci, et ensuite acquises par le cardinal, appartiennent actuellement au Musée royal de Paris.

étant si proches, nous nous laissâmes conduire par la concierge; ce qui nous fit perdre l'occasion de le voir, et il n'en fut fait nulle mention. M. de Châteauneuf lui-même qui l'avoit vu ne se souvint pas d'en parler.

De quoi je ne lui sais aucunement bon gré,
Car d'autres gens m'ont dit qu'ils avoient admiré
Ce degré,
Et qu'il est de marbre jaspé (1).

Pour moi ce n'est ni le marbre ni le jaspe que je regrette, mais les antiques qui sont au haut; particulièrement ce favori de l'empereur Adrien, Antinoüs, qui dans sa statue contestoit de beauté et de bonne mine contre Apollon, avec cette différence pourtant que celui-ci auroit l'air d'un dieu et l'autre d'un homme (2).

Je ne m'amuserai point à vous décrire

(1) Desmarets en parle dans les vers que nous avons cités plus haut, pag. 33. W.

(2) Vignier en fait mention, pag. 30. W.

les divers enrichissements ni les meubles de ce palais. Ce qui s'en peut dire de beau, M. Desmarest l'a dit: puis nous n'eûmes quasi pas le loisir de considérer ces choses, l'heure et la concierge nous faisant passer de chambre en chambre sans nous arrêter qu'aux originaux des Albert Dure, des Titian (1), des Poussin, des Pérugin, des Mantègne, et autres héros dont l'espèce est aussi commune en Italie que les généraux d'armée en Suède.

Il y eut pourtant un endroit où je demeurai long-temps. Je ne me suis pas avisé de remarquer si c'est un cabinet ou une antichambre (2): quoi que ce soit, le lieu est tapissé de portraits,

Pour la plupart environ grands

---

(1) Vignier écrit aussi toujours *Titian* comme La Fontaine. W.

(2) On voit par la description de Vignier que ces portraits étoient dans la chambre même du cardinal, ainsi que dans l'anti-chambre et le cabinet qui en dépendoient. *Le château Richelieu*, pag. 93-95. W.

Comme des miroirs de toilette;
Si nous eussions eu plus de temps,
Moins de hâte, une autre interprète,
Je vous dirois de quelles gens.

Vous pouvez juger que ce ne sont pas gens de petite étoffe. Je m'attachai particulièrement au cardinal de Richelieu, cardinal qui tiendra plus de place dans l'histoire que trente papes; au duc (1) qui a hérité de son nom, de ses belles inclinations et de son château; au feu amiral de Brézé (2); c'est dommage qu'il soit mort si jeune, car chacun en parle comme d'un seigneur qui étoit merveilleusement ac-

(1) Armand-Jean de Vignerot, substitué par son grand oncle aux noms et armes du Plessis et au duché de Richelieu; il mourut le 10 mai 1715. Il avoit épousé Anne-Marguerite d'Acigné, qui mourut le 19 août 1698.

(2) Armand Maillé Brézé, duc de Fronsac, fils de Urbain de Maillé, marquis de Brézé, et de Nicole Duplessis-Richelieu, sœur du cardinal. Il fut tué sur mer d'un coup de canon, le 14 juin 1646, à l'âge de vingt-sept ans.

compli, et bien auprès de Mars, d'Armand et de Neptune. Monsieur le prince et lui auroient entrepris de remplir le monde de leurs merveilles ; Monsieur le prince la terre, et le duc de Brézé la mer. Le premier est venu à bout de son entreprise, l'autre l'auroit fort avancée s'il eût vécu ; mais un coup de canon l'arrêta, et l'alla choisir au milieu d'une armée navale. Je ne sais si on me montra le marquis (1) et l'abbé (2) de Richelieu. Il y a toute apparence que leurs portraits sont aussi dans ce cabinet, quoiqu'ils ne fussent qu'enfants lorsqu'on le mit en l'état qu'il est. Tous deux sont bien dignes d'y avoir place. Tant que le marquis a vécu, il a

(1) Jean-Baptiste Amador, marquis de Richelieu, marié le 6 novembre 1652, avec l'une des filles de madame de Beauvais, première femme-de-chambre d'Anne d'Autriche. Il mourut le 11 avril 1662.

(2) Emmanuel-Joseph Vignerot, comte de Richelieu, abbé de Marmoutier et de Saint-Ouen de Rouen. Il mourut à Venise, le 9 janvier 1665.

eté aimé du roi et des belles; l'abbé l'est de tout le monde par une fatalité dont il ne faut point chercher la cause parmi les astres. Outre la famille de Richelieu (1) je parcourus celle de Louis XIII (2). Le reste

(1) Vignier, pag. 93, nous apprend que dans l'antichambre de la pièce où étoit le portrait du cardinal, il y avoit trois grands portraits en pied, celui de Louis Duplessis, seigneur de Richelieu, de La Vervolier, du Chillou, etc., grand-père de son éminence; celui de François Duplessis, grand prévôt de l'hôtel, capitaine des gardes-du-corps, son père; et celui de madame Susanne de La Porte, sa mère. Sur quoi Vignier fait ces vers qui donneront une idée du bon goût de cet auteur:

Armand, dont l'ame forte
Fut de toute l'Europe et la crainte et l'amour,
Pour bien s'introduire à la cour,
Ne pouvoit pas trouver une plus belle porte,
Que celle qui servit à lui donner le jour.

W.

(2) Dans une pièce dépendante de la chambre de la reine, on voyoit les portraits de Henri IV, de Marie de Médicis, de Louis XIII, d'Anne d'Autriche, et du duc d'Orléans; et dans les pièces voisines celui de Gustave-Adolphe, en pied, et celui de la reine d'Angleterre, peint par Vandick. Vignier, pag. 78, 83, 84.

W.

est plein de nos rois et reines, des grands seigneurs, des grands personnages de France (je fais deux classes des grands personnages et des grands seigneurs, sachant bien qu'en toute chose il est bon d'éviter la confusion); enfin c'est l'histoire de notre nation que ce cabinet. On n'a eu garde d'y oublier les personnes qui ont triomphé de nos rois. Ne vous allez pas imaginer que j'entende par là des Anglois ou des Espagnols; c'est un peuple bien plus redoutable et bien plus puissant dont je veux parler: en un mot ce sont les Jocondes, les belles Agnès (1), et ces conquérantes illustres sans qui Henri quatrième auroit été un prince invincible. Je les regardai d'aussi bon cœur que je voudrois voir votre oncle à cent lieues d'ici.

Enfin nous sortîmes de cet endroit, et

(1) Par les Jocondes et les belles Agnès La Fontaine désigne les beaux hommes et les belles femmes de la cour que des aventures galantes avoient rendus célèbres. W.

traversâmes je ne sais combien de chambres riches, magnifiques, des mieux ornées, et dont je ne dirai rien, car de m'amuser à des lambris et des dorures, moi que Richelieu a rempli d'originaux et d'antiques, vous ne me le conseilleriez pas; toutefois je vous avouerai que l'appartement du roi m'a semblé merveilleusement superbe: celui de la reine ne l'est pas moins; il y a tant d'or qu'à la fin je m'en ennuyois. Jugez ce que peuvent faire les grands seigneurs, et quelle misère c'est d'être riche: il a fallu qu'on ait inventé les chambres de stuc où la magnificence se cache sous une apparence de simplicité. Il est encore bon que vous sachiez que l'appartement du roi consiste en diverses pièces, dont l'une appelée le grand cabinet est remplie de peintures exquises: il y a entre autres des Bacchanales du Poussin (1), et un combat burlesque et énigma-

(1) L'un de ces tableaux représentoit le banquet de Silène, l'autre le triomphe de Bacchus, dont le char,

tique de Pallas et de Vénus d'un peintre que la concierge ne nous put nommer (1). Vénus a le casque en tête et une longue estocade. Je voudrois pour beaucoup me souvenir des autres circonstances de ce combat et des différents personnages dont est composé le tableau, car chacune de ces déesses a son parti qui la favorise. Vous trouveriez fort plaisantes les visions que le peintre a eues. Il fait demeurer l'avan-

---

tiré par des centaures, étoit suivi par des Menades jouant de divers instruments. Voyez Vignier, pag. 62 et 63. W.

(1) Ce tableau étoit du Perugin, le maître de Raphaël. Voici comme Vignier, pag. 63, le décrit : « Ce tableau représente un combat de l'Amour et de la Chasteté. L'on y voit quantité de petits Amours, les uns tirent des femmes par les cheveux, et les autres avec des cordons de soie, étant tous armés de flèches d'or et de toutes sortes d'instruments propres à l'Amour. La Chasteté brise leurs traits et leurs arcs, en bat d'autres avec leurs flambeaux, et en tire pareillement par les cheveux. On voit dans le lointain toutes les métamorphoses que l'Amour a causées. » Desmarets a décrit aussi ce tableau en vers dans sa *huitième promenade*, pag. 58. W.

tage à la fille de Jupiter; mais à propos elles sont toutes deux ses filles : je voulois dire à celle qui est née dans son cerveau. La pauvre Vénus est blessée par son ennemie. En quoi l'ouvrier a représenté les choses non comme elles sont, car d'ordinaire c'est la beauté qui est victorieuse de la vertu, mais plutôt comme elles doivent être; assurément sa maîtresse lui avoit joué quelque mauvais tour.

Ce grand cabinet dont je parle est accompagné d'un autre petit (1) où quatre tableaux pleins de figures représentent les quatre éléments. Ces quatre tableaux sont du Rembrant (2); la concierge nous le dit, si je ne me trompe; et quand je me tromperois, ce n'en seroient pas moins les quatre

(1) C'étoit le cabinet de la reine. Voyez Vignier, pag. 71.

(2) La Fontaine a effacé dans le manuscrit le nom de Rembrant, et n'en a pas substitué d'autre. (Voyez pag. 131 du manuscrit, tom. II.) On verra ci-après qu'on l'avoit trompé ainsi qu'il s'en doutoit.

éléments. On y voit des feux d'artifice, des courses de bague, des carrousels, des divertissements de traîneaux, et autres gentillesses semblables. Si vous me demandez ce que tout cela signifie, je vous répondrai que je n'en sais rien (1).

Au reste le cardinal de Richelieu,

(1) Vignier nous apprend *ce que tout cela signifioit*, et décrit, pag. 76 de son livre, ces quatre tableaux de la manière suivante : « Au-dessus du lambris on voit jusqu'au haut du plafond quatre tableaux dans leurs cadres, représentant les quatre éléments. Le premier représente la terre ou le triomphe de Louis XIII, pour la naissance de Sa Majesté à présent régnante, et de Monsieur. Le second représente l'air; c'est une chasse d'oiseaux où madame de Lorraine paroît avec toutes les dames de la cour, montées sur de superbes chevaux. Le troisième représente le feu par des feux d'artifice tirés de nuit au milieu d'une place environnée de magnifiques bâtiments. Et le quatrième, qui représente l'eau, fait voir les divertissements des dames et des galants de Hollande durant la glace. Les figures sont de Dervet, et les paysages de Claude Lorrain. » Desmarest, dans sa *huitième promenade*, pag. 56, a aussi décrit en vers ces quatre tableaux ; et si La Fontaine l'avoit lu avec attention, il auroit su par lui ce que ces tableaux signifioient. W.

comme cardinal qu'il étoit, a eu soin que son château fût suffisamment fourni de chapelles : il y en a trois, dont nous vîmes les deux d'en haut ; pour celle d'en bas, nous n'eûmes pas le temps de la voir, et j'en ai regret à cause d'un saint Sébastien que l'on prise fort. Dans l'une de celles qui sont en haut je trouvai l'original de cette dondon que notre cousin a fait mettre sur la cheminée de la salle. C'est une Madelaine du Titian, grosse et grasse, et fort agréable (1); de beaux tetons comme aux premiers jours de sa pénitence, auparavant que le jeûne eût commencé d'empiéter sur elle. Ces nouvelles pénitentes sont dangereuses, et tout homme de sain entendement les fuira. Il me semble que je n'ai pas parlé trop dévotement de la Madelaine ; aussi n'est-ce pas mon fait que de raisonner sur des matières spirituelles, j'y

(1) Il paroît, d'après ce que dit Vignier, pag. 94, que c'étoit une copie du Titien. W.

ai eu mauvaise grace toute ma vie : c'est pourquoi je passerai sous silence les raretés de ces deux chapelles et m'arrêterai seulement à un saint Jérôme tout de pièces rapportées, la plupart grandes comme des têtes d'épingles, quelques unes comme des cirons (1). Il n'y en a pas une qui n'ait été employée avec sa couleur ; cependant leur assemblage est un saint Jérôme si achevé que le pinceau n'auroit pu mieux faire : aussi semble-t-il que ce soit peinture, même à ceux qui regardent de près cet ouvrage. J'admirai non seulement l'artifice, mais la patience de l'ouvrier. De quelque façon que l'on considère son entreprise, elle ne peut être que singulière,

Et dans l'art de niveler
L'auteur de ce saint Jérôme
Devoit sans doute exceller
Sur tous les gens du royaume.

---

(1) Vignier, pag. 94, parle de cette mosaïque presque dans les mêmes termes ; elle étoit dans l'antichambre du salon de son éminence. W.

Ce n'est pas que je sache son pays, pour en parler franchement, ni même son nom, mais il est bon de dire que c'est un François, afin de faire paroître cette merveille d'autant plus grande. Je voudrois, pour comble de nivelerie, qu'un autre entreprît de compter les pièces qui la composent.

Mais ne passerois-je pas moi-même pour un nivelier de tant m'arrêter à ce saint Jérôme? Il faut le laisser; aussi bien dois-je réserver mes louanges pour cette fameuse table dont vous devez avoir entendu parler, et qui fait le principal ornement de Richelieu. On l'a mise dans le salon, c'est-à-dire au bout de la galerie, le salon n'en étant séparé que par une arcade. Il me semble que j'aurois bien fait d'invoquer les muses pour parler de cette table assez dignement (1).

(1) Cette table avoit six pieds de long sur quatre de large. Ces mosaïques en pierres précieuses se faisoient à Florence. Voyez Vignier, pag. 100. W.

Elle est de pièces de rapport,
Et chaque pièce est un trésor;
Car ce sont toutes pierres fines,
Agates, jaspes, cornalines,
Pierres de prix, pierres de nom,
Pierres d'éclat et de renom :
Voilà bien de la pierrerie.
Considérez que de ma vie
Je n'ai trouvé d'objet qui fût si précieux.
Ce qu'on prise aux tapis de Perse et de Turquie,
Fleurons, compartiments, animaux, broderie,
Tout cela s'y présente aux yeux :
L'aiguille et le pinceau ne rencontrent pas mieux.
J'en admirai chaque figure;
Et qui n'admireroit ce qui naît sous les cieux?
Le savoir de Pallas, aidé de la teinture,
Cède au caprice heureux de la simple nature :
Le hasard produit des morceaux
Que l'art n'a plus qu'à joindre et qui sont sans peinture
Des modèles parfaits de fleurons et d'oiseaux.

Tout cela pourtant n'est de rien compté: ce qui fait la valeur de cette table, c'est une agate qui est au milieu, grande

presque comme un bassin (1), taillée en ovale, et de couleurs extrêmement vives. Ses veines sont délicates, et mêlées de feuilles mortes, isabelle et couleur d'aurore. Au reste vraie agate d'Orient, laquelle a toutes les qualités qu'on peut souhaiter aux pierres de cette espèce;

Et, pour dire en un mot, la reine des agates.

Dans tout l'empire des Camayeux (ce sont peuples dont les agates font une branche) je ne crois pas qu'il se trouve encore une merveille aussi grande que celle-ci, ni que rien de plus rare nous soit venu

Des bords où le soleil commence sa carrière.

J'en excepte cette agate qui représentoit

(1) Elle avoit un pied et demi de long sur un pied de large, et étoit entourée par une douzaine d'autres agates encadrées dans des fleurons de cornaline, de jaspe et de lapis-lazuli. Voyez Vignier, pag. 100.

W.

Apollon et les neuf muses; car je la mets la première, et celle de Richelieu la seconde.

Ce palais si fameux des princes de Florence,
Riche et brillant séjour de la magnificence;
Le trésor de Saint-Marc; celui dont les François
Recommandent la garde aux cendres de leurs rois;
Les vastes magasins dont le sérail abonde,
Magasins enrichis des dépouilles du monde;
Jule enfin n'eut jamais rien de plus précieux.

Et pour m'exprimer familièrement et en termes moins poétiques,

Saint-Denis, et Saint-Marc, le palais du grand duc,
L'hôtel de Mazarin, le sérail du grand Turc,
N'ont rien, à ce qu'on dit, de plus considérable.
Je me suis informé du prix de cette table:
Voulez-vous le savoir? Mettez cent mille écus,
Doublez-les, ajoutez cent autres par-dessus;
Le produit en sera la valeur véritable.

Dans le même lieu où on l'a mise, sont quatre ou cinq bustes, et quelques statues, parmi lesquelles on me nomma Ti-

bère et Livie (1); ce sont personnes que vous connoissez et dont M. de La Calprenede vous entretient quelquefois. Je ne vous en dirai rien davantage, aussi bien ma lettre commence à me sembler un peu longue. Il m'est pourtant impossible de ne point parler d'un certain buste dont la draperie est de jaspe : belle tête, mais mal peignée; des traits de visage grossiers, quoique bien proportionnés, et qui ont quelque chose d'héroïque et de farouche tout à-la-fois, un regard fier et terrible, enfin la vraie image d'un jeune Scythe : vous ne prendriez jamais cette tête pour celle d'un de nos galants : c'est aussi celle d'Alexandre (2). J'eusse fait tort à ce prince si j'eusse regardé après lui un moindre héros que le grand Armand. Nous ren-

(1) Voyez Vignier, pag. 140 et 141. Il y avoit encore ailleurs un buste de Livie, pag. 51. W.

(2) Vignier en parle, pag. 140. D'après ce que dit La Fontaine, ce buste paroît à tort avoir été considéré comme celui d'Alexandre-le-Grand. W.

trâmes pour ce sujet dans la galerie. On y voit ce ministre peint en habit de cavalier et de cardinal, encourageant des troupes par sa présence, et monté sur un cheval parfaitement beau (1). Ce pourroit bien être ce barbe qu'on appeloit l'*impudent*; animal sans considération ni respect, et qui devant les majestés et les éminences rioit à toutes celles qui lui plaisoient. Les tableaux de cette galerie représentent une partie des conquêtes que nous avons faites sous le ministère d'Armand.

Après que j'eus jeté l'œil sur les principales, nous descendîmes dans les jardins, qui sont beaux sans doute et fort étendus; rien ne les sépare d'avec le parc. C'est un pays que ce parc, on y court le cerf. Quant aux jardins, le parterre est grand et l'ouvrage de plus d'un jour. Il a fallu pour le faire qu'on ait tranché toute la

(1) Vignier, pag. 135, parle de ce portrait, et nous apprend que dans l'éloignement on avoit représenté le combat de Naples. W.

croupe d'une montagne. La retenue des terres est couverte d'une palissade de philiréa (1) apparemment ancienne, car elle est chauve en beaucoup d'endroits : il est vrai que les statues qu'on y a mises réparent en quelque façon les ruines de sa beauté. Ces endroits, comme vous savez, sont d'ordinaire le quartier des Flores : j'y en vis une et une Vénus, un Bacchus moderne, un consul (que fait ce consul parmi de jeunes déesses ?), une dame grecque, une autre dame romaine, avec une autre sortant du bain (2). Avouez le vrai ; cette dame sortant du bain n'est pas celle que vous verriez le plus volontiers. Je ne vous saurois dire comme elle est faite, ne l'ayant considérée que fort peu

(1) Communément Filaria.

(2) Vignier, pag. 152-155, fait aussi mention de la statue de Flore qui se trouvoit dans les jardins, ainsi que de la dame grecque et de la dame romaine, sortant du bain. Le vêtement de cette dernière étoit de marbre noir. W.

de temps. Le déclin du jour et la curiosité de voir une partie des jardins en furent la cause. Du lieu où nous regardions ces statues on voit à droite une fort longue pelouse, et ensuite quelques allées profondes, couvertes, agréables, et où je me plairois extrêmement à avoir une aventure amoureuse; en un mot de ces ennemies du jour tant célébrées par les poëtes : à midi véritablement on y entrevoit quelque chose,

Comme au soir lorsque l'ombre arrive en un séjour,
Ou lorsqu'il n'est plus nuit, et n'est pas encor jour(1).

Je m'enfonçai dans l'une de ces allées. M. de Châteauneuf qui étoit las, me laissa aller. A peine eus-je fait dix ou douze pas, que je me sentis forcé par une puissance sécrète de commencer quelques vers à la gloire du grand Armand. Je les ai depuis

(1) Ce vers se retrouve, à une légère variation près, dans la fable des *Lapins*, liv. X, fable XV, vers 12.

W.

achevés sur les mémoires que me donnèrent les nymphes de Richelieu : leur présence à la vérité m'a manqué trop tôt ; il seroit à souhaiter que j'eusse mis la dernière main à ces vers au même lieu qui me les a fait ébaucher. Imaginez-vous que je suis dans une allée où je me dis ce qui s'ensuit :

Mânes du grand Armand, si ceux qui ne sont plus
Peuvent goûter encor des honneurs superflus,
Recevez ce tribut de la moindre des Muses :
Jadis de vos bontés ses sœurs étoient confuses ;
Aussi n'a-t-on point vu que d'un silence ingrat
Phébus de vos bienfaits ait étouffé l'éclat.
Ses enfants ont chanté les pertes de l'Ibère,
Et le destin forcé de nous être prospère,
Par-tout où vos conseils plus craints que le dieu Mars
Ont porté la terreur de nos fiers étendards :
Ils ont représenté les vents et la fortune
Vainement indignés du tort fait à Neptune,
Quand vous tîntes ce dieu si long-temps enchaîné (1).

(1) La Fontaine désigne ici la digue de La Rochelle, dont on voit encore les ruines quand la mer est basse.

Le rempart qui couvroit un peuple mutiné,
Nos voisins envieux de notre diadème,
Et les rois de la mer et la mer elle-même
Ne purent arrêter le cours de vos efforts (1).
La Seine vous revit triomphant sur ses bords.
Que ne firent alors les peuples du Permesse !
On leur ouït chanter vos faits, votre sagesse,
Vos projets élevés, vos triomphes divers;
Le son en dure encore aux bouts de l'univers.

---

elle étoit à 700 toises de la ville et fermoit le port; Clément Metezeau en conçut le projet, et pour récompense fut anobli. Jean Tiriot, maître maçon de Paris, la commença le 30 novembre 1627. Elle fut prolongée en ligne droite sur une longueur de 730 toises. Voyez l'*Histoire de la ville de La Rochelle*, par M. Arcère, 1757, in-4°, tom. II, liv. VII, pag. 268. W.

(1) Le cardinal de Richelieu eut, par commission expresse, en date du 4 février 1627 (et non du 9) le commandement en chef de l'armée devant La Rochelle; ayant pour ses lieutenants le duc d'Angoulême et les maréchaux de Schomberg et de Bassompierre. La ville ne se rendit et n'admit les troupes du roi que le 30 octobre 1628, après un siége d'un an et deux mois. Ses habitants avoient été réduits, durant ce siége, de vingt-huit mille qu'ils étoient d'abord, à cinq mille. La faim avoit fait périr tout le reste. Voyez Arcère, tom. II, pag. 323. W.

Je n'y puis ajouter qu'une simple prière :
Que la nuit d'aucun temps ne borne la carrière
De ce renom si beau, si grand, si glorieux !
Que Flore et les Zéphyrs ne bougent de ces lieux !
Qu'ainsi que votre nom leur beauté soit durable !
Que leur maître ait le sort à ses vœux favorable !
Qu'il vienne quelquefois visiter ce séjour,
Et soit toujours content du prince et de la cour !

Je serois encore au fond de l'allée où je commençai ces vers, si M. de Châteauneuf ne fût venu m'avertir qu'il étoit tard. Nous repassâmes dans l'avant-cour afin de gagner plus tôt l'autre côté des jardins. Comme nous étions près du pont-levis, un vieux domestique nous aborda fort civilement, et me demanda ce qu'il me sembloit de Richelieu. Je lui répondis que c'étoit une maison accomplie ; mais que, n'ayant pu tout voir, nous reviendrions le lendemain et reconnoîtrions ses civilités et les offres qu'il nous faisoit (je ne songeois pas à notre promesse)(1). On ne

(1) De rejoindre M. Jannart le lendemain à Châtellerault. Voyez tom. XIV, lett. IX, pag. 149. W.

manque jamais de dire cela, repartit cet homme; j'y suis tous les jours attrapé par des Allemands. Sans la crainte de nous fâcher et par conséquent de ne rien avoir, il auroit, je pense, ajouté: A plus forte raison le serai-je par des François: même je vis bien que le haut-de-chausses de M. de Châteauneuf lui sembloit de mauvais augure. Cela me fit rire et je lui donnai quelque chose.

A peine l'eûmes-nous congédié que le peu qui restoit de jour nous quitta. Nous ne laissâmes pas de nous renfoncer en d'autres allées, non du tout si sombres que les précédentes; elles pourront l'être dans deux cents ans. De tout ce canton je ne remarquai qu'un mail et deux jeux de longue paume dont l'un pourroit bien être tourné vers l'orient et l'autre vers le midi ou vers le septentrion; je suis assuré que c'est l'un des deux: on se sert apparemment de ces jeux de paume selon les différentes heures du jour pour n'avoir

pas le soleil en vue (1). Du lieu où ils sont il fallut rentrer en de nouvelles obscurités, et marcher quelque temps sans nous voir, tant qu'enfin nous nous retrouvâmes dans cette place qui est au-devant du château, moi fort satisfait, et M. de Châteauneuf, qui étoit en grosses bottes, fort las.

---

(1) La description de Vignier, pag. 4, éclaircit ce passage. « Le mail commence proche la porte de l'anti-cour, il est à tournant et passe autour de deux jeux de longue paume. Il a trois cent quarante-six toises de long, et de large quatre toises et demie : il y a une petite allée qui va d'une passe à l'autre pour la commodité de ceux qui voient jouer. » En 1665, deux ans après l'époque du voyage de La Fontaine, le duc de Richelieu fit construire proche du Mail et de la porte de l'anti-cour, un jeu de courte-paume. « C'est, dit Vignier, pag. 5, un des plus beaux du royaume. »
W.

LETTRE

A LA MÊME.

SUITE DU MÊME VOYAGE.

A Limoges, ce 19 septembre 1663.

Ce seroit une belle chose que de voyager, s'il ne se falloit point lever si matin. Las que nous étions, M. de Châteauneuf et moi (lui pour avoir fait tout le tour de Richelieu en grosses bottes, ce que je crois vous avoir mandé, n'ayant pas dû omettre une circonstance aussi remarquable ; moi pour m'être amusé à vous écrire au lieu de dormir), nòtre promesse et la crainte de faire attendre le voiturier nous obligèrent de sortir du lit devant que l'aurore fût éveillée. Nous nous disposâmes à prendre

congé de Richelieu sans le voir (1). Il arriva malheureusement pour nous, et plus malheureusement encore pour le sénéchal, dont nous fûmes contraints d'interrompre le sommeil, que les portes se trouvèrent fermées par son ordre. Le bruit couroit que quelques gentilshommes de la province avoient fait complot de sau-

---

(1) Nous rapporterons ici la courte description que Vignier, pag. 3, fait de cette ville dix ans après la date de la lettre de La Fontaine. « La principale rue est composée de vingt-huit gros pavillons, quatorze de chaque côté, tous à portes cochères, et d'une même symétrie ; à chaque bout il y a une place de quarante-six toises en carré, avec des pavillons doubles aux quatre coins. L'église est dans la place la plus proche du château. Le palais et les halles sont dans la même place avec une fontaine dans un des coins, et une autre fontaine dans l'autre place. »

Nous ajouterons que cette ville est près de deux petites rivières, l'Amable et la Vide ou la Veude ; la première remplit les fossés de la ville, qui n'étoit qu'un village avant le cardinal de Richelieu. Il l'a bâtie en 1637, après avoir fait ériger la seigneurie qui en dépendoit en duché-pairie, par lettres-patentes du roi, données en 1631. W.

ver certains prisonniers soupçonnés de l'assassinat du marquis de Faure. Mon impatience ordinaire me fit maudire cette rencontre. Je ne louai même que sobrement la prudence du sénéchal. Pour me contenter, M. de Châteauneuf lui parla et lui dit que nous portions le paquet du roi : aussitôt il donna ordre qu'on nous ouvrît ; si bien que nous eûmes du temps de reste et arrivâmes à Châtellerault qu'on nous croyoit encore à moitié chemin.

Nous y trouvâmes vôtre oncle en maison d'ami. On lui avoit promis des chevaux pour achever son voyage ; et il s'étoit résolu de laisser Poitiers, comme le plus long, pourvu que je n'eusse point une curiosité trop grande de voir cette ville. Je me contentai de la relation qu'il m'en fit, et son ami le pria de ne point partir qu'il n'en fût pressé par le valet-de-pied qui l'accompagnoit. Nous accordâmes à cet ami un jour seulement. Ce n'est pas qu'il ne dépendît de nous de lui en accorder da-

vantage, M. de Châteauneuf étant honnête homme et s'acquittant de telles commissions au gré de ceux qu'il conduit aussi-bien que de la cour; mais nous jugeâmes qu'il valoit mieux obéir ponctuellement aux ordres du roi.

Tout ce qui se peut imaginer de franchise, d'honnêteté, de bonne chère, de politesse, fut employé pour nous régaler. La Vienne passe au pied de Châtellerault, et en ce canton elle porte des carpes qui sont petites quand elles n'ont qu'une demi-aune. On nous en servit des plus belles avec des melons que le maître du logis méprisoit, et qui me semblèrent excellents. Enfin cette journée se passa avec un plaisir non médiocre; car nous étions non seulement en pays de connoissance, mais de parenté.

Je trouvai à Châtellerault un Pidoux (1)

(1) On sait que La Fontaine étoit, par sa mère, de la famille des Pidoux, et comme il avoit le nez aquilin

dont notre hôte auroit épousé la belle-sœur. Tous les Pidoux ont du nez, et abondamment. On nous assura de plus qu'ils vivoient long-temps, et que la mort, qui est un accident si commun chez les autres hommes, passoit pour prodige parmi ceux de cette lignée. Je serois merveilleusement curieux que la chose fût véritable (1). Quoi que c'en soit, mon parent

et long, il fait par cette plaisanterie allusion à lui-même. W.

(1) Et elle l'étoit. Les Pidoux formoient, au temps de La Fontaine, une des familles les plus illustres de la bourgeoisie du Poitou, et leur réputation de longévité étoit bien établie. On trouve un Pierre Pidoux, trésorier de France et maire de Poitiers, en 1575, qui fut nommé maire pour la seconde fois en 1615, et qui mourut le 8 mars 1636 à l'âge de 86 ans ; ensuite, un Jean Pidoux, qui fut assesseur civil et maire en 1618, et qui mourut le 28 janvier 1656, âgé de 81 ans : son fils, Pierre Pidoux, fut lieutenant-général au siège royal de Châtellerault. Jean Pidoux, docteur en médecine, fut maire de Poitiers en 1631, et mourut en 1662, âgé de 78 ans. Le Pidoux que La Fontaine trouva dans cette ville étoit le troisième octogénaire de cette famille, dont nous avons connoissance, car il

de Châtelleraault demeure onze heures à cheval sans s'incommoder, bien qu'il passe quatre-vingts ans. Ce qu'il a de particulier et que ses parents de Château-Thierry n'ont pas, il aime la chasse et la paume, sait l'écriture, et compose des livres de controverse : au reste, l'homme le plus gai que vous ayez vu, et qui songe le moins aux affaires, excepté celles de son plaisir. Je crois qu'il s'est marié plus d'une fois ; la femme qu'il a maintenant est bien faite et a certainement du mérite. Je lui sais bon gré d'une chose, c'est qu'elle cajole son mari, et vit avec lui comme si c'étoit son galant ; et je sais bon gré d'une chose à son mari, c'est qu'il lui fait encore des enfants. Il y a ainsi d'heureuses vieillesses, à qui les plaisirs, l'amour et les graces tiennent

---

ne pouvoit être aucun de ceux que nous venons de mentionner ; mais il étoit probablement un proche parent ; peut-être étoit-ce l'oncle du lieutenant-général de Châtellerault. Voyez Thibaudeau, *Abrégé de l'Histoire du Poitou*, tom. VI, pag. 369 et 400-401. W.

compagnie jusqu'au bout : il n'y en a guère ; mais il y en a, et celle-ci en est une. De vous dire quelle est la famille de ce parent et quel nombre d'enfants il a, c'est ce que je n'ai pas remarqué, mon humeur n'étant nullement de m'arrêter à ce petit peuple.

Trop bien me fit-on voir une grande fille, que je considérai volontiers, et à qui la petite vérole a laissé des graces et en a ôté. C'est dommage : on dit que jamais fille n'a eu de plus belles espérances que celle-là.

Quelles imprécations
Ne mérites-tu point, cruelle maladie,
Qui ne peux voir qu'avec envie
Le sujet de nos passions !
Sans ton venin, cause de tant de larmes,
Ma parente m'auroit fait moitié plus d'honneur :
Encore est-ce un grand bonheur
Qu'elle ait eu tel nombre de charmes.
Tu n'as pas tout détruit, sa bouche en est témoin,
Ses yeux, ses traits et d'autres belles choses :

Tu lui laissas des lis si tu lui pris des roses;
Et comme elle est ma parente de loin;
On peut penser qu'à le lui dire
J'aurois pris un fort grand plaisir:
J'en eus la volonté, mais non pas le loisir.
Cet aveu lui pourra suffire.

On nous assura qu'elle dansoit bien, et je n'eus pas de peine à le croire: ce qui m'en plut davantage fut le ton de voix et les yeux; son humeur aussi me sembla douce. Du reste ne m'en demandez rien de particulier; car, pour parler franchement, je l'entretins peu, et de choses indifférentes; bien résolu si nous eussions fait un plus long sejour à Châtellerault de la tourner de tant de côtés que j'aurois découvert ce qu'elle a dans l'ame, et si elle est capable d'une passion secrète. Je ne vous en saurois apprendre autre chose sinon qu'elle aime fort les romans; c'est à vous, qui les aimez fort aussi, de juger quelle conséquence on en peut tirer. Outre cette parente de Châtellerault, je dois

avoir à Poitiers un cousin-germain, dont je n'ai point mémoire qu'on m'ait rien dit: je m'en souviens seulement parcequ'il m'a plaidé autrefois (1).

Poitiers est ce qu'on appelle proprement une villace, qui, tant en maisons que terres labourables, peut avoir deux ou trois lieues de circuit: ville mal pavée, pleine d'écoliers, abondante en prêtres et en moines (2). Il y a en récompense nombre de belles, et l'on y fait l'amour aussi volontiers qu'en lieu de la terre; c'est de la comtesse que je le sais (3). J'eus

(1) On a vu dans la note précédente que la tige principale de la famille étoit à Poitiers. W.

(2) Il y avoit à Poitiers une université, quatre abbayes, des capucins, des carmélites, des dames de la visitation, etc., et quinze paroisses pour une population que d'Expilly ne portoit pas à plus de 9698 individus en 1768. Voyez le *Dictionnaire géogr. hist. et polit. des Gaules et de la France*, in-folio, tom. V, pag. 730. W.

(3) La comtesse est cette Poitevine que La Fontaine avoit quittée à Port-de-Pilles pour faire son excursion à Richelieu, tandis qu'elle continuoit sa route jusqu'à

quelque regret de n'y point passer ; vou en pourriez aisément deviner la cause.

Ce n'est ni la *Pierre-Levée* (1),

Poitiers. Voyez tom. XIV, pag. 115, lettre VII. W.

(1) Ce que l'on nomme en Poitou la *Pierre-Levée* est une masse énorme de forme oblongue et irrégulière qui a environ vingt pieds de long sur dix-sept de large : elle est élevée sur cinq piliers de la hauteur d'environ trois pieds et demi : elle est brute ainsi que les piliers ou espèces de bornes qui la supportent ; on la trouve à un quart de lieue à l'est de Poitiers, en sortant par la porte de Pont-Joubert, à gauche du chemin qui conduit à Bourges, à 500 toises environ du faubourg ou village de Saint-Saturnin (*a*). Il n'y a pas de doute que ce monument et tous les autres de même genre que l'on voit en assez grand nombre en Poitou, en plus grand nombre encore en Bretagne, et qu'on rencontre encore dans presque toutes les parties de la France et même de l'Europe, ne soient l'ouvrage des habitants encore barbares ou sauvages des lieux où on les trouve. Les premiers monuments des peu-

(*a*) On en a marqué l'emplacement sur la carte de France de Cassini, n° 67, qui en indique encore une autre à 6500 toises au nord de Poitiers, près de Neuville ; celle-ci a 47 pieds de circonférence. Voyez Thibaudeau, *Abrégé de l'Histoire du Poitou*, tom. II, pag. 78.

Ni le rocher *Passe-Lourdin* (1) :

---

ples, quand ils commencent à en construire et à se réunir en sociétés ou nations, sont toujours des pierrés brutes superposées, couchées à plat, ou élevées et enfoncées en terre de manière à former des espèces de pyramides ou d'obélisques bruts. On trouve de ces monuments par tout le globe et jusque dans les îles du grand Océan ou du Monde Maritime. Comme leur origine remonte aux premiers âges de la société et est ignorée des peuples plus avancés vers la civilisation, ils sont par-tout l'objet de superstitions populaires et de traditions diverses, et souvent le sujet banal des inutiles rêveries et des oiseuses dissertations des antiquaires. La *Pierre-Levée* près de Poitiers a été attribuée à un miracle de sainte Radegonde. On a répété dans un grand nombre d'ouvrages (*a*) que la *Pierre-Levée* fut posée l'an 1478, pour monument de la foire qui se tient en octobre dans le vieux marché de Poitiers, et l'on a cité en preuve Bouchet dans ses *Annales d'Aquitaine :* mais Bouchet ne dit pas cela, et il paroîtroit, au contraire, par son texte qui est assez obscur dans cet endroit, qu'on enleva, lorsqu'on établit la foire d'octobre, une *Pierre-Levée*, semblable à celle

(1) On appelle *Passe-Lourdin* à Poitiers une grosse

(*a*) Voyez Thibaudeau, *Histoire du Poitou*, liv. II, chap. V, tom. II, pag. 77 ; Duchat dans ses notes sur Rabelais, édit. 1741, in-4°, tom. I, pag. 214 ; et Golnitz, *Ulysses, sive itinerarium Bellico-Gallicum*, édit. 1655, in-12, pag. 263.

Pour vous en dire ma pensée,
Je les ai laissés sans chagrin;

---

qu'on trouve près du Pont-Joubert, parceque cette pierre. gênoit pour l'établissement du marché. (a)

W.

roche qui forme un précipice sur les bords de la Clain qui en lave la base, et qui n'offre qu'un passage très étroit; il y a dans ce roc une grotte où il est difficile d'arriver, et dont le retour est encore plus périlleux. Dans les guerres civiles les paysans, pour échapper aux vexations des militaires, se retiroient dans cette grotte. Pour y arriver, les écoliers nouvellement venus à l'université de Poitiers étoient contraints par leurs camarades de passer le long du rocher qui la renferme au risque de tomber dans la Clain (b). De là le nom de *Passe-Lourdin* qu'on a donné à ce rocher. On dit aussi que c'étoit la coutume pour les nouveaux mariés d'aller, après leurs noces, visiter la grotte de ce rocher; mais que cet usage a cessé depuis que deux jeunes époux avoient eu le malheur de tomber dans la Clain, et y avoient péri (c). (Belleforest, Hist. 32 du Bandel), fait allusion à la coutume des écoliers de Poitiers lorsqu'il dit: « D'autant que le bonhomme n'es-

(a) Voyez les *Annales d'Aquitaine*, par Jean Bouchet. Poitiers 1643, in-folio, pag. 284.

(b) Golnitz, *Ulysses*. 1655, in-12, pag. 265.

(c) Jodici sinceri. *Itinerarium Galliæ*, 1627, in-12, pag. 131.

Et quant à cet autre cousin
Mon ame en est fort consolée;

« toit encore passé sous l'arche de Saint-Longin à Mantoue, pour être déniaisé, ni sur le roc de Passe-Lourdin à Poitiers, pour se bien former la cervelle. » Mais c'est dans Rabelais, son auteur favori, que La Fontaine avoit sur-tout pris connoissance de la *Pierre-Levée* et du rocher de *Passe-Lourdin*. Rabelais dans Pantagruel, au livre II, chap. V (*a*), racontant les faits de son héros dans son jeune âge, dit : « De faict vint « à Poitiers pour étudier, et prouffita beaucoup, au- « quel lieu voyant que les eschòliers estoient aucunes « fois de loisir et ne sçavoient à quoi passer temps, en « eut compassion. Eun ung jour prent d'un grand ro- « chier qu'on nomme *Passe-Lourdin*, une grosse roche « ayant environ douze toises en quarré, et d'espaisseur « quatorze pans, et la mist sus quatre pilliers au mi- « lieu d'un champ bien à son aise : afin que lesdicts « escholiers quand ils ne sauroient autre chose faire, « passassent temps à monter sus la dite pierre, et la « bancqueter à force flaccons, jambons et escripre « leurs noms dessus avecque ung cousteau, et de pre- « sent l'appelle-t-on la *Pierre-Levée*. Et en mémoire de « ce, n'est aujourd'hui passé aulcun en la matricule de « ladicte université de Poitiers, sinon qu'il ait beu en

(*a*) OEuvres de maistre François Rabelais, Amsterdam 1751, in-4°, pag. 213.

Mais je voudrois bien avoir vu
La Landru.

Toutefois ayant le cœur tendre,
Je suis certain que Cupidon
N'eût jamais manqué de me prendre
S'il m'eût tendu cet hameçon;
Et puis me voilà beau garçon,
Car au départ il se faut pendre :
Je serois fâché d'avoir vu
La Landru.

Cependant je l'aurois vue si nous eussions continué notre route; j'en avois déja trouvé un moyen que je vous dirai.

Pour revenir à Châtellerault vous saurez qu'il est mi-parti de huguenots et de catholiques, et que nous n'eûmes aucun commerce avec les premiers. Le terme dont nous étions convenus avec notre hôte

---

« la fontaine Caballine de Croustelles (*a*), passé à *Passe-* « *Lourdin*, et monté sur la *Pierre-Levée*. » W.

(*a*) Bourg à une petite lieue de Poitiers.

étant écoulé, il fallut prendre congé de lui.
Ce ne fut pas sans qu'il renouvelât sa prière : nous lui donnâmes le plus de temps qu'il nous fut possible, et le lui donnâmes de bonne grace, c'est-à-dire en déjeûnant bien, et tenant table long-temps, de sorte qu'il ne nous resta de l'heure que pour gagner Chavigny (1), misérable gîte, et où commencent les mauvais chemins et l'odeur des aulx, deux propriétés qui distinguent le Limousin des autres provinces du monde.

Notre seconde couchée fut Bellac. L'abord de ce lieu m'a semblé une chose singulière et qui vaut la peine d'être décrite (2). Quand, de huit ou dix personnes qui y ont passé sans descendre de cheval ou de carrosse, il n'y en a que trois ou

(1) On trouve ce lieu dans le grand dictionnaire de d'Expilly, sous les noms de Chavigny et de Chauvigny; mais l'usage a fait prévaloir le dernier. W.

(2) Bellac est bâtie sur le penchant d'un coteau rapide qui domine le Vincou du côté du nord. W.

quatre qui se soient rompu le cou, on remercie Dieu (1).

Ce sont morceaux de rochers
Entés les uns sur les autres,
Et qui font dire aux cochers
De terribles patenostres.

Des plus sages à la fin
Ce chemin
Épuise la patience.
Qui n'y fait que murmurer,
Sans jurer,
Gagne cent ans d'indulgence.

Monsieur de Châteauneuf

L'auroit cent fois maudit,
Si d'abord je n'eusse dit:
Ne plaignons point notre peine;
Ce sentier rude et peu battu

(1) Cette route a été beaucoup améliorée par M. Turgot, et la direction en a été changée, mais elle ne paroît pas encore bien bonne; ce n'est encore qu'une route de troisième classe. Voyez la *Statistique du département de la Haute-Vienne*, par Texier-Ollivier, pag. 525. W.

Doit être celui qui mène
Au séjour de la vertu.

Votre oncle reprit qu'il falloit donc que nous nous fussions détournés; « Ce n'est pas, ajouta-t-il, qu'il n'y ait d'honnêtes gens à Bellac aussi-bien qu'ailleurs; mais quelques rencontres ont mis ses habitants en mauvaise odeur. » Là-dessus il nous conta qu'étant de la commission des grands jours (1), il fit le procès à un lieutenant de robe courte de ce lieu-là, pour avoir obligé un gueux à prendre la place d'un

(1) Les guerres civiles ayant interrompu le cours ordinaire de la justice, et entraîné beaucoup de désordres, principalement dans le Poitou, le roi jugea devoir y faire tenir une cour de grands jours, et nomma en 1634 une commission de conseillers au parlement de Paris et de maîtres des requêtes, présidée par M. Seguier. On les renouvela depuis cette mesure. On doit remarquer que la sénéchaussée de Bellac étoit régie par le droit écrit, et les appellations en étoient portées au parlement de Paris. Voyez Thibaudeau, *Abrégé de l'Histoire du Poitou*, liv. VIII, chap. V, tom. VI, pag. 130, et Expilly, *Grand Dictionnaire des Gaules et de la France*, tom. I, pag. 558. W.

criminel condamné à être pendu, moyennant vingt pistoles données à ce gueux et quelque assurance de grace dont on le leurra. Il se laissa conduire et guinder à la potence fort gaiement, comme un homme qui ne songeoit qu'à ses vingt pistoles, le prévôt lui disant toujours qu'il ne se mît point en peine, et que la grace alloit arriver. A la fin le pauvre diable s'aperçut de sa sottise; mais il ne s'en aperçut qu'en faisant le saut, temps mal propre à se repentir et à déclarer qui on est. Le tour est bon, comme vous voyez, et Bellac se peut vanter d'avoir eu un prévôt aussi hardi et aussi pendable qu'il y en ait.

Autant que l'abord de cette ville est fâcheux; autant elle est désagréable; ses rues vilaines, ses maisons mal accommodées et mal prises. Dispensez-moi, vous qui êtes propre, de vous en rien dire. On place en ce pays-là la cuisine au second étage. Qui a une fois vu ces cuisines n'a pas grande curiosité pour les sauces qu'on

y apprête. Ce sont gens capables de faire un très méchant mets d'un très bon morceau. Quoique nous eussions choisi la meilleure hôtellerie, nous y bûmes du vin à teindre les nappes et qu'on appelle communément la *tromperie de Bellac.* Ce proverbe a cela de bon que Louis XIII en est l'auteur.

Rien ne m'auroit plu sans la fille du logis, jeune personne et assez jolie. Je la cajolai sur sa coiffure : c'étoit une espèce de cale (1) à oreilles, des plus mignonnes, et bordée d'un galon d'or large de trois doigts. La pauvre fille, croyant bien faire,

(1) Voici la définition qui est donnée du mot *cale* dans la seconde édition du Dictionnaire de l'Académie françoise, 1696, in-folio, tom. I, pag. 85. « Il signifie une espèce de bonnet et de coiffure de tête pour les femmes de fort basse condition. Il veut dire aussi, les femmes mêmes qui portent cette sorte de bonnet. *Il n'y avoit que des cales, toutes les cales étoient là.* » On ne trouve plus ce mot sous aucune de ces deux significations dans la cinquième et dernière édition du Dictionnaire de l'Académie françoise. Voyez tom. XIV, pag. 108. W.

alla querir aussitôt sa cale de cérémonie pour me la montrer. Passé Chavigny, l'on ne parle quasi plus françois ; cependant cette personne m'entendit sans beaucoup de peine. Les fleurettes s'entendent par tous pays, et ont cela de commode qu'elles portent avec elles leur truchement. Tout méchant qu'étoit notre gîte, je ne laissai pas d'y avoir une nuit fort douce. Mon sommeil ne fut nullement bigarré de songes comme il a coutume de l'être : si pourtant Morphée m'eût amené la fille de l'hôte, je pense bien que je ne l'aurois pas renvoyée : il ne le fit point et je m'en passai.

M. Jannart se leva devant qu'il fût jour ; mais sa diligence ne servit de rien, car, tous nos chevaux étant déferrés, il fallut attendre ; et, pour mes péchés, je revis les rues de Bellac encore une fois. Tandis que je faisois presser le maréchal, M. de Châteauneuf, qui avoit entrepris de nous guider ce jour-là, s'informa tant des chemins

que cela ne servit pas peu à lui faire prendre les plus longs et les plus mauvais. De bonne fortune notre traite n'étoit pas grande : comme Limoges n'est éloigné de Bellac que d'une petite journée, nous eûmes tout loisir de nous égarer ; de quoi nous nous acquittâmes très bien et en gens qui ne connoissoient ni la langue ni le pays.

Dès que nous fûmes arrivés, mon fidèle Achate (qui pourroit-ce être que M. de Châteauneuf?) disposa les choses pour son retour, et choisit la voie du messager à cheval qui doit partir le lendemain. Je fus fâché de ce qu'il nous quittoit si tôt, car en vérité il est honnête homme, et sait débiter ce qui se passe à la cour de fort bonne grace : puis il me semble qu'il ne fait pas mal son personnage dans cette relation. Désormais nous tâcherons de nous en passer, avec d'autant moins de peine qu'il ne reste à vous apprendre que ce qui concerne le lieu de

notre retraite : cela mérite une lettre entière.

En attendant, si vous desirez savoir comme je m'y trouve, je vous dirai : Assez bien ; et votre oncle s'y doit trouver encore mieux, vu les témoignages d'estime et de bienveillance que chacun lui rend, l'évêque principalement : c'est un prélat qui a toutes les belles qualités que vous sauriez vous imaginer (1) ; splendide sur-tout, et qui tient la meilleure table du Limousin. Il vit en grand seigneur, et l'est en effet. N'allez pas vous figurer que le reste du diocèse soit malheureux, et disgracié du ciel, comme on se le figure dans nos provinces. Je vous donne les gens de Limoges pour aussi fins et aussi polis que peuple de France : les hommes

(1) François de La Fayette, abbé de Dalon, qui étoit oncle du mari de madame de La Fayette. Il avoit été nommé évêque en 1627, et mourut le 3 mai 1676, à l'âge de 86 ans. Voyez le *Gallia christiana*, 1720, in-folio, tom. II, pag. 541-543. W.

ont de l'esprit en ce pays-là, et les femmes de la blancheur : mais leurs coutumes, façons de vivre, occupations, compliments sur-tout, ne me plaisent point. C'est dommage que **** n'y ait été mariée : quant à mon égard,

Ce n'est pas un plaisant séjour :
J'y trouve aux mystères d'amour
Peu de savants, force profanes ;
Peu de Phillis, beaucoup de Jeannes ;
Peu de muscat de Saint-Mesmin,
Force boisson peu salutaire ;
Beaucoup d'ail et peu de jasmin :
Jugez si c'est là mon affaire.

LETTRE

A Mmes D'HERVART, DE VIRVILLE ET DE GOUVERNET.

1691.

AUX MUSES.

Intendantes du Parnasse,
Si de traits remplis de grace
Vos faveurs ornent les vers
Dont j'entretiens l'univers,
Aujourd'hui je vous implore :
Donnez à ma voix encore
L'éclat et les mêmes sons
Qu'avoient jadis mes chansons.
Toute la cour d'Amathonte
Étant à Bois-le-Vicomte,
Muses, j'ai besoin de vous.
Venez donc de compagnie
Par vos charmes les plus doux

Ressusciter mon génie.
Je sèns qu'il va décliner;
C'est à vous de lui donner
Des forces toutes nouvelles:
Car je veux louer trois belles;
Je veux chanter haut et net
Virville, Hervart, Gouvernet.
J'en ferai mes trois déesses,
Leur donnant, à ma façon,
Et l'Amour pour compagnon,
Et les Graces pour hôtesses.
J'y joindrai les menus dieux
Qu'Hervart a pour satellites,
De leurs troupes favorites
S'accompagnant dans les lieux
Où Lulli régne et Molière.
Le sermon voit rarement
Une telle fourmilière;
Ce n'est pas leur élément:
Hervart alors congédie
Presque moitié de ses gens;
A Vénus, sa bonne amie,
Les prêtant pour quelque temps.
Tout en est plein dans l'ombrage
Qui n'eut jamais son pareil.

Il n'est forêt ni bocage
Plus ennemis du soleil.
Dans ses réduits les moins sombres
Se cache aisément l'Amour.
Sous l'épaisseur de leurs ombres
Je pourrois bien quelque jour
Laisser mon cœur en otage.
Le reste du composé
Est l'être le plus volage
Dont Dieu se soit avisé.

Comme il y a long-temps que vous vous mêlez de mes affaires vous savez aussi bien que moi que ce que je dis est véritable. S'il étoit possible que vous fixassiez le Mercure pour quelques jours, je me hasarderois d'aller trouver les personnes dont il s'agit: mais de demeurer tranquille à Bois-le-Vicomte pendant qu'on répetera à Paris mon opéra (1), c'est ce qu'il ne faut espérer d'aucun au-

(1) Son opéra d'Astrée qui fut joué cette même année. Voyez la *vie* qui est en tête de cette édition, tome II, pag. 216.

teur quelque sage qu'il puisse être. Je resterai donc en un lieu où je vas et viens comme bon me semble, et où je puis cacher ma marche quand il me plaît : ce sera autant de danger que j'éviterai. Toutes muses que vous êtes, entreprendriez-vous de me préserver du péril à quoi je m'exposerois en m'allant enfermer dans un château où madame d'Hervart et ses nièces n'épargnent ame vivante et me retiendroient par enchantement contre tout droit d'hospitalité ? Que deviendrois-je avec mon humeur volage et qui ne sauroit souffrir nul attachement ? Il me siéroit bien de faire là le passionné et le chevalier errant, moi qui ne serois pas reçu écuyer du moindre des héros de tous les livres d'Amadis.

O ! si j'avois un empire,
Si j'étois roi du Pérou !
Je vois qu'Hervart me va dire :
Votre souhait est bien fou.
Si vous aviez des couronnes,

Hé bien! qu'est-ce que cela?
Feriez-vous de nos personnes
La conquête à ce prix-là?
Vienne Jupiter lui-même,
Et le dieu qui fait qu'on aime,
Ayant pour eux le Destin,
Ils y perdront leur latin.

Pour vous récompenser de vos vœux et vous payer de votre monnoie, voici ce qui vient de me venir à la pensée.

O! si le dieu du Parnasse
Avoit inspiré Collasse,
Comme l'on dit qu'il a fait,
La chose iroit à souhait.
Selon toutes les merveilles
Qu'on en dit présentement,
Ses yeux n'auroient nullement
A se moquer des oreilles.

LETTRE I (1).

A JANNART.

A Reims, ce lundi 14 février 1656.

MONSIEUR MON ONCLE,

J'ai enfin vendu ma ferme de Damar, moyennant dix-neuf mille cent quatorze livres, à mon beau-frère (2); c'est-à-dire qu'il a fait échange avec moi de son bien de Châtillon, qu'il a promis par un acte séparé de me faire valoir dix mille six cents livres, m'a baillé deux cent quatorze livres, m'a fait une promesse payable dans trois mois

(1) Ces trois lettres dont les originaux nous ont été communiqués par M. le vicomte Héricart de Thury, ont déja été publiées à la suite des mémoires de Coulanges. Elles auroient dû être, dans notre édition, placées avant toutes les autres, c'est-à-dire avant la page 71 du tome XIV.

(2) Voyez la vie en tête de cette édition, t. I, p. 50.

de mille trois cents livres; et du surplus montant à sept mille, il m'a fait constitution. Ainsi il a fallu que j'aie vendu le bien de Châtillon, ce qui nous a fait une difficulté, car celui qui l'a acheté a dit qu'il vouloit que quelqu'un s'obligeât à la *garantie* et *entretenement* de la vendition que je lui faisois, jusqu'à ce que mademoiselle de La Fontaine eût l'âge et eût ratifié. J'en ai parlé à M. Héricart mon beau-frère, qui s'en est excusé et a dit que, s'il intervenoit à ladite *vendition*, l'échange paroîtroit simulé, et que cela lui feroit tort pour les lods et ventes. J'ai cru qu'il vouloit peut-être laisser cet obstacle afin de se dédire; et ayant reçu depuis peu une lettre de M. Faur, où je ne trouvois pas mon compte à beaucoup près, j'ai cru qu'il falloit achever l'affaire à quelque prix que ce fût........ au marchand qui vous portera trois mille écus et vous demandera votre garantie. S'il eût voulu de celle de M. Villemontée et de ma sœur,

je ne vous aurois pas importuné de cela; mais il a dit qu'il ne le connoissoit pas. Pour mon père, il en vouloit bien, mais je ne romps jamais la tête à mon père de mes affaires. Je dirai à M. Bellanger et à mon beau-frère que je vous fais toucher l'argent de ladite vendition pour votre sûreté, en attendant que je vous aie fait bailler une indemnité de votre garantie par M. de Villemontée, mon beau-frère, ou bien par qui il vous plaira, et cela sera bien de la sorte. Je vous prie aussi, si on vous en écrit, de mander la même chose.

Quand vous aurez l'argent entre vos mains, mon père vous prie de lui en prêter quatre mille cinq cents livres pour racheter partie d'une rente qu'il doit conjointement avec ma sœur aux héritiers de M. Pidoux (1); moyennant quoi il sera déchargé de la garantie. Du reste ma sœur

(1) Voyez la vie en tête de cette édition, t. I, p. 3.

vous en entretiendra si vous voulez, et vous ne sauriez mieux faire valoir votre argent : premièrement je me contenterai de l'intérêt sur et tant moins d'autant de la pension que vous savez, et puis après la mort de mon père je vous rembourserai infailliblement, et vous donnerai ensuite une partie considérable de ce qui me restera, aux conditions que je vous ai dites.

Je vous écris de Reims où je suis chez messieurs de Maucroix, attendant votre réponse sur tous ces points. Le messager qui vous porte celle-ci part aujourd'hui lundi; vous pourrez, si vous en voulez prendre la peine, me récrire mercredi, il ne faut que demander le messager de Reims sur le pont Notre-Dame, ou écrire par la poste de Champagne et adresser les lettres *à M. de La Fontaine, chez M. de Maucroix, chanoine, à Reims.* Le plus tôt sera le meilleur, car le marchand de Châlons attend votre réponse pour vous por-

ter l'argent. La copie de l'obligation que je vous envoie est de la main de M. de Maucroix, à cause que le messager me pressoit. Je vous prie très humblement de me faire réponse au plus tôt et suis,

Monsieur mon Oncle,

Votre très humble et obéissant serviteur,

De La Fontaine.

LETTRE II.

AU MÊME.

A Château-Thierry, ce 16 mars 1658.

Monsieur mon Oncle,

Vous ne recevrez point encore par cet ordinaire la lettre de mon père; il est toujours malade et a été saigné encore une fois. Ce n'est pourtant pas chose fort dangereuse. Dès qu'il sera en meilleur état, il ne manquera pas de vous écrire touchant l'affaire de ma sœur, qu'il vous prie d'achever au plus tôt, si vos affaires vous le permettent. Je vous écrivis au long mardi dernier touchant votre ferme des *Aulnes bouillants;* par celle-ci vous trouverez bon que je fasse le solliciteur, et vous recommande une affaire où ma-

dame de Pont-de-Bourg a intérêt. Je n'ai pas l'honneur d'être connu d'elle, mais quantité de personnes de mérite prennent part à ses intérêts. Je suis prié de vous en écrire de si bonne part, qu'il a fallu malgré moi vous être importun, si c'est vous être importun que de vous solliciter pour une dame de qualité qui a une parfaitement belle fille. J'ai vu le temps que vous vous laissiez toucher à ces choses, et ce temps n'est pas éloigné, c'est pourquoi j'espère que vous interprèterez les lois en faveur de madame de Pont-de-Bourg. Vous en aurez des remerciements de l'Académie, mais je les compte pour rien, à comparaison de ceux que vous fera cette belle fille, dont la beauté doit être fort éloquente de la façon qu'on me l'a dépeinte.

J'irai à Paris devant la fin du carême et peut-être devant la fin de la semaine où nous allons entrer; ce sera pour aviser avec vous au moyen de terminer notre af-

faire. Mademoiselle de La Fontaine m'en presse ; ce n'est pas qu'elle soit plus mal qu'elle étoit il y a six mois ; mais il est bon d'assurer la chose au plus tôt. J'y ai un intérêt trop grand pour la laisser plus long-temps au hasard, outre que mademoiselle de La Fontaine ne veut pas faire à Paris un long séjour, et sera bien aise de trouver les affaires toutes disposées. Avec votre permission, mademoiselle Jannart aura pour agréables mes très humbles baisemains. Je suis,

Monsieur mon Oncle,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

DE LA FONTAINE.

LETTRE III.

AU MÊME.

A Château-Thierry, ce 1er février 1659.

Monsieur mon Oncle,

Ce qu'on vous a mandé de l'emprunt et du jeu est très faux: si vous l'aviez cru, il me semble que vous ne pouviez moins que de m'en faire la réprimande; je la méritois bien par le respect que j'ai pour vous, et par l'affection que vous m'avez toujours témoignée. J'espère qu'une autre fois vous vous mettrez plus fort en colère, et que s'il m'arrive de perdre mon argent vous n'en rirez point. Mademoiselle de La Fontaine ne sait nullement bon gré à ce donneur de faux avis, qui est aussi mauvais politique qu'intéressé. No-

tre séparation peut avoir fait quelque bruit à la Ferté (1), mais elle n'en a pas fait beaucoup à Château-Thierry, et personne n'a cru que cela fût nécessaire. J'ai fait une sommation pour recevoir l'annuel, mais je n'ai point consigné; mandez-moi s'il est encore temps.

La commission dont je vous ai écrit est une excellente affaire pour le profit, et je ne suis pas assez ambitieux pour ne courir qu'après les honneurs; quand l'un et l'autre se rencontreront ensemble, je ne les rejetterai pas : cependant dès que M. Nacquart fera un tour à Château-Thierry, je lui ferai la proposition, sauf de m'en rapporter à vous touchant le choix.

.... Vous ne mandez rien touchant le rachat que j'ai fait de vos rentes sous *sein* privé; je ne l'ai pas voulu faire pardevant notaire sans avoir auparavant votre avis, à cause des lods et ventes : sou-

(1) V. la vie en tête de cette édition, t. I, p. 16-19.

venez-vous, s'il vous plaît, de m'en écrire. Je suis,

Monsieur mon Oncle,

Votre très humble et très
obéissant serviteur,

DE LA FONTAINE.

Je vous écrivis hier vendredi, et vous priai de vous employer pour celui qui vous portera la lettre, car peut-être recevrez-vous celle-ci la première. Je n'osai, à cause de la parenté de mademoiselle de La Fontaine (1) lui refuser de vous écrire, mais comme c'est pour essayer de lui procurer quelque emploi, qu'on lui a fait espérer, et que ces choses ne se demandent ni ne s'obtiennent facilement, vous en userez comme il vous plaira, et vous vous réserverez, si vous le jugez à pro-

(1) Voyez la vie en tête de cette édition.

pos, pour quelque meilleure occasion: enfin je ne prétends point vous importuner pour autrui dans une affaire de cette nature, c'est bien assez que je le fasse pour moi seulement: je vous prie de vous excuser de la meilleure grace qu'il sera possible, et cela suffit.

ÉLOGE

DE

LA FONTAINE,

PAR CHAMPFORT.

ÉLOGE

DE

LA FONTAINE.

Le plus modeste des écrivains, La Fontaine, a lui-même, sans le savoir, fait son éloge, et presque son apothéose, lorsqu'il a dit que *Si l'apologue est un présent des hommes, celui qui nous l'a fait mérite des autels.* C'est lui qui a fait ce présent à l'Europe, et c'est vous, messieurs, qui, dans ce concours solennel, allez pour ainsi dire élever en son honneur l'autel que lui doit notre reconnoissance. Il semble qu'il vous soit réservé d'acquitter la nation envers deux de ses plus grands poëtes, ses deux poëtes les plus aimables. Celui que vous associez aujourd'hui à Ra-

cine, non moins admirable par ses écrits, encore plus intéressant par sa personne, plus simple, plus près de nous, compagnon de notre enfance, est devenu pour nous un ami de tous les moments. Mais s'il est doux de louer La Fontaine, d'avoir à peindre le charme de cette morale indulgente qui pénètre dans le cœur sans le blesser, amuse l'enfant pour en faire un homme, l'homme pour en faire un sage, et nous méneroit à la vertu en nous rendant à la nature, comment découvrir le secret de ce style enchanteur, de ce style inimitable et sans modèle, qui réunit tous les tons sans blesser l'unité? Comment parler de cet heureux instinct qui sembla le diriger dans sa conduite comme dans ses ouvrages, qui se fait également sentir dans la douce facilité de ses mœurs et de ses écrits, et forma, d'une ame si naïve et d'un esprit si fin, un ensemble si piquant et si original? Faudra-t-il raisonner sur le sentiment, disserter sur les gra-

ces, et ennuyer nos lecteurs, pour montrer comment La Fontaine a charmé les siens? Pour moi, messieurs, évitant de discuter ce qui doit être senti, et de vous offrir l'analyse de la naïveté, je tâcherai seulement de fixer vos regards sur le charme de sa morale, sur la finesse exquise de son goût, sur l'accord singulier que l'une et l'autre eurent toujours avec la simplicité de ses mœurs, et dans ces différents points de vue, je saisirai rapidement les principaux traits qui le caractérisent.

PREMIÈRE PARTIE.

L'apologue remonte à la plus haute antiquité, car il commença dès qu'il y eut des tyrans et des esclàves. On offre de face la vérité à son égal, on la laisse entrevoir de profil à son maître. Mais quelle que soit l'époque de ce bel art, la philosophie s'empara bientôt de cette invention de la servitude, et en fit un instru-

ment de la morale. Lokman et Pidpaï dans l'orient, Ésope et Babrias dans la Grèce, revêtirent la vérité du voile transparent de l'apologue; mais le récit d'une petite action, réelle ou allégorique, aussi diffus dans les deux premiers que serré et concis dans les deux autres, dénué des charmes du sentiment et de la poésie, découvroit trop froidement, quoique avec esprit, la moralité qu'il présentoit. Phèdre, né dans l'esclavage comme ses trois prédécesseurs, n'affectant ni le laconisme excessif de Babrias, ni même la brièveté d'Ésope, plus élégant, plus orné, parlant à la cour d'Auguste le langage de Térence; Faërne, car j'omets Avianus, trop inférieur à son devancier, Faërne qui, dans sa latinité du seizième siècle, sembleroit avoir imité Phèdre, s'il avoit pu connoître des ouvrages ignorés de son temps, ont droit de plaire à tous les esprits cultivés; et leurs bonnes fables donneroient même l'idée de la perfection dans ce gen-

re, si la France n'eût produit un homme unique dans l'histoire des lettres, qui devoit porter la peinture des mœurs dans l'apologue, et l'apologue dans le champ de la poésie. C'est alors que la fable devient un ouvrage de génie, et qu'on peut s'écrier comme notre fabuliste, dans l'enthousiasme que lui inspire ce bel art: *C'est proprement un charme.* Oui, c'en est un sans doute: mais on ne l'éprouve qu'en lisant La Fontaine, et c'est à lui que le charme a commencé.

L'art de rendre la morale aimable existoit à peine parmi nous. De tous les écrivains profanes, Montagne seul (car pourquoi citerois-je ceux qu'on ne lit plus?) avoit approfondi avec agrément cette science si compliquée, qui, pour l'honneur du genre humain, ne devroit pas même être une science. Mais outre l'inconvénient d'un langage vieux, sa philosophie audacieuse, souvent libre jusqu'au cynisme, ne pouvoit convenir ni à tous

les âges, ni à tous les esprits; et son ouvrage, précieux à tant d'égards, semble plutôt une peinture fidéle des inconséquences de l'esprit humain, qu'un traité de philosophie pratique. Il nous falloit un livre d'une morale douce, aimable, facile, applicable à toutes les circonstances, faite pour tous les états, pour tous les âges, et qui pût remplacer enfin, dans l'éducation de la jeunesse,

Les quatrains de Pibrac et les doctes sentences
Du conseiller Mathieu (1);

car c'étoient là les livres de l'éducation ordinaire. La Fontaine cherche et rencontre le genre de la fable, que Quintilien regardoit comme consacré à l'instruction de l'ignorance. Notre fabuliste, si profond aux yeux éclairés, semble avoir adopté l'idée de Quintilien; et écartant tout appareil d'instruction, toute notion trop compliquée, il prend sa philosophie

(1) Molière.

dans les sentiments universels, dans les idées généralement reçues, et pour ainsi dire dans la morale des proverbes, qui, après tout, sont le produit de l'expérience de tous les siècles. C'étoit le seul moyen d'être à jamais l'homme de toutes les nations; car la morale, si simple en elle-même, devient contentieuse au point de former des sectes, lorsqu'elle veut remonter aux principes d'où dérivent ses maximes, principes presque toujours contestés. Mais La Fontaine, en partant des notions communes et des sentiments nés avec nous, ne voit point dans l'apologue un simple récit qui mène à une froide moralité; il fait de son livre

Une ample comédie à cent acteurs divers.

C'est en effet comme de vrais personnages dramatiques qu'il faut les considérer; et s'il n'a point la gloire d'avoir eu le premier cette idée si heureuse d'emprunter aux différentes espèces d'animaux l'image

des différents vices que réunit la nôtre; s'ils ont pu se dire comme lui :

Le roi de ces gens-là n'a pas moins de défauts
Que ses sujets;....

lui seul a peint les défauts que les autres n'ont fait qu'indiquer. Ce sont des sages qui nous conseillent de nous étudier; La Fontaine nous dispense de cette étude en nous montrant à nous-mêmes : différence qui laisse le moraliste à une si grande distance du poëte. La bonhomie réelle ou apparente, qui lui fait donner des noms, des surnoms, des métiers aux individus de chaque espèce; qui lui fait envisager les espèces même comme des républiques, des royaumes, des empires, est une sorte de prestige qui rend leur feinte existence réelle aux yeux de ses lecteurs. Ratopolis devient une grande capitale, et l'illusion où il nous amène est le fruit de l'illusion parfaite où il a su se placer lui-même. Ce genre de talent si nouveau,

dont ses devanciers n'avoient pas eu besoin pour peindre les premiers traits de nos passions, devient nécessaire à La Fontaine, qui doit en exposer à nos yeux les nuances les plus délicates : autre caractère essentiel, né du génie d'observation, dont Molière étoit si frappé dans notre fabuliste.

Je pourrois, messieurs, saisir une multitude de rapports entre plusieurs personnages de Molière et d'autres de La Fontaine, montrer en eux des ressemblances frappantes dans la marche et dans le langage des passions (1); mais, négligeant les détails de ce genre, j'ose considérer l'auteur des fables d'un point de vue plus

(1) Qui peint le mieux, par exemple, les effets de la prévention, ou M. de Sotenville repoussant un homme à jeun, et lui disant : *Retirez-vous, vous puez le vin;* ou l'ours qui, s'écartant d'un corps qu'il prend pour un cadavre, se dit à lui-même : *Otons-nous, car il sent?* Et le chien, dont le raisonnement seroit fort bon dans la bouche d'un maître, mais qui *n'étant que d'un simple*

élevé. Je ne cède point au vain desir d'exagérer mon sujet, maladie trop commune de nos jours; mais, sans méconnoître l'intervalle immense qui sépare l'art si simple de l'apologue, et l'art si compliqué de la comédie, j'observerai, pour être juste envers La Fontaine, que la gloire d'avoir été avec Molière le peintre le plus fidèle de la nature et de la société, doit rapprocher ici ces deux grands hommes. Molière, dans chacune de ses pièces, ramenant la peinture des mœurs à un objet philosophique, donne à la comédie la moralité de l'apologue; La Fontaine,

---

chien fut trouvé fort mauvais, ne rappelle-t-il pas Sosie?

> Tous mes discours sont des sottises,
> Partant d'un homme sans éclat;
> Ce seroient paroles exquises,
> Si c'étoit un grand qui parlât.

On pourroit rapprocher plusieurs traits de cette espèce; mais il suffit d'en citer quelques exemples. La Fontaine est, après la nature et Molière, la meilleure étude d'un poëte comique.

transportant dans ses fables la peinture des mœurs, donne à l'apologue une des grandes beautés de la comédie, les caractères. Doués tous les deux, au plus haut degré, du génie d'observation, génie dirigé dans l'un par une raison supérieure, guidé dans l'autre par un instinct non moins précieux, ils descendent dans le plus profond secret de nos travers et de nos foiblesses; mais chacun, selon la double différence de son genre et de son caractère, les exprime différemment. Le pinceau de Molière doit être plus énergique et plus ferme; celui de La Fontaine plus délicat et plus fin. L'un rend les grands traits avec une force qui le montre comme supérieur aux nuances; l'autre saisit les nuances avec une sagacité qui suppose la science des grands traits. Le poëte comique semble s'être plus attaché au ridicule, et a peint quelquefois les formes passagères de la société; le fabuliste semble s'adresser davantage aux vi-

ces, et a peint une nature encore plus générale. Le premier me fait plus rire de mon voisin ; le second me ramène plus à moi-même. Celui-ci me venge davantage des sottises d'autrui ; celui-là me fait mieux songer aux miennes. L'un semble avoir vu les ridicules comme un défaut de bienséance choquant pour la société ; l'autre, avoir vu les vices comme un défaut de raison fâcheux pour nous-mêmes. Après la lecture du premier, je crains l'opinion publique ; après la lecture du second, je crains ma conscience. Enfin l'homme corrigé par Molière, cessant d'être ridicule, pourroit demeurer vicieux ; corrigé par La Fontaine, il ne seroit plus ni vicieux ni ridicule, il seroit raisonnable et bon ; et nous nous trouverions vertueux, comme La Fontaine étoit philosophe, sans nous en douter.

Tels sont les principaux traits qui caractérisent chacun de ces grands hommes ; et si l'intérêt qu'inspirent de tels noms me

permet de joindre à ce parallèle quelques circonstances étrangères à leur mérite, j'observerai que, nés l'un et l'autre précisément à la même époque, tous deux sans modèles parmi nous, sans rivaux, sans successeurs; liés pendant leur vie d'une amitié constante, la même tombe les réunit après leur mort; et que la même poussière couvre les deux écrivains les plus originaux que la France ait jamais produits (1).

Mais ce qui distingue La Fontaine de tous les moralistes, c'est la facilité insinuante de sa morale, c'est cette sagesse naturelle comme lui-même, qui paroît n'être qu'un heureux développement de son instinct. Chez lui, la vertu ne se présente point environnée du cortège effrayant qui l'accompagne d'ordinaire: rien d'affligeant, rien de pénible. Offre-t-il quelque exemple de générosité, quel-

(1) Ils sont ensevelis dans la même tombe.

que sacrifice, il le fait naître de l'amour, de l'amitié, d'un sentiment si simple, si doux, que ce sacrifice même a dû paroître un bonheur. Mais s'il écarte en général les idées tristes d'efforts, de privations, de dévouement, il semble qu'ils cesseroient d'être nécessaires, et que la société n'en auroit plus besoin. Il ne vous parle que de vous-même, ou pour vous-même; et de ses leçons, ou plutôt de ses conseils, naîtroit le bonheur général. Combien cette morale est supérieure à celle de tant de philosophes qui paroissent n'avoir point écrit pour des hommes, et qui *taillent*, comme dit Montagne, *nos obligations à la raison d'un autre être!* Telles sont en effet la misère et la vanité de l'homme, qu'après s'être mis au-dessous de lui-même par ses vices, il veut ensuite s'élever au-dessus de sa nature par le simulacre imposant des vertus auxquelles il se condamne; et qu'il deviendroit, en réalisant les chimères de son orgueil,

aussi méconnoissable à lui-même par sa sagesse, qu'il l'est en effet par sa folie. Mais après tous ces vains efforts, rendu à sa médiocrité naturelle, son cœur lui répète ce mot d'un vrai sage, que c'est une cruauté de vouloir élever l'homme à tant de perfection : aussi tout ce faste philosophique tombe-t-il devant la raison simple mais lumineuse de La Fontaine. Un ancien osoit dire qu'il faut combattre souvent les lois par la nature; c'est par la nature que La Fontaine combat les maximes outrées de la philosophie. Son livre est la loi naturelle en action; c'est la morale de Montagne épurée dans une ame plus douce, rectifiée par un sens encore plus droit, embellie des couleurs d'une imagination plus aimable, moins forte peut-être, mais non pas moins brillante.

N'attendez point de lui ce fastueux mépris de la mort, qui, parmi quelques leçons d'un courage trop souvent nécessaire

à l'homme, a fait débiter aux philosophes tant d'orgueilleuses absurdités. Tout sentiment exagéré n'avoit point de prise sur son ame, s'en écartoit naturellement; et la facilité même de son caractère sembloit l'en avoir préservé. La Fontaine n'est point le poëte de l'héroïsme; il est celui de la vie commune, de la raison vulgaire. Le travail, la vigilance, l'économie, la prudence sans inquiétude, l'avantage de vivre avec ses égaux, le besoin qu'on peut avoir de ses inférieurs, la modération, la retraite, voilà ce qu'il aime et ce qu'il fait aimer. L'amour, cet objet de tant de déclamations, *ce mal qui peut-être est un bien*, dit La Fontaine, il le montre comme une foiblesse naturelle et intéressante. Il n'affecte point ce mépris pour l'espèce humaine, qui aiguise la satire mordante de Lucien, qui s'annonce hardiment dans les écrits de Montagne, se découvre dans la folie de Rabelais, et perce quelquefois même dans l'enjouement d'Horace. Ce

n'est point cette austérité qui appelle, comme dans Boileau, la plaisanterie au secours d'une raison sévère, ni cette dureté misanthropique de La Bruyère et de Pascal, qui, portant le flambeau dans l'abîme du cœur humain, jette une lueur effrayante sur ses tristes profondeurs. Le mal qu'il peint, il le rencontre; les autres l'ont cherché. Pour eux, nos ridicules sont des ennemis dont ils se vengent: pour La Fontaine, ce sont des passants incommodes, dont il songe à se garantir; il rit et ne hait point (1). Censeur assez indulgent de nos foiblesses, l'avarice est, de tous nos travers, celui qui paroît le plus révolter son bon sens naturel. Mais s'il n'éprouve et n'inspire point

Ces haines vigoureuses
Que doit donner le vice aux ames vertueuses,

au moins préserve-t-il ses lecteurs du poi-

---

(1) *Ridet et odit.* Juvénal.

son de la misanthropie, effet ordinaire de ces haines. L'ame, après la lecture de ses ouvrages, calme, reposée, et pour ainsi dire rafraîchie comme au retour d'une promenade solitaire et champêtre, trouve en soi-même une compassion douce pour l'humanité, une résignation tranquille à la Providence, à la nécessité, aux lois de l'ordre établi, enfin l'heureuse disposition de supporter patiemment les défauts d'autrui, et même les siens : leçon qui n'est peut-être pas une des moindres que puisse donner la philosophie.

Ici, messieurs, je réclame pour La Fontaine l'indulgence dont il a fait l'ame de sa morale; et déja l'auteur des fables a sans doute obtenu la grace de l'auteur des contes, grace que ses derniers moments ont encore mieux sollicitée. Je le vois, dans son repentir, imitant en quelque sorte ce héros dont il fut estimé (1),

(1) Le grand Condé, dans le tableau de la galerie de Chantilly.

qu'un peintre ingénieux nous représente déchirant de son histoire le récit des exploits que sa vertu condamnoit : et si le zéle d'une pieuse sévérité reprochoit encore à La Fontaine une erreur qu'il a pleurée lui-même, j'observerois qu'elle prit sa source dans l'extrême simplicité de son caractère; car c'est lui qui, plus que Boileau,

Fit, sans être malin, ses plus grandes malices (1);

je remarquerois que les écrits de ce genre ne passèrent long-temps que pour des jeux d'esprit, des *joyeusetés folâtres*, comme le dit Rabelais dans un livre plus licencieux, devenu la lecture favorite et publiquement avouée des hommes les plus graves de la nation : j'ajouterois que la reine de Navarre, princesse d'une conduite irréprochable, et même de mœurs austères, publia des contes beau-

(1) Vers de Boileau.

coup plus libres, sinon par le fond, du moins par la forme, sans que la médisance se permît, même à la cour, de soupçonner sa vertu. Mais, en abandonnant une justification trop difficile de nos jours, s'il est vrai que la décence dans les écrits augmente avec la licence des mœurs, bornons-nous à rappeler que La Fontaine donna dans ses contes le modèle de la narration badine; et, puisque je me permets d'anticiper ici sur ce que je dois dire de son style et de son goût, observons qu'il eut sur Pétrone, Machiavel et Bocace, malgré leur élégance et la pureté de leur langage, cette même supériorité que Boileau, dans sa dissertation sur *Joconde*, lui donne sur l'Arioste lui-même. Et parmi ses successeurs, qui pourroit-on lui comparer? Seroit-ce ou Vergier ou Grécourt, qui, dans la foiblesse de leur style, négligeant de racheter la liberté du genre par la décence de l'expression, oublient que les graces, pour être

sans voile, ne sont pourtant pas sans pudeur; ou Senecé, estimable pour ne s'être pas traîné sur les traces de La Fontaine en lui demeurant inférieur; ou l'auteur de *la Métromanie*, dont l'originalité souvent heureuse paroît quelquefois trop bizarre? Non, sans doute, il faut remonter jusqu'au plus grand poëte de notre âge; exception glorieuse à La Fontaine lui-même, et pour laquelle il désavoueroit le sentiment qui lui dicta l'un de ses plus jolis vers :

L'or se peut partager, mais non pas la louange.

Où existoit avant lui, du moins au même degré, cet art de préparer, de fonder, comme sans dessein, les incidents, de généraliser des peintures locales, de ménager au lecteur ces surprises qui font l'ame de la comédie, d'animer ses récits par cette gaîté de style qui est une nuance du style comique, relevée par les graces d'une poésie légère qui se montre et dis-

paroît tour-à-tour? Que dirai-je de cet art charmant de s'entretenir avec son lecteur, de se jouer de son sujet, de changer ses défauts en beautés, de plaisanter sur les objections, sur les invraisemblances, talent d'un esprit supérieur à ses ouvrages, et sans lequel on demeure trop souvent au-dessous? Telle est la portion de sa gloire que La Fontaine vouloit sacrifier; et j'aurois essayé moi-même d'en dérober le souvenir à mes juges, s'ils n'admiroient en hommes de goût ce qu'ils réprouvent par des motifs respectables, et si je n'étois forcé d'associer ses contes à ses apologues, en m'arrêtant sur le style de cet immortel écrivain.

SECONDE PARTIE.

Si jamais on a senti à quelle hauteur le mérite du style et l'art de la composition pouvoient élever un écrivain, c'est par l'exemple de La Fontaine. Il régne

dans la littérature une sorte de convention qui assigne les rangs, d'après la distance reconnue entre les différents genres, à peu près comme l'ordre civil marque les places dans la société, d'après la différence des conditions; et quoique la considération d'un mérite supérieur puisse faire déroger à cette loi, quoiqu'un écrivain parfait dans un genre subalterne soit souvent préféré à d'autres écrivains d'un genre plus élevé, et qu'on néglige Stace pour Tibulle, ce même Tibulle n'est point mis à côté de Virgile. La Fontaine seul, environné d'écrivains dont les ouvrages présentent tout ce qui peut réveiller l'idée du génie, l'invention, la combinaison des plans, la force et la noblesse du style; La Fontaine paroît avec des ouvrages de peu d'étendue, dont le fond est rarement à lui, et dont le style est ordinairement familier. *Le bon homme* se place parmi tous ces grands écrivains, comme l'avoit prévu Molière, et conserve

au milieu d'eux le surnom d'inimitable. C'est une révolution qu'il a opérée dans les idées reçues et qui n'aura peut-être d'effet que pour lui; mais elle prouve au moins que, quelles que soient les conventions littéraires qui distribuent les rangs, le génie garde une place distinguée à quiconque viendra, dans quelque genre que ce puisse être, instruire et enchanter les hommes. Qu'importe en effet de quel ordre soient les ouvrages, quand ils offrent des beautés du premier ordre? D'autres auront atteint la perfection de leur genre, le fabuliste aura élevé le sien jusqu'à lui.

Le style de La Fontaine est peut-être ce que l'histoire littéraire de tous les siècles offre de plus étonnant. C'est à lui seul qu'il étoit réservé de faire admirer dans la briéveté d'un apologue l'accord des nuances les plus tranchantes et l'harmonie des couleurs les plus opposées. Souvent une seule fable réunit la naïveté de Marot, le

badinage et l'esprit de Voiture, des traits de la plus haute poésie et plusieurs de ces vers que la force du sens grave à jamais dans la mémoire. Nul auteur n'a mieux possédé cette souplesse de l'ame et de l'imagination qui suit tous les mouvements de son sujet. Le plus familier des écrivains devient tout-à-coup et naturellement le traducteur de Virgile ou de Lucrèce; et les objets de la vie commune sont relevés chez lui par ces tours nobles et cet heureux choix d'expressions qui les rendent dignes du poëme épique. Tel est l'artifice de son style, que toutes ces beautés semblent se placer d'elles-mêmes dans sa narration, sans interrompre ni retarder sa marche. Souvent même la description la plus riche, la plus brillante, y devient nécessaire, et ne paroît, comme dans la fable *du Chêne et du Roseau*, dans celle *du Soleil et de Borée*, que l'exposé même du fait qu'il raconte. Ici, messieurs, le poëte des graces m'arrête et

m'interdit, en leur nom, les détails et la sécheresse de l'analyse. Si l'on a dit de Montagne qu'il faut le montrer et non le peindre, le transcrire et non le décrire, ce jugement n'est-il pas plus applicable à La Fontaine? Et combien de fois, en effet, n'a-t-il pas été transcrit? Mes juges me pardonneroient-ils d'offrir à leur admiration cette foule de traits présents au souvenir de tous ses lecteurs, et répétés dans tous ces livres consacrés à notre éducation, comme le livre qui les a fait naître? Je suppose, en effet, que mes rivaux relèvent, l'un l'heureuse alliance de ses expressions, la hardiesse et la nouveauté de ses figures, d'autant plus étonnantes qu'elles paroissent plus simples: que l'autre fasse valoir ce charme continu de style qui réveille une foule de sentiments, embellit de couleurs si riches et si variées tous les contrastes que lui présente son sujet, m'intéresse à des bourgeons gâtés par un écolier, m'attendrit

sur le sort de l'aigle qui vient de perdre *ses œufs, ses tendres œufs, sa plus douce espérance* (1): qu'un troisième vous vante l'agrément et le sel de sa plaisanterie, qui rapproche si naturellement les grands et les petits objets, voit tour-à-tour dans un renard, Patrocle, Ajax, Annibal, Alexandre dans un chat; rappelle, dans le combat de deux coqs pour une poule, la guerre de Troie pour Hélène; met de niveau Pyrrhus et la Laitière; se représente, dans la querelle de deux chèvres qui se disputent le pas, fières de leur généalogie si poétique et si plaisante, Philippe IV et Louis XIV s'avançant dans l'île de la Conférence; que prouveront-ils ceux qui vous offriront tous ces traits, sinon que des remarques, devenues communes, peuvent être plus ou moins heureusement rajeunies par le mérite de l'expression? Et d'ailleurs, comment pein-

(1) La Fontaine.

dre un poëte qui souvent semble s'abandonner comme dans une conversation facile; qui, citant Ulysse à propos des voyages d'une tortue, s'étonne lui-même de le trouver là; dont les beautés paroissent quelquefois une heureuse rencontre, et possèdent ainsi, pour me servir d'un mot qu'il aimoit, *la grace de la soudaineté*; qui s'est fait une langue et une poétique particulières, dont le tour est naïf quand sa pensée est ingénieuse, l'expression simple quand son idée est forte; relevant ses graces naturelles par cet attrait piquant qui leur prête ce que la physionomie ajoute à la beauté; qui se joue sans cesse de son art; qui, à propos de la tardive maternité d'une alouette, me peint les délices du printemps, les plaisirs, les amours de tous les êtres, et met l'enchantement de la nature en contraste avec le veuvage d'un oiseau?

Pour moi, sans insister sur ces beautés différentes, je me contenterai d'indiquer

les sources principales d'où le poëte les a vues naître; je remarquerai que son caractère distinctif est cette étonnante aptitude à se rendre présent à l'action qu'il nous montre; de donner à chacun de ses personnages un caractère particulier, dont l'unité se conserve dans la variété de ses fables, et le fait reconnoître partout. Mais une autre source de beautés bien supérieures, c'est cet art de savoir, en paroissant vous occuper de bagatelles, vous placer d'un mot dans un grand ordre de choses. Quand le loup, par exemple accusant auprès du lion malade l'indifférence du renard sur une santé si précieuse,

Daube, au coucher du roi, son camarade absent,

suis-je dans l'antre du lion? suis-je à la cour? Combien de fois l'auteur ne fait-il pas naître, du fond de ces sujets si frivoles en apparence, des détails qui se lient comme d'eux-mêmes aux objets les plus

importants de la morale, et aux plus grands intérêts de la société ! Ce n'est pas une plaisanterie d'affirmer que la dispute du lapin et de la belette qui s'est emparée d'un terrier dans l'absence du maître, l'une faisant valoir la raison du premier occupant, et se moquant des prétendus droits de Jean Lapin, l'autre réclamant les droits de succession transmis au susdit Jean par Pierre et Simon ses aïeux, nous offre précisément le résultat de tant de gros ouvrages sur la propriété; et La Fontaine faisant dire à la belette :

Et quand ce seroit un royaume?

disant lui-même ailleurs :

Mon sujet est petit, cet accessoire est grand,

ne me force-t-il point d'admirer avec quelle adresse il me montre les applications générales de son sujet, dans le badinage même de son style ? Voilà sans

doute un de ses secrets; voilà ce qui rend sa lecture si attachante, même pour les esprits les plus élevés; c'est qu'à propos du dernier insecte, il se trouve, plus naturellement qu'on ne croit, près d'une grande idée, et qu'en effet il touche au sublime en parlant de la fourmi. Et craindrois-je d'être égaré par mon admiration pour La Fontaine, si j'osois dire que le système abstrait, *tout est bien*, paroît peut-être plus vraisemblable, et surtout plus clair après le discours de Garo, dans la fable de *la Citrouille et du Gland*, qu'après la lecture de Leibnitz et de Pope lui-même?

S'il sait quelquefois simplifier ainsi les questions les plus compliquées, avec quelle facilité la morale ordinaire doit-elle se placer dans ses écrits? Elle y naît sans effort, comme elle s'y montre sans faste; car La Fontaine ne se donne point pour un philosophe; il semble même avoir craint de le paroître : c'est en effet

ce qu'un poëte doit le plus dissimuler; c'est pour ainsi dire son secret, et il ne doit le laisser surprendre qu'à ses lecteurs les plus assidus et admis à sa confiance intime : aussi La Fontaine ne veut-il être qu'un homme, et même un homme ordinaire. Peint-il les charmes de la beauté,

> Un philosophe, un marbre, une statue,
> Auroient senti *comme nous* ces plaisirs.

C'est sur-tout quand il vient de reprendre quelques uns de nos travers, qu'il se plaît à faire cause commune avec nous, et à devenir le disciple des animaux qu'il a fait parler. Veut-il faire la satire d'un vice, il raconte simplement ce que ce vice fait faire au personnage qui en est atteint, et voilà la satire faite. C'est du dialogue, c'est des actions, c'est des passions des animaux, que sortent les leçons qu'il nous donne. Nous en adresse-t-il directement, c'est la raison qui parle avec une dignité modeste et tranquille. Cette bon-

té naïve, qui jette tant d'intérêt sur la bonté de ses ouvrages, le ramène sans cesse au genre d'une poésie simple qui adoucit l'éclat d'une grande idée, la fait descendre jusqu'au vulgaire par la familiarité de l'expression, et rend la sagesse plus persuasive en la rendant plus accessible. Pénétré lui-même de tout ce qu'il dit, sa bonne foi devient son éloquence, et produit cette vérité de style qui communique tous les mouvements de l'écrivain. Son sujet le conduit à répandre la plénitude de ses pensées, comme il épanche l'abondance de ses sentiments, dans cette fable charmante où la peinture du bonheur de deux pigeons attendrit par degrés son ame, lui rappelle les souvenirs les plus chers, et lui inspire le regret des illusions qu'il a perdues.

Je n'ignore pas qu'un préjugé vulgaire croit ajouter à la gloire du fabuliste, en le représentant comme un poëte qui, dominé par un instinct aveugle et involon-

taire, fut dispensé par la nature du soin d'ajouter à ses dons, et de qui l'heureuse indolence cueilloit nonchalamment des fleurs qu'il n'avoit point fait naître. Sans doute La Fontaine dut beaucoup à la nature, qui lui prodigua la sensibilité la plus aimable, et tous les trésors de l'imagination; sans doute le *fablier* étoit né pour porter des fables: mais par combien de soins cet arbre si précieux n'avoit-il pas été cultivé? Qu'on se rappelle cette foule de préceptes du goût le plus fin et le plus exquis, répandus dans ses préfaces et dans ses ouvrages; qu'on se rappelle ce vers si heureux, qu'il met dans la bouche d'Apollon lui-même.

Il me faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde;

doutera-t-on que La Fontaine ne l'ait cherché et que la gloire, ainsi que la fortune, ne vende *ce qu'on croit qu'elle donne* (1)? Si ses lecteurs, séduits par la

(1) La Fontaine.

facilité de ses vers, refusent d'y reconnoître les soins d'un art attentif, c'est précisément ce qu'il a desiré. Nier son travail, c'est lui en assurer la plus belle récompense. O La Fontaine ! ta gloire en est plus grande; le triomphe de l'art est d'être ainsi méconnu.

Et comment ne pas apercevoir ses progrès et ses études, dans la marche même de son esprit? Je vois cet homme extraordinaire, doué d'un talent qu'à la vérité il ignore lui-même jusqu'à vingt-deux ans, s'enflammer tout-à-coup à la lecture d'une ode de Malherbe, comme Mallebranche à celle d'un livre de Descartes, et sentir cet enthousiasme d'une ame qui, voyant de plus près la gloire, s'étonne d'être née pour elle. Mais pourquoi Malherbe opéra-t-il le prodige refusé à la lecture d'Horace et de Virgile? C'est que La Fontaine les voyoit à une trop grande distance; c'est qu'ils ne lui montroient pas, comme le poëte françois, quel usage

on pouvoit faire de cette langue qu'il devoit lui-même illustrer un jour. Dans son admiration pour Malherbe, auquel il devoit, si je puis parler ainsi, sa naissance poétique, il le prit d'abord pour son modèle; mais bientôt, revenu au ton qui lui appartenoit, il s'aperçut qu'une naïveté fine et piquante étoit le vrai caractère de son esprit; caractère qu'il cultiva par la lecture de Rabelais, de Marot et de quelques uns de leurs contemporains. Il parut ainsi faire rétrograder la langue, quand les Bossuet, les Racine, les Boileau en avançoient le progrès par l'élévation et la noblesse de leur style; mais elle ne s'enrichissoit pas moins dans les mains de La Fontaine, qui lui rendoit les biens qu'elle avoit laissé perdre, et qui, comme certains curieux, rassemblant avec soin des monnoies antiques, se composoit un véritable trésor. C'est dans notre langue ancienne qu'il puisa ces expressions imitatives ou pittoresques, qui présentent

sa pensée avec toutes les nuances accessoires; car nul auteur n'a mieux senti le besoin *de rendre son ame visible*. C'est le terme dont il se sert pour exprimer un des attributs de la poésie. Voilà toute sa poétique, à laquelle il paroît avoir sacrifié tous les préceptes de la poétique ordinaire et de notre versification, dont ses écrits sont un modèle, souvent même parcequ'il en brave les règles; et le goût ne peut-il pas les enfreindre, comme l'équité s'élève au-dessus des lois?

Cependant La Fontaine étoit né poëte, et cette partie de ses talents ne pouvoit se développer dans les ouvrages dont il s'étoit occupé jusqu'alors: il la cultivoit par la lecture des modèles de l'Italie ancienne et moderne, par l'étude de la nature et de ceux qui l'ont su peindre. Je ne dois point dissimuler le reproche fait à ce rare écrivain, par le plus grand poëte de nos jours, qui refuse ce titre de peintre à La Fontaine. Je sens, comme il convient, le

poids d'une telle autorite; mais celui qui loue La Fontaine seroit indigne d'admirer son critique, s'il ne se permettoit d'observer que l'auteur des fables, sans multiplier ces tableaux où le poëte s'annonce à dessein comme peintre, n'a pas laissé d'en mériter le nom. Il peint rapidement et d'un trait; il peint par le mouvement de ses vers, par la variété de ses mesures et de ses repos, et sur-tout par l'harmonie imitative. Des figures vraies et frappantes, mais peu de bordure et point de cadres: voilà La Fontaine. Sa muse aimable et nonchalante rappelle ce riant tableau de l'Aurore dans un de ses poëmes, où il représente cette jeune déesse, qui, se balançant dans les airs,

La tête sur son bras, et son bras sur la nue,
Laisse tomber des fleurs, et ne les répand pas.

Cette description charmante est à-la-fois une réponse à ses censeurs, et l'image de sa poésie.

—

Ainsi se formèrent par degrés les divers talents de La Fontaine, qui tous se réunirent enfin dans ses fables ; mais elles ne purent être que le fruit de sa maturité : c'est qu'il faut du temps à de certains esprits pour connoître les qualités différentes dont l'assemblage forme leur vrai caractère, les combiner, les assortir, fortifier ces traits primitifs par l'imitation des écrivains qui ont avec eux quelque ressemblance, et pour se montrer enfin tout entier dans un genre propre à déployer la variété de leurs talents. Jusqu'alors l'auteur, ne faisant pas usage de tous ses moyens, ne se présente point avec tous ses avantages. C'est un athléte doué d'une force réelle, mais qui n'a point encore appris à se placer dans une attitude qui puisse la développer tout entière. D'ailleurs, les ouvrages qui, tels que les fables de La Fontaine, demandent une grande connoissance du cœur humain et du système de la société, exigent

un esprit mûri par l'étude et par l'expérience; mais aussi, devenus une source féconde de réflexions, ils rappellent sans cesse le lecteur, auquel ils offrent de nouvelles beautés et une plus grande richesse de sens, à mesure qu'il a lui-même, par sa propre expérience, étendu la sphère de ses idées, et c'est ce qui nous ramène si souvent à Montagne, à Molière et à La Fontaine.

Tels sont les principaux mérites de ces écrits, *toujours plus beaux, plus ils sont regardés* (1), et qui, mettant l'auteur des fables au-dessus de son genre même, me dispensent de rappeler ici la foule de ses imitateurs étrangers ou françois: tous se déclarent trop honorés de le suivre de loin; et s'il eut la bêtise, suivant l'expression de M. de Fontenelle, de se mettre au-dessous de Phèdre, ils ont l'esprit de se mettre au-dessous de La Fontaine, et

(1) Boileau.

d'être aussi modestes que ce grand homme. Un seul, plus confiant, s'est permis l'espérance de lutter avec lui ; et cette hardiesse, non moins que son mérite réel, demande peut-être une exception. La Motte qui conduisit son esprit par-tout, parceque son génie ne l'emporta nulle part, La Motte fit des fables.... O La Fontaine! la révolution d'un siècle n'avoit point encore appris à la France combien tu étois un homme rare; mais après un moment d'illusion, il fallut bien voir qu'un philosophe froidement ingénieux, ne joignant à la finesse, ni le naturel, *ni la grace, plus belle encor que la beauté;* ne possédant point *ce qui plaît plus d'un jour*(1); dissertant sur son art et sur la morale; laissant percer l'orgueil de descendre jusqu'à nous, tandis que son devancier paroît se trouver naturellement à notre nivéau; tâchant d'être naïf, et

(1) La Fontaine.

prouvant qu'il a dû plaire; foible avec recherche quand La Fontaine ne l'est jamais que par négligence, ne pouvoit être le rival d'un poëte simple, souvent sublime, toujours vrai, qui laisse dans le cœur le souvenir de tout ce qu'il dit à la raison, joint à *l'art de plaire* celui *de n'y penser pas* (1), et dont les fautes quelquefois heureuses font appliquer à son talent ce qu'il a dit d'une femme aimable :

La Négligence, à mon gré si requise,
Pour cette fois fut sa dame d'atours.

Aussi tous les reproches qu'on a pu lui faire sur quelques longueurs, sur quelques incorrections, n'ont point affoibli le charme qui ramène sans cesse à lui, qui le rend aimable pour toutes les nations, et pour tous les âges, sans en excepter l'enfance. Quel prestige peut fixer ainsi tous les esprits et tous les goûts? qui

(1) La Fontaine.

peut frapper les enfants d'ailleurs si incapables de sentir tant de beautés? C'est la simplicité de ses formules, où ils retrouvent la langue de la conversation; c'est le jeu presque théâtral de ces scènes si courtes et si animées; c'est l'intérêt qu'il leur fait prendre à ses personnages, en les mettant sous leurs yeux, illusion qu'on ne retrouve plus chez ses imitateurs, qui ont beau appeler un singe Bertrand, et un chat Raton, ne montrent jamais ni un chat ni un singe. Qui peut frapper tous les peuples? c'est ce fonds de raison universelle, répandu dans ses fables; c'est ce tissu de leçons convenables à tous les états de la vie; c'est cette intime liaison de petits objets à de grandes vérités. Car nous n'osons penser que tous les esprits puissent sentir les graces de ce style qui s'évanouissent dans une traduction; et si on lit La Fontaine dans la langue originale, n'est-il pas vraisemblable qu'en supposant aux étrangers la plus grande

connoissance de cette langue, les graces de son style doivent toujours être mieux senties chez un peuple où l'esprit de société, vrai caractère de la nation, rapproche les rangs, sans les confondre; où le supérieur voulant se rendre agréable sans trop descendre, l'inférieur plaire sans s'avilir, l'habitude de traiter avec tant d'espèces différentes d'amours-propres, de ne point les heurter dans la crainte d'en être blessés nous-mêmes, donne à l'esprit ce tact rapide, cette sagacité prompte, qui saisit les nuances les plus fines des idées d'autrui, présente les siennes dans le jour le plus convenable, et lui fait apprécier dans les ouvrages d'agrément les finesses de la langue, les bienséances du style, et ces convenances générales, dont le sentiment se perfectionne par le grand usage de la société? S'il est ainsi, comment les étrangers, supérieurs à nous sur tant d'objets, et si respectables d'ailleurs, pourroient-ils...Mais

quoi ! puis-je hasarder cette opinion, lorsqu'elle est réfutée d'avance par l'exemple d'un étranger qui signale aux yeux de l'Europe son admiration pour La Fontaine? Sans doute, cet étranger illustre, si bien naturalisé parmi nous, sent toutes les graces de ce style enchanteur. La préférence qu'il accorde à notre fabuliste sur tant de grands hommes, dans le zèle qu'il montre pour sa mémoire, en est elle-même une preuve, à moins qu'on ne l'attribue en partie à l'intérêt qu'inspirent sa personne et son caractère (1).

---

(1) On sait qu'un étranger a demandé à l'Académie de Marseille la permission de joindre la somme de 2,000 liv. à la médaille académique.

TROISIÈME PARTIE.

Un homme ordinaire, qui auroit dans le cœur les sentiments aimables dont l'expression est si intéressante dans les écrits de La Fontaine, seroit cher à tous ceux qui le connoîtroient; mais le fabuliste avoit pour eux, et ce charme n'est point tout-à-fait perdu pour nous, un attrait encore plus piquant, c'est d'être l'homme tel qu'il paroît être sorti des mains de la nature. Il semble qu'elle l'ait fait naître pour l'opposer à l'homme tel qu'il se compose dans la société, et qu'elle lui ait donné son esprit et son talent pour augmenter le phénomène et le rendre plus remarquable par la singularité du contraste. Il conserva jusqu'au dernier moment tous les goûts simples qui supposent l'innocence des mœurs et la douceur de l'ame; il a lui-même essayé de se peindre en partie dans son roman de *Psyché*.

où il représente la variété de ses goûts, sous le nom de Polyphile qui aime les *jardins, les fleurs, les ombrages, la musique, les vers, et réunit toutes ces passions douces qui remplissent le cœur d'une certaine tendresse* (1). On ne peut assez admirer ce fonds de bienveillance générale qui l'intéresse à tous les êtres vivants,

Hôtes de l'univers, sous le nom d'animaux.

C'est sous ce point de vue qu'il les considère. Cette habitude de voir dans les animaux des membres de la société universelle, enfants d'un même père, disposition si étrange dans nos mœurs, mais commune dans les siècles reculés, comme on peut le voir par Homère, se retrouve encore chez plusieurs Orientaux. La Fontaine est-il bien éloigné de cette disposition, lorsqu'attendri par le malheur des animaux qui périssent dans une inonda-

(1) La Fontaine.

tion, châtiment des crimes des hommes, il s'écrie par la bouche d'un vieillard:

Les animaux périr! car encor les humains,
Tous devoient succomber sous les célestes armes?

Il étend même cette sensibilité jusqu'aux plantes, qu'il anime, non seulement par ces traits hardis qui montrent toute la nature vivante sous les yeux d'un poëte, et qui ne sont que des figures d'expression, mais par le ton affectueux d'un vif intérêt qu'il déclare lui-même, lorsque, voyant le cerf brouter la vigne qui l'a sauvé, il s'indigne

...... Que de si doux ombrages
Soient exposés à ces outrages.

Seroit-il impossible qu'il eût senti lui-même le prix de cette partie de son caractère, et qu'averti par ses premiers succès, il l'eût soigneusement cultivée? Non, sans doute, car cet homme qu'on a

cru (1) inconnu à lui-même, déclare formellement qu'il étudioit sans cesse le goût du public, c'est-à-dire tous les moyens de plaire. Il est vrai que, quoiqu'il se fût formé sur son art une théorie très fine et très profonde, quoiqu'il eût reçu de la nature ce coup-d'œil qui fit donner à Molière le nom de *Contemplateur*, sa philosophie, si admirable dans les développements du cœur humain, ne s'éleva point jusqu'aux généralités qui forment les systèmes; de là quelques incertitudes dans ses principes, quelques fables dont le résultat n'est point irrépréhensible, et où la morale paroît trop sacrifiée à la prudence; de là quelques contradictions sur différents objets de politique et de philosophie. C'est qu'il laisse indécises les questions épineuses, et prononce rarement sur ces problèmes dont la solution

(1) A La Fontaine, à lui seul inconnu.
MARMONTEL, *Épître aux Poëtes*.

n'est point dans le cœur et dans un fonds de raison universelle. Sur tous les objets de ce genre qui sont absolument hors de lui, il s'en rapporte volontiers à Plutarque et à Platon, et n'entre point dans les disputes des philosophes; mais toutes les fois qu'il a véritablement une manière de sentir personnelle, il ne consulte que son cœur, et ne s'en laisse imposer ni par de grands mots, ni par de grands noms. Sénéque, en nous conservant le mot de Mécénas qui veut vivre absolument, dût-il vivre goutteux, impotent, perclus, a beau invectiver contre cet opprobre; La Fontaine ne prend point le change, il admire ce trait avec une bonne foi plaisante; il le juge digne de la postérité. Selon lui, *Mécénas fut un galant homme*, et je reconnois celui qui déclare, plus d'une fois, vouloir vivre un siècle tout au moins.

Cette même incertitude de principes, il faut en convenir, passa même quelquefois dans sa conduite; toujours droit,

toujours bon sans effort, il n'a point à lutter contre lui-même: mais a-t-il un mouvement blâmable, il succombe et cède sans combat. C'est ce qu'on put remarquer dans sa querelle avec Furetière, et avec Lulli par lequel il s'étoit vu trompé, et, comme il dit, *enquinaudé,* car on ne peut dissimuler que l'auteur des fables n'ait fait des opéras peu connus: le ressentiment qu'il conçut contre la mauvaise foi de cet Italien lui fit trouver dans *le peu qu'il avoit de bile,* de quoi faire une satire violente, et sa gloire est qu'on puisse en être si étonné; mais après ce premier mouvement, redevenu La Fontaine, il reprit son caractère véritable, qui étoit celui d'un enfant, dont en effet il venoit de montrer la colère. Ce n'est pas un spectacle sans intérêt que d'observer les mouvements d'une ame, qui, conservant même dans le monde les premiers traits de son caractère, sembla toujours n'obéir qu'à l'instinct de la nature:

il connut et sentit les passions, et tandis que la plupart des moralistes les considéroient comme des ennemis de l'homme, il les regarda comme les ressorts de notre ame, et en devint même l'apologiste. Cette idée, que les philosophes ennemis des stoïciens avoient rendue familière à l'antiquité, paroissoit de son temps une idée nouvelle; et si l'auteur des fables la développa quelquefois avec plaisir, c'est qu'elle étoit pour lui une vérité de sentiment, c'est que des passions modérées étoient les instruments de son bonheur. Sans doute le philosophe, dont la rigide sévérité voulut les anéantir en soi-même, s'indignoit d'être entraîné par elles, et les redoutoit comme l'intempérant craint quelquefois les festins. La Fontaine, défendu par la nature contre le danger d'abuser de ses dons, se laissa guider sans crainte à des penchants qui l'égarèrent quelquefois, mais sans le conduire au

mi nous se compose de tant d'autres, reprit dans son ame sa simplicité naturelle; fidèle à l'objet de son goût, mais inconstant dans ses goûts, il paroît que ce qu'il aima le plus dans les femmes, fut celui de leurs avantages dont elles sont elles-mêmes les plus éprises, leur beauté. Mais le sentiment qu'elle lui inspira, doux comme l'ame qui l'éprouvoit, s'embellit des graces de son esprit, et la plus aimable sensibilité prit le ton de la galanterie la plus tendre. Qui a jamais rien dit de plus flatteur pour le sexe, que le sentiment exprimé dans ces vers?

Ce n'est point près des rois que l'on fait sa fortune;
Quelque ingrate beauté qui nous donne des lois,
Encore en tire-t-on un souris quelquefois.

C'est ce goût pour les femmes, dont il parle sans cesse, comme l'Arioste, en bien et en mal, qui lui dicta ses contes, se re-
[illegible]duisit sans danger et avec tant de gra-
[illegible]es fables même, et conduisit sa

plume dans son roman de *Psyché*. Ce
déesse nouvelle, que le conte ingénie
d'Apulée n'avoit pu associer aux ancie
nes divinités de la poésie, reçut de la bri
lante imagination de La Fontaine un
existence égale à celle des dieux d'Hésiod
et d'Homère, et il eut l'honneur de crée
comme eux une divinité. Il se plut à réu-
nir en elle seule toutes les foiblesses des
femmes, et, comme il dit, leurs trois plus
grands défauts, la vanité, la curiosité et
le trop d'esprit. Mais il l'embellit en même
temps de toutes les graces de ce sexe en-
chanteur. Il la place ainsi au milieu des
prodiges de la nature et de l'art, qui s'é-
clipsent tous auprès d'elle. Ce triomphe
de la beauté, qu'il a pris tant de plaisir à
peindre, demande et obtient grace pour
les satires qu'il se permet contre les fem-
mes, satires toujours générales; et dans
cette *Psyché* même, il place au Tartare

Ceux dont les vers ont noirci quelque belle.

Aussi ses vers et sa personne furent-ils également accueillis de ce sexe aimable, d'ailleurs si bien vengé de la médisance par le sentiment qui en fait médire. On a remarqué que trois femmes furent ses bienfaitrices, parmi lesquelles il faut compter cette fameuse duchesse de Bouillon, qui, séduite par cet esprit de parti, fléau de la littérature, se déclara si hautement contre Racine; car ce grand tragique, qu'on a depuis appelé le poëte des femmes, ne put obtenir le suffrage des femmes les plus célèbres de son siècle, qui toutes s'intéressoient à la gloire de La Fontaine. La gloire fut une de ses passions les plus constantes; il nous l'apprend lui-même :

Un vain bruit et l'amour ont occupé mes ans;

et dans les illusions de l'amour même, cet autre sentiment conservoit des droits sur son cœur :

s'écrioit-il dans le regret que lui laissent les moments perdus pour sa réputation. Ce ne fut pas sans doute une passion malheureuse; il jouit de cette gloire si chère, et ses succès le mirent au nombre de ces hommes rares à qui le suffrage public donne le droit de se louer eux-mêmes sans affliger l'amour-propre d'autrui. Il faut convenir qu'il usa quelquefois de cet avantage; car, tout étonnant que paroît La Fontaine, il ne fut pourtant pas un poëte sans vanité. Mais ne se louant que pour promettre à ses amis

Un temple dans ses vers,

pour rendre son encens plus digne d'eux, sa vanité même devint intéressante, et ne parut que l'aimable épanchement d'une ame naïve, qui veut associer ses amis à sa renommée. Ne croiroit-on pas encore qu'il a voulu réclamer contre les portraits qu'on s'est permis de faire de sa personne, lorsqu'il ose dire:

Qui n'admettroit Anacréon chez soi?
Qui banniroit Waller et La Fontaine?

Est-il vraisemblable, en effet, qu'un hom-
me admis chez les Conti, les Vendôme,
parmi tant de sociétés illustres, fût tel
nous le représente une exagération
ule, sur la foi de quelques réponses
s échappées à ses distractions? La
ur encourage, l'orgueil protége,
é cite un auteur illustre, mais la
'appelle ou n'admet que celui qui
; et les Chaulieu, les La Fare,
ls il vivoit familièrement, n'i-
s l'ancienne méthode de né-
mme en estimant les écrits.
leur amitié, les bienfaits
onti et de Vendôme, et,
r de l'auguste élève de
isèrent le mérite de La
olèrent de l'oubli de
...

roi dont les bienfaits allèrent étonner les savants du nord, vivre négligé, mourir pauvre, et près d'aller, dans sa caducité, chercher, loin de sa patrie, les secours nécessaires à la simple existence. C'est qu'il porta toute sa vie la peine de son attachement à Fouquet, ennemi du grand Colbert. Peut-être n'eût-il pas été indigne de ce ministre célèbre de ne pas punir une reconnoissance et un courage qu'il devoit estimer; peut-être, parmi les écrivains dont il présentoit les noms à la bienfaisance du roi, le nom de La Fontaine n'eût-il pas été déplacé; et la postérité ne reprocheroit point à sa mémoire d'avoir abandonné au zèle bienfaisant de l'amitié, un homme qui fut un des ornements de son siècle, qui devint le successeur immédiat de Colbert lui-même à l'académie, et le loua d'avoir protégé les lettres. Une fois négligé, ce fut une raison de l'être toujours, suivant l'usage; et le mérite de La Fontaine n'étoit pas d'un genre à tou-

cher vivement Louis XIV. Peut-être les rois et les héros sont-ils trop loin de la nature pour apprécier un tel écrivain. Il leur faut des tableaux d'histoire plutôt que des paysages; et Louis XIV, mêlant à la grandeur naturelle de son ame, quelques nuances de la fierté espagnole qu'il sembloit tenir de sa mère, Louis XIV, si sensible au mérite des Corneille, des Racine, des Boileau, ne se retrouvoit point ns des fables. C'étoit un grand défaut, 1s un siècle où Despréaux fit un pré- e de l'art poétique de former tous les s de la tragédie sur le monarque fran-); et la description du passage du importoit plus au roi que les débats in et de la Belette.

ré cet abandon du maître, qui nême la réception de l'auteur des

Les nouveaux

mie françoise, malgré la
ɜa fortune, La Fontaine,
'en convaincre, La Fon-
ux; il le fut même plus
rands poëtes ses contem-
ut point cet éclat impo-
x noms des Racine, des
Molière, il ne fut point
aînement de l'envie tou-
itée par les succès de
ractère pacifique le pré-
relles littéraires qui tour-
e de Despréaux. Cher au
x plus grands génies de
cut en paix avec les écri-
s; ce qui paroît un peu
auvre, mais sans humeur
ı insu; libre de chagrins
inquiétudes sur son sort,
pos, de douces rêveries et
lont il fait de grands élo-
arurent couler négligem-
s vers. Aussi, malgré son

l
a
dè
dan
qu'il
que t
jusqu'au
Les chi

Il *retrouve*
porte en lu
intarissables
de son ame et
nation souple
tent, se reposent
tacle d'un homm
trompeur, soupço
sions et d'intérêts
l'abandon d'une pais
sa sûreté dans sa co
s'ouvre un accès dan
autre artifice

amour pour la solitude, malgré son goût pour la campagne, ce goût si ami des arts auxquels il offre de plus près leur modèle, il se trouvoit bien par-tout. Il s'écrie dans l'ivresse des plus doux sentiments, qu'il aime à-la-fois la ville, la campagne; que tout est pour lui le souverain bien,

Jusqu'au sombre plaisir d'un cœur mélancolique,
Les chimères, le rien, tout est bon.

Il retrouve en tout lieu le bonheur qu'il porte en lui-même, et dont les sources intarissables sont l'innocente simplicité de son ame et la sensibilité d'une imagination souple et légère. Les yeux s'arrêtent, se reposent avec délices sur le spectacle d'un homme qui, dans un monde trompeur, soupçonneux, agité de passions et d'intérêts divers, marche avec l'abandon d'une paisible sécurité, trouve sa sûreté dans sa confiance même, et

... dans tous les ...

s les mouvements,
e ses foiblesses, ga-
indulgence pour les
aussi La Fontaine
cet intérêt qu'on ac-
ent à l'enfance. L'un
ion et de la fortune
it cédé aux desirs de
il se trouva marié;
sile dans sa maison.
s frères; ils vont le
société reprend les
pour celui qui en a
ne foi. Il reçoit des
roit, car il rendroit
acquitté. Peut-être
ne simplicité noble
u-dessus de la fierté;
ilosophe qui écarte
a crainte de se don-
priver, souffrir et
lus beau peut-être,
plus doux de voir

sc
gé
qu'e
par le
c'étoit
qu'il fit
Fouquet
faut bien,
de sentimen
sur cette fam
vois, deux ans
faiteur, pleurer
M. Fouquet avoit
involontairement
prison dont il ne s'a
si je trouve l'expressi
té, non dans un écrit
d'une reconnoissance so
mais dans l'épanchement
secret, je partagerai sa dou
l'écrivain que j'admire. O
essuie tes larmes, écris cett

... trer à son ami ses be-
s comme ses pensées, abandonner
éreusement à l'amitié le droit précieux
elle réclame, et lui rendre hommage
r le bien qu'il reçoit d'elle? Il aimoit,
toit sa reconnoissance, et ce fut celle
u'il fit éclater envers le malheureux
ouquet. J'admirerai sans doute, il le
aut bien, un chef-d'œuvre de poésie et
de sentiment dans sa touchante élégie
sur cette fameuse disgrace : mais si je le
vois, deux ans après la chute de son bien-
faiteur, pleurer à l'aspect du château où
M. Fouquet avoit été détenu; s'il s'arrête
involontairement autour de cette fatale
prison dont il ne s'arrache qu'avec peine;
si je trouve l'expression de cette sensibili-
té, non dans un écrit public, monument
d'une reconnoissance souvent fastueuse,
mais dans l'épanchement d'un commerce
... je partagerai sa douleur, j'aimerai
... ô La Fontaine!

Amis, et je sais où tu
ıce du cœur et le sublime
reconnois le maître de
ıomme, par une expres-
: *don d'être ami.* Qui l'a-
de la nature, ce don si
: éprouvé les illusions du
quel intérêt, avec quelle
e, associant dans un
ısieurs de ses immortels
tion de quelques haran-
, ouvrage de son ami
ivre-t-il pas à l'espérance
immortalité? Que mettre
dévouement à ses amis,
ble confiance qu'il avoit
ıx? O vous, messieurs,
i bien, puisque vous ché-
re, sentir et apprécier ce
mable de la facilité dans
ıge des mœurs antiques,
ınt offrir à son ami l'hos-
ɔn, n'éprouveroit l'émo-

ti
de
aus
allo
sion
est le
manite
digne d
compen
Telle e
ont pu sai
ses ouvrag
près une
trop souven
de quelques
montrer com
ture, un hom
ment un prodi
contraste d'un c
excellent morali
prit le plus fin q
en tout le modèle
séda le génie d'ob

tion la plus douce, et même le transport de la joie, s'il en recevoit cette réponse aussi attendrissante qu'inattendue : *J'y allois?* Ce mot si simple, cette expression si naïve d'un abandon sans réserve, est le plus digne hommage rendu à l'humanité généreuse, et jamais bienfaiteur, digne de l'être, n'a reçu une si belle récompense de son bienfait.

Telle est l'image que mes foibles yeux ont pu saisir de ce grand homme, d'après ses ouvrages mêmes, plus encore que d'après une tradition récente, mais qui, trop souvent infidèle, s'est plu, sur la foi de quelques plaisanteries de société, à montrer comme un jeu bizarre de la nature, un homme qui en fut véritablement un prodige, qui offrit le singulier contraste d'un conteur trop libre, et d'un excellent moraliste; reçut en partage l'esprit le plus fin qui fut jamais, et devint en tout le modèle de la simplicité; posséda le génie d'observation, même de la

et ne passa jamais que pour un
omme; déroba, sous l'air d'une né-
ce quelquefois réelle, les artifices
:omposition la plus savante; fit res-
er l'art au naturel, souvent même à
ıct; cacha son génie par son génie
; tourna au profit de son talent
›sition de son esprit et de son ame,
, dans le siècle des grands écri-
, sinon le premier, du moins le plus
ant. Malgré ses défauts, observés
dans son éloge, il sera toujours le
elu de tous les auteurs, et l'intérêt
pirent ses ouvrages s'étendra tou-
sur sa personne. C'est que plusieurs
défauts même participent quelque-
es qualités aimables qui les avoient
aître; c'est qu'on juge l'homme et
ır par l'assemblage de ses qualités
ıellement dominantes; et La Fon-
, désigné de son vivant par l'épi-
dė *bon*, ressemblance remarquable
'irgile, conservera, comme écrivain,

le
av.
titr
cle,
rable

le surnom d'*inimitable*, titre qu'il obtint avant même d'être tout-à-fait apprécié, titre confirmé par l'admiration d'un siècle, et devenu, pour ainsi dire, inséparable de son nom.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.